TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9661 · 28 PAGES · — VENDREDI 13 FÉVRIER 1976

A L'UNESCO

Les Chinois révèlent leur méthode de prévision des risques sismiques

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le « nouveau » et fragile cabinet Moro

Le nouveau cabinet italien que M. Aldo Moro a présenté le 11 février au président de la République ressemble comme un frère au précédent, à ceci près que les ministres républicains s'en vont et que deux « techniciens » sont nommés aux finances et à la justice. Entre les « anciens » et les « modernes », le chef du gouvernement a trouvé une cote mal taillée. Tous les vétérans demeurent : MM. Mariano Rumor, aux affaires étrangères ; Emilio Colombo, au Trésor ; Giulio Andreotti, au budget. Mais quelques « jeunes », dans la cinquantaine, sont maintenus.

Le sort du ministre de l'intérieur, M. Luigi Gui, est resté en suspens, le temps nécessaire pour lui permettre de se disculper des charges qui pèsent sur lui dans l'affaire Lockheed. Il entend prouver son innocence de son banc de parlementaire. Son intérim a été confié à M. Aldo Forlani, ministre de la défense, mais celui-ci vient de se récuser après la publication de la liste du cabinet. M. Moro a tout fait pourtant pour retenir M. Gui, l'un de ses compagnons de « courant » en l'assurant de sa confiance.

M. Giovanni Gioia n'a pas eu les scrupules de M. Gui. Il a sans difficulté consenti à demeurer à la marine marchande, alors que, depuis des années, la presse et le monde politique décrivent à plaisir le rôle qu'il jouerait comme mandataire de la Mafia dans les sphères du pouvoir. C'est un de ces Siciliens contre lesquels aucune preuve n'est jamais avancée, mais dont l'activité multiple et nuancée fait naître des doutes quasi unanimes.

Ce cabinet est bien conscient de sa fragilité : l'« homogénéité » démocrate-chrétienne est un leurre, car si les « courants » ont éclaté après la défaite du parti aux élections régionales du 15 juin 1975, la lutte est engagée pour les reconstituer lors du congrès qui aura lieu à la fin de mars.

Cette échéance sera-t-elle suivie d'un autre changement de gouvernement ou d'élections anticipées ? La tentation de renvoyer les électeurs aux urnes est très forte au sein de la D.C., qui se qualifie institutionnellement de « parti de la majorité relative ». Une consultation générale lui permettrait de retarder non seulement le débat sur l'avortement, mais des scrutins municipaux qui, tel celui de Rome prévu pour juin, l'inquiètent non sans de fortes raisons.

Compte tenu des erreurs socialistes et de la bonne « image de marque » dont jouit M. Benino Zaccagnini, secrétaire général de la D.C., les plus optimistes prédisent un gain de voix pour les catholiques. Mais le péril est grand.

Aux élections régionales du printemps dernier, le parti communiste avait recueilli 33,4 % des suffrages, talonnant la démocratie chrétienne (35,3 %). Rien ne permet d'assurer qu'il ne confirmerait pas ses gains lors d'une consultation générale. Les amis de M. Berlinguer ne cessent de marquer des points, tandis que ceux de M. Zaccagnini sont trop divisés pour se fixer des objectifs. La démocratie chrétienne est vieillie, ankylosée, parfois corrompue, incapable de répondre aux besoins d'une société qui évolue rapidement.

Aux adversaires de M. Moro et de lui-même au sein du parti, M. Zaccagnini a tenu le langage suivant : « Notre parti a le plus de voix, donc le plus de responsabilités. Sachons les assumer, relevons le défi. Le pays nous en sera sûrement reconnaissant. » Est-ce aussi certain ?

Reste l'introduction de « techniciens » dans le cabinet. C'est un précédent, très modeste certes, mais qui pourrait ouvrir la voie à cette expérience de gouvernement « apolitique » que prônent souvent des commentateurs ou des personnalités politiques spéculant sur la lassitude de l'opinion.

C'est pourtant ainsi, ne l'oublions pas, qu'avait été préparé il y a un demi-siècle l'avènement du fascisme.

(Lire nos informations page 28.)

LA RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE DE NICE

Les interventions des banques centrales n'ont pas enrayé la spéculation sur le mark

Le président de la République a accueilli, ce jeudi 12 février en fin de matinée, le chancelier Schmidt à l'aéroport de Nice. Après un déjeuner en tête à tête au mas d'Artigny, les deux hommes d'État devaient poursuivre leurs conversations dans l'après-midi et être rejoints par M. Jacques Chirac. Outre le premier ministre, sept membres du gouvernement français (MM. Poniatowski, Lecanuet, Sauvagnargues, Fourcade, d'Ornano, Bonnet et Rossi), six membres du cabinet allemand, auxquels s'ajoutent le maire de Berlin-Ouest et le porte-parole du gouvernement, participent à cette rencontre.

On pensait que les entretiens porteraient sur les institutions européennes, l'élection du Parlement au suffrage universel et aussi sur l'idée de « directoire » lancée récemment, en haut lieu, à Paris, et dont le ministre belge des affaires étrangères a déclaré qu'elle ne pourra jamais avoir l'accord du gouvernement de Bruxelles.

Les problèmes monétaires ne figurent pas, en principe, à l'ordre du jour, rappelle-t-on à l'Elysée, mais il paraît difficile que le « sommet » ne les évoque pas, compte tenu de la persistance de la tension sur le marché des changes. La Banque fédérale de New-York, en application des accords de Rambouillet, est intervenue pour la première fois, mercredi, pour freiner la hausse du mark vis-à-vis du dollar, ce qui facilite indirectement la tâche de la Banque de France, obligée chaque jour, depuis le début de cette semaine et encore jeudi matin, de prélever d'importantes sommes (plusieurs centaines de millions de dollars) pour défendre la parité avec le deutschemark au sein du « serpent ». M. Jean-Pierre Fourcade a démenti, mercredi après-midi, toute éventualité de dévaluation.

Le baromètre

Bien qu'ils soient censés ne pas parler des problèmes monétaires à Saint-Paul-de-Vence, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt se trouvent obligés d'y consacrer une bonne partie de leur attention, sinon d'arrêter quelques décisions. Les officiels des deux pays ont beau répéter qu'« *une réévaluation du deutschemark est hors de question* », quand ce ne serait que pour éviter de porter un mauvais coup aux sociaux-démocrates allemands, M. Jean-Pierre Fourcade a eu beau déclarer mercredi : « *La dévaluation, connais pas ; le franc restera dans le serpent* », la pression demeure vive sur les marchés des changes. Le deutschemark, qui avait été traité mercredi en fin d'après-midi (dans les opérations marginales à New-York) sur la base de 176 F pour 100 marks, était coté jeudi matin à Paris 175,4555 F, soit à un niveau un peu plus élevé que mercredi matin — en dépit de l'importance des interventions.

Une grande publicité a été donnée aux opérations concertées menées non seulement entre la Banque de France et la Bundesbank, mais aussi entre cette dernière et la Banque fédérale de New-York.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 4.)

Un « sommet » à dix-huit

De notre envoyé spécial

Nice. — « *Nous allons procéder à un échange de réflexions sur l'avenir de la Communauté européenne* », a dit M. Giscard d'Estaing à la presse, juste avant d'accueillir à l'aéroport de Nice le chancelier Schmidt. Le président de la République avait également indiqué que si cette réunion se tenait à Nice, c'était pour mieux marquer que la coopération franco-allemande n'est pas seulement « *une coopération entre les capitales* », mais également « *entre les peuples* ».

Le président de la République et le chancelier de l'Allemagne fédérale sont immédiatement partis pour le mas d'Artigny, où se tient ce « sommet à dix-huit ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Le boa

M. Fourcade ne connaît pas le mot de dévaluation, mais il doit bien avoir entendu parler de la chose.

Peut-être lui donne-t-il un autre nom. La dévaluation n'est, à tout prendre, qu'une lente digestion de la monnaie par les sucs gastriques de l'économie.

Ce qui pourrait expliquer pourquoi, selon toute apparence, le franc est dans le serpent monétaire européen à peu près aussi à l'aise que le lapin dans le boa.

ROBERT ESCARPIT.

AUTEUIL

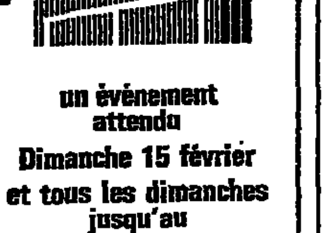

un événement attendu
Dimanche 15 février
et tous les dimanches
jusqu'au
28 mars

NOUVELLE TRIBUNE
Restaurant Drouant et Snack-bar
Escalators-Ascenseurs

CONDAMNÉS ET CRIMINELS

Faisant pour la première fois usage de son droit de faire grâce à un condamné à mort, M. Valéry Giscard d'Estaing a gracié, mercredi 11 février, Bruno T..., qui avait tué, alors qu'il était âgé de dix-sept ans, une septuagénaire pour lui voler ses économies. La condamnation à mort avait été décidée par la cour d'assises des mineurs de l'Oise, le 3 octobre 1975, après qu'eut été formellement écartée par le jury l'excuse atténuante de minorité. Elle était devenue définitive après le rejet du pourvoi, le 15 janvier, par la Cour de cassation.

par PHILIPPE BOUCHER

Le vieux, complexe et angoissant problème de la peine de mort ne peut être résolu en quelques mots. Le problème est à la fois éthique, juridique et politique dès lors qu'on réfléchit à cette peine, dont il n'a jamais été prouvé qu'elle avait un effet dissuasif sur le criminel.

Alors que la France est, avec l'Espagne, le seul pays où la peine de mort est encore appliquée en Europe occidentale, la grâce de Bruno, qui devrait être accueillie dans le silence pour le condamné et la pitié pour sa victime, a éveillé aussitôt des réactions diverses, amplifiées par les moyens d'information.

Les Français sont, il est vrai, répressifs, et il n'est pas besoin, pour s'en convaincre, de faire appel aux sondages. Ceux-ci ne font que rappeler des évidences. Répressifs ? C'est peu dire. Méfiants envers l'étranger, intolérants au déviant, qu'il soit malade mental, handicapé, homosexuel ; en majorité, les Français sont durs aux prisonniers, dont l'incarcération ne serait jamais assez longue, ni assez pénible. Aménité, tendresse, compassion, hospitalité, sont des mots bons pour les livres, pas pour le vécu. Le Français se renfrogne dans l'univers étroit des gens qui lui ressemblent. Tout ce qui dépasse, tout ce qui diffère de la « norme » (qui s'en fait juge ?), gêne, dérange, déplaît. L'ostracisme est roi.

Si, par hasard, certains se proclament libéraux, compréhensifs pour le délinquant, ils argumentent en se référant aux origines sociales, à l'enfance malheureuse, aux conditions socio-économiques. Que l'un de ces mêmes libéraux — ou l'un de ses proches — soit victime d'une agression, il passera, neuf fois sur dix, dans le camp des répressifs. L'avait-il vraiment quitté ?

La puissance du délinquant n'a apparemment pas de limites. On peut le voir tous les jours. Que sont les coffres-forts des banques contre celui qui se fait égoutier pour parvenir à de modernes caves aux trésors ? Que pèsent les vieillards contre le renouveau, au vingtième siècle finissant, des « chauffeurs » de la Révolution ?

Les prises d'otages, les enlèvements d'enfants enlevés, invitent à tous les abandons. Seuls les récusent, le verbe haut, les esprits forts que leur indifférence au drame rend plus forts encore.

Mais le malfaiteur, dans la plupart des cas, n'est plus qu'un être minable lorsqu'on le juge, pratiquement un non-être lorsque la condamnation est acquise. A l'insupportable puissance du délinquant paraît répondre l'étonnante fragilité du prévenu, de l'accusé, du condamné enfin.

C'est de cette ambiguïté que découle probablement le reproche fait quelquefois à la presse de n'avoir de compassion que pour les criminels. La réalité est autre.

La procédure judiciaire, parce qu'elle est parfois méticuleuse, maintient sous les yeux des observateurs le délinquant plus longtemps que la victime, dont le drame est bref, et, par hypothèse, sans guère de témoins. Parce que la presse peut être frappée de la fragilité de l'accusé — et le dire, — on en infère, non sans arrière-pensée, que la victime est méprisée. Ce n'est pas le cas. Disons plutôt qu'on ne la connaît pas.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde
publiera
dans son prochain numéro
COMMENT ÉTABLIR VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS

Alger constate l'échec des efforts de médiation au Sahara occidental

Alors que la tension semblait s'apaiser au Sahara occidental, un communiqué officiel du gouvernement algérien a annoncé, mercredi soir 11 février, l'échec des efforts de médiation des pays arabes et africains à propos du Sahara occidental. Le texte ajoute que « les risques d'une confrontation nouvelle et généralisée » dans la région « ne sont malheureusement pas écartés ».

M. Olof Rydbeck, envoyé spécial de M. Waldheim, devait quitter ce jeudi El Aioun pour Madrid, où il s'entretiendra de nouveau avec les responsables espagnols.

Selon des informations concordantes de sources marocaine et algérienne, une forte colonne des forces armées royales se dirigerait vers Mahbès, localité proche de la frontière avec l'Algérie. Cette ville aurait été évacuée par les guérilleros du Front Polisario, qui en avaient fait leur « capitale » et aucun soldat algérien ne s'y trouverait. Des troupes marocaines auraient d'autre part pris, mercredi 11 février, le contrôle de Guelta Zemmour, localité proche de la frontière avec la Mauritanie, au sud de Bou Craa.

Le Polisario s'installe dans la guérilla

De notre envoyé spécial

Tindouf. — « *D'ici un mois, la situation militaire changera du tout au tout au Sahara occidental.* » Les yeux brillants de fatigue, enveloppé en plein midi dans un ample burnous, maigre, trente ans à peine, M. Lamine Amin, secrétaire général adjoint du Polisario, nous a confirmé mercredi 11 février à Tindouf les nombreuses informations fragmentaires, recueillies auprès des réfugiés sahraouis et des journalistes algériens, selon lesquelles le conflit du Sahara aurait pris depuis peu un tour différent.

Une forte colonne maroco-mauritanienne avance en ce moment à marche forcée vers Mahbès, dernière ville avant la frontière algérienne, mais les maquisards sahraouis s'infiltrent aussitôt sur les arrières de l'adversaire.

Le Front Polisario vient de se donner un nouveau secrétaire général, M. Mahfoud Laroussi. Il remplace M. El Ouali, « *appelé à une autre mission* », qui est sans doute de prendre directement en main les opérations militaires.

Du côté marocain, on aurait renoncé à l'envoi de petites unités militaires dans toutes les directions. Cette tactique, précédemment suivie, aurait coûté trop cher aux forces armées royales, mal préparées aux embuscades du désert et qui, selon le Polisario, sont en but dans les villes occupées à l'hostilité des populations locales. « *Il y a eu au moins mille tués Marocains et dix avions abattus, pour la plupart des F 5* », nous a assuré M. Lamine Amin, qui admet une petite centaine de morts du côté des Sahraouis.

La colonne maroco-mauritanienne, forte de huit bataillons, aurait dépassé le vaste camp de réfugiés de Tifariti, que les Sahraouis avaient auparavant abandonné suivant les consignes du Front Polisario.

P.-M. DOUTRELANT.

(Lire la suite page 2.)

FORMES NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE

Une résurgence du baroque

« L'avant-garde en 1976, c'est un roman de 240 pages qui s'appelle « Louve Basse ». Déclaration péremptoire de l'auteur, Denis Roche. Elle est bien dans le ton fracassant d'un livre remarquable à beaucoup d'égards.

Il y a quelque temps, la revue « Digraphe » dirigée, ainsi que la collection du même nom, par Jean Ristat, interrogeait des écrivains de tous bords et de tous âges, sur cette notion d'avant-garde littéraire. Sans doute n'avait-il pas questionné Denis Roche ? Les réponses furent floues, sinon tout à fait négatives. A croire que le mot et l'idée avaient à peu près disparu des esprits, des débats, des passions.

Pourquoi, alors [illegible] personne ne conteste l'existence — ni la nécessité — d'une peinture moderne, d'une musique moderne et que chacun sait à peu près ce que l'adjectif recouvre, s'acco[illegible]-t-on si mal sur la « modernité » en littérature ? Pour beaucoup, peindre le monde actuel comme on peignait le monde d'hier, mais avec sa sensibilité particulière et ses problèmes, suffit à faire une littérature d'aujourd'hui.

Pourtant des livres s'écrivent dans des formes nouvelles. Et qui touche à la forme, touche au fond. En même temps que « Louve Basse », deux premiers romans, sortis dans la collection « Digraphe », portent la marque de cette différence dans l'usage qu'ils font du récit, du langage. Et cela dès leurs titres, aussi étranges que celui de Denis Roche : « Paysage de ruines avec personnages » de Danielle Sallenave, « l'Écrit fait masse » de Michel Falempin.

Ils ont tous trois des traits communs : leur composition en mosaïque, une gourmandise verbale, le goût pour les figures de style (les métaphores notamment), et une charge énorme de culture qu'ils volatilisent pour se parer ensuite de ses éclats.

Précieux l'un (Michel Falempin), burlesque l'autre (Denis Roche), par leurs détours, leur symbolique, leur obsession de la mort, leur science, leur foisonnement, tous attestent la résurgence, depuis la Renaissance et le premier dix-septième siècle, d'un courant baroque. C'est à cette source que, pour contester notre classicisme fameux et affirmer une souveraine liberté de création, la littérature moderne semble demander son renouvellement.

(Lire en page 11 les articles de Pierre Bourgeade, Jacques Cellard et Jacqueline Piatier.)

"le livre des brèches"
PIERRE DROUIN

MARC GUILLAUME
le capital et son double

176 pages 30,70 F

"économie en liberté"
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

AFRIQUE

La tension dans le Territoire français des Afars et des Issas

Au lendemain de la manifestation du 11 février à Djibouti, *les déclarations de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM*, devant le conseil des ministres, que nous avons publiées dans nos dernières éditions d'hier, et que nous reproduisons par ailleurs, *n'avaient pas encore été commentées par les diverses* forces politiques du territoire, jeudi en fin de matinée. La « large concertation dans un esprit de large union », préconisée à Paris, *se heurte toutefois à l'intransigeance de la L.P.A.I. à l'égard de* la politique et de la personne de M. Ali Aref.

« Il n'est pas impossible, si toutes les garanties sont obtenues *en temps voulu, qu'un référendum se déroule à Djibouti* avant la fin de l'année 1976 », a déclaré, jeudi matin, M. Stirn à Europe 1.

A ALGER, les mouvements de libération africains dénoncent, *ce jeudi*, « *les méthodes de répression abjectes du colonialisme* français à Djibouti ». Le président Syaad Barre de Somalie demande, pour sa part, au Nigéria, dans un message rendu *public* à Lagos, *d'intervenir à ses côtés contre les* « *agresseurs* français ».

A PARIS, le président du Gabon, M. Bongo, a indiqué, mercredi, en quittant l'Elysée où il s'était entretenu avec M. Giscard d'Estaing, qu'il était « d'accord sur ce problème de Djibouti avec la France, mais en émettant toutefois des réserves sur la perte de temps qu'il y aurait à faire un référendum ». « J'aurais été partisan, a-t-il ajouté, qu'on donne l'indépendance à Djibouti en nommant l'actuel chef de gouvernement comme premier ministre, quitte à faire par la suite des élections présidentielles. »

CONTROLÉE DE BOUT EN BOUT PAR LA L.P.A.I.

La manifestation de Djibouti a démontré la maturité de l'opposition

De notre envoyé spécial

Djibouti. — L'armée n'a pas lésiné sur les moyens. Elle avait reçu l'ordre d'empêcher tout rassemblement sur l'avenue Gamal-Abdel-Nasser, cette large et longue artère qui part du boulevard *du Général-de-Gaulle, passe le* long du stade et traverse les sixième et septième quartiers autochtones. Il n'y a pas eu de manifestations sur cette avenue. Dès 15 heures, les légionnaires en béret vert, le casque à la hanche, disposaient des rouleaux de barbelés, au débouché de chaque boyau, de chaque ruelle, de chaque rue donnant sur l'avenue. sables. Vers 16 h. 30, devant ces barrages, devenus infranchissables vers 16 heures 30, devant chacun des barbelés, *femmes aux* robes de gaze colorées, le visage parfois passé au safran, enfants largement souriants et quelques hommes commençaient à s'agglutiner, *une cinquantaine ici*, deux cents là, des banderoles étaient déroulées où l'on pouvait lire : « *Sans retrait des troupes françaises pas d'indépendance* » ou encore « *A bas le régime fantoche d'Aref !* », « *Libération immédiate de nos dirigeants et détenus politiques* », « *Cessation de toute répression coloniale* », « *Indépendance avec la L.P.A.I.* ».

A 17 heures, heure prévue pour la manifestation, il y avait ainsi plusieurs milliers de personnes, principalement des femmes et des enfants (les hommes devaient être dans les vapeurs du *khat*), aux abords du lieu prévu de rassemblement. *Au service d'ordre* presque débonnaire assuré par la gendarmerie et les légionnaires répondait un encadrement très important de la Ligue, qui, nulle part, ne permettait aux *manifestants* de s'approcher à moins de 30 mètres des militaires. Chaque journaliste, chaque passage de l'hélicoptère qui sans cesse survolait les quartiers, était l'occasion pour la foule détendue de *crier, poing en l'air, quelques* slogans sur la libération de M. Dini et l'indépendance. Non loin de là, devant la cité Ariba, seul quartier construit en dur, à la *demande du président Ali Aref*, pour les dockers afars, une centaine de jeunes Afars manifestaient eux aussi pour l' « *indépendance immédiate et sans conditions* », mais au nom du Mouvement populaire de libération de Djibouti, parti créé il y a un mois par neuf jeunes proches de la Ligue communiste d'Alain Krivine. A 18 heures l'ordre de dispersion était donné. En quelques minutes, les *manifestants s'égaillaient* dans Magalla, alors que le dispositif militaire restait en place plusieurs heures encore. Pas une seule de ces pierres grises qui pourtant *volent facilement à Djibouti* n'avait été jetée sur le service d'ordre ; il n'y avait pas le moindre incident à signaler.

Les deux parties sont satisfaites

Pendant toute la durée de la *manifestation*, un cordon de parachutistes du 3e R.E.P. avait été disposé à l'entrée de la ville européenne. Attablés sous les arcades de la place Menelik ou déambulant dans les *rues ensoleillées*, les Blancs n'avaient pas montré la moindre inquiétude. Chacun est donc satisfait. L'armée devait « tenir » l'avenue Nasser : avec huit cents hommes, elle l'a fait sans problème. Contrainte à un rôle qui n'est pas le *sien* et *qu'elle* n'apprécie guère, le maintien de l'ordre, elle peut se prévaloir avec *satisfaction* de huit mois sans un mort. Quant au nouveau haut commissaire, il inaugure sa fonction sans affrontement. Enfin, l'opposition, malgré l'interdiction des *rassemblements* de plus de cinq personnes, a pu réunir plusieurs *milliers* de *sympathisants* et a montré une maturité politique, un sens de l'organisation et un sérieux qui justifient sa *volonté* de se présenter comme un parti *disposé* à prendre le pouvoir.

Nul, en revanche, ne peut se prévaloir d'un succès total : l'armée pour n'avoir pas totalement empêché la manifestation *et la Ligue pour avoir* réuni infiniment moins de monde que le 21 décembre 1975. *Mais ne s'agissait-il* pas d'un accord tacite ? Au moment où quelques mouvements des troupes éthiopiennes aux frontières du Territoire, après l'intervention somalienne à Loyada rappellent aux habitants de Djibouti les réalités qui les entourent, les gages que chaque partie a donnés à l'autre sont encourageants.

En tolérant en fait la manifestation, mais en la *privant* de la grande avenue qui en eût fait un mouvement de masse, le haut commissaire voulait éviter de rompre les ponts avec une opposition à laquelle Paris semble prêt à faire des ouvertures.

En « *contenant* » son rassemblement dans des limites raisonnables, *la* Ligue pouvait dire par la bouche de son président, M. Hassan Gouled Aptidon : « *Nous avons fait le premier pas, à Paris d'en faire un.* »

Il reste à savoir si les limites mêmes de cette manifestation ne risquent pas de faire contester, une fois de plus, la représentativité de la L.P.A.I. par le *gouvernement* de M. Ali Aref et si sa modération n'éloignera pas de la Ligue une partie de ces jeunes qui adhèrent de plus en plus aux méthodes violentes du Front de *libération de la Côte des Somalis.*

BRUNO DETHOMAS.

● *M. Seydou Keita*, nouvel ambassadeur de Guinée en France, est arrivé mardi 10 février à Paris. Dans une déclaration à la presse, il a dit notamment : « *Le président Sekou Touré est absolument ouvert à toute coopération large et totale avec la France, sur une base d'égalité complète, dans le respect mutuel et sans ingérence dans les affaires intérieures. Les peuples français et guinéen se réjouissent de la reprise des relations normales entre la France et la Guinée.*

» *Je suis convaincu que nos relations, dans le nouvel esprit qui les anime, seront plus efficaces, plus solides, dans l'intérêt de nos deux pays.* »

● *Le séminaire des écrivains et chercheurs négro-africains*, qui se tenait à Dakar au début de ce mois, a abouti à la création de l'Union des écrivains du monde noir, dont le premier président est l'écrivain congolais Tchicayauz Tamsi.

Dans le *même temps* est *née* l'Association des chercheurs du monde noir qui sera présidée par le Sénégalais Cheikh Anta Diop.

La délégation française a remis au Conseil de sécurité un récit détaillé du drame de Loyada

L'affaire paraît classée aux Nations unies

Nations unies (New-York). — *Il n'y a plus d'* « *affaire de Loyada* », *aux Nations unies du moins. L'ambassadeur de Somalie a informé, mercredi 11 février, le président du Conseil de sécurité que sa délégation* « n'insistait pas pour que le Conseil se réunisse avant la semaine prochaine ». *La délégation française abonda ensuite dans le même sens. A 17 heures, il est vrai, elle remettait une lettre qui répond aux deux notes somaliennes accusant la France d'* « agression » *et qui donne la version française de l'incident.* Ce *document est factuel, mais non polémique. Quatre délégations — Roumanie, Guyane, Tanzanie et Bénin — avaient servi de médiatrices dans les coulisses et persuadé les deux parties de renoncer à croiser le fer au Conseil de sécurité. Un pays arabe* « de première importance » *serait intervenu et aurait incité la France et la Somalie à chercher un compromis.*

A la veille de la conférence Nord-Sud à Paris, les pays non alignés estiment n'avoir pas intérêt à étaler leurs divisions. De leur côté, les pays arabes tiennent à ménager la France, qui, confie un diplomate syrien, « a joué un rôle extraordinaire en ce qui concerne les Palestiniens ». *L'U.R.S.S. n'a, de son côté, aucun intérêt à provoquer de nouveaux remous en Afrique.* — *L. W.*

« Les unités françaises sont passées à l'action parce que la vie des enfants paraissait menacée »

Dans sa lettre au président du Conseil de sécurité, le représentant de la France aux Nations unies « rejette absolument » *l'accusation d'agression portée par la Somalie contre la France à la suite de l'affaire de Loyada.* « Si des civils somaliens ont trouvé la mort ou *ont été blessés* au cours du bref engagement qui a eu lieu entre les forces françaises et les complices des terroristes postés en territoire somalien », *les autorités françaises* « *le déplorent* », *écrit M. de Guiringaud, qui ajoute* : « Ces personnes étaient sans doute, malheureusement pour elles, mêlées aux éléments armés en position autour du poste-frontière somalien et dans le *boqueteau voisin* de celui-ci, positions à partir desquelles les forces françaises ont été attaquées au fusil et à la *mitrailleuse* : elles sont victimes de cette attaque et de la réplique qui devait suivre. »

Le représentant de la France donne ensuite un récit des événements dont voici les éléments essentiels :

« Après avoir relaté comment, le 3 février, à 7 heures, quatre terroristes armés se réclamant du Front de libération de la Côte des Somalis se sont emparés, dans une banlieue de Djibouti, de trente enfants de six à douze ans qui se trouvaient à bord d'un car de ramassage scolaire. Les ravisseurs, ayant menacé de tuer les enfants, et ayant même tiré des coups de feu de semonce à l'intérieur du car, ont obligé le chauffeur à placer celui-ci à 10 ou 15 mètres de la barrière marquant la frontière. Le car avait été cerné une *première fois* et *arrêté* à 250 mètres de cette frontière, mais, devant la menace d'une tuerie des enfants, satisfaction dut être donnée à l'exigence des *terroristes de le laisser approcher* de la frontière somalienne. C'est alors que les terroristes ont fait connaître leurs conditions politiques pour la libération des enfants, *précisant qu'en cas de refus* les enfants seraient « *égorgés* ».

La lettre fait ensuite état des démarches diplomatiques faites alors et rappelle que le consul de Somalie à Djibouti *était venu* présenter aux officiels français qui surveillaient la situation à quelque distance du car trois émissaires du F.L.C.S., qui leur ont remis une liste de *conditions* devant être remplies dans les vingt-quatre heures. Le consul de Somalie à Djibouti, est-il indiqué, a refusé d'intervenir en médiateur et sur un plan humanitaire, comme il en avait été prié.

» Les autorités françaises étaient disposées à laisser les terroristes passer en territoire somalien s'ils relâchaient les enfants, mais à aucun moment les ravisseurs n'ont paru *prêts* à *accepter* cette offre. Les émissaires venus de Hargeissa s'étaient d'ailleurs joints aux terroristes pour monter la garde avec eux, en armes, autour du car et des enfants. Dans l'après-midi du mercredi 4, la situation des enfants devenait de plus en plus dramatique et *leur vie paraissait* sérieusement menacée par le comportement des terroristes, qui semblaient de plus en plus nerveux. Les *autorités* françaises ont alors décidé de passer à *l'action*. *Un* dispositif approprié avait été mis en place. Des unités à pied et des automitrailleuses légères avaient pris position autour du poste français à environ 200 mètres du car scolaire. Des tireurs d'élite amenés *spécialement* de France avaient été postés sous des palmiers en avant du poste, à 180 mètres du car. A 15 h. 45 exactement, cinq tireurs ont tiré simultanément *et ont* abattu quatre terroristes dont les silhouettes étaient visibles à l'intérieur du car et un cinquième qui se trouvait à terre à l'arrière du car.

» Un sixième terroriste a alors *surgi du poste somalien*. Il a atteint le car presque au même moment que deux militaires français, accourus de la palmeraie pour dégager les enfants. Ce sixième terroriste a réussi à *lâcher* une *rafale* de mitraillette sur les enfants qui s'étaient instinctivement couchés à l'intérieur du car, en tuant un et en blessant cinq autres, ainsi qu'une assistante sociale et le conducteur du car, avant d'être abattu par des militaires.

Dans les secondes qui ont suivi ces coups de feu, et alors que des soldats français se *précipitaient* de la palmeraie pour sauver les *enfants, deux armes automatiques* à tir rapide sont entrées en action d'un boqueteau situé en territoire somalien, à l'est du poste frontière. Au même *moment, également, plusieurs* tireurs, installés sur les balcons du poste frontière somalien, ont tiré sur les soldats français. Un lieutenant français est tombé, *grièvement blessé. Les forces* françaises ont, évidemment, riposté : en quelques minutes, elles ont réduit au silence les deux armes automatiques ainsi que les tireurs des *balcons.* » « *Il n'est pas sérieux de prétendre que des forces françaises ont attaqué le village de Loyada* », *a ajouté la lettre.*

» Les unités françaises, *poursuit la lettre, n'ont fait* que répondre aux tirs déclenchés contre elles par des éléments en position du côté somalien de la frontière. Il est tout aussi faux d'affirmer que « *toutes* les constructions de Loyada » *ont été détruites* : des témoins oculaires ont pu constater que le village est toujours debout et qu'il n'a subi aucun *dommage*. Cela ressort également à l'évidence de photos aériennes que je tiens à la disposition du Conseil et qui ont été prises le 6 février par *hélicoptère du* territoire français. Il est encore faux que les forces françaises se soient emparées de douaniers ou de civils somaliens. Aucune personne n'a *été faite* prisonnière. En revanche, lorsque les *enfants ont* été ramenés à Djibouti, on a constaté que l'un d'eux manquait à l'appel. Il est apparu par la suite qu'il avait été conduit de l'autre côté de la frontière *après que le car* en eut été rapproché. Cet enfant a été détenu plusieurs jours dans le nord de la Somalie par des terroristes qui ont déclaré appartenir au *Front de libération* de la Côte des Somalis. Il a été heureusement restitué le 8 février à l'ambassadeur de France en Somalie, et nous reconnaissons volontiers la contribution positive des autorités somaliennes à la *restitution* de cet enfant. »

LA SITUATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario s'installe dans la guérilla

(Suite de la première page.)

Le 11 février, on situait la colonne à Bir-Lahlou, soit à environ 150 km de Mahbès, ce bastion évacué par le Polisario et qui semble être l'objectif des forces maroco-mauritaniennes. La colonne aurait aussi pour mission, selon les Sahraouis, de détruire les camps de réfugiés établis dans les zones contrôlées jusqu'à maintenant par le Polisario et de *refouler les réfractaires* au-delà de la frontière algérienne.

« *A la place de notre peuple, dans nos villes, on a fait venir trente mille Marocains, les restes de la Marche verte,* accuse M. Lamine Amin. *De cette manière, si Hassan II consent, sur la pression de l'ONU, à procéder à un référendum sur l'avenir du Sahara, il a gagné d'avance.* »

Plus une seule unité algérienne

Côté Polisario, ces derniers temps, l'objectif principal a été de mettre les réfugiés à l'abri de l' « *agresseur marocain* ». « *Tant que la moitié de nos combattants étaient occupés à protéger le repli de la population civile, la lutte était inégale* », dit M. Lamine Amin, ce qui est une façon de reconnaître que l'avantage des armes depuis la mi-janvier a plutôt été aux forces marocaines. Libérés maintenant de leur tâche de protection des civils, les maquisards s'apprêteraient à livrer une guérilla à outrance. Fuyant l'affrontement de face, par crainte de l'aviation marocaine, renonçant, pour les mêmes raisons, à occuper toute agglomération importante, ils viseraient à *créer* au Sahara et aux confins du Maroc et de la Mauritanie, une zone d'insécurité. « *Toutes les pistes du territoire sahraoui sont minées. Au Maroc, nous avons déjà envoyé des commandos à M'Seied, Abetih et Foum Lahcen* », précise M. Lamine Amin.

Nul doute que le Polisario est décidé à accomplir un gros effort militaire. Tous les Sahraouis en état de combattre paraissent avoir gagné le théâtre des opérations. Les trois camps de réfugiés que nous avons visités en territoire algérien regroupaient presque exclusivement des femmes et des enfants. Les militantes du Polisario commençaient à prendre elles-mêmes en main leur administration. « *Nous ne sommes qu'un tout petit peuple, nous avons besoin* de tous nos *combattants.* »

L'aide algérienne aux *maquisards* ? Sur place, elle apparaît considérable : vivres, médicaments — représentant environ 150 000 F par jour, nous a-t-on dit, — armes aussi. Mais elle s'arrêterait à Tindouf : « *Depuis les affrontements d'Amgala il n'y a plus une unité algérienne au Sahara occidental. Même à des fins humanitaires* », affirme M. Lamine Amin.

La seule chose dont nous pouvons témoigner c'est de n'avoir pas vu un seul soldat de l'armée nationale populaire dans les camps de réfugiés ni aux alentours de *ceux-ci*, bien *qu'ils* soient implantés en territoire algérien. Dans ces étendues lunaires, où seuls les cartographes ont pu imaginer des frontières, le Front Polisario régente tout : sécurité, santé, intendance. Comme si le peuple sahraoui avait trouvé ici, de ce côté de la frontière algérienne, une patrie d'emprunt.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Les risques d'une confrontation généralisée ne sont malheureusement pas écartés

affirme un communiqué officiel algérien

Alger (A.F.P.). — Un *communiqué officiel algérien* a annoncé, mercredi soir 11 février, l'échec des efforts de médiation des pays arabes et africains entre le Maroc et l'Algérie à propos du Sahara occidental, en précisant que « les risques d'une confrontation nouvelle et généralisée » dans la région « ne sont malheureusement pas écartés ».

Le communiqué, publié à l'issue d'une réunion commune et extra*ordinaire du Conseil de la révo*lution et du gouvernement, déclare que ces efforts de médiation « *n'ont malheureusement pu aboutir ni à l'éradication des causes de la crise ni même à définir, du fait de la politique marocaine des préalables, une approche susceptible de dégager une formule d'accord, sur la base du respect des droits imprescriptibles du peuple sahraoui* ».

Après avoir indiqué que « *la situation devient de jour en jour plus explosive* », le texte officiel déclare : « *Sans doute, une confrontation nouvelle et généralisée laissera des traces indélébiles sur toute une génération des peuples du Maghreb qui ne se sont jamais départis de leur vocation unitaire. Cependant, les risques d'une telle conflagration ne sont malheureusement pas écartés.* »

Le communiqué souligne que « *les efforts constants et renouvelés ont tendu jusqu'à présent à éviter que l'irréparable ne soit créé et aussi à préserver toutes les chances de paix, de sécurité et de stabilité dans la région* ».

« *Ni la paix ni la stabilité, ajoute-t-il, ne seront assurées tant que ne seront pas reconnus les droits du peuple sahraoui, dont le combat héroïque aura toujours l'appui total de notre pays.* »

Le communiqué déclare que « *l'Algérie demeure prête à examiner, sitôt les conditions objectives réunies, toutes les possibilités d'une solution juste et durable à la situation dangereuse créée au Sahara occidental par l'escalade dans le fait accompli et l'occupation militaire maroco-mauritanienne* ».

Il attire l'attention du monde arabe, des pays africains et méditerranéens sur la gravité de la situation dans le Nord-Ouest africain.

« *La nation arabe*, affirme-t-il, *traverse aujourd'hui une épreuve des plus déterminantes de son histoire et toute erreur d'appréciation de sa part pourrait lui être fatale.*

» *L'organisation de l'unité africaine, quant à elle, un instant ébranlée par des divergences conjoncturelles sur l'Angola, ne saurait tolérer davantage les tentatives de l'impérialisme et des exécutants de sa politique d'agression contre l'indépendance des peuples du continent.*

» *Les pays riverains de la Méditerranée se doivent, sous peine d'être complètement dépassés par l'ampleur des événements et leurs inévitables implications, de parvenir à une plus juste appréciation des choses afin d'être mieux en mesure d'apporter la contribution qui doit être la leur dans l'élimination des foyers de tension suscités et entretenus çà et là, et de prévenir, dans l'intérêt de tous, des épreuves dont les conséquences pourraient s'avérer bientôt incontrôlables.* »

***

Survenant après une longue période de mutisme, et une intense activité diplomatique marquée notamment par les efforts de médiation de l'Egypte, de la Syrie et de l'Irak, le communiqué des autorités d'Alger prouve que leur détermination reste entière.

Le repli des éléments algériens qui se trouvaient au Sahara occidental avait pourtant été interprété comme un pas sur la voie d'un accord entre l'Algérie et le Maroc. Cette impression était accentuée par les déclarations optimistes publiées au Caire faisant état d'une rencontre possible entre les ministres des affaires étrangères des deux pays. Si Rabat n'a pas écarté cette possibilité — le ministre marocain de l'information l'a confirmé lundi à Paris — Alger ne paraît pas l'avoir retenue.

Sur les points essentiels, l'opposition reste totale entre la monarchie chérifienne et l'Algérie. Les dirigeants marocains refusent « de s'asseoir où que ce soit » *avec le Front Polisario et demandent aux Algériens d'admettre préalablement à toute discussion que le Sahara occidental fait partie intégrante du Royaume. Les autorités algériennes s'en tiennent au principe de l'autodétermination et posent comme condition à toute négociation le retrait des troupes marocaines du Sahara occidental et la reconnaissance du Front Polisario.*

Le repli des forces algériennes, dans ces conditions, semble surtout relever d'un changement de tactique. Implanter au Sahara occidental des troupes algériennes comportait deux inconvénients : l'un militaire : elles se seraient trouvées très loin de leurs bases ; l'autre diplomatique : l'Algérie pouvait apparaître comme un « agresseur ». *Alger peut aussi estimer que son intervention hors des frontières n'est plus nécessaire dans la mesure où la plupart des réfugiés sahraouis se trouvent désormais à l'abri dans le sud algérien. Le communiqué publié par les autorités algériennes montre, en tout cas, qu'elles sont moins décidées que jamais à cesser leur aide aux combattants du Front Polisario.* — D. J.

Rhodésie

M. IAN SMITH ANNONCE UN RENFORCEMENT DE L'ARMÉE

Salisbury (*A.F.P.*). — La Rhodésie fait face à l'offensive la plus sérieuse des nationalistes africains depuis trois ans que la guérilla a commencé, a annoncé récemment le *premier ministre*, M. Ian Smith, dans une allocution radiodiffusée.

M. Smith a ajouté que, du fait de cette nouvelle menace, il sera nécessaire de faire plus largement appel aux forces de défense civiles, et il a lancé *un mise en garde* contre de nouvelles formes d'action de la part des nationalistes.

En ce qui concerne le renforcement de l'armée, M. Smith a indiqué que « *tout sera mis en œuvre pour que le fardeau soit réparti aussi équitablement et aussi largement que possible, mais il provoquera inévitablement quelques problèmes dans la vie familiale et professionnelle* ».

Le premier ministre a également averti ses compatriotes qu'il seront la cible « *d'une guerre psychologique intensive et insidieuse* ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Déroute des adversaires du M.P.L.A. en Angola

La défaite des adversaires du M.P.L.A. en Angola s'accélère et se transforme en déroute. L'une après l'autre, les dernières défenses du F.N.L.A. et de l'UNITA s'effondrent : après Huambo, la radio de Luanda a annoncé le mercredi 11 février la conquête de la ville de Sa-da-Bandeira, à plus de mille kilomètres au sud de la capitale. Les forces du M.P.L.A. auraient donc progressé de plus de 350 kilomètres depuis la prise, mardi, des ports de Lobito et Benguela. Radio-Luanda, citant une émission de la radio de Moçademes, assure que des combats se déroulent dans cette ville.

L'UNITA a confirmé pour sa part la perte de son quartier général de Silva-Porto. Elle assure dans un communiqué que « la marine soviétique pilonne les ports de Lobito et de Benguela ». *L'UNITA ne disposerait plus désormais que de la ville de Serpa-Pinto, où elle aurait transféré son quartier général.*

Près de cent mille réfugiés angolais fuient vers le sud devant les troupes du M.P.L.A. dans le plus grand exode qu'ait connu, jusqu'à présent, la population du pays.

Selon les informations parvenues à Pretoria, les réfugiés forment une colonne de 70 kilomètres de long, qui précède de très peu les avant-gardes du M.P.L.A. Cet exode a été déclenché par la prise de Huambo, la place forte de l'UNITA, ainsi que des ports de Lobito et Benguela.

De source gouvernementale sud-africaine, on indique que si ces réfugiés se présentent à la frontière de la Namibie, « il n'y aura absolument pas d'autre solution que d'installer pour eux des camps, de les vêtir et de les nourrir ». *Le gouvernement de Pretoria accorde déjà son aide à treize mille personnes déplacées à l'extrême sud de l'Angola, sous contrôle sud-africain, où quatre camps ont été aménagés.*

Notre correspondant à Genève nous signale que, selon un rapport adressé mercredi par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) aux divers gouvernements et aux sociétés nationales de la Croix-Rouge, 16 millions de francs suisses sont nécessaires à cet organisme neutre et humanitaire pour poursuivre son aide en Angola. On se demande à Genève, ajoute-t-elle « dans quelle mesure l'Union soviétique et Cuba répondront à cet appel ».

Le Zaïre conteste l'admission de Luanda à l'O.U.A.

Sur le plan diplomatique, la République populaire d'Angola est désormais membre de l'Organisation de l'unité africaine, et un télégramme du secrétariat général de l'O.U.A. en a avisé mercredi le ministre des affaires étrangères du M.P.L.A. (nos dernières éditions du 12 février). Ce texte fait état de *« la réponse favorable d'une majorité simple des Etats membres »*.

Jeudi, à sa sortie de l'Elysée, le président Bongo a annoncé pour sa part qu'il venait de donner des instructions pour que le Gabon reconnaisse le régime de Luanda. Le nombre des reconnaissances sera ainsi porté à vingt-huit, sur les quarante-six membres que comptait l'O.U.A. avant l'admission.

Pour sa part, le maréchal Amin a expliqué dans un message à M. Neto sa décision de reconnaître Luanda par le désir de *« suivre l'avis de la majorité »*, qui était atteinte juste avant la décision ougandaise. Il félicite le président angolais pour la *« leçon donnée aux sionistes et impérialistes »*.

Commentant la décision de l'O.U.A., le porte-parole de l'UNITA et du F.N.L.A. à Kinshasa a assuré que son mouvement n'en tenait aucun compte, *« le contrôle de la population représentant la véritable réalité politique »*.

A WASHINGTON, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré mercredi que les Etats-Unis *« n'ont pas l'intention de reconnaître actuellement »* la République populaire. Le président Ford s'est entretenu à ce propos avec le ministre des affaires étrangères du Zaïre et l'ambassadeur du Sénégal. A l'issue de l'entretien, le ministre zaïrois a déclaré que l'admission de la R.P.A. au sein de l'O.U.A. était *« illégale »*, car elle a été acquise à la majorité simple, *« alors que les statuts exigent une majorité des deux tiers dès lors qu'il y a plusieurs candidats à un seul siège »*.

A MOSCOU, l'agence Tass salue une *« importante victoire du peuple angolais »* et assure que cette reconnaissance *« est également la reconnaissance du soutien qu'accordent l'Union soviétique et les autres pays socialistes à la lutte des peuples du continent »*. Dans une interview diffusée mercredi à la télévision soviétique, le président Neto assure que l'U.R.S.S. *« n'a jamais dicté au gouvernement de Luanda la politique qu'il devait suivre »*.

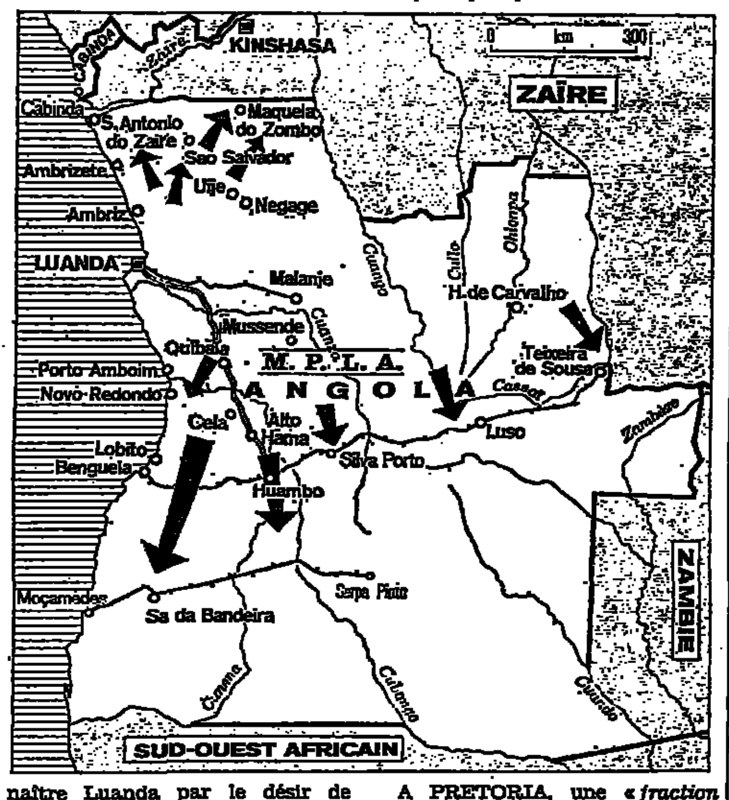

A PRETORIA, une *« fraction importante du gouvernement sud-africain »* estime, selon les quotidiens *Cape Argus* et *Johannesburg Star*, que le M.P.L.A. ne cherche pas une confrontation militaire immédiate.

Trois raisons principales s'opposeraient à ce que le M.P.L.A. s'attaque pour le moment aux forces sud-africaines qui défendent les zones de Calueque et de Ruacana, sites d'importants projets hydro-électriques : tout d'abord, le M.P.L.A., ou tout autre gouvernement angolais, aurait beaucoup à gagner financièrement de la réalisation de ces projets qui pourraient, par ailleurs, grandement contribuer au rétablissement de l'économie angolaise après la guerre. Enfin, une telle attitude du M.P.L.A. serait identique à celle qu'avait suivie le Frelimo (Front de libération du Mozambique) à l'égard des installations de Cabora-Bassa.

MAIS QUI A FUSILLÉ LES QUATORZE MERCENAIRES BRITANNIQUES ?

(De notre correspondant.)

Londres. — L'exécution sommaire, en Angola, de quatorze mercenaires britanniques qui demandaient à rentrer chez eux tourne à la tragi-comédie.

Une cinquantaine de membres du groupe sont arrivés à Londres, mardi 10 février. La police les a longuement interrogés et M. Wilson a précisé aux Communes que si un citoyen britannique avait participé à une telle exécution il tomberait sous le coup de la loi. Mais les enquêteurs de Scotland Yard n'ont pas encore fait savoir s'ils disposent des éléments indispensables à une action judiciaire.

Le public est dérouté. La plupart des journaux populaires publient des récits « exclusifs » qui décrivent le massacre des quatorze mercenaires britanniques avec un grand luxe de détails. Certains des prétendus témoins racontent comment le « colonel Callan », qui est en fait un Chypriote nommé Georgiou, aurait lui-même abattu les mutins au quartier général du F.N.L.A. selon les uns, ou en rase-campagne. Selon d'autres témoignages les exécutions auraient été ordonnées par un autre officier du nom de Sam Copeland, qui, depuis lors, aurait lui-même été passé par les armes. Selon une troisième version, les protestataires britanniques auraient été fusillés par un peloton d'autres mercenaires.

Mercredi soir, l'« Evening Standard » annonçait, dans une grosse manchette : « L'exécuteur est à Londres ». Au même moment, le quotidien rival, l'« Evening News », affirmait que quatre membres du peloton d'exécution étaient passés aux aveux. Une peu plus tard, la B.B.C. reprenait la version selon laquelle le mystérieux Sam Copeland serait responsable de toute l'affaire.

Il est permis de se demander si les mercenaires rapatriés n'ont pas *joué les reporters* de Fleet Street. Les interviews « exclusives » qu'ils ont données aux journaux *leur* ont sans doute valu quelques compensations appréciables. Elles ont aussi sérieusement brouillé les pistes.

J. W.

Menace de famine au Niger

LE GOUVERNEMENT DE NIAMEY DEMANDE UNE AIDE DE 200 000 TONNES DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Niamey *(A.P.)*. — Le gouvernement du Niger a lancé, lundi 9 février, un appel au monde pour obtenir d'urgence 200 000 tonnes de produits alimentaires. Une *« situation tragique »* s'installe, et un million deux cent mille personnes sur les cinq millions d'habitants du Niger risquent d'être très gravement sous-alimentés, font valoir les autorités. Selon des sources informées, il faudrait envoyer d'urgence, avant mai, 70 000 tonnes de vivres pour éviter le pire.

[Selon un représentant de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), l'écart entre la demande du gouvernement de Niamey et les propositions d'aide des pays donateurs tient au fait que le Niger estime la quantité d'aliments nécessaire par individu à 250 kilos par an, tandis que les donateurs et la F.A.O. calculent sur la base de 175 kilos. Cet expert a précisé que le Niger a peu de chances de recevoir les 200 000 tonnes qu'il réclame.]

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE ISLAMO-CHRÉTIENNE

Le Saint-Siège rejette deux paragraphes de la déclaration finale

Cité du Vatican. — *Ne voulant laisser planer aucun doute sur son attitude à l'égard du conflit israélo-arabe et du judaïsme, le Saint-Siège a publié, mercredi 11 février, un très bref communiqué dans* l'Osservatore Romano. *Il y affirme que ses représentants à la rencontre islamo-chrétienne de Tripoli avaient fait part* « aux autorités compétentes, selon l'entente intervenue avec la délégation islamique, des paragraphes 20 et 21 du texte de la déclaration conclusive rédigée par des experts des deux délégations ». *Ces paragraphes ayant été* « examinés, le Saint-Siège a déclaré ne pas pouvoir les accepter, dans la mesure où leurs contenus ne correspondent pas, sur des points substantiels, à ses positions, que tout le monde connaît bien ».

On reconnaît donc au Vatican que les experts catholiques ont bien participé à la rédaction des articles controversés. En fait, précise-t-on de bonne source, ils ont paraphé et non signé un texte établi par la délégation musulmane

On souligne, au Vatican, le manque de prudence du cardinal Pignedoli, qui passait, jusqu'à présent, comme l'un des papabili, *de second plan il est vrai. On s'interroge surtout sur l'attitude des experts catholiques qui, par leur travail même, sont naturellement très proches des musulmans et du monde arabe (comme les experts catholiques du judaïsme sont enclins à partager les thèses juives). Mais, quelles que soient leurs convictions personnelles, remarque-t-on, ils savaient que jamais le Saint-Siège ne ratifierait un texte où est affirmé* « le caractère arabe » *de Jérusalem, qui rejette* « les projets de judaïsation, partition ou internationalisation » *de la Ville sainte, qualifie le sionisme de* « raciste » *et prône la libération de* « la Palestine occupée ».

En publiant ce communiqué, le Saint-Siège pense mettre un point final à cette affaire qui détruit le mythe d'une « machine » *vaticane parfaitement huilée. Elle n'en laissera pas moins des traces conditionnant les dialogues futurs que l'Eglise engagera avec le judaïsme et les autres religions. A l'avenir, les délégués catholiques seront invités à faire preuve d'une prudence de diplomate, ce qui risque d'entraver une certaine chaleur et une spontanéité sans lesquelles un* « dialogue » *se transforme en discussions, sinon en transactions.* — R. S.

POINT DE VUE

Paradoxes à Tripoli

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

A une époque où la pratique des « lectures plurielles » est devenue courante, il est normal que, comme les textes difficiles, les événements puissent être « lus » de façons complémentaires. Aussi bien j'admets parfaitement la légitimité de l'interprétation politique donnée ici même par Eric Rouleau (1) en ce qui concerne la pièce en cinq actes à laquelle nous avons tout deux assisté à Tripoli la semaine dernière, et qui s'intitulait *« Séminaire du dialogue islamo-chrétien »*. Je voudrais simplement contribuer à faire saisir, à ceux qui n'ont pas assisté au spectacle, la complexité religieuse d'une intrigue sans commune mesure avec la conclusion donnée le cinquième jour aux quatre journées précédentes.

A vrai dire, il faut reconnaître d'emblée que seuls ont été pris au dépourvu — aussi bien parmi les spectateurs que parmi les acteurs eux-mêmes — ceux qui n'ont pas encore admis l'inévitable dimension politique de tous les événements religieux de quelque ampleur. Le problème n'est pas de savoir si le Vatican a de moins bons diplomates que naguère ou si le dynamisme du jeune Kadhafi l'a emporté. Dans cette affaire, la faute des chrétiens est originelle, s'ils n'ont pas accepté d'avance que discuter de religion avec un partenaire pour lequel *la séparation du spirituel et du temporel est proprement incompréhensible* comportait inévitablement non point un simple risque mais une chance certaine de « faire de la politique ». Si les chrétiens sont des enfants de chœur, qu'allaient-ils faire dans cette galère voguant en pleine tempête israélo-palestinienne sur des eaux forcément mêlées ?

Une délégation trop « romaine »

Le premier paradoxe concerne donc les chrétiens et leur impréparation *politique*, ici comme ailleurs, aux tâches *évangéliques*. La carence eût été sans doute moins évidente s'il y avait eu plus d'un laïc sur les quatorze « théologiens » qui constituaient la délégation chrétienne. De plus, trop occidentale et nullement œcuménique, cette délégation trop « romaine » ne pouvait que donner abusivement aux musulmans l'impression qu'elle détenait directement du pape le pouvoir de décider en toute matière. D'où *notamment* l'espoir fou d'obtenir d'elle la reconnaissance par les chrétiens de Mahomet comme prophète. Encore qu'ici la responsabilité de cette déception, pourtant facilement prévisible, revient en partie à l'ancien archevêque grec-catholique de Beyrouth, Mgr Grégoire Haddad, avec son intervention tumultueuse d'un « prophétisme » (?) quelque peu irresponsable !

Mais c'est alors qu'apparaît le second paradoxe, lequel concerne cette fois-ci l'orientation dominante des musulmans présents à ce colloque. Loin de moi l'idée de porter le moindre jugement dépréciatif sur la qualité spirituelle ou sur la valeur intellectuelle de tel ou tel. D'une part, cependant, il n'a échappé à personne que certains grands centres de la pensée islamique n'étaient point représentés. D'autre part, si quelques délégués et certains observateurs musulmans ont manifesté une grande ouverture d'esprit, il serait totalement erroné de croire à je ne sais quel « progressisme » diffus.

Tout au contraire, et compte tenu du fait que, par hypothèse, les délégués musulmans avaient les uns à l'égard des autres une tout autre autonomie institutionnelle que les catholiques (*différence* qui, d'ailleurs, a constitué une ambiguïté de plus dans le débat), la délégation musulmane, dans son ensemble, rendait des points au « Vatican » pour ce qui est des *références* au traditionalisme religieux. En tout cas, il est apparu que la solidarité affirmée par tous les musulmans présents avec la cause palestinienne, et son corollaire constitué par la condamnation du sionisme et d'Israël pouvaient s'assortir, le cas échéant, d'un intégrisme qui ne le cédait en rien à celui des « silencieux de l'Eglise ». Non seulement nous avons eu droit assez souvent aux développements le plus rétrogrades sur la femme, la *famille*, la sexualité, *la jeunesse*, mais, un peu plus, la crainte de la contagion des vices occidentaux n'aurait pas été loin d'une proposition visant *à constituer le front d'un moralisme* islamo-chrétien prêt à partir pour la croisade contre le monde moderne des infidèles.

Cependant, cette tentation n'a tourné à une tentative ni chez les musulmans ni chez les chrétiens. Et c'est bien le troisième paradoxe, car toutes les conditions semblaient réunies pour que le marxisme ait bon dos et fît les frais de l'opération au moins en tant que doctrine impliquant l'athéisme.

Certes, on a pu assister à un curieux essai de renflouement de la « doctrine sociale de l'Eglise » auquel pouvait prêter secours la suggestion habile suivant laquelle, la guerre sainte — le *djihad* — étant bien entendu interdite entre gens du Livre, elle était pour le moins concevable entre ces derniers... et les autres. Le fait est que, en dépit de deux essais de « provocation » des deux bords, l'assemblée ne s'est pas laissée aller à ce type précis de spéculation sur l'athéisme qui l'eût entraînée dans une opération de politique anticommuniste.

Je ne doute pas que certains ne soient tentés de sourire de ma naïveté « *religieuse* », la justification de cette non-agression rencontrant pour eux une application évidente dans les nécessités économiques où se trouvent nombre de pays musulmans — à commencer par la Libye — d'avoir à compter sur le partenaire russe.

Je préférerais, quant à moi, résolument, un autre genre d'explication, même si, encore une fois, cette explication repose sur un nouveau paradoxe, le quatrième et dernier, mais le plus important et que je résume ainsi : même s'il y a eu beaucoup de facteurs contradictoires à l'origine de ce « Séminaire du dialogue islamo-chrétien », celui-ci a été sauvé par la dynamique interne de la foi dans un même Dieu.

Et il faut bien dire que ce n'était nullement joué d'avance : car, mise à part l'affirmation fondamentale de cet article de foi, tout semble fait pour ruiner d'avance une démarche commune.

Et d'abord l'histoire, qui, ainsi que certains ont semblé prendre plaisir à le rappeler, paraît s'être acharnée à nous montrer chrétiens et musulmans constamment aux prises, que ce soit dans les croisades du passé ou dans les missions contemporaines. Que le christianisme ait ici des torts énormes, quoi de plus évident ? Je dois dire qu'il était indispensable d'entendre les chrétiens faire leur autocritique. Je puis témoigner que cela a été fait avec beaucoup de sincérité et de courage. Mais qui est jamais indemne d'esprit colonialiste ? En dépit des droits que donne aux musulmans le fait d'avoir souffert de la part des chrétiens, il eût sans doute été plus constructif de la part de la délégation musulmane de *ne pas céder* constamment à la facilité de critiquer l'autre.

Cependant, l'histoire ne constituait pas la difficulté majeure : car le paradoxe est bien que les descendants d'Abraham voudraient s'entendre (et des deux côtés on a dit qu'il faudrait bien en venir le plus tôt possible au dialogue tripartite comprenant aussi les juifs), mais, bien que profonde, la racine commune est loin de suffire à tout. Or, l'intérêt primordial de ce dialogue — justement qualifié d'« historique » en dépit de toutes ses imperfections — aura été de faire sentir aux partenaires qu'*ils* ne pourraient s'entendre là, qu'il faudrait recommencer en y regardant de plus près, en se *préparant* mieux et en *allant* dans le sens de la rigueur dont le Père Bormans a donné l'exemple dans son rapport.

Les roses et les épines

Pour reprendre un mot d'un des délégués musulmans, les deux parties savent maintenant que les roses de la compréhension réciproque sont protégées par beaucoup d'épines. Ce qui est sûr, c'est qu'à Tripoli on a puisé de part et d'autre — et les uns dans les autres — *beaucoup* de courage et d'honnêteté, c'est qu'on a commencé à se connaître et à se reconnaître, c'est qu'on ne pourra *plus* faire de l'autre un épouvantail étranger aux réalités vivantes, c'est qu'on ne pourra plus juger sans entendre et, en particulier, qu'on ne pourra *plus* chicaner sur la Bible de l'un et le Coran de l'autre sans en référer à ceux qui ont fait de ce Livre-ci ou de ce Livre-là le fondement de leur propre foi et de leur propre vie.

Non, ce n'était pas un mouvement banal que celui qui, au dernier mot de l'admirable rapport sur les préjugés prononcé par le Père Lanfry, a fait se dresser deux délégués musulmans pour aller l'embrasser. Bien plus qu'un trait d'union entre deux délégations passagères qui se trouvaient au deux extrémités de la scène où s'était jouée la pièce bientôt terminée, il y avait là la preuve tangible que quelque chose venait de naître, quelque chose d'irréversible.

(*) Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne.

(1) Voir « le Monde » du 8-9 février.

« TRIBUNE JUIVE » : le crime du Vatican.

TRIBUNE JUIVE-HEBDO, dans son dernier numéro, consacre un article signé J. G. au colloque de Tripoli : *« En prenant fait et cause à Tripoli contre Israël, en adoptant les résolutions précipitées contre le sionisme, sur les Palestiniens, sur Jérusalem, le cardinal Pignedoli, au nom de Paul VI, a, dans la perspective de l'Eglise catholique, « préparé l'avenir ». De la même manière que le silence et la passivité du Vatican pendant les événements sanglants du Liban et la mainmise de la Syrie sur ce pays étaient également une manière de « préparer l'avenir ».*

» Le crime du Vatican est d'avoir agi en sens contraire, en direction du mal et de l'injustice. En évoquant de surcroît le Dieu d'Abraham ! Quel gâchis ! ».

● *Le roi Hussein de Jordanie* fera une visite officielle aux Etats-Unis pendant la seconde quinzaine du mois de mars, apprend-on de source jordanienne à Washington. Il passera deux jours dans la capitale fédérale et sera reçu par le président Ford et par M. Kissinger. — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Un « sommet » à dix-huit

(Suite de la première page.)

Première préoccupation commune : *le dégagement américain. Après leur* départ d'Indochine, les Etats-Unis assistent sans broncher à la prise en *main de l'Angola par une formation* soutenue par l'Union soviétique. Quels que soient les résultats de *l'élection présidentielle de novembre,* les Etats-Unis ne sont pas prêts de se lancer à nouveau dans des aven*tures lointaines. L'Europe doit* en tenir compte.

La seconde préoccupation est le *corollaire de la précédente. Pour* prendre ses responsabilités, l'Europe doit s'organiser, mais comment ? La *coopération franco-allemande ne sou*lève plus guère de difficultés. Mais les choses se compliquent dès que *l'on élargit le cercle de famille* et la politique intérieure s'en mêle.

C'est ainsi que la perspective *d'élections européennes en 1978* a relancé, dans l'opinion française, l'éternelle controverse de la supranationalité. Quels que soient les efforts de compromis, l'union dite européenne implique des restrictions à l'exercice de la souveraineté nationale. Faut-il les refuser ou s'en accommoder ? C'est une question à laquelle la majorité présidentielle, en France, n'a jamais fourni une réponse sans équivoque.

On notera qu'à Nice, M. Giscard d'Estaing sera accompagné, non seulement du premier ministre, ce qui est habituel, mais aussi des deux ministres d'Etat, MM. Poniatowski et Lecanuet ; pour la première fois dans une réunion internationale, la majorité présidentielle sera représentée, de l'U.D.R. aux centristes. Il est en outre prévu ce jeudi soir une sorte de « *tête-à-tête à quatre* » avec, d'une part MM. Giscard d'Estaing et Chirac et de l'autre M. Schmidt et son vice-chancelier, M. Genscher, en tant que président du F.D.P. (parti libéral), le second patri de la coalition de Bonn.

C'est le chancelier qui aurait eu l'idée de cette réunion. Mais on peut penser qu'il s'agit pour lui moins d'amener M. Genscher à partager ses réflexions « au sommet » que d'y amener aussi M. Chirac. Le premier ministre reste en effet très proche sur les questions européennes du gaullisme traditionnel et la difficulté de trouver une procédure électorale commune aux Neuf, comme le veut l'article 138 du traité, aurait pour effet d'ajourner à une date indéterminée l'échéance électorale européenne.

Si les réunions franco-allemandes n'ont pas d'ordre du jour rigide, il est cependant acquis qu'un certain nombre de sujets seront traités, soit « au sommet », soit dans les tête-à-tête entre ministres spécialisés. En voici la liste non limitative.

1. *Les perspectives économiques pour l'année en cours :* on répétait à Paris, à la veille de la rencontre, qu'aucune conversation monétaire n'était envisagée et que « *l'état de santé du serpent monétaire européen* » ne pourrait être discuté sur le plan bilatéral franco-allemand. Il serait néanmoins étonnant que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ignorent un sujet aussi actuel.

2. *Evolution des institutions européennes :* outre le projet d'élections européennes en 1978, sera probablement évoqué le rapport Tindemans sur l'union européenne, bien que le gouvernement français ne doive se prononcer qu'en mars sur le travail du premier ministre belge ;

3. *Relations de la Communauté avec des pays tiers :* Grèce et Espagne notamment ;

4. *Prix agricoles* et réexamen des règlements européens pour le vin et la pêche ;

5. *Coopération franco-allemande pour l'énergie nucléaire civile.* ;

6. *Coopération dans la lutte contre le terrorisme ;*

7. *Conférence Nord-Sud,* aide au tiers-monde et problèmes internationaux.

MAURICE DELARUE.

« L'élection directe du Parlement européen rapprochera l'Europe de ses citoyens »

déclare M. Giscard d'Estaing

Dans une interview qu'il a accordé à *Nice-Matin,* à la veille de la rencontre franco-allemande, M. Giscard d'Estaing s'est d'abord employé à écarter l'idée que l'entente franco-allemande puisse porter ombrage aux autres partenaires européens de la France. « *Chacun sait,* a-t-il dit, *que l'entente franco-allemande revêt une importance essentielle pour l'Europe. Sans entente franco-allemande, il n'y a pas d'Europe.* » Cette entente « *est à l'origine de la construction européenne, et elle demeure indispensable à chacun de ses progrès. C'est plutôt un défaut d'entente qui pourrait justifier des inquiétudes chez nos autres partenaires* ».

M. Giscard d'Estaing a encore évoqué les points suivants :

● L'AVENIR POLITIQUE DE LA COMMUNAUTE : « *Si la Communauté a surmonté les difficultés nées de l'élargissement et de la crise économique, c'est dans une large mesure grâce à la création du Conseil européen décidée à la fin de 1974... qui constitue à mes yeux le centre d'impulsion de la politique de l'Europe.*

» *C'est au Conseil européen qu'a été prise la décision de procéder à l'élection directe de l'Assemblée européenne. C'est une nouveauté dont il ne faut ni exagérer ni sous-estimer l'importance. Il ne faut pas l'exagérer parce que l'Assemblée européenne actuelle est déjà issue du suffrage universel, même si c'est d'une façon indirecte et que ce mode d'élection était envisagé par le traité de Rome.*

» *Il ne faut pas la sous-estimer non plus. Car la consultation directe des populations rapprochera l'Europe de ses citoyens. La vraie question, à mes yeux, est moins celle du mode d'élection de l'Assemblée européenne que la manière dont celle-ci remplit sa mission. Il va de soi qu'elle doit le faire, à nos yeux, dans le cadre tracé par le traité de Rome.* »

● LA DEFENSE DE L'EUROPE. « *... Il n'y a pas de signe d'une volonté américaine de retirer les forces de ce pays stationnées sur notre continent (...) Je note d'ailleurs que le rapport Tindemans ne préconise nullement une défense européenne intégrée et se contente, en réalité, d'évoquer le problème. Il n'y a pas de raison, pour la France, de modifier la position qu'elle a prise et qui, en modernisant et en développant ses propres forces de défense, apporte une contribution précieuse à la sécurité de notre continent.* »

● LA SITUATION ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. « *Les politiques menées parallèlement en France et en Allemagne permettent de constater dans les deux pays une amélioration de la conjoncture économique...*

» *En ce qui concerne une révision éventuelle des accords de l'Europe verte, la France,* a dit M. Giscard d'Estaing, *a toujours été favorable au perfectionnement de la politique agricole commune, à condition que soient respectés les trois principes fondamentaux du Marché commun agricole...*

» *L'un des objectifs actuels de la France est de parvenir à une réforme profonde du règlement de base viti-vinicole de façon que les viticulteurs bénéficient de garanties accrues analogues à celles dont profitent les producteurs d'autres secteurs agricoles et que la qualité des vins produits dans la Communauté soit améliorée.* »

● *La revue gaulliste « l'Appel »,* que dirige M. Olivier Germain-Thomas, estime que la « réserve » dont elle a fait preuve sur la question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel « *n'est plus aujourd'hui de mise* ». Son éditorialiste écrit : *Il est clair depuis la réunion de Rome que le responsable de la politique française a le désir d'aboutir quoi qu'il arrive, même si certains de nos partenaires manifestent, d'entrée de jeu, l'intention de faire bande à part. Or son initiative est des plus dangereuses. Ce sont nos institutions, notre indépendance et l'avenir de l'Europe qu'elle met en péril.* »

Libres opinions

RÊVES ET RÉALITÉS

par PIERRE LEFRANC (*)

LES disciples de l'école supranationale s'emploient depuis près de trente ans à faire passer le général de Gaulle pour un anti-européen. Or, il n'est qu'à se rappeler, sans passion, l'action persévérante de celui qui, en 1958, a donné une impulsion nouvelle aux premières institutions européennes, pour s'apercevoir qu'il ne s'agit là que d'une grossière déformation de la vérité.

Considérons les actes et relisons les écrits. Il n'est aucun chef d'Etat, aucun, qui se soit autant consacré à la construction d'une entité européenne.

Oui, mais voilà ! de Gaulle faisait peu de cas des rêves et choisissait de s'en tenir aux réalités ; alors on criait au scepticisme et à la froideur. Cent fois le général a invité les Français, comme ses partenaires de la Communauté, à donner à l'Europe une personnalité qui leur soit propre, mais, alors qu'il souhaitait une confédération cohérente et solide sous peine de la voir, fragile et sans consistance, placée sous une inspiration venant d'ailleurs, les rêveurs traversaient l'espace chevauchant la cavale d'une fusion immédiate.

Dès 1958, par des contacts approfondis avec les six chefs d'Etat concernés, il s'efforce de mettre en œuvre des pratiques devant mener à une harmonisation des situations économiques, sociales et culturelles, à partir de laquelle pourrait prendre naissance une véritable union politique. Personne n'a oublié comment, en avril 1962, la Grande-Bretagne fit sombrer, par Etat interposé, le seul projet cohérent jamais proposé et nul ne conteste que, depuis *cette tentative à l'initiative du général de Gaulle, aucun progrès n'a* été réalisé vers une construction de l'Europe. A l'époque, les champions de l'Europe à tout prix reprochèrent à la marche *d'approche du général d'être trop lente ; il fallait, disaient-ils,* faire plus vite. Eh bien ! messieurs, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Certes, l'Angleterre a effectué une entrée par effraction, mais ce que nous avions redouté s'est aussitôt produit. A peine assise à la table, n'a-t-elle pas prétendu ne jouer que suivant ses propres règles ! Vingt ans après sa première réaction négative, elle demeure encore si peu en mesure d'accepter les dispositions du traité de Rome qu'en chaque occasion elle choisit une position à l'écart de celle de ses partenaires.

***

Aujourd'hui l'on voudrait, bien entendu, rattraper l'occasion perdue ainsi que le temps passé, et il nous est proposé de commencer la construction par ce qui doit la couronner. La méthode est hardie mais ne présente malheureusement aucune chance de réussite. Comment se mettrait-on d'accord sur de grands choix déterminants pour l'avenir, alors que l'on ne parvient pas à s'entendre sur la production du vin ? Il n'est pas raisonnable de penser que les neuf pays trouveront des solutions compatibles avec leurs intérêts quand leur coexistence dans les secteurs vitaux n'est pas encore aménagée ! C'est là une dangereuse illusion, à moins que... à moins qu'en effet on ne veuille bâtir une Europe qui ne soit pas indépendante, une Europe qui ne serait que le satellite d'une grande puissance. Voilà donc le terrible danger. C'est le risque de voir la majorité des Etats de la Communauté abdiquer leur autonomie au profit d'un des Grands, dont, par définition, les intérêts sont différents de ceux de l'Europe.

Sur les neufs pays réunis maintenant au sein de la Communauté, sept, dans un passé récent, ont régulièrement opté pour des formules étrangères à l'Europe plutôt que pour des solutions européennes, et cela dans des domaines aussi importants que l'équipement en matériel aérien civil et militaire, la télévision en couleurs, les grands calculateurs électroniques, etc. Que fera demain cette majorité de sept contre deux, sinon poursuivre dans la voie déjà adoptée de l'allégeance aux Etats-Unis d'Amérique ?

Ce qui augmente notre inquiétude quant à une évolution de cette Europe bâclée vers sa subordination c'est que, précisément, ceux qui poussent à l'expédient en question ont toujours été, ouvertement, les partisans d'une Europe américanisée. Ce sont les mêmes qui ont essayé de nous faire renoncer à une défense autonome en préconisant la Communauté européenne de défense et qui, sans cesse, s'efforcent de réaliser une réintégration de la France dans l'OTAN. Naturellement, il y a plus qu'une coïncidence.

***

Le traité de Rome prévoit que l'Assemblée de Strasbourg « élaborera des projets en vue de permettre l'élection au suffrage universel direct (d'une Assemblée) selon une procédure uniforme dans tous les Etats membres ».

Si l'on veut absolument se précipiter, qu'on respecte au moins les termes du traité, que l'Assemblée de Strasbourg envoie un projet, qu'on en discute à Londres, à Bonn, à Rome, à Paris, etc. Le débat suffira sans doute à démontrer qu'il faut en matière européenne « *procéder non pas d'après des rêves, mais suivant des réalités* (1).

Quant à nous, nous pensons que la nécessité de commencer par le commencement se confirme impérativement, et c'est pourquoi, attachés à l'indépendance de la France — condition indispensable à sa vocation internationale — nous ne saurions souscrire à une politique qui sacrifierait le fond aux apparences.

Sur ce sujet, comme sur certains autres dont a beaucoup parlé et dont on reparlera, les gaullistes d'opportunité et les gaullistes de conviction risquent de se séparer.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

(1) Le général de Gaulle, 5 septembre 1960.

Le baromètre

(Suite de la première page.)

Pour la première fois, les accords de Rambouillet sont ainsi entrés en application, la « Fed » ayant, mercredi, vendu des deutschemarks (pour l'équivalent de 50 millions de dollars, dit-on). Le but de l'opération est de freiner *la baisse du dollar à Francfort,* ce qui soulage d'autant la Banque de France, obligée, elle, de soutenir le dollar à Paris. Cela a indirectement pour effet de maintenir le cours deutschemark-franc au-dessous du « plafond » *(176,425 F) stipulé par les règles* du « serpent ». Jeudi matin, la Banque de France continuait à vendre des dollars (elle en avait cédé plusieurs centaines de millions la veille). La Bundesbank a vendu des marks en rachetant des francs et des dollars.

Le fait que les Banques centrales, y compris la « Fed », de New-York, interviennent conjointement, ne permet pas, à lui seul, de conclure que les lignes de *défense du franc se sont substan*tiellement améliorées. La vraie question est de savoir sur qui repose en définitive le fardeau des opérations de soutien. Dans la mesure où la Bundesbank acquiert des francs en vendant des marks, elle n'aide pas la Banque de France, qui devra dans un court délai racheter contre devises les francs ainsi accumulés à Francfort. Il en va différemment si la Bundesbank, au *lieu d'acheter des francs acquiert* des dollars, mais comme les Etats-Unis ne sont pas tenus de racheter les dollars, la création monétaire qui résulte en Allemagne de ces achats risque de ne pas être résorbée avant longtemps (d'où la réticence des autorités allemandes, soucieuses de combattre l'inflation intérieure).

Dans l'immédiat on pouvait considérer comme un signe encourageant la légère remontée du dollar à Francfort jeudi matin, ce qui laissait entendre que la Bundesbank avait consenti de voler véritablement au secours de la Banque de France... en achetant des dollars. « C'est là que se trouve le baromètre », commentait un important opérateur de la place.

Les causes mêmes de la faiblesse du franc montrent la difficulté de la tâche qui incombe au gouvernement français s'il entend, comme l'intérêt politique le lui commande, maintenir le franc dans le « serpent » et si l'Allemagne refuse de réévaluer sa monnaie. La baisse est entretenue par la méfiance des importateurs enclins à se couvrir en devises le plus tôt possible et des exportateurs portés à rapatrier leurs gains en devises le plus tard possible, ce qu'ils peuvent faire en consentant des délais de paiement à leurs clients étrangers.

Pour retourner les « termes de paiement » en faveur du franc, il faut qu'importateurs et exportateurs soient convaincus que le franc ne craint rien dans un *avenir prévisible.* A cela s'ajoutent des opérations purement spéculatives, comme l'atteste la montée des taux d'intérêt sur l'eurofranc (le taux à un mois atteint 13 %), les spéculateurs empruntant du franc pour le vendre *immédiatement.*

Depuis le début de l'année, ce cont des sommes considérables que la Banque de France a dû prélever sur ses réserves de devises, à l'exclusion de l'or. Selon certaines informations, le montant des prélèvements serait de l'ordre de 30 % des avoirs en devises. Cela va-t-il inciter les *autorités à encourager* les entreprises françaises à tirer sur les emprunts qu'elles ont contractés l'année dernière sur le marché de l'eurodollar et qu'elles n'ont pas encore entièrement utilisés ? Ce serait un moyen de faire entrer des devises en attendant que la situation, d'une façon ou d'une autre, redevienne plus normale.

PAUL FABRA.

Irlande du Nord

UN MILITANT DE L'IRA MEURT EN PRISON D'UNE GRÈVE DE LA FAIM

Frank Stagg, un militant de l'IRA provisoire incarcéré à la prison de Wakefield, dans le Yorkshire, a succombé jeudi matin 12 février. Il poursuivait une grève de la faim depuis le 13 décembre pour obtenir son transfert dans une prison de l'Irlande du Nord. Il avait été condamné à dix ans de prison pour complicité dans des attentats commis en Angleterre en novembre 1973.

C'est la seconde fois, depuis le début des troubles en 1969 en Ulster, qu'un prisonnier succombe à *une grève de la faim.* En juin 1974, Michael Gaughan était mort dans une prison de l'île de Wight après un jeûne de deux mois. Son décès avait provoqué une flambée de violences en Irlande du Nord.

D'autre part, le rapport de la Commission européenne des droits de l'homme sur la torture de détenus par les forces britanniques en Irlande du Nord, a été remis à Dublin et à Londres. Les deux gouvernements ont trois mois pour décider s'il convient de le soumettre à la Cour des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. *(A.F.P., Reuter.)*

Turquie

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AJOURNE SON VOYAGE A WASHINGTON

(De notre correspondant.)

Ankara. — Un bref communiqué du ministère turc des affaires étrangères a annoncé, mardi 10 février, que la visite du ministre, M. Caglayangil, aux Etats-Unis était ajournée en raison de l'état de santé de *de Mme Kissinger.* Mais tous les observateurs décèlent derrière ce prétexte officiel des motifs politiques.

La récente décision de la commission des affaires étrangères du Sénat n'autorisant que sous certaines conditions la reprise de l'aide américaine à la Turquie était déjà de mauvais augure. *Pourtant, pour marquer sa bonne* volonté, l'état-major des armées avait annoncé la semaine dernière que quelque deux mille soldats turcs en service à Chypre allaient être rapatriés.

Quant au Sénat américain, il a décidé de reporter *au 18 février* le débat sur le programme d'aide à l'étranger du président Ford afin de « faciliter » le séjour de M. Caglayangil. Mais, selon la presse turque, cet ajournement serait à l'origine de la décision du ministre de reporter son voyage à Washington. Il préférerait attendre que le Congrès se prononce sur le programme d'aide à l'étranger avant de négocier sérieusement avec les Etats-Unis.

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE KLARSFELD

L'ancien chef de la Gestapo à Orléans serait responsable de nombreuses atrocités

En marge de la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, ce jeudi 12 février à Saint-Paul-de-Vence, M. Lecanuet devrait remettre à son homologue allemand, le Dr Hans Jochen Wogel, une courte note rédigée par le comité orléanais de soutien à l'action de Beate et Serge Klarsfeld, concernant M. Fritz Merdsche, qui dirigea les services allemands de sécurité à Orléans, de septembre 1942 à la fin de la guerre. Condamné à mort par contumace en France, M. Merdsche, ainsi que l'a révélé Mme Beate Klarsfeld le 26 janvier, vit en République fédérale.

De notre envoyé spécial

Orléans. — Les révélations de Mme Klarsfeld et l'arrestation pour quelques jours de son mari, venu *informer le parquet de Cologne (le Monde* du 5 février), n'ont pas soulevé ici une émotion considérable. *Les Orléanais qui ont vécu cette période* ne sont plus très nombreux. Ceux qui l'ont vécue en connaissance *de cause le sont encore moins. Le 9 février,* le comité avait loué un car pour permettre aux Orléanais qui *l'auraient désiré* de se rendre à Cologne afin d'exprimer leur soutien à M. Serge Klarsfeld. Une vingtaine de candidats seulement se sont présentés. Les informations concernant ces événements n'ont pas fait la une des journaux, et maint Orléanais d'âge respectable avoue n'avoir lu que les titres.

Le souvenir du capitaine Merdsche ne devrait pourtant pas laisser *indifférent.* Les actes d'accusation des procès de Lyon (avril 1950) et de Paris (septembre 1953) lui imputent *la mort de plus de mille deux cents* personnes, déportées ou tuées sur place.

Fritz Merdsche est né à *Francfort* en 1906. En 1933, il entre au parti nazi et aux S.A. Nommé en juillet *1940 à la Feld-Kommandantur de Poi*tiers, c'est en juin 1942 qu'il entre dans les SS, comme capitaine, à la *SIPO-S.D.* (police de sûreté et services de sécurité) de Dijon. La seule trace de lui que les Klarsfeld aient *retrouvée pour cette période* est un télégramme envoyé au siège de la Gestapo à Paris, dans lequel il si*gnalait qu'un juge militaire de Dijon* faisait des difficultés pour laisser envoyer des juifs en Allemagne.

Le puits de Guerry

Le 21 septembre 1942, Merdsche devient le chef de la SIPO-S.D. à Orléans. La Gestapo fait partie des *services qu'il dirige. Il contrôle une* région qui va de Bourges à Chartres et Blois : ce sont les départements *du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher* et de l'Eure-et-Loir.

Outre les arrestations et déportations *dont il est responsable,* Merdsche semble avoir été l'instigateur direct d'un certain nombre d'atrocités commises peu après le débarquement des Alliés le 6 juin 1944.

Le *24 juillet 1944,* par exemple, sans raison apparente, vingt-six hommes et femmes d'origine juive, pour *la plupart réfugiés d'Alsace,* interpellés trois jours plus tôt à Saint-Amand (Cher), *sont emmenés* dans une camionnette et jetés vivants dans un puits, à quelque distance *de là. Des moellons de 50 kilos sont* précipités sur les corps. L'une des victimes désignées, Krameisen, qui *a réussi à s'échapper de la camionnette,* révélera les faits.

Le mois précédent — le 10 juin 1944 — quarante-deux jeunes gens qui s'étaient rassemblés à la ferme du By et au château de Cerf-Bois, en Sologne, pour être dirigés vers les maquis ont été fusillés sur place. M. Lucien Schmandt, qui en a réchappé par miracle (il avait reçu le coup de grâce), est *formel : ils n'étaient pas armés. Un télégramme* de Merdsche au préfet, daté du lendemain, demande que les corps *soient inhumés.*

A quoi s'ajoutent, à la même époque, de nombreuses exécutions en série dans la forêt d'Orléans : plus de soixante victimes entre le 12 et le 14 août.

La présence de Fritz Merdsche en Allemagne a, en fait, été révélée *dès le lendemain de la guerre.* Le 1er février 1959, deux inspecteurs de la police judiciaire procédèrent à *son audition. Il était alors* juge à Francfort. M. Albert Rigal, ancien député communiste du Loiret, avait *adressé une question écrite à M. René* Pléven. Dans sa réponse, le 18 novembre 1959, celui-ci confirma la *présence de Merdsche en Allemagne.* Une demande d'extradition avait été formulée, mais s'était heurtée au *refus des autorités américaines,* qui contrôlaient la zone de Francfort.

Fritz Merdsche est resté juge à Francfort jusqu'en 1960, date à laquelle il prit une retraite anticipée. Il est devenu le rédacteur en chef d'une importante revue juridique. Sa femme, âgée d'une quarantaine d'années, est juge à Francfort.

Depuis la ratification par l'Allemagne, en février 1975, de l'accord *franco-allemand sur la répression des* crimes nazis, l'ancien capitaine Merdsche peut de nouveau être jugé. *Des magistrats allemands sont attendus* en France, où ils prendront connaissance de son dossier. Les *preuves ne seront pas, dans tous les* cas, faciles à établir. M. Serge Klarsfeld affirme, par ailleurs, avoir *retrouvé la trace de son principal* adjoint à Orléans, Fritz Wollbrandt, également condamné à mort par *contumace.*

OLIVIER POSTEL-VINAY.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

CORRESPONDANCE

« Provocation » ou « exécution »

Après l'assassinat, le 8 février, du maire de Valdacano, au Pays basque espagnol, attentat revendiqué par la « branche militaire de l'ETA », un de nos lecteurs, M. Octavio Alberola, proteste contre l'expression « provocation » utilisée par notre correspondant à Madrid (le Monde du 10 février), qui estimait, d'autre part, que cette « exécution » avait « profondément indigné l'opinion publique espagnole ». M. Alberola indique, quant à lui :

Sans vouloir justifier une action par l'autre, et indépendamment de la position que chacun de nous peut avoir face à la prétendue « libéralisation » du régime fasciste espagnol, le fait est que les derniers événements posent un vrai problème de conscience et de tactique à l'opposition démocratique espagnole et à tous ceux qui luttent pour la vraie liberté en Espagne. La « libéralisation » ce n'est pas la liberté ! Même pas la liberté démocratique bourgeoise pratiquée dans les démocraties occidentales. Tout le monde est d'accord sur cela maintenant. Vous-mêmes ne cessez de le répéter

Le problème est donc clair et simple : ou bien les démocrates espagnols font confiance à l'équipe Juan Carlos-Fraga, acceptent la « libéralisation » telle qu'elle leur est offerte et servie, et cessent d'organiser des actions ou des manifestations-provocations qui ne peuvent « que favoriser les forces les plus réactionnaires ». Ou bien, ne voulant pas être piégés une fois de plus, ils se décident à conquérir la liberté en luttant contre la dictature fasciste par tous les moyens jusqu'à provoquer une vraie « rupture » démocratique.

Le dilemme est là, et il ne faut pas chercher de justifications vaines. Car, qualifier les antifascistes basques de provocateurs et inciter la population à manifester dans la rue pour se faire massacrer relève de la même inconscience morale et politique.

Portugal

● *Le commandement militaire portugais* a annoncé, le 11 février, que l'ancien premier ministre, le général Vasco Gonçalves, avait été placé dans le cadre de réserve. A la suite de son éviction de la direction du gouvernement, les autorités militaires avaient essayé de confier divers commandements au général Gonçalves, mais avaient dû y renoncer devant l'hostilité de certains officiers qui se seraient alors trouvés placés sous ses ordres. *(U.P.I.)*

Timor

LE REPRÉSENTANT DE M. WALDHEIM RENCONTRE LES DIRIGEANTS PORTUGAIS

En dépit de la présence à Timor oriental de vingt mille soldats indonésiens, 80 % du territoire de l'ancienne colonie portugaise sont aujourd'hui contrôlés par les forces du FRETILIN, a déclaré à Londres au cours d'une conférence de presse, M. Jose Ramos Horta, ministre des affaires étrangères de la « République démocratique de Timor » (1). M. Horta a pris contact avec le comité international du parti travailliste et a été reçu mercredi 11 février au Foreign Office. Ce qui n'implique nullement, souligne Whitehall, que la Grande-Bretagne reconnaisse la « République démocratique ». M. Horta a d'autre part accusé l'Australie de soutenir ouvertement Djakarta. Le représentant du secrétaire général des Nations unies, M. Guicciardi, n'a de son côté pu se rendre dans les régions de Timor contrôlées par le FRETILIN. Il séjourne à Lisbonne et a rencontré mercredi M. Melo Antunès.

● A GENEVE, écrit notre correspondante Isabelle Vichniac, la Croix Rouge internationale se montre très sceptique quant à la possibilité de poursuivre une aide humanitaire à Timor en faveur des victimes du conflit. Depuis la prise de Dili par les forces indonésiennes, le comité international de la Croix Rouge (C.I.C.R.) n'a plus reçu l'autorisation de se rendre sur l'île.

(1) Selon *The Guardian* du 12 février, le FRETILIN est en perte de vitesse et n'aurait plus que quelque deux mille combattants.

"achetez d'urgence
L'ARSENAL MONDIAL,
un nouveau petit livre diablement bien documenté"
la gueule ouverte

collection Basic
JEAN-PIERRE BRULÉ
L'arsenal mondial
ALAIN SABATIER,
Les sociétés multinationales
JEAN-PAUL KAUFFMANN et DANIEL LE GAC
Juifs et Arabes en Palestine

Editions du Centurion

ASIE

La bataille diplomatique du Pacifique

III. — Moscou menace Tokyo

De notre correspondant ROBERT GUILLAIN

Depuis plusieurs années, les Chinois multiplient leurs efforts pour attirer Tokyo et Washington dans une entente antisoviétique. Les Américains sont de leur côté favorables à la conclusion d'un traité sino-japonais. (« Le Monde » des 11 et 12 février.)

Tokyo. — Un dernier avertissement de Moscou au Japon, le mettant en garde sévèrement contre la signature d'un traité de paix avec la Chine qui porterait atteinte aux intérêts et à la sécurité de l'U.R.S.S., voilà quel a été le résultat le plus clair de la visite à Tokyo de M. Gromyko en janvier. Parlant à la presse le 13 janvier une heure avant de s'envoler, le ministre des affaires étrangères soviétique a prévenu l'opinion nippone, comme il avait déjà prévenu les dirigeants au cours de ses conversations, qu'au cas où Tokyo accepterait un pareil traité l'U.R.S.S. « *reconsidérerait ses relations avec le Japon* ».

Il s'agit là d'une grave menace, pensent les Japonais. C'est en fait l'annonce de représailles pour le cas où le Japon accepterait de signer la « clause anti-hégémonie » exigée par les Chinois, qui le lierait à la politique durement antisoviétique de Pékin. M. Gromyko a d'ailleurs attaqué la Chine elle-même, l'accusant de vouloir forcer la main des Japonais et de montrer ainsi que le pays qui cherche l'hégémonie en Asie, c'est elle.

Quelles pourraient être, se demande-t-on à Tokyo, les représailles de Moscou ? On pense qu'il s'agirait, pour commencer, de notifier au Japon que les Soviétiques referment à tout jamais la porte qu'ils avaient entrouverte en 1973 pour une discussion — d'ailleurs pas encore commencée depuis lors — sur les îles Kouriles du Sud, dont le peuple japonais demande la restitution. Du même coup, l'espoir de jamais signer un traité de paix russo-japonais serait définitivement enterré.

Moscou n'en resterait pas là, et ses représailles seraient aussi d'ordre économique : elles viseraient en particulier, pense-t-on ici, l'importante industrie de la pêche. Les Soviétiques pourraient multiplier les vexations et actes d'hostilité qu'ils exercent déjà souvent contre les pêcheurs japonais dans les eaux proches de la Sibérie et des îles contestées. Leur moderne et puissante flotte de pêche pourrait rendre la vie impossible aux pêcheurs japonais jusque dans les eaux extra-territoriales et à proximité des côtes nippones. Ils ont déjà donné, à titre d'avertissement, croit-on, un échantillon des incidents et dégâts qu'ils peuvent causer, en faisant descendre leurs chalutiers jusqu'à la latitude de Tokyo, où ils dévastent non seulement les champs de pêche, mais souvent les filets et les engins des Japonais.

Enfin, le Japon, petit et mal défendu, entouré de vastes espaces marins, tout proche de la géante Union soviétique, est une cible particulièrement vulnérable aux menaces, démonstrations et pressions des forces aéro-navales de l'U.R.S.S. dans le Pacifique. De cela aussi il a eu ces temps derniers un avant-goût : passages de navires de guerre à proximité de son littoral ou dans ses détroits, manœuvres russes dans la mer du Japon, tirs de fusées, survols par des appareils de guerre dont l'un, l'été dernier, viola l'espace aérien de l'archipel. Voilà autant de preuves que l'Union soviétique peut facilement, comme on dit, « empoisonner » les Japonais.

C'est encore la première de ces ripostes qui pourrait être la plus grave, contrairement à ce que pensent certains observateurs, notamment les étrangers. L'annexion des Kouriles par l'U.R.S.S. ne porterait guère à conséquence, dit-on parfois. C'est méconnaître la sensibilité des Japonais sur ce problème, devenue très vive et très réelle, même si à l'origine une propagande de l'extrême droite y a artificiellement contribué. En politique intérieure, la « question territoriale » est explosive. Un premier ministre qui céderait les îles aux Russes se ferait assassiner par quelque terroriste « ultra ». Si, en sens inverse, M. Miki, ou tout autre, s'avançait trop du côté de la Chine, et suscitait ainsi du côté russe cette annexion définitive à titre de représailles, ne deviendrait-il pas « l'homme qui a perdu les îles » ? Il serait peut-être balayé alors par une vague de fond du nationalisme japonais, l'opinion publique oubliant que, dans sa majorité, elle avait soutenu ses efforts en vue de signer un traité avec les Chinois. La menace de M. Gromyko — « *reconsidérer les relations* » — pèse donc lourd.

L'atout interdit

En revanche, l'Union soviétique ferait un héros national de l'homme politique japonais auquel elle rendrait les « territoires du Nord », comme on dit ici. Elle le mettrait du même coup dans l'obligation, en contrepartie, de lier le Japon à l'U.R.S.S. par un traité, le traité de paix qu'on attend toujours depuis 1945, et que souhaitent les deux capitales, Moscou surtout. Mais c'est un des paradoxes de la partie diplomatique qui se joue que ce moyen infaillible qu'aurait ainsi l'U.R.S.S. d'arracher le Japon à l'attraction de la Chine, de l'attirer vers l'orbite russe, M. Gromyko refuse farouchement de s'en servir, et le Kremlin ne l'y autoriserait à aucun prix. Pour des raisons que personne n'a jamais complètement réussi à comprendre, M. Gromyko, cette année encore en visitant Tokyo, a refusé catégoriquement le moindre commencement de discussion sur les Kouriles. Ces îlots, grains de sable à côté de l'immense Union soviétique, valent à celle-ci la sourde et tenace hostilité du peuple japonais, mais à Moscou on est évidemment résolu à ne jamais les rendre.

On y paraît d'autant moins disposé que, depuis un an environ, un raidissement est apparu dans la politique de l'U.R.S.S. à l'égard du Japon, qui s'était un moment assouplie avant cela à la faveur de la négociation sibérienne. L'avertissement du 13 janvier avait été précédé par une série d'admonitions préparatoires l'année dernière, dont une vigoureuse « déclaration du gouvernement soviétique » en date du 17 juin 1975, et un article de M. Gromyko lui-même dans la revue *Kommunist* d'octobre, disant brutalement aux Japonais que leur revendication territoriale était « sans fondements » et serait purement et simplement rejetée.

Deux événements au moins ont incité Moscou à développer et à durcir son offensive vers l'Asie à partir de 1975 : la débâcle finale des Américains au Vietnam, et la réussite de la conférence d'Helsinki, qui lui donne les coudées franches en Extrême-Orient. Par surcroît, c'est le moment où l'offensive concurrente de la Chine sur le Japon est devenue plus pressante et a trouvé chez les Japonais — opinion et gouvernement — un terrain plus favorable. Pour l'U.R.S.S., il faut absolument empêcher le Japon d'être le troisième maillon de la chaîne qui tend à se former entre Pékin, Tokyo et Washington. Il est le maillon le plus faible des trois et c'est donc sur lui qu'il faut agir.

Mais c'est encore un paradoxe du jeu soviétique que le Kremlin, ayant exclu une fois pour toutes sa meilleure arme possible contre un rapprochement sino-japonais, ne présente en revanche en faveur d'un rapprochement russo-japonais que des appâts qui n'ont aucune chance d'être efficaces. M. Gromyko, à Tokyo, en janvier, avait deux propositions à faire : à court terme un traité d'amitié et de bon voisinage, à long terme la construction en commun du système de sécurité collective proposé par M. Brejnev. Le traité de bon voisinage ? Manœuvre cousue de fil blanc, disent les Japonais, pour enterrer la question des îles en prétendant seulement qu'on la met « en glacière » pour plus tard. Le plan de sécurité collective asiatique ? Inacceptable puisqu'il consacre le *statu quo* territorial, et que, d'autre part, la Chine n'en serait sûrement pas. Sans elle, ce serait fatalement un plan d'encerclement antichinois, et pour le Japon il ne saurait être question d'y participer. Aux deux propositions de M. Gromyko, M. Miki et son ministre des affaires étrangères, M. Miyazawa, ont donc répondu par un refus poli. La seule atténuation à l'échec des conversations a été le souci qu'ont montré les deux pays de se déclarer d'accord pour... rester en désaccord sans que cela les empêche de rester en bons termes. Mais en définitive M. Gromyko n'a laissé derrière lui que sa menace de représailles, sans avoir réussi en aucune façon à dépanner les relations soviéto-nippones.

Bien mieux, il s'était à peine envolé pour rentrer chez lui que M. Miki, parlant à son tour aux journalistes au club de la presse étrangère, déclarait vertement que la visite du ministre soviétique « *n'aurait aucune influence* » sur la conclusion d'un traité sino-japonais, qu'il désirait maintenant signer ce traité dès que possible, enfin qu'il était complètement d'accord pour dire avec M. Kissinger que « *l'équidistance est un mythe* ». On imagine le choc que cette déclaration a dû faire à Moscou.

Consensus pro-chinois à Tokyo

En réalité, c'était l'annonce, ou l'aveu, fait pour la première fois et par le premier ministre lui-même, d'un changement très important dans la politique japonaise : le Japon, à la suite d'un processus qui s'est développé depuis plusieurs mois dans la politique du cabinet Miki, a en fait abandonné la politique d'équidistance entre l'U.R.S.S. et la Chine, à laquelle s'attachaient les cabinets précédents de MM. Sato et Tanaka. Le consensus s'est fait au sein du cabinet Miki et chez les dirigeants japonais en faveur de la signature du traité sino-nippon. M. Gromyko, pour réussir dans sa mission, aurait eu à les faire revenir en arrière : il n'y est pas parvenu.

Ce n'est pas sans peine que ce consensus a été réalisé. Il a fallu plus de six mois de discussions avec la Chine et de disputes au sein de la droite japonaise avant d'y arriver, l'automne dernier, la pierre d'achoppement étant la « clause anti-hégémonie » et plus précisément l'interprétation ouvertement antisoviétique qu'on veut lui donner à Pékin. Plus encore que M. Miki, fort discuté dans son parti, c'est l'habile M. Miyazawa qui a réussi à mettre tout le monde d'accord. Des négociations avec les Chinois en même temps que des discussions au sein du parti, il a dégagé une doctrine bien définie sur l'interprétation que le Japon entend donner à la « clause anti-hégémonie ».

Il l'a formulée en quatre points que l'on peut résumer comme suit. La clause doit : 1) ne pas viser nommément ni spécialement l'U.R.S.S. ; 2) ne pas obliger le Japon à une action conjointe avec la Chine ; 3) être compatible avec la charte des Nations unies ; 4) être valable dans le monde en général, et pas seulement en Asie. M. Miki a résumé tout cela en disant que l'opposition à toute hégémonie est un principe de paix universellement accepté en politique internationale : autrement dit, Moscou ne doit donc pas s'en inquiéter.

Les quatre points ont été longuement expliqués à M. Gromyko, dans l'espoir de le rassurer. Il lui a été dit et répété que pour Tokyo le traité sino-japonais n'aurait pas un caractère antisoviétique, et que les pressions de la Chine ne feraient pas changer la position japonaise. Tokyo veut un traité sino-japonais, mais pas n'importe quel traité. Tokyo accepte la « clause anti-hégémonie » mais pas avec l'interprétation de Pékin.

Il reste à savoir quelle attitude aura la Chine dans ces conditions. A son tour, elle possède un moyen à peu près infaillible d'attirer le Japon à elle et de lui faire signer le traité. Ce serait de jeter du lest dans la querelle sur l'anti-hégémonie en acceptant qu'il ait une interprétation différente de la sienne. Elle a peut-être eu tort de ne pas agir ainsi dès le début de la négociation : le traité serait déjà conclu, un traité qui sans être une machine de guerre antisoviétique aurait eu un retentissement très grand, favorable à la politique et à la propagande de Pékin. Mais, à l'instar de M. Gromyko avec les Kouriles, c'est un atout que dans sa rigueur elle ne voudra peut-être pas employer. Une deuxième attitude sera donc de manifester sa colère devant les réserves de Tokyo, et de renvoyer le traité à des jours meilleurs.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît erroné de dire, comme on l'a fait en Amérique et en Europe, que l'intransigeance de M. Gromyko lors de sa récente visite a poussé le Japon dans les bras de la Chine. En réalité, elle allait déjà depuis quelque temps vers la « non-équidistance ». Il nous paraît encore plus inexact de dire que cette visite a consacré l'échec de la politique de M. Gromyko. En fait, les quatre points de M. Miyazawa ont été pour une bonne part le résultat des avertissements répétés de Moscou contre la « clause anti-hégémonie » et la menace de représailles réussira sans doute à ce qu'ils soient maintenus sans compromis. Et, même si finalement le traité sino-japonais se trouvait torpillé par le désaccord de Tokyo et de Pékin sur la clause, M. Gromyko n'aurait pas perdu son temps.

Pas de bloc pour le Japon

En définitive, les événements récents ont fortement mis en lumière l'enjeu de la partie en cours entre Pékin, Tokyo, Washington et Moscou. Il s'agit de savoir si l'on verra naître en Asie un alignement de trois grandes puissances contre le quatrième ; si de leur commune crainte d'une expansion de l'U.R.S.S. sortira la formation d'un bloc antisoviétique, ou au moins une convergence des trois politiques ayant la valeur d'une quasi-alliance. La Chine travaille ouvertement à cette triple entente. Les Etats-Unis jouent un jeu qui pourrait y conduire aussi, la détente, dans leur politique, ayant pour principal soutien la force. Mais le Japon, militairement faible, politiquement et sentimentalement pacifiste, voudrait ardemment éviter que son traité avec la Chine ne fasse de lui la troisième pierre d'un bloc antisoviétique.

Entre la Chine et l'Union soviétique, il préfère la première, mais ne veut pas être l'ennemi de la seconde. Il voudrait que son traité concoure à la détente, non pas à une nouvelle tension en Asie. MM. Miki et Miyazawa ont plus de ménagements pour Moscou et plus de prudence avec la Chine qu'il n'y paraît. Leur politique se donne pour objectif de signer le traité chinois, mais en même temps de ne pas se brouiller de façon définitive avec l'Union soviétique. Est-ce en politique étrangère une acrobatie impossible ? Des accidents de politique intérieure ne pourraient-ils pas compliquer leur difficile opération ? L'imbroglio où se trouve pris le Japon, les hésitations et les débats souvent confus qu'il provoque, rappellent ceux des années 1939-1940 quand Tokyo cherchait confusément sa voie au milieu des alignements d'alors. On ne doit certes pas pousser plus loin la comparaison, mais il faut peut-être remonter jusqu'à cette époque-là pour retrouver une bataille diplomatique aussi importante et aussi intéressante se déroulant dans la capitale nippone.

FIN.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le premier article de Robert Guillain (*le Monde* du 11 février). La clause anti-hégémonie figure dans les textes du Xe congrès du P.C.C. de 1973 et non du IXe congrès.

CETTE SEMAINE DANS LE NOUVEL ECONOMISTE:
les cadeaux que vous ne ferez pas au fisc.
CHAQUE VENDREDI
Mieux connaître pour mieux prévoir.
LE NOUVEL ECONOMISTE

L'AFFAIRE LOCKHEED

Libres opinions

PORNOGRAPHIE POLITIQUE

par PIERRE MARCILHACY (*)

IL m'importe peu, à la vérité, de savoir si tel ou tel dignitaire *monarchique ou républicain a été le bénéficiaire de largesses publicitaires d'une industrie dispensatrice de matériels de guerre.*

Sur ce plan, l'argent non gagné déshonore tout autant, sinon *plus, celui qui donne que celui qui reçoit.*

Si j'étais accusé, injustement, d'avoir « touché » un pot-de-vin, je ferais à l'accusateur un bon procès en diffamation, à moins que cédant à un réflexe mal contrôlé, je ne lui envoie ma main sur la figure.

Les choses ont l'air de prendre une autre tournure. L'heure est aux commissions d'enquête. Leurs conclusions seront connues des *foules attentives, et cependant non concernées, alors que* d'autres sujets de préoccupation feront les titres de l'actualité. *Ainsi va le monde, et il suffit* de connaître un peu l'histoire pour être certain que tout ceci n'a rigoureusement rien d'original depuis qu'il y a des sociétés organisées.

Voilà pourquoi, dans l'immédiat, ces faits, ces accusations, ces dénégations, ces suppositions m'intéressent assez peu, mais je me pose deux questions graves, parce que bien des choses dépendent de leurs réponses.

Tout d'abord, pourquoi les Etats-Unis font-ils déferler cette petite marée de boue refroidie par le temps au moment où il semblerait que le monde occidental aurait plus intérêt à s'unir qu'à se déchirer ?

En second lieu, ce scandale, qui pose, à retardement, tant de problèmes politiques, stratégiques ou moraux, ne risque-t-il pas d'être le signe, sinon *la cause, d'une révolution profonde affectant tous les pays qui font de l'argent l'étalon* de valeur et l'unité par laquelle se calcule le rang dans les hiérarchies ?

Nous avons trop peu de renseignements indiscutables sur les tenants et aboutissants de l'enquête américaine pour pouvoir répondre *à la première question autrement* que par des suppositions.

On peut penser que la C.I.A., critiquée, démantelée, et même, à propos du Watergate, jugée, se « met à table » par personnes interposées.

On peut imaginer que l'Amérique, faisant le « coup du mépris » à ses clients de la veille, rompt avec cette clientèle et se prépare à se replier sur elle-même ou à choisir d'autres clients.

On peut aussi espérer que les U.S.A. connaissent une sorte de saine réactions et qu'ils comprennent que, sans un retour à une manière *de pureté politique, l'édifice américain, bardé de bons sentiments,* peut sans crier gare s'effondrer, même en pleine prospérité économique, et qu'il n'est que temps de réagir.

On peut penser, imaginer ou espérer, mais seul l'avenir donnera la bonne réponse.

Et ceci nous amène à la seconde grande question : ce scandale ne peut-il être pour le monde occidental ce que fut pour la monarchie *française l'affaire dite du « collier de la reine » ?*

Après tout, pourquoi pas ? En ouvrant sinon des dossiers, du *moins les coulisses de ce monde où tout se pèse en argent, où les* fortunes s'édifient malgré les rigueurs fiscales qui ne permettent théoriquement pas la brutale accumulation des richesses, la commission du Sénat américain et la presse américaine ont présenté à d'innombrables personnes qui ne s'en souciaient guère des éclairages cyniques sur une pornographie économique et politique.

Qui peut, aujourd'hui, affirmer que les masses seront aussi indifférentes à cette révélation brutale qu'elles le furent au camouflage pudique de toutes les malversations dont aucun pays n'a le monopole ?

Et, *si elles ont une réaction, il est logique de penser qu'elles* répudieront ce monde qui ne connaît que l'argent, a rejeté tous ses *dieux et perdu un certain sens de l'honneur.*

En ce cas, n'ayant pour se soutenir ni cadres respectables, ni doctrines généreuses, les moins favorisés, qui vivent dans les pays les plus riches du monde, se tourneront vers d'autres entités nationales où les hommes ne sont pas meilleurs mais où, du moins, les fortunes parallèles sont tenues de rester à l'intérieur de certaines limites.

Le capitalisme mourrait ainsi tristement d'une mort presque naturelle que, tout de même, Karl Marx avait prévue après que, bien *avant lui, le Christ eut jeté l'anathème.*

L'histoire a de ces rencontres qui n'étonnent que les sots ou les *rapus.*

(*) Sénateur de la Charente.

Les exportations de matériel aéronautique américain pourraient être compromises

L'affaire des pots-de-vin que la société américaine Lockheed a versés à diverses personnalités politiques dans le monde a des « retombées » aux Etats-Unis. Les exportations de l'industrie aéronautique américaine, qui ont permis l'année dernière un excédent commercial de 7 milliards de dollars, pourraient être menacées.

En Allemagne, le président de l'Union chrétienne sociale, M. Franz Josef Strauss, a déclaré à l'« Allgemeine Zeitung », de Mayence, que les accusations de Lockheed le concernant étaient fondées sur « les inventions d'un escroc qui a été démasqué et condamné ». M. Strauss faisait allusion à M. Ernest Hauser, ancien représentant de la société Lockheed en Allemagne fédérale. D'autre part, le porte-parole du ministère de la défense a déclaré, à Bonn, qu'aucune poursuite ne pouvait, en tout état de cause, être engagée contre les éventuels bénéficiaires des pots-de-vin, la transaction incriminée, qui remonte à une quinzaine d'années, étant couverte par la prescription.

A Washington, le sénateur Church, président de la sous-commission d'enquête sur les sociétés multinationales, a déclaré que, contrairement à ce qui avait été indiqué la semaine dernière, il n'y avait eu « rien de malhonnête » dans les relations entre Lockheed et la compagnie aérienne suédoise d'Etat Swedair.

De notre correspondant

Washington. — La décision du président Ford de faire procéder à un examen des activités *« illégales »* des compagnies américaines *opérant à l'étranger* marque une évolution de l'attitude officielle. Jusqu'à présent, en effet, le gouvernement acceptait tacitement le point de vue des *sociétés multinationales* selon lequel des « commissions » remises à des organisations, des partis, des personnalités ou des fonctionnaires étrangers devaient être considérées comme une pratique normale de l'activité commerciale, sous peine de « perdre » une affaire au *bénéfice* de concurrents nationaux ou, pire, étrangers.

C'est un des *mérites* de l'enquête de la commission présidée par le sénateur Church que d'avoir fait prendre conscience au gouvernement des effets négatifs *des pots-de-vin sur la politique* américaine. L'opinion publique de certains pays ne fera pas la distinction entre les activités des sociétés américaines et celles du gouvernement américain.

Ce dernier est également préoccupé des conséquences commerciales de cette situation. Au Japon d'abord, où non seulement Lockheed perdrait un marché de 1 milliard 300 millions de dollars pour des avions destinés à la lutte contre les sous-marins, mais où les commandes passées à d'autres compagnies (Grumman, Douglas, General Dynamics) seraient menacées ou, en tout cas, ajournées. Le département du commerce craindrait aussi que plusieurs pays européens décident d'ajourner leurs commandes à des sociétés américaines.

La position officielle est dictée également par un souci électoral: il faut que le président Ford n'apparaisse pas trop lié au *« big business »*. Selon l'hebdomadaire *Neewsweek*, jamais les milieux d'affaires ne se sont sentis aussi *« incompris et mal aimés... »*. Mais, conscients du mouvement d'opinion *qui* leur est hostile, les *hommes* d'affaires eux-mêmes jugent nécessaire de dénoncer les *« pommes pourries »*, les brebis galeuses qui les déconsidèrent aux yeux du public.

Dans ce contexte Lockheed apparaît *comme le bouc émissaire* désigné pour sauver la réputation de la libre entreprise. La compagnie a dépensé en *commissions plus* de 10 % du total des prêts qu'elle avait obtenus en 1971, grâce à la garantie fédérale extraordinaire qui lui avait été accordée par le Congrès pour éviter une banqueroute. Mais, malgré tous ses efforts légaux et illégaux, pour promouvoir ses ventes, Lockheed, selon les prévisions officielles, ne pourrait rembourser à la date prévue (1978) les 195 millions de dollars qu'on lui a concédés. Comme le notait le *New-York Times*, « *le contribuable américain a été floué financièrement et diplomatiquement* »...

L'affaire Lockheed renforce les *arguments d'un certain nombre* de sénateurs qui estiment que le gouvernement fédéral, en favorisant les ventes massives d'armes à l'étranger, a sa part de responsabilité. Divers amendements ont été soumis et adoptés en vue de contrôler les ventes d'armes, de supprimer les commissions versées à l'étranger, ou encore d'obliger les sociétés à en révéler les bénéficiaires au département d'Etat et au Congrès.

Le *New York Times*, a révélé que depuis la fin de la guerre les Etats-Unis ont vendu pour 100 milliards de dollars (soit autant que tous les autres pays réunis) d'armement à cent trente-six pays. Plus de mille sociétés américaines, comprenant trente-deux des cinquante plus importantes sociétés d'exportation, sont engagées dans la production et le commerce des armements. Elles *s'appuient sur un lobby* puissant composé de syndicalistes, d'avocats en renom, d'anciens ministres et conseillers présidentiels, d'anciens sénateurs et représentans. *Plus de mille anciens officiers* d'active travaillent pour les fabricants d'armes ou servent comme « consultants ».

HENRI PIERRE.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 11 février sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● **LES DROITS DES NATURALISES**

Le conseil a adopté quatre projets de loi qui ont pour effet de réduire ou de supprimer les incapacités qui frappent encore les naturalisés. La durée pendant *laquelle les naturalisés* ne peuvent exercer des mandats électifs au sein des collectivités locales est ramenée de dix à cinq ans. En ce qui concerne l'accès à la *fonction publique, les dispositions du* code de la nationalité, qui interdisaient aux étrangers ayant acquis la nationalité française depuis moins de cinq ans d'occuper en qualité de titulaires des emplois publics sont abrogées.

L'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature est modifiée, *pour permettre, de la même* façon, aux naturalisés de se présenter au concours d'accès à la magistrature.

● **SECOURS AU GUATEMALA**

Le conseil des ministres a *pris connaissance* avec émotion des derniers renseignements dont on dispose sur les conséquences dramatiques du séisme qui a frappé le Guatemala. Il a décidé de compléter le *premier secours que le gouvernement* avait adressé aux autorités du Guatemala et de lui envoyer de toute urgence, par avion spécial, des médicaments, des couvertures et de la poudre de lait, pour venir en aide aux populations sinistrées par le tremblement de terre.

(Lire page 8.)

● **LE MARCHE DES MATIERES PREMIERES**

Le ministre du commerce et de l'artisanat a fait une communication sur *les marchés à terme de matières premières* de la Bourse de commerce de Paris. La grave crise que le marché des sucres blancs a connue à l'automne 1974, qui avait entraîné l'arrêt *des opérations*, a été réglée et les transactions ont repris le 26 janvier 1976. A cette occasion une réforme complète des institutions et des règles des marchés à *terme de matières premières* a été réalisée. Un marché du soja s'ajoutera prochainement à ceux du sucre, du cacao et du café. Le développement des marchés à terme de Paris *dans* le domaine des matières premières fera l'objet d'une étude approfondie.

● **LES RELATIONS FRANCO-TCHECOSLOVAQUES**

M. d'Ornano a rendu compte au conseil du voyage qu'il vient de faire en Tchécoslovaquie, à l'invi*tation du gouvernement* de ce pays. La Tchécoslovaquie souhaite un développement rapide de la coopération avec la France. Déjà, les relations bilatérales ont progressé d'une *façon significative* : par l'importance des échanges, la France est devenue le troisième partenaire de la Tchécoslovaquie dans le monde occidental ; des contrats sont en *discussion* dans la sidérurgie, l'automobile, les équipements informatiques et les télécommunications. Au cours des entretiens que M. d'Ornano a eus avec quatre *membres* du gouvernement tchécoslovaque, quelques orientations prioritaires ont pu être dégagées, en fonction des objectifs industriels du nouveau plan quinquennal tchèque actuellement en cours de préparation, pour l'avenir de la coopération économique entre les deux pays.

● **LA PREPARATION DU BUDGET**

Le premier *ministre et le ministre* de l'économie et des finances ont fait approuver la procédure et le calendrier de préparation des crédits budgétaires pour 1977.

Dans une première étape, les ministres et secrétaires d'Etat mettront au point avec le *ministre de* l'économie et des finances leurs budgets de fonctionnement et d'intervention pour 1977, en respectant les principes suivants : réduction de moitié au minimum du nombre des créations d'emplois par rapport à 1976, actualisation des crédits de *personnel et de rémunération*, maintien en valeur absolue en francs courants de tous les autres crédits non évaluatifs.

Dans une seconde étape, le premier ministre *arrêtera, sur la base* des résultats obtenus à l'issue de la première phase, les crédits d'équipement, les créations d'emplois définitivement acceptées, les plafonds de dépenses à caractère définitif applicables à chaque ministère.

Ces limites, condition indispen*sable du retour à l'équilibre budgétaire*, rendent particulièrement nécessaire le redéploiement des crédits à l'intérieur de chaque département ministériel.

L'exercice 1975 s'est soldé par un *déficit* d'environ 38 milliards de francs, délibérément consenti pour redresser la situation économique et amorcer la résorption du chômage. Pour consolider et accentuer le *ralentissement* de l'inflation et restaurer la marge d'action du gouvernement en matière de finances publiques, il convient désormais de rétablir l'équilibre et de stabiliser la part des dépenses de l'Etat dans le produit national brut. De premières mesures, à cet effet, interviendront dès cette année.

Telle est, en effet, la condition fondamentale de la croissance sans inflation qui doit caractériser le VII[e] Plan.

(Lire page 25.)

● **MAYOTTE ET DJIBOUTI**

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a fait connaître au conseil les conditions de parfaite régularité dans *lesquelles s'est déroulée la consultation* de la population de Mayotte. Il a analysé les résultats du scrutin par lequel les Mahorais ont, à une très forte majorité, marqué leur *volonté de rester français. Le secrétaire* d'Etat se rendra prochainement à Mayotte afin d'examiner, avec la population et les élus, les suites de la procédure engagée par *cette consultation.*

M. Stirn a également rendu compte du drame de Loyada et a évoqué la situation du Territoire français des Afars et des Issas.

A cette occasion, le gouvernement a rappelé qu'il avait annoncé le 31 décembre 1975 sa volonté de conduire le Territoire français des Afars et des Issas à l'indépendance, *dans le respect du principe de l'autodétermination.* Cette démarche pacifique vers l'indépendance doit être préparée, à l'intérieur, par une large concertation, ouverte au sein des institutions *représentatives du* territoire dans un esprit de large union. Elle sera facilitée à l'extérieur par des prises de position claires sur le respect des frontières du futur Etat. *A cette fin*, le gouvernement français, comme il l'a annoncé le 31 décembre 1975, va entreprendre, en liaison avec les représentants du Territoire, les démarches nécessaires auprès des Etats et des institutions intéressés, pour préciser les garanties qui ne peuvent que faciliter et accélérer la marche du Territoire vers l'indépendance, dont l'intérêt de la région est qu'elle soit réalisée d'une manière pacifique et démocratique.

(Lire page 2.)

● **LA C.E.E. ET LA GRECE**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la session du Conseil des communautés du 9 février 1976. Au cours de cette réunion, le Conseil a décidé d'apporter une réponse *favorable* à la demande d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. Les négociations en vue de cette *adhésion — qui n'est* assortie d'aucune condition politique et ne comportera naturellement pas de phase probatoire — devront commencer rapidement.

Le gouvernement se félicite d'une décision qu'il avait vivement souhaitée, et qui répond à l'aspiration démocratique et européenne du peuple grec.

M. PONIATOWSKI A ÉVOQUÉ LES PROCHAINES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a présenté, devant le conseil des ministres du 11 février, une brève communication sur la préparation des élections cantonales des 7 *et* 14 mars prochain. Le ministre a fait le point des candidatures actuellement connues, évoqué quelques cas particuliers, et avancé *quelques pronostics. Il* a ainsi indiqué que la poussée des voix de gauche, notamment socialistes, serait plus sensible dans les cantons urbanisés et dans la région parisienne que dans les zones rurales, et il a fait remarquer que dans quelques conseils généraux, des renversements de majorité n'étaient pas à exclure.

C'est — on le sait — le cas du conseil général de la Corrèze dont le président, M. Jacques Chirac, *ne dispose* que de deux voix de majorité.

● *Le conseil des ministres* a approuvé l'admission à la retraite de M. Jean *Mons*, président de chambre à la Cour des comptes. Il est remplacé par M. Patrice Henry, lui-même remplacé comme conseiller maître à la Cour par M. Jean Mascard, *administrateur* civil.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN OFFICIER SUPERIEUR A *ETE TUE, le 11 février*, par un groupe de guérilleros à Mar-Del-Plata. Il s'agit du colonel Rafael Raul Reyes, commandant la défense *aérienne* de Mar-Del-Plata et responsable dans cette ville des activités antiterroristes. — *(A.F.P., A.P.)*

Cambodge

● L'AMBASSADEUR DE SUEDE A PEKIN effectuera une mission d'information de deux semaines au Cambodge à compter du 20 février. Premier ambassadeur d'un pays occidental à avoir reçu en septembre 1975 l'agrément des autorités de *Phnom-Penh, il* devrait présenter ses lettres de créance au prince Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT DE M. WILSON a subi, mercredi soir 11 février, sa première défaite à la Chambre des communes. Par 214 voix contre 209, les députés ont approuvé une motion conservatrice condamnant la manière dont *le gouvernement a entrepris* le sauvetage des usines Chrysler. Pour souligner leur désapprobation, les tories ont aussi demandé et obtenu que le salaire du ministre de l'industrie, M. Varley, soit réduit de 1 000 livres par an. — *(Corresp.)*

Italie

● L'AUTEUR ANONYME DE « BERLINGUER ET LE PROFESSEUR », livre de fiction politique qui avait rencontré, l'an *dernier, un grand succès* en Italie (*le Monde* du 10 octobre 1975) s'est dévoilé. Après avoir excité la curiosité du monde politique et vendu trois cent vingt mille exemplaires de son ouvrage déjà traduit en français, M. Gianfranco Piazzesi vient de faire sa « confession » au *Corriere della Sera*. Ce journaliste de *cinquante*-trois ans avait d'ailleurs collaboré au quotidien *milanais*, ainsi qu'à *la Stampa* et au *Giornale*. — (Corresp.)

Soudan

● LE CHEF DE L'ETAT SOUDANAIS, LE PRESIDENT NEMEIRY, A REMANIÉ MARDI 10 FÉVRIER SON CABINET et la direction de l'Union socialiste soudanaise, seul parti *politique* autorisé. Douze ministres ne font plus partie du nouveau gouvernement, parmi lesquels ceux des affaires étrangères, M. Gamal *Mohamed Ahmed*, et de l'information et de la culture, M. Ahmed Abdel Halim, qui ont été remplacés respectivement par MM. Mahgoup Makawy *et* Bona Malwal.

Le général Khalid Hassan devient ministre de la santé, après avoir été nommé, il y a quatre mois, conseiller présidentiel pour les affaires africaines, tandis que le colonel Mamoun Awad Abuzeid devient ministre de l'intérieur, quittant son poste de conseiller du chef de l'Etat pour les affaires arabes. — *(A.F.P.)*

Turquie

● L'HEBDOMADAIRE « LA VOIX DU PEUPLE » paraissant à Istanbul, a publié *mardi 10 février un article* consacré à trois militants turcs qualifiés de révolutionnaires et qui seraient sur le point d'être extradés par le gouvernement fédéral allemand vers la Turquie. Selon l'hebdomadaire, ces trois militants *seraient* en danger de mor. Il s'agit de M. Omer Oezerturgut, de Mme Hatice Yurttas et de M. Mustapha Tutkun. Le premier éditait, avant *1971, des publications marxistes*-léninistes, la deuxième était étudiante en dernière année de sociologie à Cologne, et le troisième, ouvrier, a participé à *une grève* pendant l'été 1973 aux usines Ford, en Allemagne. Selon le journal, ces trois militants sont des antifascistes, mais non des terroristes.

DIPLOMATIE

Après le séjour à Paris de M. Jalloud

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET VA PRÉPARER EN LIBYE LA VISITE DE M. CHIRAC

La visite de travail de M. Abdessalam Jalloud à Paris s'est terminée mercredi 11 février, après un deuxième entretien avec *M. Chirac, qui a porté sur* les relations franco-libyennes, et, en particulier, sur les échanges économiques entre les deux pays. Le premier ministre libyen a posé le problème *du déséquilibre* de ces échanges en faveur de la France.

Du côté français, on souligne que le premier ministre libyen a proposé d'organiser la coopération entre les deux pays pour les cinq prochaines années.

On observe aussi, du côté français, que les difficultés éprouvées par la Libye pour vendre son pétrole ne sont pas particulières à ce pays, et que tous les Etats producteurs de pétrole ont enregistré un certain ralentissement de leurs ventes.

M. Chirac, qui était assisté, lors de son entretien avec M. Jalloud, par M. Jean *François*-Poncet, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a décidé, d'un commun accord avec le premier ministre libyen, de procéder, dans la perspective de sa visite, fin mars, en Libye, à un inventaire des différents domaines de la coopération *économique*, pour déterminer ceux dans lesquels un effort peut être accompli. Pour procéder à cet inventaire, une délégation officielle française, dirigée par M. Jean François-Poncet, se rendra à Tripoli dans une quinzaine de jours. — R.D.

● RECTIFICATIF. — Nous *avons annoncé, dans le Monde* du 11 février 1976, la visite en France du président de la République brésilienne, M Ernesto Geisel, do 26 ao 28 février. Cette visite aora lieu no 26 au 28 avril.

M. Talboys en France

PARIS CONSIDÈRE « AVEC SYMPATHIE » LA VOLONTÉ DE WELLINGTON D'ASSUMER UN DÉBOUCHÉ A SES PRODUITS LAITIERS

M. Talboys, vice-premier ministre et *ministre* des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, a quitté Paris mercredi 11 février pour Copenhague. Il avait été auparavant reçu par M. Sauvagnargues. Le *chef* de la diplomatie française a déclaré que Paris considère *« avec sympathie »* les problèmes qui se posent à la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne l'exportation de ses produits laitiers vers les pays de la C.E.E.

La France, a précisé le ministre, entend *« rester fidèle à l'esprit et à la lettre des engagements pris au « sommet » européen de Dublin »*, qui prévoient le maintien provisoire d'un régime dérogatoire en faveur des exportations néo-zélandaises vers le Marché commun. *« Les décisions*, a ajouté M. Sauvagnargues, *doivent être prises dans le cadre communautaire et la France ne peut donc prendre d'engagement sur le plan bilatéral. »*

Le ministre français a souligné que les relations commerciales franco-néo-zélandaises sont modestes et caractérisées par un déficit permanent au détriment de la France. Pour y remédier, a-t-il indiqué, on pourrait faciliter les exportations de produits français en Nouvelle-Zélande.

Enfin, ils ont parlé du Pacifique du Sud. *« Nous entendons*, a déclaré M. Sauvagnargues, *maintenir de bons contacts avec la Nouvelle-Zélande, qui peut jouer un rôle utile pour l'établissement de relations entre les territoires français du Pacifique et les membres du Forum du Pacifique du Sud »* (qui réunit les pays indépendants de cette zone).

Liberté du consomma. teur

La vente par correspondance vous permet de conclure un acte d'achat chez vous, dans votre propre environnement, donc sans contrainte.

Syndicat des entreprises de vente par correspondance.

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

POLITIQUE

APRÈS LE XXIIe CONGRÈS DU P. C. F.

M. Mitterrand : une évolution conduite avec un « zèle de néophyte »

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était, mercredi 11 février, l'invité du magazine « C'est à dire », sur Antenne 2, a répondu aux critiques que M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a adressées aux propositions socialistes (*le Monde* du 10 février). « *Si on le juge aux actes, M. Fourcade est-il sérieux, est-il autorisé à trancher ?*, a demandé M. Mitterrand. *Il est lui-même un bon spécialiste du déficit.* » Il a proposé au ministre un débat télévisé sur la situation économique.

En ce qui concerne l'évolution du P.C.F., le premier secrétaire a noté que la crédibilité nouvelle des communistes sert la gauche tout entière. Il a, une nouvelle fois, reproché aux dirigeants communistes de vouloir monopoliser la classe ouvrière et a relevé que sur le plan électoral, socialistes et communistes bénéficient d'autant de voix ouvrières. En ce qui concerne l'origine sociale des dirigeants — argument avancé par le P.C.F. pour expliquer que lui seul est le parti de la classe ouvrière — M. Mitterrand a noté que ni Lénine, ni Trotsky, ni Jaurès n'étaient d'origine ouvrière.

Evoquant l'abandon par le P.C.F. de la notion de dictature du proléatriat, le premier secrétaire a estimé que « *les communistes ont envie de s'insérer davantage encore dans la réalité politique française, dont ils se sentaient éloignés par des principes définis il y a soixante ans dans un pays étranger* ». Selon M. Mitterrand, les militants communistes n'accepteront plus de revenir en arrière par rapport à l'évolution actuelle, même si celle-ci est conduite actuellement « *avec un zèle de néophyte* » et en fonction de « *certains impératifs tactiques* ». A ce propos, le député de la Nièvre a reproché au P.C.F. de ne pas avoir assez magnifié le programme commun de la gauche lors de son vingt-deuxième congrès, et de s'être surtout préoccupé d'aller « *à la pêche* » auprès de multiples catégories socio-professionnelles.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 12 février, dans une interview au journal *Sud-Ouest* : « *Je suis persuadé que M. Marchais veut donner du P.C. une image de parti « comme les autres ». Ceci est nécessaire, sans doute, au développement de la stratégie communiste mondiale où il faut être Italien à Rome et Français à Paris. Mais il n'en demeure pas moins que la politique, le message et l'intention sont toujours les mêmes : installer partout une dictature bureaucratique et marxiste. Tout le reste n'est que ravalement de façade.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président du Centre démocrate, garde des sceaux, a souligné, mercredi 11 février, au micro d'Europe 1 : « *Si le parti communiste devient, lui aussi, réformiste, alors il va être, de proche en proche, contaminé par la préoccupation de la liberté, et il sera en contradiction avec lui-même. Je crois par conséquent que le parti communiste va, pendant une période — la période préélectorale — continuer à se parer des couleurs de la liberté et qu'ensuite il reviendra à sa nature profonde. Tout est dans l'apparence et dans le jeu qu'il s'efforce de conduire. Notre devoir à nous, c'est de dénoncer ce jeu des apparences.* »

La Commission spéciale sur les libertés tiendra sa prochaine réunion le 25 février

Réunie mercredi après-midi 11 février à l'Assemblée nationale, la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi « de la liberté » déposée par la majorité et les deux propositions de loi constitutionnelles présentées, l'une par les communistes, l'autre par les socialistes et radicaux de gauche, a retenu le principe de la création de cinq groupes de travail.

Celui dit « groupe A » a dû « *être constitué*, explique un document remis aux commissaires, *pour regrouper trois sortes de dispositions* (principes généraux, droits politiques et institutions, garanties juridictionnelles) *qui n'ont pas trouvé une place logique dans les grandes divisions* » retenues pour l'élaboration du tableau analytique et comparatif de deux propositions de loi, celle de la majorité et celle du groupe communiste. En effet, le texte présenté par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche prévoit d'une manière générale l'élaboration de la « charte des libertés et des droits fondamentaux ».

Les quatre autres groupes de travail sont chargés d'étudier les quatre thèmes suivants :

Libertés de la personne physique et de la vie privée (intégrité physique et morale, sûreté individuelle, liberté d'aller et venir, protection de la vie privée, droits de l'individu face à l'administration) ;

Libertés de la pensée et de l'expression (enseignement et culture) ;

Libertés et vie sociale (les libertés d'exercice collectif, la protection sociale, le droit du travail, les libertés et la fonction publique) ;

Libertés et vie économique (principes généraux d'organisation économique, la propriété privée et ses limitations, liberté d'entreprise et libertés professionnelles, protection des consommateurs).

La commission spéciale tiendra sa prochaine séance — qui sera ouverte à la presse — le 25 février. Deux ou quatre personnalités seront entendues.

M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne, a déclaré : « *Nous aimerions que les discussions volent assez haut, quitte à siéger toutes les semaines. Nous y sommes prêts et nous souhaitons que ce ne devienne pas un serpent de mer.* »

De son côté, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et de la commission spéciale, a indiqué que les personnalités qui seront entendues seront choisies « *ou à titre individuel, en raison de leur compétence ou de la force de leurs idées, ou en raison de leur représentativité* »

Avant de relever que les travaux de la commission seront longs, et pourront durer un an « *car ils engagent les aspects majeurs d'une société et ne peuvent être marqués par l'instantanéité* », M. Edgar Faure a souligné que « *certains thèmes et certaines propositions se retrouvent dans la majorité et dans l'opposition, malgré quelques divergences* ».

UNE PROMOTION ANDRÉ-MALRAUX A L'ENA

Pour la première fois depuis la fondation de l'Ecole nationale d'administration, une promotion porte le nom d'un contemporain vivant : M. André Malraux.

Au cours de leur séminaire de Font-Romeu, les élèves ayant passé pour la plupart le concours d'entrée à la finale 1974 et qui ont commencé en janvier 1976 leur scolarité rue des Saint-Pères, ont choisi le nom de baptême de leur promotion. Après plusieurs tours de scrutin, le nom de M. André Malraux a en définitive été préféré à ceux de Pablo Neruda, poète chilien, ancien ambassadeur à Paris, décédé en 1973, et M. Pierre Racine, conseiller d'Etat qui fut jusqu'en 1975 directeur de l'ENA, de La Rochefoucauld et de... Courteline.

LE GROUPE U.D.R. SOUHAITE UN DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le bureau du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, réuni mercredi 11 février sous la présidence de M. Claude Labbé, a décidé de tenir des journées d'études parlementaires les 31 mars et 1er avril en un lieu qui n'a pas encore été fixé, et du 21 au 23 septembre à Rocamadour.

Au cours des premières de ces journées, le groupe U.D.R. étudiera notamment le problème des structures de la presse et des moyens d'information, à propos desquels les journalistes pourront interroger les parlementaires.

Le bureau a créé un groupe d'étude de la fiscalité sous la présidence de M. Bernard Marie, député des Pyrénées-Atlantiques. M. Claude Labbé lui a notamment demandé d'examiner la façon dont s'effectuent les contrôles fiscaux qui, selon certains députés, constituent « une véritable inquisition ». Le bureau a souhaité que le gouvernement prenne l'initiative d'un débat parlementaire sur la Sécurité sociale lors de la prochaine session qui s'ouvre le 2 avril.

M. Jacques Chaban-Delmas ayant rappelé son opposition à tout retour au scrutin proportionnel et à tout découpage des villes en secteurs, M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a indiqué qu'aucun texte n'est actuellement retenu par le gouvernement en ce qui concerne une éventuelle modification de la loi électorale municipale.

Dans le Nord

APRES RIVALITÉS ENTRE RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS ET CENTRISTES

(*De notre correspondant.*)

Lille. — Une élection municipale partielle aura lieu à Villeneuve-d'Ascq (Nord) les 15 et 22 février. Douze sièges sont à pourvoir : deux conseillers sont décédés, dix autres ont donné leur démission à la suite d'un conflit qui opposait le maire de la ville, M. Jean Desmaret, sénateur, C.N.I., et son premier adjoint, M. Pierre Defives, centre démocrate. A un an du renouvellement des conseils municipaux, l'âpreté des rivalités locales a rendu vaines les tentatives de conciliation. On a vu, un dimanche entier, MM. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., apparenté U.D.R., André Diligent, porte-parole des réformateurs, et Bertrand Motte, président national du C.N.I., s'employer, sans succès, à réconcilier les deux clans.

A cette querelle s'ajoutent les difficultés de gestion d'une ville nouvelle où les charges s'accumulent en même temps que les équipements. Résultant de la fusion de trois communes en 1970, Villeneuve-d'Ascq a été créée, en effet, pour l'aménagement de la ville nouvelle qu'on appelle aussi Lille-Est. Cette commune, où les nouveaux venus sont nombreux, compte actuellement trente-six mille habitants, mais le mode de scrutin sera, pour cette élection partielle, celui de 1971 (sans liste bloquée comme dans les communes de moins de trente mille habitants).

En 1971, la liste conduite par M. Jean Desmaret l'avait emporté au second tour sur une liste d'union formée des communistes, socialistes et divers gauche. Cette fois, MM. Ségard et Diligent appuient à la fois une liste composée de membres de l'U.D.R., de républicains indépendants et de radicaux, qui se réclament de la majorité présidentielle, et une liste qui comprend les dix conseillers démissionnaires. A gauche, on compte trois listes : P.C., P.S. et radicaux de gauche.

● *M. Henri Bonnemain*, conseiller sortant indépendant (C.N.I.) et candidat dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord (Val-de-Marne), invite les candidats de cette circonscription à prendre l'engagement de ne pas pratiquer l'affichage « sauvage » et à faire connaître leur position à ce sujet avant le 19 février, date de clôture du dépôt des candidatures. M. Charles Pasqua, délégué national de l'U.D.R., a entrepris la même démarche (*le Monde* du 7 février) dans le département des Hauts-de-Seine, dont il préside le conseil général.

ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX A PARIS

Cinq associations d'élus locaux, proches de la majorité, organisent, vendredi 13 février, à l'Hôtel de Ville de Paris, les « *états généraux des élus locaux* ». Il s'agit du Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.), du Comité de liaison des élus (CLE), du Centre d'information des communes rurales (CICOR), de l'Amicale internationale des élues municipales (A.I.E.M.) et de l'Association nationale des jeunes élus locaux (AJEL).

Les deux thèmes principalement retenus pour cette journée sont l'action sociale des collectivités locales et l'emploi de leurs finances. MM. Chirac et Poniatowski, auxquels se joindra M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tireront les conclusions de ces travaux. M. Roland Nungesser, député U.D.R. du Val-de-Marne, maire de Nogent-sur-Marne, a indiqué qu'il s'agit pour le M.N.E.L. et le CLE (dont il préside le comité de liaison) « *de montrer leur détermination face au gouvernement, de voir se réaliser enfin et rapidement une réforme des finances locales cohérente* ».

● *Le déjeuner* qui devait avoir lieu mercredi 11 février à l'hôtel Matignon a été décommandé par Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, président de la conférence épiscopale de France, et par Mgr Matagrin, vice-président, en raison de l'annonce faite de ce repas parmi les audiences ordinaires du premier ministre alors que les prélats avaient souhaité que cette rencontre demeurât secrète.

● *Les responsables bretons de trois mouvements d'extrême gauche* se sont rencontrés les 7 et 8 février derniers à Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord). Il s'agit du parti communiste breton (marxiste-léniniste), de Révolution et de la Gauche ouvrière et populaire (fondée le 5 octobre 1975 par la fusion de Pour le communisme et du P.D.U.P.). Les participants à cette rencontre ont publié une déclaration qui constate « *la nécessité du regroupement des communistes en Bretagne* », mais estime que leur lutte « *ne peut être dissociée du combat des travailleurs de l'Hexagone* ».

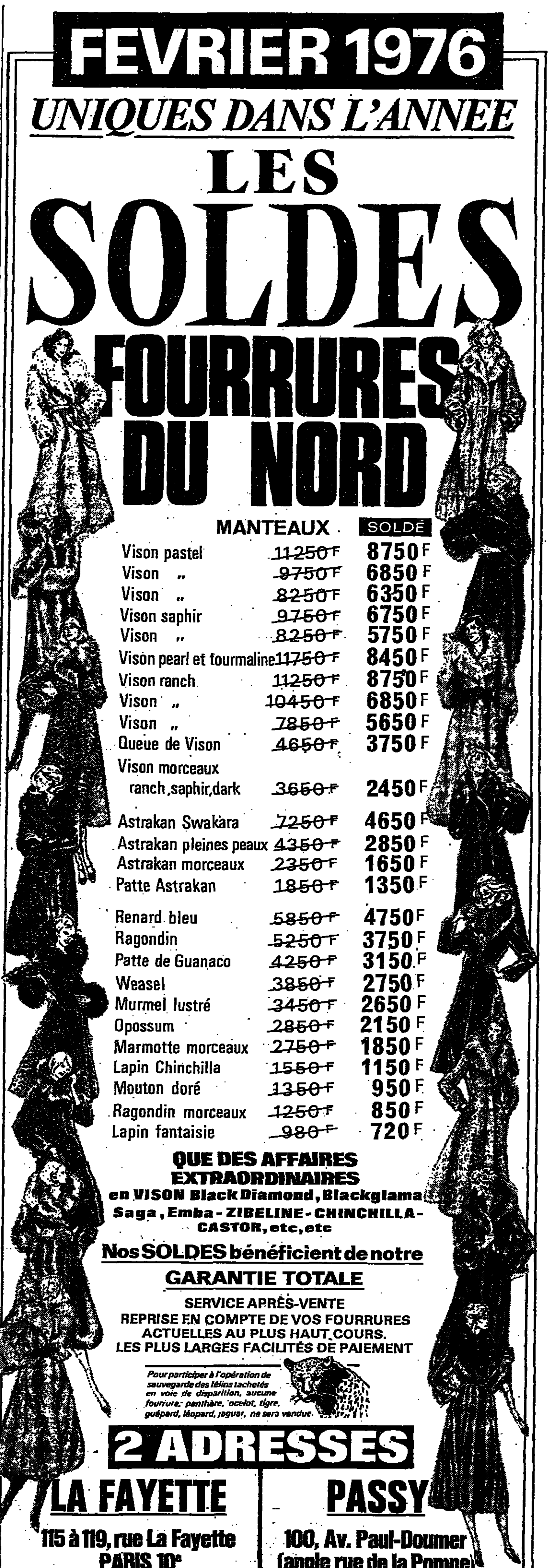

SCIENCES

A L'UNESCO

Les Chinois ont révélé leur méthode de prévision et d'évaluation des risques sismiques

M. Liu Ying-yung, chef de la délégation chinoise à la conférence de l'UNESCO sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques, a déclaré que son pays était prêt à coopérer à toute organisation internationale qui se proposerait d'améliorer la prévision des tremblements de terre.

Depuis quelques années, le bruit court dans les milieux sismologiques que les Chinois sont parvenus à plusieurs reprises à prévoir des séismes de magnitude supérieure à 5. Ces rumeurs ont d'abord fait sourire. Puis des délégations de géophysiciens, américaine en 1974, française en 1975, se sont rendues en Chine, et l'étonnement a remplacé l'incrédulité. Tout n'est pas encore clair, mais il est de plus en plus difficile de nier en bloc les succès que revendiquent les Chinois dans le domaine de la prévision des tremblements de terre. Selon une statistique chinoise, sur trente et une prévisions de secousses faites pour la période 1970-172, dix-huit ont été exactes, sept douteuses et six fausses.

Les Chinois se préoccupent des séismes depuis des millénaires, des tremblements de terre extrêmement violents et destructeurs frappant de temps à autre leur territoire. La Chine détient même le record du séisme le plus meurtrier connu : huit cent mille ou un million de morts en 1556 dans le Shensi. Ce sont les deux tremblements de terre, respectivement de magnitude 7,1 et 7,3, survenus les 7 et 22 mars 1966 dans le Hopeh, à quelque 300 kilomètres au sud-ouest de Pékin, qui ont marqué le point de départ de l'intensification des travaux sur la prévision des séismes. Les Chinois n'ont jamais rendu public le nombre des victimes ou l'étendue des dégâts de 1966, pas plus, d'ailleurs, que ceux des séismes qui se sont produits après 1966. Mais ces deux tremblements de terre ont été suffisamment graves pour que la protection contre les séismes ait été immédiatement mise au rang des objectifs prioritaires de la République populaire de Chine.

Alors qu'aux Etats-Unis le tiers des sommes consacrées aux recherches sismologiques en 1974 est allé au génie parasismique et à peine un sixième à la prévision, les Chinois ont mis l'accent sur la prévision. Ils estiment celle-ci plus « rentable » à brève échéance dans la mesure où la plupart des habitations étant faites de maçonnerie ou de torchis il est impensable à court terme de les reconstruire selon les techniques parasismiques. Le seul moyen de protéger les vies humaines est donc de faire évacuer à temps ces maisons dangereuses.

Les Chinois ont fait de la recherche sismologique un travail de masse. En effet, à côté des instituts de recherches et des spécialistes (dix mille actuellement y compris le personnel administratif) disposant de dix-sept observatoires standards et de trois cents observatoires régionaux sans compter les stations installées par des usines et des mines il y a plus de cent mille « amateurs » — ouvriers, paysans, instituteurs, élèves, téléphonistes, radios, météorologistes, etc., — qui sont initiés, à des niveaux divers, aux rudiments de la sismologie. De plus, existe une éducation intensive (films, expositions, affiches, notices, bulletins radiophoniques) qui sensibilise l'ensemble de la population aux risques sismiques. De proche en proche se sont donc constitués des réseaux d'observateurs qui surveillent les instruments, signalent tout ce qui leur paraît anormal. Ils ont été regroupés en 1970 sous la houlette du Bureau sismologique d'Etat.

UNE FAILLE SUR 170 KILOMÈTRES

D'après les informations recueillies au Guatemala par des spécialistes du U.S. Geological Survey, le tremblement de terre du 4 février dernier aurait été assez violent pour faire rejouer une faille sur une longueur de 170 kilomètres. De combien les deux rebords de la faille se seraient-ils déplacés l'un par rapport à l'autre ; il est impossible de le dire encore, car le rejeu de la faille a été vu depuis un avion et non pas par un travail sur le terrain. Toujours selon le U.S. Geological Survey, les coordonnées du séisme du 4 février seraient 15°, 12 nord, 89°, 31 ouest (les coordonnées de la ville de Guatemala sont 14° 38' nord et 90° 22' ouest) et la profondeur du foyer serait de l'ordre d'une trentaine de kilomètres.

Le comportement des animaux

La recherche chinoise sur les prévisions sismiques tient compte de tout. D'une part des signes classiques et acceptés par la communauté scientifique de tous les pays : la sismicité, la structure et la géologie régionales et locales, l'activité microsismique, les déformations du sol, les montées ou les baisses des débits des sources, les baisses ou les hausses des niveaux de l'eau des puits, la teneur en radon de l'eau, les variations locales du champ magnétique et de la résistivité du sol, la variation du rapport des vitesses des ondes « P » et des ondes « S » (le Monde du 11 février 1976 et du 8 mai 1974). D'autre part elle enregistre les signes négligés ou même dédaignés par les sismologues classiques, en particulier les comportements anormaux des animaux (rats, serpents, volaille, chiens, etc.) et qui permettent, paraît-il, de préciser la prévision dans le temps et dans l'espace. C'est probablement le nombre incroyable des observations recueillies et leurs recoupements qui permettent de prévoir les tremblements de terre avec le succès que les Chinois revendiquent. Mais il faut aussi tenir compte de la discipline de la population qui, en foule, obéit aux ordres d'évacuation et ne proteste pas en cas d'échec de la prévision, et de l'énorme proportion de villageois par rapport aux citadins.

La délégation chinoise à la conférence de l'UNESCO a révélé les étapes de la prévision réussie du très violent séisme du Liaoning, le 4 février 1975 (à 600 kilomètres au nord-est de Pékin).

Dès 1970, la conférence nationale pour le travail sismologique décida de mettre la province du Liaoning sous haute surveillance. Pour commencer, les spécialistes compilèrent les données connues des tremblements de terre du passé et firent, sur le terrain, des levées des failles principales, des mesures répétées de nivellement, de gravimétrie et de magnétisme et mirent en place des sismographes. Au bout de quatre ans, les informations ainsi recueillies montraient que les conditions géologiques et sismologiques d'un séisme destructeur étaient réunies dans le sud du Liaoning.

Du milieu de 1973 à octobre 1974, des stations fixes surveillèrent encore plus les déformations de la topographie et les variations du champ magnétique et les observateurs « amateurs » scrutèrent avec minutie tous les signes considérés comme prémonitoires. Dans le même temps, l'activité sismique se multipliait par cinq dans le sud du Liaoning, si bien que, dès juin 1974, on envisageait qu'à échéance d'un an ou deux un séisme de magnitude 5 ou 6 pourrait survenir dans le sud de la province.

A la mi-décembre 1974, d'autres signes prémonitoires furent observés dans cette région : comportements anormaux des animaux (des serpents sortant de leur trou, entre autres), boues et bulles dans l'eau de nombreux puits dont le niveau se mit à changer souvent, augmentation de la teneur en radon, changement dans les déformations du sol. Et un premier tremblement de terre de magnitude 4,8 se produisit à 70 kilomètres au nord de Haicheng.

A partir de ce moment, la population fut avertie de se tenir prête — quelques « manœuvres sismiques » eurent même lieu, — et les installations importantes, telles que mines, usines, lacs de barrages, furent auscultées et éventuellement renforcées. Les signes s'intensifièrent, de nouvelles sources jaillirent du sol, tandis que les déformations verticales de la topographie, après s'être accélérées, ralentissaient brusquement.

Le 28 janvier 1975, on intensifiait encore la surveillance, et la population fut avertie de ce que devait faire chaque famille pour limiter les pertes en vies humaines. Au début de février, les vaches, les chevaux, les chiens, les cochons, se mirent à avoir des comportements bizarres. Vingt-deux puits devinrent artésiens, et toute une série de changements brusques se produisirent dans les déformations et dans la résistivité du sol. Enfin, des séries de petits tremblements de terre furent enregistrées dans la région, pourtant connue comme presque complètement asismique.

Le 4 février, à 12 h. 30, fut acquise la certitude qu'un violent séisme était imminent. A 14 heures, la population reçut l'ordre de quitter les habitations et de se construire des cabanes-abris, de sortir les malades des hôpitaux, de rassembler les véhicules, de constituer les équipes médicales, de garder les bâtiments importants.

Ce même jour, à 19 h. 36, se produisit un grand séisme, de magnitude 7,3. De l'aveu même des Chinois, les dégâts matériels furent énormes : 90 % des maisons de certaines localités furent détruites, mais les victimes, dont le nombre n'a jamais été publié, auraient été très rares.

La méthode de prévisions sismiques semble donc réussir en Chine. Mais on peut se demander si elle est transposable dans des systèmes de sociétés (industrielles ou en voie de développement) fondamentalement différents du modèle chinois.

YVONNE REBEYROL.

ÉDUCATION

LE RECTEUR DE CLERMONT-FERRAND « SUSPEND » L'ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — M. Jean-Claude Dischamps, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, a « suspendu », mercredi 11 février, la délibération du conseil de l'université qui, le vendredi 6, avait élu président M. Paul Malet, professeur d'histologie-embryologie (le Monde des 7 et 8 février). Celui-ci n'étant pas professeur titulaire, sa candidature devait être acceptée par le conseil à la majorité des deux tiers. D'après une circulaire du secrétariat d'Etat aux universités datée du 16 janvier, et non encore publiée, cette majorité est comptée non sur les membres présents pour l'élection, mais sur les membres du conseil « effectivement en exercice ». Le conseil comptant soixante-quatre membres « en exercice », il fallait que M. Valet réunisse quarante-trois voix. Il n'en a obtenu que trente-huit (sur quarante présents).

M. Dischamps a nommé administrateur provisoire de l'université, pour « assurer la continuité du service public », son directeur de cabinet, M. Jean Ortoli, conseiller administratif des services universitaires, chef du service de la chancellerie au rectorat. M. Paul Malet, dans une déclaration publiée ce jeudi matin, a annoncé son intention de faire appel au tribunal administratif, jugeant la décision du recteur « illégale et nulle de droit ». « Cet acte dissimule, a-t-il dit, la mainmise politique d'une minorité en difficulté qui veut à tout prix obtenir la partition de l'université pour satisfaire des ambitions personnelles et politiques. » Rappelons que le secrétaire d'Etat aux universités a décidé, sur la demande de cinq unités d'enseignement et de recherche (sur quatorze), de préparer un partage de l'université pour lequel il a demandé au recteur de lui faire des propositions (le Monde du 10 février).

ANDRÉ TRONCHÈRE.

● Grève de parents d'élèves depuis le 2 février au collège d'enseignement technique de la rue Fernand-Pelloutier, à Clichy (Hauts-de-Seine). Depuis la rentrée, deux postes de professeurs de fabrication mécanique ne sont pas pourvus ; le 10 janvier, un troisième professeur de la même discipline a démissionné. L'absence de trois professeurs a eu pour effet de réduire de quatre heures en moyenne l'horaire d'atelier des élèves préparant le certificat d'aptitude professionnel et le brevet d'études professionnelles.

VACANCES PRINTEMPS-ÉTÉ POUR LES JEUNES ET ANNÉE SCOLAIRE

Angleterre, Irlande, Italie Allemagne, Autriche, Espagne

- HOTES PAYANTS : familles sélectionnées avec ou sans cours d'anglais.
- COLLEGES et UNIVERSITES : Londres, Oxford, Edimburg, Wurzburg, Heidelberg.
- SEJOURS EQUESTRES : New-Forest, Lake District, Cornouailles.
- STAGES DE VOILE : Baie de Plymouth.
- COURS INTENSIFS : toute l'année.
- SEJOURS AU PAIR : J. F., 18 ans min. Angleterre, Autriche, France, Italie.

Amicale Culturelle Internationale
Agrém. Offic. N° 69021, 21e année
27, rue Godot-de-Mauroy
Tél. 073-34-33 de 11 h. à 18 h.

Pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC
A L'ÉCOUTE DE LONDRES
Textes et explications en Français
Abonnement 12 Nos par an, F 40
Spécimen gratuit sur demande
à EDITIONS-DISQUES BBCFM
8, rue de Berri - 75008 PARIS

JUSTICE

Le président de la République a gracié Bruno T...

En vertu du pouvoir qu'il tient de l'article 17 de la Constitution, M. Valéry Giscard d'Estaing a gracié, mercredi 11 février, Bruno T..., condamné à mort le 3 octobre 1975 par la cour d'assises des mineurs de l'Oise. La peine est commuée en réclusion criminelle à perpétuité. Cette décision était devenue irrévocable après que la Cour de cassation eut rejeté, le 15 janvier, voici près d'un mois, le pourvoi en cassation de Bruno T... Avant que la décision présidentielle ne soit prise, le Conseil supérieur de la magistrature s'était réuni au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Bruno T..., aidé de trois complices, avait tué de seize coups de couteau une vieille dame âgée de soixante-dix ans pour lui voler ses économies.

C'est la première fois, depuis qu'il a été élu président de la République, que M. Giscard d'Estaing fait usage de son droit de grâce à propos d'une condamnation à mort.

CONDAMNÉS ET CRIMINELS

(Suite de la première page.)

Par une étonnante coïncidence, mais en deux temps, le malfaiteur et sa victime se confondent dans une commune faiblesse. Ils apparaissent l'un et l'autre — à deux moments différents — comme les muets d'une pièce dont ils sont pourtant les grands premiers rôles, ces rôles qu'ils rejettent l'un et l'autre. Les deux réactions successives de compassion que l'on peut constater ne sont pas alternatives. Elles se cumulent.

Si nulle voix ne s'est élevée (publiquement du moins) pour réclamer que Bruno, meurtrier à dix-sept ans, soit guillotiné, que la grâce du chef de l'Etat lui soit refusée, sa jeunesse n'est pas seule en cause. Ou du moins a-t-elle mieux fait saisir comme est fétu le pire des délinquants dès qu'il est entre les mains de l'appareil de police et de justice.

A toutes les étapes de cet appareil, on le constate. On sait bien, lorsque la police relâche un interpellé, lorsque la justice ne donne pas suite à une transmission du procès-verbal, à une « présentation » de suspect, que ce n'est pas tellement la conviction de l'innocence du « suspect » qui joue. Le geste du policier ou du substitut de service relève avant tout de la bonne grâce. D'ailleurs, il en est toujours conservé trace. Tel qui, par erreur, et par légitime conscience policière à la fois, a été interrogé par la D.S.T. lors des premières affaires « Carlos » en France, ne peut ignorer que, des années plus tard, entendu une autre fois, il lui sera rappelé, et présenté comme une présomption, le fait d'avoir été interrogé par un service de police.

La mesure et l'ardeur

Devant la justice, la situation n'est pas plus satisfaisante. Aux flagrants délits, en « petite correctionnelle », chacun sait ce qu'il en est. La présence insuffisante des avocats — ils n'ont pas les moyens d'être partout ou bien choisissent d'être ailleurs — remet le délinquant tout entier entre les mains du juge.

Que dire de cette « tranche de vie » que rapportait le Quotidien de Paris du 5 février ? Pour des vols avec violence, un jeune homme âgé aujourd'hui de vingt ans avait subi une peine d'emprisonnement. Libéré, il avait trouvé un emploi de grutier, dont il avait été ensuite licencié. Sans ressources, sa femme près d'accoucher, il vole 120 francs à un restaurateur, sous la menace d'un pistolet d'alarme. Comprenant l'inanité de son geste, il revient dix minutes plus tard, accompagné de sa femme, pour rendre l'argent. Les policiers, déjà sur les lieux, l'emmènent. Le restaurateur ne porte pas plainte, mais, en flagrant délit, le tribunal de Strasbourg, négligeant cette manifestation de « repentir actif » prévu dans nos lois, condamne le jeune homme à trois mois ferme d'emprisonnement. Pour l'aider à se réinsérer ?

Si le condamné se trouve trop sévèrement puni, son appel est aléatoire, bien sûr, mais pas forcément pour ce que l'on croit. D'une part, il risque d'intervenir alors que la peine est déjà subie. D'autre part, le rejet de l'appel ou une décision d'aggravation, n'ont parfois pour objet que de dissuader les condamnés de faire appel à des magistrats qui s'estiment déjà surchargés. Tout comme, à l'inverse, une cour qui craint de se voir supprimer un ou plusieurs postes de magistrat se montrera indulgente, d'où le surcroît des appels pour démontrer qu'on ne saurait la diminuer sans dommages.

Aucune catégorie de délits n'échappe à cette constatation. Les délits financiers moins que les autres, semble-t-il. La justice en a encore assez peu connaissance, mais le « délinquant en col blanc » ne peut ignorer qu'il a moins de chance qu'un malfaiteur ordinaire de s'en tirer sans trop de mal. Pour une large part, l'expert guide le juge. Il en va de même pour le psychiatre ou le psychologue dont les dépositions sont parfois autant de réquisitoires prononcés à l'intention des jurés.

Aux assises, précisément, c'est encore pis. Il ne s'y pratique même pas un « tarif » (les juristes récusent ce terme, propre aux malfaiteurs, et lui préfèrent celui de « jurisprudence »). C'est, en un mot, comme en cent, la bouteille à l'encre. Deux faits rigoureusement identiques, dont les auteurs avaient les mêmes circonstances aggravantes ou atténuantes se sont vu infliger des peines pouvant aller, à moins d'un mois de distance, du simple au double. Il ne ferait pas bon être jugé ces jours-ci pour un rapt d'enfant ! Le talion y a le pas sur la loi.

Qu'y peut-on ? Peu de chose probablement. C'est la symétrie qui joue. A la puissance momentanée du malfaiteur, répond, quelques mois ou quelques années plus tard, l'omnipotence légale d'autant plus écrasante qu'elle est méticuleuse, ne laisse rien au hasard, un peu comme la machine à punir que décrit Kafka dans la Colonie pénitentiaire.

Y mettre fin ? Qui l'imaginerait ? Ne voit-on pas pourtant qu'il faut encore plus d'ardeur chez les avocats — et donc qu'on les aide, — un peu plus de mesure chez les magistrats — et donc qu'on les y convie.

PHILIPPE BOUCHER.

L'ARTICLE 17

Le pouvoir du chef de l'Etat de faire grâce résulte de l'article 17 de la Constitution, qui prévoit : « Le président de la République a le droit de faire grâce. » Deux erreurs sont généralement commises à ce propos, qui concerne toutes deux l'étendue de ce pouvoir.

En premier lieu, ce droit de grâce est certes une décision individuelle du président de la République, mais elle ne fait pas partie des actes, énumérés à l'article 19 de la Constitution, dispensés du contreseing ; de sorte que le décret de grâce visant Bruno T... sera nécessairement contresigné par le premier ministre et par le ministre de la justice.

Le pouvoir de faire grâce ne se limite pas seulement à la peine de mort (qui donne toujours lieu à intervention du chef de l'Etat, même en l'absence de recours), mais s'étend à l'ensemble des condamnations. Le président de la République peut, à son gré, dispenser en tout ou en partie de l'exécution d'une peine, quelle qu'en soit la nature.

Dans la réalité, le chef de l'Etat se contente de signer à intervalles réguliers, les petites remises de peine (de quelques semaines à deux ou trois mois) qui lui sont soumises par le bureau des grâces de la direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

« UNE AVERSION PROFONDE »

Abordant les questions de la peine de mort et de l'exercice du droit de grâce lors d'une conférence de presse réunie le 11 avril 1974, au cours de la campagne pour les élections présidentielles, M. Giscard d'Estaing avait déclaré (le Monde du 13 avril 1974) : « C'est un sujet sur lequel je ne me prononcerai certainement pas à la légère et certainement pas en fonction de considérations électorales. J'ai naturellement, comme chacun, une aversion profonde pour la peine de mort. Il suffit d'entendre les termes « la peine de mort » pour comprendre l'horreur de la chose.

» La question qui se pose est de savoir si, dans les sociétés tourmentées où nous vivons, la survivance de cette pratique redoutable et, dans sa nature, horrible, est un facteur de modération de certaines cruautés et de certains excès ou si, au contraire, comme d'autres le pensent, elle est sans effet à cet égard. C'est une question sur laquelle avant de me prononcer, je recueillerai avec soin l'avis de tous ceux qui ont de ce problème, par expérience, une connaissance plus approfondie que la mienne. »

LES RÉACTIONS

Interrogé, mercredi 11 février, par Europe 1, après l'annonce de la grâce accordée par M. Giscard d'Estaing à Bruno T., M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, s'est refusé à tout commentaire, déclarant simplement : « C'est un acte qui est propre au président de la République et qui relève de sa conscience et de ses responsabilités. » Le garde des sceaux a cependant rappelé sa position à propos de la peine de mort, assurant notamment qu'« elle devait subsister mais n'être appliquée que dans des cas très rares qui concernent les auteurs de crimes odieux, et, en particulier, les criminels qui sont des calculateurs, comme c'est le cas de ceux qui prennent des otages ».

De son côté, Me Gérard Gervais, l'avocat de Bruno T..., a déclaré : « Le président de la République a évité une deuxième barbarie après celle du verdict de Beauvais. » L'avocat, qui avait été reçu pendant trois quarts d'heure à l'Elysée, mardi 10 février, a ajouté : « En usant de son droit de grâce, le président de la République permet à un jeune homme de préparer son rachat et sa réinsertion dans la vie. »

Enfin, M. Taron, président de la « Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort », a affirmé que son association « veut croire que le président de la République n'a pas voulu gracier l'assassin d'une vieille dame... Elle [l'association] veut penser, a ajouté M. Taron, que le chef de l'Etat s'est cru dans l'obligation de ne pouvoir déroger à la règle établie depuis la troisième République qui fait que soit toujours gracié le premier condamné à mort du septennat, car toute autre hypothèse serait un encouragement à l'assassinat et à la torture d'autres vieillards. »

● La dixième chambre de la cour d'appel de Paris a ordonné, mercredi 11 février, la mise en liberté de deux manifestants qui, avec dix camarades, avaient occupé les locaux de l'ambassade soviétique, rue du Général-Appert à Paris-16e le 20 janvier dernier. Il s'agit de M. Jacques Lesage de La Haye, chargé de cours de psychologie de la faculté de Vincennes, et de M. Walter Jones. Tous les deux avaient été condamnés le 20 janvier à trois mois d'emprisonnement ferme par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris.

ACEG L'anglais en Angleterre
L'Anglo-Continental Educational Group (ACEG) vous offre un enseignement de l'anglais de premier ordre dans 11 écoles, avec 26 genres de cours différents, à Londres, à Bournemouth et dans d'autres localités.
Documentation détaillée sans engagement pour vous par
ACEG 33 Wimborne Road, Bournemouth BH2 6NA, Angleterre, Tél. 29 21 28, Télex 41438
ou ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, Téléphone 01/477911, Télex 52529
Nom — Prénom — Rue — No postal Domicile
FF 12A

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES XII^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

En slalom féminin

Une avalanche de chutes pour une montagne de titres

Innsbruck. — Quelle hécatombe ! La liste des skieuses qui sont tombées ou qui ont abandonné, dans l'une ou l'autre manche du slalom spécial olympique, disputé mercredi 11 février à Innsbruck, est au moins aussi prestigieuse que celle des concurrentes qui ont réussi à franchir, sans trop d'encombre, les cent une portes des deux parcours.

N'ont pas été classées : les Suissesses Lise-Marie Morerod, troisième de la spécialité au championnat du monde 1974 et grande favorite, et Marie-Thérèse Nadig, double championne olympique à Sapporo ; les Autrichiennes Brigitte Totschnig et Andrea Spiess, deuxième et quatrième de la descente à Innsbruck ; la Canadienne Betsy Clifford, ancienne championne du monde de slalom géant, et les Françaises Fabienne Serrat, double médaille d'or mondiale à Saint-Moritz, Patricia Emonet et Michèle Jacot, ancienne gagnante de la Coupe du monde et médaille d'argent du slalom spécial en 1974. Soit huit des quinze skieuses de la première série. Une avalanche de chutes pour une montagne de titres. On se serait cru au grand steeple-chase de Liverpool... Au total, dix-neuf seulement des quarante et une participantes figurent au palmarès.

De notre envoyé spécial

C'est dire que les deux tracés, d'une longueur identique de 400 mètres, pour une même dénivellation de 175 mètres et un nombre de portes presque semblable (cinquante et une et cinquante), étaient plus que sélectifs, et que le mérite des rescapées, de la gagnante, l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier, à la dernière, la Néo-Zélandaise Sue Gibson, reléguée à 33 secondes, n'est pas mince.

Pour ce qui concerne Rosi Mittermaier, médaille d'or de la descente dimanche, et qu'on ne présente plus (*le Monde* du 10 février), c'est moins de mérite que de virtuosité dont il s'agit. Il fallait beaucoup d'aplomb, d'abord au sens propre, pour ne pas céder au vertige, tout en allant aussi vite que possible : beaucoup de concurrentes se sont laissé entraîner par la très forte déclivité, ou bien, par peur de manquer une porte, ont trop « freiné ». Pour corser encore la difficulté, le temps, pour la première fois depuis le début des XII^e Jeux d'hiver, était maussade sur les pentes de l'Axamer-Lizum, et, au cours de la première manche, une fine couche de neige fraîche et humide avait recouvert le tracé. Rosi Mittermaier s'est jouée de tous ces obstacles avec une aisance d'autant plus souveraine que sa première couronne a paru, moralement, lui donner des ailes. L'ambition lui serait-elle venue avec l' « âge » et la réussite, et envisagerait-elle d'être la première femme à réaliser un triplé olympique en ski alpin ? D'après sa moue à la fois amusée et rêveuse, il semble bien que oui...

Derrière la Bavaroise, et malgré l'épidémie de disqualifications, le classement est assez logique : Claudia Giordani, vingt ans, s'était classée cinquième du slalom spécial des championnats du monde 1974. En enlevant la médaille d'argent, la robuste Romaine a mis un peu de baume au cœur de la délégation italienne, qui pleurait la veille la défaite de Gustavo Thoeni. Médaille de bronze, Hanny Wenzel (Lichtenstein), issue d'une famille dont les enfants chaussent les skis dès qu'ils savent marcher, est la championne du monde en titre de la spécialité.

Eh oui ! Il ne faut parler de Danielle Debernard que maintenant. Sa performance n'est pourtant pas mauvaise, loin de là : quatrième. Comme à Sapporo, il y a quatre ans, la solide Savoyarde, vingt-deux ans, originaire d'Aime-la-Plagne, n'a été battue que par une poignée de centièmes de seconde. Au Japon, elle n'était devancée par l'Américaine Barbara Cochran que de 2/100. C'était pour le titre olympique du slalom spécial, et Danielle Debernard avait tout de même conquis la médaille d'argent. A Innsbruck, la Française n'a compté que 4/100 de retard sur Hanny Wenzel. C'était pour la troisième place. Pas de récompense olympique donc. « *La médaille de bronze ne m'intéresse pas* », déclarait la meilleure skieuse nationale à l'arrivée. Certes, Danielle Debernard entendait dire qu'elle briguait la victoire, montrant ainsi un sain désir de vaincre, mais ce mot était empreint, sans nul doute, d'une pointe de déception compréhensible.

Le meilleur Français : une place de quinzième

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, se serait sûrement, lui, « contenté » d'une médaille de bronze. Avant tout parce qu'elle aurait été la première distinction olympique acquise par la délégation française depuis l'ouverture de ces Jeux. Arrivé le 10 février dans la capitale du Tyrol, M. Mazeaud n'était-il pas venu, un peu, beaucoup, sinon passionnément, pour ça ? Sans aucun doute ses occupations ministérielles l'ont jusqu'ici retenu à Paris, mais en posant le pied à Innsbruck, la veille seulement de l'épreuve théoriquement la plus favorable aux couleurs nationales, le secrétaire d'Etat n'a-t-il pas pris un double risque ? En cas d'exploits, on lui aurait sûrement reproché d'avoir volé au secours de la victoire. Aujourd'hui ne va-t-on pas lui faire grief ou se moquer d'un optimisme opportuniste ou d'un pronostic malheureux ?

M. Pierre Mazeaud doit, en principe, assister vendredi à la dernière course — le slalom géant féminin — dans laquelle la France a encore une chance de gagner une médaille. S'il n'en était rien, ce serait la première fois depuis vingt ans que la délégation de ski alpin rentrerait totalement bredouille des Jeux olympiques d'hiver. Et encore : en 1956, à Cortina d'Ampezzo, dans les six disciplines (messieurs et dames), la France avait à chaque fois classé un, deux ou même trois représentants dans les dix premiers. Pour l'instant à Innsbruck, la « meilleure » place obtenue par un skieur français est la quinzième...

MICHEL CASTAING.

LES RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom spécial (dames). — Classement des deux manches. — 1. R. Mittermaier (R.F.A.), 1 min. 30 sec. 54 (46 sec. 77 et 43 sec. 77) ; 2. C. Giordani (Italie), 1 min. 30 sec. 87 (46 sec. 87 et 44 sec.) ; 3. H. Wenzel (Liecht.), 1 min. 32 sec. 20 (47 sec. 75 et 44 sec. 45) ; 4. D. Debernard (Fr.), 1 min. 32 sec. 24 (46 sec. 86 et 45 sec. 38) ; 5. P. Behr (R.F.A.), 1 min. 32 sec. 31 (46 sec. 68 et 45 sec. 63) ; 6. L. Cochran (E.-U.), 1 min. 33 sec. 24 ; 7. C. Zechmeister (R.F.A.), 1 min. 33 sec. 72 ; 8. W. Bieler (It.), 1 min. 35 sec. 66 ; 9. D. Kuzmahova (Tch.), 1 min. 35 sec. 70 ; 10. M. Seaton (E.-U.), 1 min. 35 sec. 87.

SKI DE FOND

Relais 4×10 km (messieurs). — 1. Finlande, 2 h. 7 min. 59 sec. 72 (Pitkaenen, Mieto, Teurajaervi, Koivisto) ; 2. Norvège, 2 h. 9 min. 58 sec. 36 (Tyldum, Sagstuen, Formo, Martinsen) ; 3. U.R.S.S., 2 h. 10 min. 51 sec. 46 (Beliaev, Bajukov, Saveliev, Garanin).

PATINAGE DE VITESSE

5 000 mètres messieurs. — 1. Stensen (Norv.), 7 min. 24 sec. 48 ; 2. Kleine (P.-B.), 7 min. 26 sec. 47 ; 3. Van Helden (P.-B.), 7 min. 26 sec. 54.

PATINAGE ARTISTIQUE

Libre messieurs. — 1. John Curry (G.-B.), 192,74 ; 2. Kovalev (U.R.S.S.), 187,64 ; 3. Cranston (Fin.), 187,38) ; 4. Hoffmann (R.D.A.), 187,34 ; 5. Volkov (U.R.S.S.), 184,08 ; 6. Santee (E.-U.), 184,28 ; 7. Kubicka (E.-U.), 183,30 ; 8. Ovchinnikov (U.R.S.S.), 180,04 ; 9. Sano (Japon), 178,72 ; 10. Cousins (G.-B.), 178,14 ; ... 15. Simond (Fr.), 159,44).

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

VENDREDI 13 FEVRIER

TF 1 et FR 3, 12 h. 25 à 13 h., slalom géant dames.

TF 1, de 22 h. à 23 h. 10 : patinage artistique, dames (figures libres) ; 23 h. 10 à 23 h. 25 : *résumé du jour*.

A 2, 12 h. 15 à 12 h. 25 : résumé des épreuves de la veille ; 12 h. 25 à 14 h. : slalom géant dames ; 14 h. à 14 h. 25 : hockey sur glace.

VOILE. — Kriter 2, *dont on était sans nouvelles depuis une dizaine de jours, a donné son point : pour aller de Sydney au cap Horn il a mis 23 jours, 11 heures et 30 minutes, soit environ 3 jours de moins que* Great Britain 2, *performance remarquable.*

Patinage artistique

LA MÉDAILLE D'OR DE JOHN CURRY

Il n'y a pas eu, dans l'épreuve de patinage artistique messieurs disputée mercredi soir au Palais de glace d'Innsbruck, de confrontation au sommet opposant deux champions, comme l'avait été en 1964, dans cette même arène, la lutte entre l'Allemand Hans Schnelldorfer et Alain Calmat, tombé par deux fois (sur un triple lutz et sur une triple boucle) au cours d'un programme magnifiquement hardi. L'Anglais John Curry, « le patineur chorégraphe », déjà champion d'Europe, a largement dominé ses rivaux : il n'a pas seulement convaincu le jury par la qualité exceptionnelle de son esthétique musicale — qui est le tout nouveau style de patinage artistique, — mais il l'a subjugué par l'exécution parfaite de trois triples sauts qui resteront dans les annales des Jeux. Derrière lui, la compétition a été acharnée. Le Russe Kovalev est parvenu à coiffer le Canadien Toller Cranston, dont le patinage en segments est un art cinétique original, laissant à la septième place le jeune acrobate californien Terry Kubicka et son déjà fameux saut périlleux arrière, qui n'a que le tort de désunir entièrement l'harmonie artistique de sa présentation. Quant au représentant français Jean-Christophe Simond (quinze ans), il a décroché une honorable quinzième place qui autorise des espoirs.

L'ANNÉE DE L'AIRBUS

Les constructeurs d'avions civils sont sans illusions. Cette année, ils escomptent des ventes d'un montant encore inférieur à celui de l'année dernière, ou, dans la meilleure hypothèse, égal au volume atteint en 1975. La raison en est, tant pour les industriels européens que pour les constructeurs américains, l'hésitation de la plupart des compagnies aériennes d'outre-Atlantique à investir. Or le marché américain représente, à quelques pourcentages près, la moitié du marché mondial, et les compagnies aériennes d'outre-Atlantique, qui souffrent déjà de sur-capacité, ne paraissent pas décidées à acquérir de nouveaux matériels, surtout en pleine année d'élection présidentielle aux Etats-Unis.

A l'exception de la société européenne Airbus-Industrie, qui se satisfait de ventes-records en 1975 puisque le moyen-courrier Airbus a été le deuxième avion gros porteur le plus commandé — après le Boeing-747 — dans le monde non communiste, les sociétés Boeing et Douglas, pour ne prendre que ces deux exemples, enregistrent une diminution de leurs ventes d'avions civils et, du même coup, une diminution de leurs effectifs dans les usines. Et pourtant, la société Douglas, si l'on en croit ses concurrents européens, n'hésite pas, pour emporter certains contrats, à baisser notablement ses prix.

Le rythme de fabrication des avions de grande capacité est, chez Douglas comme chez Lockheed, d'un exemplaire et demi par mois. Airbus-Industrie, dont la cadence de production est sensiblement identique à ce jour, prévoit de passer à deux exemplaires par mois en septembre 1976, comme pour Boeing. Mais, l'administrateur-gérant de la société européenne, M. Bernard Lathière, se défend d'être trop triomphaliste pour la raison qu'il sait, explique-t-il, qu'il sera difficile en 1976 à Airbus-Industrie de faire aussi bien qu'en 1975. Avec ses trente-deux avions vendus ferme à ce jour et ses vingt-quatre options à confirmer, les dirigeants d'Airbus-Industrie croient pouvoir affirmer qu'ils ont fourni — en nombre de sièges offerts — l'équivalent de cent Caravelle à leur clientèle.

C'est dans de telles circonstances qu'interviennent les premières approches entre industriels de l'aéronautique, de part et d'autre de l'Atlantique, en vue d'une coopération accrue sur la conception des avions de transport en service après la prochaine décennie. Il y a quinze jours, une délégation conduite par M. E. M. Boullioun, l'un des vice-présidents de Boeing, était reçu à Paris par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), et une mission française se rendra le mois prochain à Seattle, siège de Boeing.

Le projet d'un avion de ligne commun à l'Europe et aux Etats-Unis, s'il doit voir le jour, devrait être conçu, au plus tard, l'année prochaine, selon des estimations du constructeur américain, qui souhaiterait mettre en service commercial un nouvel appareil après 1981.

JACQUES ISNARD.

Choisissez vos 2 livres gratuits
en cochant simplement 2 cases

2 livres gratuits accompagnés, en plus, d'un cadeau-surprise, voilà les cadeaux de bienvenue que vous réserve le Club Pour Vous-Hachette ! En adhérant aujourd'hui à ce Club, vous ferez ce dont vous aviez envie depuis longtemps : acheter et lire régulièrement de très bons livres, à des conditions particulièrement avantageuses et pratiques.

1^{er} avantage : vos cadeaux de bienvenue : 2 livres gratuits à choisir parmi les 9 grands succès ci-dessous - et dans votre colis, un cadeau-surprise.

2^e avantage : vous êtes abonné gratuitement à notre magazine littéraire tout en couleurs qui vous présente, chaque trimestre, en les commentant les 100 meilleurs succès de librairie.

3^e avantage : ces livres vous sont proposés, élégamment reliés, à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans le commerce pour une présentation ordinaire.

4^e avantage : vous êtes sûr de ne pas vous tromper dans le choix de vos livres. Notre Comité de Lecture (F. Mallet-Joris, C. Mauriac, H. Bazin, A. Frossart, R. Sabatier) sélectionne pour vous les ouvrages les plus intéressants.

Votre seule obligation : acheter seulement un livre par trimestre, en profitant de nos prix club.

Renvoyez donc tout de suite le bulletin ci-dessous, après avoir coché vos 2 livres-cadeaux et lu soigneusement le fonctionnement du Club. Vous bénéficiez d'un tarif d'adhésion préférentiel de 9,50 F seulement (payables après réception de vos 2 livres gratuits).

CLUB POUR VOUS hachette

Un service de lecture à domicile, pratique, garanti par Hachette, la plus importante organisation française de diffusion de livres.

Club Pour Vous-Hachette - B.P. 30 77210 AVON.

BULLETIN D'ADHÉSION AU CLUB POUR VOUS-HACHETTE

A découper et renvoyer aujourd'hui-même au Club Pour Vous-Hachette - B.P. 30 - 77210 AVON

Envoyez-moi vite les 2 livres gratuits que j'ai cochés ci-dessous ainsi que mon cadeau-surprise. Ils constituent mes cadeaux de bienvenue au Club Pour Vous-Hachette auquel j'adhère aujourd'hui aux conditions suivantes :

Chaque trimestre, je recevrai gratuitement votre magazine offrant un choix de plus de cent livres et autres articles de loisir.

Je disposerai alors de 6 semaines pour faire mon choix et vous adresser ma commande accompagnée de son règlement.

Passé ce délai, si je ne vous ai pas envoyé ma commande, vous m'enverrez automatiquement la "Sélection du Trimestre" présentée dans le magazine et que je vous réglerai à réception.

Je m'engage à rester au Club pour une durée de deux ans minimum et à acheter au moins un livre par trimestre.

Je bénéficie du tarif d'adhésion préférentiel de 9,50 F que je réglerai après réception de mes cadeaux gratuits.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Signature obligatoire

C13A

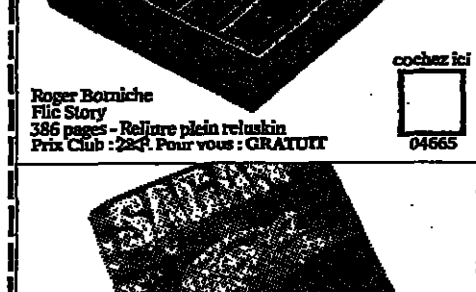
cochez ici
Roger Borniche
Flic Story
386 pages - Reliure plein reluskin
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04665

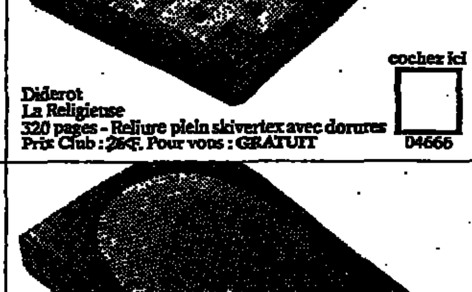
cochez ici
Diderot
La Religieuse
320 pages - Reliure plein skivertex avec dorures
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04666

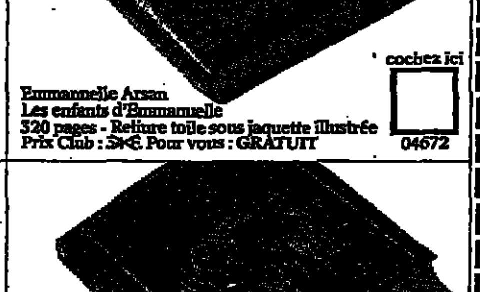
cochez ici
Emmanuelle Arsan
Les enfants d'Emmanuelle
320 pages - Reliure toile sous jaquette illustrée
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04672

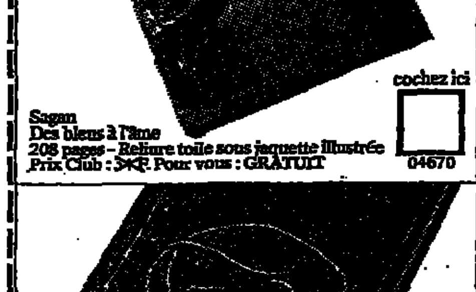
cochez ici
Sagan
Des bleus à l'âme
208 pages - Reliure toile sous jaquette illustrée
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04670

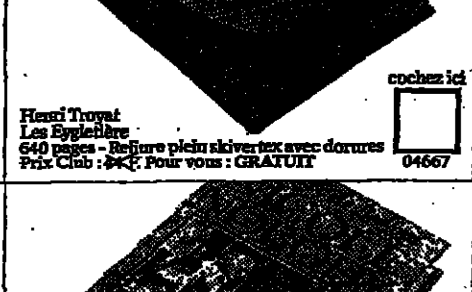
cochez ici
Henri Troyat
Les Eygletière
640 pages - Reliure plein skivertex avec dorures
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04667

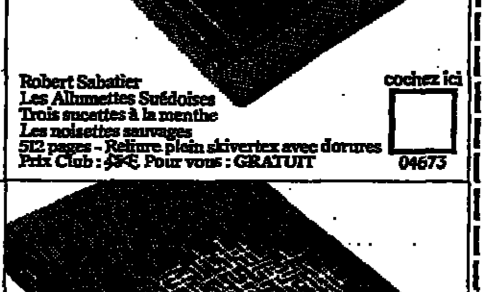
cochez ici
Robert Sabatier
Les Allumettes Suédoises
Trois sucettes à la menthe
Les noisettes sauvages
512 pages - Reliure plein skivertex avec dorures
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04673

cochez ici
Patrick Cauvin
L'Amour Aveugle
256 pages - Reliure balaskin avec dorures
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04669

cochez ici
Duchesse de Bedford
Nicole Nobody
392 pages - Reliure toile sous jaquette illustrée
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04671

cochez ici
Soljenitsyne
L'Archipel du Goulag
448 pages - Reliure balaskin doré
Prix Club : [barré]. Pour vous : GRATUIT
04668

LENTILLES DE CONTACT : des millions d'utilisateurs conquis. Pourquoi pas vous ?

Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact. Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toute une gamme de lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles. Ne dites pas "lesquelles choisir ?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent le mieux à votre cas et vous garantissent une accoutumance rapide et une tolérance parfaite.
Venez faire un essai. Gratuitement.

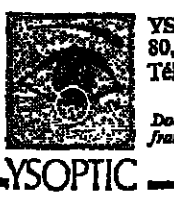

YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Gottschalk

YSOPTIC

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-2-76 A 0 h G.M.T.

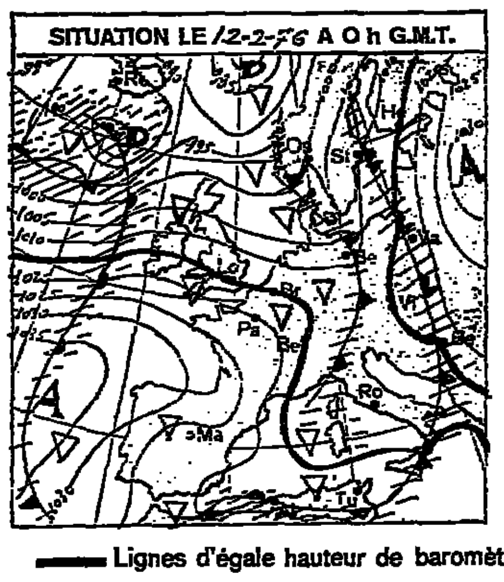

PRÉVISIONS POUR LE 13-02-76 DÉBUT DE MATINÉE

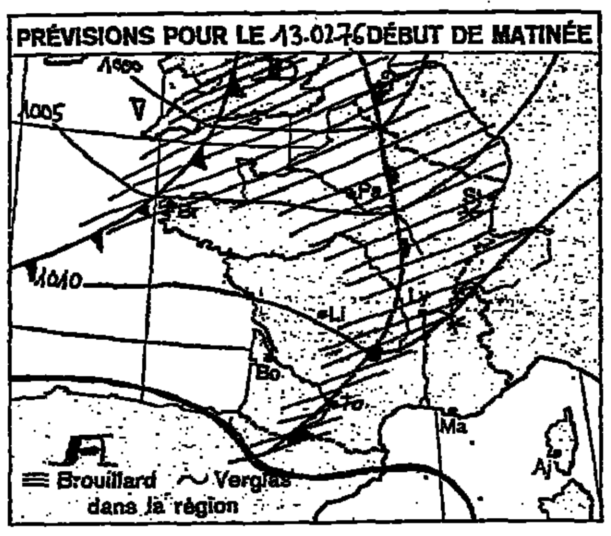

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⟨orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 février à 0 heure et le vendredi 13 février à 24 heures :

La perturbation qui abordait jeudi matin les îles Britanniques se déplacera rapidement vers l'est. Accompagnée de vents violents en Manche et en mer du Nord, elle donnera du mauvais temps sur toute la France.

Vendredi 13 février, le temps sera couvert et pluvieux sur l'ensemble de notre pays, les régions méditerranéennes seules bénéficiant toutefois d'éclaircies en début de matinée. Ces pluies, précédées d'un peu de neige dans l'Est et le Nord-Est, seront suivies d'un temps variable avec des éclaircies, mais aussi des averses, qui débutera en cours de matinée sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord et s'étendra, le soir, sur la Bretagne, la Vendée, la Normandie, la région parisienne et le Nord.

Les vents, de sud-ouest à ouest dans la zone pluvieuse, d'ouest à nord-ouest dans la zone de temps variable, seront souvent assez forts ; ils deviendront forts dans l'intérieur au nord de la Seine et très forts près des côtes de la Manche et de la mer du Nord, ainsi qu'au large, où ils atteindront parfois la tempête.

Les températures seront en hausse par rapport à celles de la veille.

Jeudi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 5; Bordeaux, 10 et —1; Brest, 8 et 4 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et — 1 ; Dijon, 7 et 0 ; Grenoble, 8 et 0 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 10 et 1; Nice, 13 et 5; Paris - Le Bourget, 7 et — 1 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 10 et — 1 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 0 degré ; Athènes, 12 et 6 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 4 et 0 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 16 et 1 ; Moscou, — 14 et — 19 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 13 et 9 ; Stokholm, 2 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 février 1976 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article R° 164 du code des tribunaux administratifs sur l'abstention et la récusation des membres de ces tribunaux ;

● Portant publication des statuts de l'Organisation mondiale du tourisme avec une annexe ;

UN ARRETE

● Fixant les modalités du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement technique.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 70-130 ; Autrans : 30-90 ; Bellecombe - Crest-Voland : 35-70 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 55-105 ; Chamonix : 10-80 ; Chamrousse : 50-110 ; Chapelle-d'Abondance : 40-85 ; Châtel : 40-100; La Clusaz : 55-120 ; Combloux : 60-100 ; Les Contamines - Montjoie : 40-130 ; Le Corbier : 50-110 ; Courchevel : 40-120 ; Les Deux-Alpes : 60-200 ; Flaine : 60-180 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 35-70 ; Les Gets : 40 ; Grand-Bornand : 30-110 ; Les Houches : 30-65 ; Megève : 35-130 ; Les Menuires - Val-Thorens : 50-105 ; Méribel : 20-115 ; Morzine-Avoriaz : 30-150 ; La Plagne : 85-105 ; Pralognan : 50-70 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 50-110 ; Samoëns : 20-120 ; Thollon - Les Mémises : 50-110 ; Tignes : 50-100 ; Val-Cenis : 20-50 ; Val-d'Isère : 60-100 ; Valloire : 25-65 ; Villard-de-Lans : 20-90.

ALPES DU SUD

Auron : 140-220; Isola 2000 ; 180-220; Montgenèvre : 50-90 ; Orcières-Merlette : 10-40 ; Pra-Loup : 70-150 ; Le Sauze : 50-150 ; Valberg : 80-100 ; Vars : 80-120.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 30-90 ; Barèges : 60-160 ; Cauterets-Lys : 180-290 ; Font-Romeu : 20-45 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 70-300 ; La Mongie : 100-160 ; Saint-Lary - Soulan : 70-140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 35-70; Super-Besse : 10-50 ; Super-Lioran : 5-15.

JURA

Métabief : 35-110 ; Les Rousses : 45-160.

VOSGES

La Bresse : 49-80 ; Gérardmer : 10-60.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein : 25-75 ; Saalbach : 55-160 ; Zell am See : 40-240. — Voralberg : Gargellen : 100-120 ; Lech/Arlberg : 120-150 ; Zürs/Arlberg : 130-170. — Tyrol : Ischgl : 70-140 ; Lermoos : 30-140 ; Sölden : 30-100.

SUISSE

Région du Léman : Villars : 10-80. — Valais : Crans-Montana : 35-70 ; Verbier : 40-110 ; Zermatt : 40-80. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 50-80 ; Wengen/Kl. Scheidegg : 40-100. — Grisons Engadine : Arosa : 85-100 ; Davos : 110-150 ; Saint-Moritz : 40-70.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 380

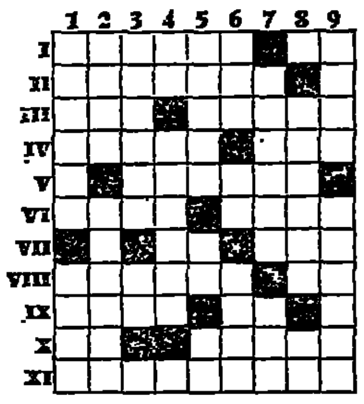

HORIZONTALEMENT

I. Justifie l'attaque de ceux dont on entend prendre la défense ; Quelle horreur ! — II. Peu délicate. — III. Quelques âmes ; Ont bien tourné. — IV. Ne reçoit pas les personnes riches ; Subit un léger choc lors des effusions sentimentales. — V. Paniers percés. — VI. Cheb ; Titres. — VII. Engage à se dépêcher ; Terme de jeu. — VIII. Consomme beaucoup de tabac ; Obtenu par roulement. — IX. Souventes fois répétés ; Peut s'analyser comme « personne ». — X. Sur la rose des vents ; Commune mesure. — XI. Brusques accès de fièvre.

VERTICALEMENT

1. Diminue la valeur d'une récolte ; Te fatigues au travail. — 2. Est personnel ; Dont la charpente n'apparaît pas. — 3. Un principe avec lequel il faut compter ; Saint. — 4. Fin de participe ; Se modifient avec le temps. — 5. Remplacent souvent une défaillance d'ordre musculaire ; Résultat d'une contraction ; Abréviation. — 6. Point capital ; A de multiples réseaux ; Il ne faut pas hésiter à le saisir. — 7. Réjouirent plus d'un ; Préfixe. — 8. Pour être traité, il exige une certaine culture ; Lettres de créance. — 9. Domaine obscur ; Centres d'épreuves plus ou moins pénibles.

Solution du problème n° 1 379

Horizontalement

I. Tocsin ; Mi. — II. Errer ; Cil. — III. Sauteurs. — IV. SG ; Stase. — V. Œta ; Isis. — VI. Nelson. — VII. Sel ; Veen. — VIII. Mios ; Sa. — IX. Rosée. — X. Site ; Reçu. — XI. Escales.

Verticalement

1. Tessons ; RST. — 2. Orage ; Emoi. — 3. Cru ; Liste. — 4. Set ; An ; Nées. — 5. Ires ; Evoé ! — 6. Utiles ; Râ. — 7. Crasse ; El. — 8. Missions ; Ce. — 9. Il ; E.S.N. ; Abus.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par *chèque postal (trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Loterie nationale

● EMISSION DE TRANCHES SPECIALES. — *Le secrétariat de* la loterie nationale annonce qu'il procédera, au titre de la loterie nationale 1976, à l'émission de tranches du gros lot, dont les tirages auront lieu les samedi 5 avril et 15 novembre.

Ces tranches comprendront 400 000 billets en une série unique. Elles seront dotées de 63 867 lots, dont 1 gros lot de 5 millions de francs, 1 lot de 500 000 F, 7 lots de 100 000 F, 49 lots de 50 000 F, 609 lots de 5 000 F, etc. Le prix de vente du billet est fixé à 92 F, celui du demi-billet, divisible à *46 F, et celui du dixième à 10 F.*

Visites et conférences

VENDREDI 13 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Détrez : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le musée du Vieux-Montmartre ». — 15 h., façade de l'église St-Germain-l'Auxerrois, Mme Carcy : « Le quartier du Louvre à l'époque de Louis XIII et Louis XIV ». — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Saint-Girons : « La Renaissance au Musée des arts décoratifs ».

Réunion des musées nationaux. — 15 h., Musée des arts et traditions populaires : « Galerie d'étude et galerie culturelle ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h. 30, sortie métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Just : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager). — 15 h., entrée du musée : « Le musée du Jeu de Paume » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme A. Pochier-Henrion : « L'époque de Louis XVI ».

CONFERENCE. — 18 h. et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, Raï Bever : « Egypte éternelle » (projections).

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	0 971	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	2 031	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 511	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 021	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 111	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	92 691	tous groupes	5 000
2	052	tous groupes	200
	562	tous groupes	200
	2 892	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	4 372	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	92 692	tous groupes	5 000
	91 852	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
3	473	tous groupes	200
	583	tous groupes	200
	833	tous groupes	500
	2 783	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 933	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 203	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	8 793	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	92 693	tous groupes	5 000
	4 853	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	41 673	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
4	4	tous groupes	50
	644	tous groupes	250
	3 904	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	7 224	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 454	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	92 694	tous groupes	5 050
5	5 075	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	92 695	tous groupes	5 000
	53 515	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
6	16	tous groupes	100
	5 666	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 036	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 706	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	92 696	tous groupes	5 000
7	697	tous groupes	200
	1 127	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	5 087	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 867	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	92 697	tous groupes	5 200
	1 997	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
8	68	tous groupes	100
	98	tous groupes	100
	238	tous groupes	200
	1 958	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	2 928	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	92 698	tous groupes	5 100
9	9	tous groupes	50
	92 699	tous groupes	5 050
	85 939	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
0	70	tous groupes	100
	90	tous groupes	100
	340	tous groupes	500
	1 450	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	2 330	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	44 620	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
	92 690	groupe 2	1 500 100
		autres groupes	15 100

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DES SPORTS D'HIVER
TIRAGE DU 11 FEVRIER 1976
PROCHAIN TIRAGE LE 16 FEVRIER 1976
à PARIS (7ème) 29 Quai Branly
76 — 7e

OLYMPIC

telle est la carte du monde pendant deux semaines, en Septembre

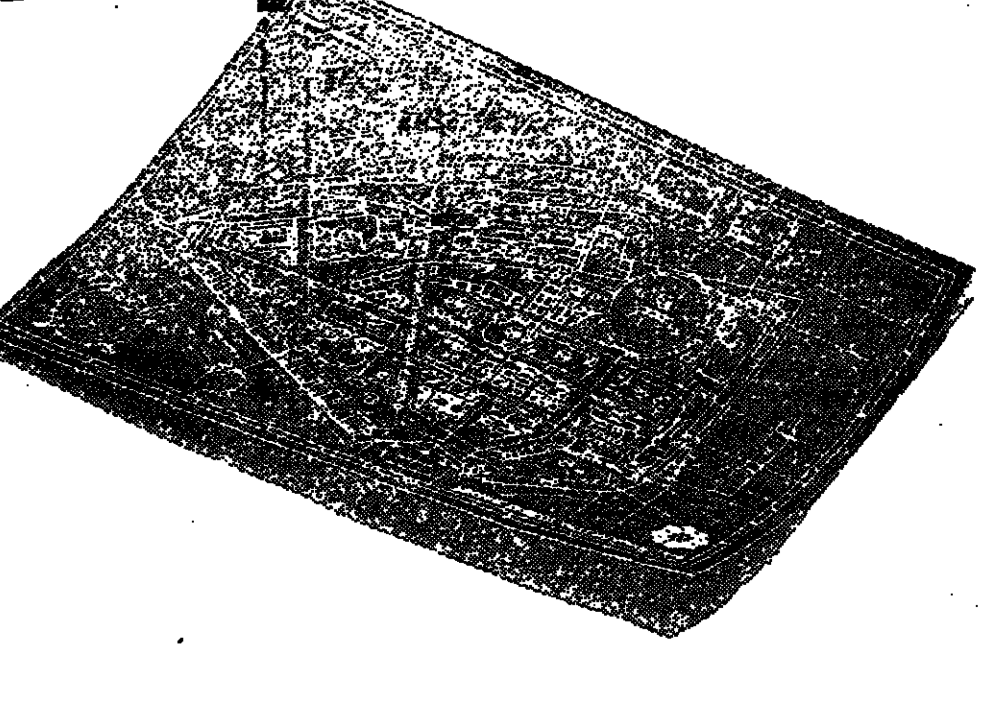

Cette carte indique l'endroit précis où le monde du commerce se réunit chaque année en Septembre: la 41ème Foire Internationale de Thessaloniki, en Grèce.
L'année dernière *750.000 visiteurs sont venus* du monde entier pour voir et acheter. On en attend encore davantage cette année.
La Foire Internationale de Thessaloniki est en voie de devenir rapidement bien plus qu'une foire ordinaire commerciale. Le monde du commerce se développe et Thessaloniki se trouve au carrefour de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord-au carrefour de l'offre et de la demande.
Ne manquez pas l'occasion d'entrer en contact *avec ce marché riche, intéressant et en pleine* expansion. Soyez présent là où le monde se réunit, du 5 au 19 Septembre cette année, à Thessaloniki, Grèce.
Delai de participation:
4 Mai 1976

41st THESSALONIKI INTERNATIONAL TRADE FAIR
5-19 SEPTEMBER, 1976
Official Carrier OLYMPIC AIRWAYS

Je suis intéressé à participer. Veuillez m'envoyer, gratis, la brochure de l'exposant à l'adresse suivante:
Firme .... Province ....
Rue .... Pays ....
Ville ....
Code postal ....
Adressez ce coupon par la poste à: Thessaloniki International Trade Fair Thessaloniki 36, Greece, ou au bureau local d'OLYMPIC AIRWAYS.

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

Le Monde DES LIVRES

ROMANCIERS ROUMAINS D'AUJOURD'HUI

Cerisy-sur-Danube

★ **LE GRAND SOLITAIRE**, de Marin Preda. Traduit du roumain par *Claude Levinson*. Grasset, 326 p., 46 F.

★ **LE LONG VOYAGE DU PRISONNIER**, de Sorin Titel. Traduit du roumain par Marie-France Ionesco. 176 p., 40 F.

MARIN PREDA est pratiquement inconnu en France. Au moment où paraît ici la traduction d'un de ses récents ouvrages, *le Grand Solitaire*, son dernier roman, *le Délire*, continue de défrayer la chronique et d'alimenter les conversations du café littéraire de Bucarest. C'est que Preda (né en 1922) tente dans ce livre de valeur inégale de faire découvrir « le visage humain » d'un dictateur, Antonescu, allié de l'Allemagne entre 1940 et 1944. Scandale ? Sacrilège ? La réalité est simple : quels que soient les mobiles politiques qui ont déterminé les autorités roumaines à encourager la sortie de l'ouvrage, le temps est venu, à Bucarest, d'exorciser les démons, de rétablir la vérité historique.

Car il est vrai que des heurts sanglants ont opposé au début des années 40, en Roumanie, les Gardes de fer fascistes à l'armée commandée par le général Antonescu. Il est vrai que, défenseur de l'ordre et de la légalité, le général avait réussi à sauver des dizaines de milliers de juifs vivant sur le territoire resté alors sous juridiction roumaine. Certes, ce n'est pas dans la description circonstancielle et journalistique plus que littéraire de ces événements qu'il faut rechercher le sens du discours de Marin Preda, mais dans l'ensemble de son œuvre.

Qui est-il ? En fait, un paysan qui commence à écrire jeune sur ce qu'il connaît et sur ce qu'il aime : la campagne et ses hommes. Sa grande trilogie, *les Morometzi*, publiée vers la fin des années 50, nous introduit dans un monde haut en couleur, inquiet et inquiétant : le village roumain tel qu'il évolue depuis la veille de la seconde guerre mondiale jusqu'à la collectivisation imposée par le parti communiste.

Communiste lui-même, le romancier nous fait cependant découvrir des personnages qui ne sont pas des poupées mécaniques figurant les forces sociales « positives » ou « négatives », mais des êtres humains exprimant par leur mouvance intérieure le désarroi des individus entraînés, malgré eux, dans le maelstrom de l'histoire et la douloureuse nostalgie d'une tradition paysanne qui, peu à peu, s'effrite, s'évanouit. Avec Preda nous sommes loin du triomphalisme cocardier du réalisme socialiste.

Etait-il capable de sortir, dans sa création, de l'univers villageois ? On en doutait beaucoup, et non sans malice, dans la petite république des lettres roumaines. Dans *les Prodigues*, dans *l'Intrus*, dans *le Délire* aussi, la frontière se fait fluide entre la ville et la campagne : le paysan investit la cité et à son tour se fait investir par elle. Cette rencontre suscite le malaise, l'inconfort. Le texte, parfois, les reflète admirablement. D'autres fois l'écriture devient hésitante, elle fait méandres et détours, des personnages superflus apparaissent, des longueurs aussi et puis, de nouveau, le rythme reprend.

Quant au *Grand Solitaire*, c'est l'histoire du villageois Nicolaë Moromété, partisan déçu du régime politique au pouvoir. Il se retire donc de la vie active de militant du parti communiste, devient jardinier et cultive le parc d'un ancien château princier, près de Bucarest, transformé en foyer d'accueil pour écrivains et artistes bien en cour. Dans ce Royaumont (ou Cerisy-sur-Danube) on discute creux, on boit ferme, on travaille parfois, parfois aussi on tue. Milieu factice, atmosphère trouble, où Nicolaë le jardinier rencontre Simina, parfaite citadine divorcée, jeune peintre qui trouve dans son art les raisons d'exister. Malgré les différences d'âge, de sensibilité, de culture, de passé, leur amour, en apparence impossible, s'affermira pendant d'interminables dialogues, de longues nuits blanches et des promenades sans fin à travers les campagnes diversement ensorcelées selon les saisons, à travers Bucarest qui dévoile aux amoureux sa magie corruptrice accessible seulement à quelques élus.

EDGAR REICHMAN.

(Lire la suite page 16.)

RENCONTRE AVEC DENIS LANGLOIS

L'auteur des « dossiers noirs » devant les « assassinés de la société »

★ **LES DOSSIERS NOIRS DU SUICIDE**, de Denis Langlois. Le Seuil, coll. « Combats », 171 p., 22 F.

C'EST une anthologie de la désespérance. De tous ces « assassinés de la société », — (Paul Valéry n'a-t-il pas dit : « Le suicide c'est l'absence des autres » ?) — la société répugne à parler. Denis Langlois s'en est mêlé. Ça devait arriver. Depuis dix ans, ce sensible, ce douloureux, ce juste de nature, n'a cessé de raconter les souffrances des autres, partant, de déranger. Les Dossiers noirs du suicide *succèdent aujourd'hui aux* Dossiers noirs de la police française *(1971) et aux* Dossiers noirs de la justice française *(1974). Le succès du genre — M. Raymond Marcellin aidant par cinq procès intentés à l'auteur et à l'éditeur au temps de son ministère de l'intérieur — a fait un peu oublier d'autres titres, à commencer par le* Cachot *(1967), simple récit des quarante-cinq jours au « mitard » de Fresnes d'un garçon de vingt-six ans qui avait refusé l'armée et qui s'appelait... Denis Langlois.*

Dix ans après il n'en fait pas tout un plat. Au verso des Dossiers noirs du suicide, *il est écrit de l'auteur : « Avocat au barreau de Paris et ancien conseiller juridique de la Ligue des droits de l'homme. » Rien d'autre.*

Si l'on faisait plus ample connaissance ? On a écrit de lui qu'il vivait « comme un moine ». Voici le « moine » dans un costume de velours sombre, avec une barbe sage de missionnaire, et, derrière les lunettes, un regard où passent ensemble la tendresse et l'assurance, la force des certitudes et la timidité. On commence un peu gauchement.

● *Comparés aux précédents vos dossiers du suicide paraissent plus minces, moins nourris.*

— C'est vrai. Pour le judiciaire, pour la police, il existe toujours un dossier matériel : des procès-verbaux, une instruction, des pièces, comme on dit. Après un suicide, rien, en dehors de la lettre parfois laissée et des déclarations de quelques proches, parents ou non, à condition qu'ils acceptent de parler.

Ce sont ces silences, pour le moins ces réticences, qu'il a voulu rompre.

— Car si les gens ne parlent pas c'est, je pense, parce qu'il y a plus ou moins, chez eux, sentiment de culpabilité. Si l'on arrivait à renverser ce tabou ce serait un progrès énorme. Mais ce serait remettre en cause l'ordre social.

● *Ce que vous faites.*

— Evidemment. Si on se suicide c'est qu'on ne supporte plus certaines contraintes. Et la réticence à parler du suicide — dans la presse ou ailleurs — s'explique aussitôt : parler obligerait à évoquer les causes, donc la société telle qu'elle est.

● *Dans vos livres ou documents antérieurs, vous paraissez présenter les faits avec plus de neutralité, plus de calme, pourrait-on dire, que dans celui-ci. Dans l'introduction vous parlez d'ailleurs de sensibilité. De la sensibilité à la colère il n'y a pas loin.*

— Certainement. Ça s'explique d'ailleurs. La police, la justice, pour un avocat, ce sont des sujets qui s'imposent naturellement. Le suicide c'est bien autre chose. C'est un choix que j'ai fait d'une façon beaucoup plus personnelle. Et puis, comme je vous l'ai dit, je n'avais pas de « dossier écrit ».

★ *Dessin d'Orlic*

Il a donc fallu que je fasse mes enquêtes, que je rencontre des gens. Pour cette raison, les témoignages doivent avoir, cette fois-ci, une résonance plus humaine. Et puis il y avait le sujet lui-même. Je touchais à quelque chose de beaucoup plus intime qu'avant. Qu'a-t-on de plus précieux que la vie ? La justice, la police, ça peut mener à la mort, mais pas de façon inéluctable, et ça reste exceptionnel. Cette fois j'ai découvert autre chose. Il y a, par an, quinze mille à vingt mille suicides en France. Quinze mille à vingt mille personnes choisissent la mort. C'est ça qui me hérisse. Une injustice, une faute policière, ça peut se réparer plus ou moins. Devant quelqu'un qui s'est suicidé il n'y a plus rien à faire, ni matériellement ni juridiquement.

● *Alors pourquoi le livre ?*

— Pour dénoncer un état de fait. Je me rends très bien compte que la solution ne peut-être que dans un changement de société. En attendant, je voudrais aider ceux qui cherchent à empêcher des suicides : les médecins, les psychologues, les assistantes. Leurs moyens sont dérisoires. Informer, c'est donner un moyen de plus. Je voudrais aussi faire comprendre aux groupes politiques qu'ils ont un rôle à jouer dans une affaire qu'ils laissent tous entre parenthèses. Si l'on arrivait à rompre l'isolement des désespérés, à les porter vers les autres pour rejoindre tous ceux qui luttent et pas seulement contre le suicide, il y aurait un grand pas de fait.

Propos recueillis par
JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 14.)

Il n'y a pas d'amour normal

« Allegra », de Françoise Mallet-Joris

Par Bertrand Poirot-Delpech

IL y a deux ans, Françoise Mallet-Joris a reçu un accordéon en cadeau d'anniversaire. Elle abordait la *Java bleue*, qui est au piano à bretelles ce qu'est à l'autre le *Gai Laboureur*, quand un ennui de vertèbre lui a fourni le prétexte de sacrifier ce nouveau don à celui qu'on lui connaît depuis quelque vingt ans pour la littérature.

Dans un court essai qui paraît en même temps que son dernier roman, et où se retrouve le ton de confidence enjouée qui a fait le triomphe de la *Maison de papier*, la vice-présidente des Goncourt veut se persuader et nous persuader qu'elle a perdu au change. Les accordéonistes tels qu'elle en a écouté au Marché aux Puces auraient la joie de semer l'entrain, de célébrer l'instant, et le courage d'encourir les huées, au lieu que l'écrivain se rendrait coupable de plaisir solitaire, de lâcheté et d'avarice.

On voit bien d'où lui vient ce complexe qu'ont souvent les gens de plume par rapport aux artistes de spectacle : de sa Flandre natale, qui porte plus au carnaval gratuit qu'à l'isolement de la feuille blanche, et de ses contacts récents avec le monde de la chanson, où les paroliers font en effet figure d'« embusqués » au regard des interprètes.

Mais les souvenirs du temps où elle aimait sauter du plus haut plongeoir ne doivent pas abuser notre nostalgique de la fête et du culot : ce n'est pas parce que ses risques sont, en quelque sorte, différés, qu'un livre expose moins son auteur qu'un exploit scénique. Audiberti trouvait au contraire moins méritoire d'écrire des pièces que des romans parce que, disait-il, au théâtre on peut vérifier si le public s'endort ou vous quitte. C'est même en voyant un voyageur s'endormir dans le train sur un de ses livres qu'il aurait décidé vers 1950 de préférer l'art dramatique au roman.

FRANÇOISE MALLET-JORIS est de surcroît un des auteurs actuels les moins bien placés pour s'accuser de dérobade. Peu d'écrivains se livrent autant qu'elle dans les moindres phrases, même si, comme c'est le cas aujourd'hui avec *Allegra*, il s'agit d'une grande machinerie romanesque sans arrière-plan autobiographique. Un livre de Mallet-Joris est d'abord une rencontre avec quelqu'un ; et ce quelqu'un, une fois de plus, est au rendez-vous.

De telles créations, liées à une forte personnalité, présentent l'inconvénient d'être à prendre ou à laisser en bloc, et peu amendables dans le détail. L'auteur en convient dans son essai, quand un lecteur de chez Grasset lui reproche d'abuser des mots « peut-être » et « presque ». L'expression « une sorte de » revient encore plus souvent sous sa plume, presque à chaque page. Cela dit non par purisme cafard, mais parce qu'à force la formule ne joue plus le rôle d'acuité et de renouvellement du sens auquel elle est destinée. L'abus de « comme » dans l'acception similaire — elle éprouva « comme » un vertige — aboutit à la même négation de l'effet de nuance recherché. On regrette d'autant plus ces redites, faciles à éviter à la re-lecture, que le souci de cerner les idées ou des sentiments inédits est au cœur de la vocation et de l'œuvre de l'auteur.

MAIS la puissante étrangeté de ce qui cherche à s'exprimer fait oublier ces quelques négligences. *Allegra* se présente d'abord comme la chronique d'une famille d'origine corse et farouchement matriarcale. Auprès de la grand-mère, de la mère et des trois filles, dont la cadette Allegra, les maris, gendres et amants comptent pour du beurre, bien que deux d'entre eux exercent le métier non négligeable de médecin. A leurs liens de sang et de fortune, les femmes de la tribu ajoutent celui d'une entreprise commune : un institut de beauté et, peut-être un jour, un laboratoire de produits anti-allergiques.

L'auteur peint ce clan à la fois complice et confusément ennemi de l'idéal de la femme-objet, dont il vit, avec une finesse d'observation et une intuition qui rappellent les portraits de Colette, la *Mandarine* de Christine de Rivoyre, ou *la Terrasse des Bernardini* de Suzanne Prou. Mais il apparaît vite que ces peintures de mœurs et de caractères ne sont pas les seules dimensions du livre. Des êtres et des événements extérieurs tendent sans cesse à rompre l'harmonie et à faire peser sur ce qui pourrait ressembler à un bonheur sans histoire les rapports dérangeants, scandaleux, entre l'amour et l'anormal, au sens le plus physique et métaphysique du mot.

CE mal s'incarne en particulier dans un petit garçon de quatre ans, apparemment muet. Fils d'une servante de restaurant d'origine arabe et — apprendra-t-on — du père de celle-ci, Rachid passe ses journées à jouer au fond d'une cour avec un réfrigérateur rouillé.

Allegra se passionne pour l'infirme. Non qu'elle soit frustrée dans son instinct maternel : elle est mariée depuis seulement trois mois, et nullement pressée d'enfanter. Mais c'est ainsi, et cette fascination inexplicable soutient tout le livre de son mystère. Elle est attendrie par les yeux de l'enfant, violets à force d'être noirs — ses « yeux de mûre », dit-elle aussi. Elle croit déceler un code dans la façon dont il range les objets. Surtout, elle accepte son mutisme comme une particularité, et non comme une infirmité, sans plus d'étonnement ni d'exigence que s'il s'agissait d'un animal.

Peu à peu, ils s'adoptent mutuellement. Elle l'emmène au Jardin des Plantes, elle s'émerveille de la patience avec laquelle il dessine les motifs d'un tapis. Bientôt, il se met à imiter les croassements des corbeaux et les bruits de la conversation. Quitte à lasser son mari, qui ne tarde pas à la tromper avec sa sœur, elle n'a plus d'attention que pour son petit protégé, qu'elle voudrait emmener en vacances. Enceinte, elle n'hésite pas à se faire avorter dans des conditions qui se révéleront mortelles, plutôt que de partager ce sentiment fou, auquel l'enfant devra peut-être sa guérison, puisqu'il finit par crier : « Où elle est ? »...

POUR tenter d'éclaircir une passion si dévorante et injustifiable, on se réfère aux précédents littéraires d'amour-protection. On songe aux sentiments inspirés par l'aveugle sourde et muette Helen Keller, l'aphasique Kaspar Hauser ou les idiots de Faulkner, celui des *Palmiers sauvages*, notamment.

Mais ces comparaisons n'aident pas à comprendre ce qui anime Allegra. Celle-ci n'a aucune envie de guérir Rachid, ni seulement de le changer si peu que ce soit. *« Celui qui rit en sait toujours assez »*, dit-elle, et encore : *« Quand il parlera, j'aurai perdu la plénitude de son regard. »* Au contraire, elle l'aime tel qu'il est, c'est-à-dire différent, inclassable ; parce qu'ainsi elle doute, elle frémit, ce qui est le comble de l'amour, et qu'elle n'a plus besoin de jouer un rôle. D'une certaine façon, il la dispense de la comédie à laquelle les autres relations la condamnent.

CAR telle est l'autre leçon du roman mis en lumière par l'institut de beauté : les femmes, dans nos sociétés, doivent se conformer à un certain modèle. On s'arrange pour qu'elles se sentent coupables dès qu'elles s'en écartent par les mensurations ou les attitudes. Les soins grâce auxquels elles se font pardonner leur condition changent chacune d'elles, quoi qu'elles s'imaginent, en êtres d'artifices, en travestis.

En choisissant d'aimer un petit Arabe muet plus que tout au monde, et plus que l'enfant de sa propre chair, Allegra ne se pose pas en championne bizarre et masochiste de l'anormalité, mais elle exalte à sa manière la libération de la femme par rapport au carcan des images et des usages. Elle illustre la revendication — encore maudite puisque le destin l'en punit, mais posée fièrement, — d'amours libres de leur objet et de leur expression. On croit d'abord que la romancière catholique de *Lettre à moi-même* s'interroge sur le scandale du mal dans la création, et c'est plutôt la libertine effrontée du *Rempart des béguines* qui reprend, en l'étoffant, le thème émancipateur, amoraliste, de ses débuts.

ALLEGRA n'est d'ailleurs pas seule à témoigner en faveur d'une telle invention de soi-même à l'écart et au mépris des normes.

Un autre personnage d'enfant handicapé fait pendant au petit Rachid : un neveu infirme des jambes, et prêt à se rendre encore plus impotent pour tenter d'échapper à la honte de son anormalité plus qu'à son anormalité même. Et autour de ces anomalies, comme autour des clientes de l'Institut en quête d'une féminité standard, c'est le même ballet prévenant et dérisoire des guérisseurs, la même chasse superstitieuse à ce qui sort de l'ordinaire, chez les autres et au plus profond de soi.

L'aventure étrange d'*Allegra* se situe ainsi, sans en avoir l'air, à la pointe du combat féministe contre l'emprise d'une phallocratie falote, et pour l'affranchissement de l'instinct par rapport aux diktats d'une culture qui se donne pour la voix de la nature. Mais cette signification profonde n'est jamais mise en avant comme telle. Elle ressort d'une trame romanesque foisonnante, d'où les moments d'humour ne sont pas exclus, notamment quand un chauffeur noir raconte *les Bostoniennes* de James à sa patronne. Tout l'art de la romancière est dans cette manière d'approcher par l'arbitraire de la fiction une vérité insolite, le pressentiment d'une époque.

« Chiche ! », aimait à s'entendre dire Françoise Mallet-Joris quand elle était enfant. Sous ses airs sages et ébaubis, elle pourrait bien être une des artistes les plus aventureuses de sa génération. Plus intrépide, elle peut se rassurer, que toutes les joueuses d'accordéon...

★ **J'AURAIS VOULU JOUER DE L'ACCORDEON**, de Françoise Mallet-Joris, Julliard, 118 pages, 22 F.

★ **ALLEGRA**, de Françoise Mallet-Joris, Grasset, 419 pages, 45 F.

POÉSIE

Jacques-Pierre Amée, Thérèse Plantier, Charles Dobzynski, Jean Breton

★ HEBUTERNES, de Jacques-Pierre Amée. Editions Saint-Germain-des-Prés, 96 pages, 25 F.
★ LA LOI DU SILENCE, de Thérèse Plantier. Editions Saint-Germain-des-Prés, 164 pages, 26 F.
★ CAPITAL TERRESTRE, de Charles Dobzynski. Les Editeurs français réunis, 110 pages, 18 F.
★ VACARME AU SECRET, de Jean Breton. Editions Saint-Germain-des-Prés, 124 pages, 24 F.

PAREIL à quelque Carlos Monzon, Jacques-Pierre Amée fait à vingt-deux ans une entrée fracassante sur le ring de notre poésie, avec *Hébuternes*. Ses coups de poing se traduisent ainsi : « *J'ai couché avec Rimbaud / il me tordait les bras et me / cognait la tête contre les montants du lit / il a fini par me tirer dessus* », ou bien par des directs plus rapides : « *Le cadavre de Dostoïevski sur une ferrée / à la sortie de Chinatown* », « *Je dormirai entre tes dents* », « *Je me sers de mes mains pour aimer ou tuer / net / ça n'a pas d'importance* », « *Dieu devient Nosferatu pendant / que je couche avec la femme d'un ami* ».

D'étourdissantes trouvailles de cet ordre émaillent des textes tour à tour tendres et comme drogués, drôles et volontairement désordonnés. Artaud est passé non loin de ce lyrisme, tout comme les beatniks américains, et une certaine débandade consécutive à Mai 68, dont jusqu'ici seul Daniel Biga s'était fait le chantre incontesté. Dans son dérèglement des sens et dans la vigueur des uppercuts verbaux, Jacques-Pierre va beaucoup plus loin. Faut-il lui souhaiter plus de métier ? A l'état sauvage, il est un merveilleux petit bagarreur, au sein d'une génération trop intellectualiste et livresque.

André Breton disait de Thérèse Plantier qu'elle a « une violente volonté de vertige ». C'est ce vertige, considéré comme une suprême lucidité, qui se manifeste d'un bout à l'autre d'un livre attachant et original, *la Loi du silence*, où toutes les pages de gauche sont consacrées à un récit en prose, sorte d'initiation à la sensibilité irrationnelle, tandis que les pages de droite portent des poèmes tout aussi brutaux, francs, graves, comminatoires. Il s'agit, pour Thérèse Plantier, de crier sa vérité et sa fureur ; contre la société mais aussi contre les lieux communs et le prétendu équilibre des bonnes consciences.

Tard dans la nuit j'attendrai ta venue
pour te répéter les paroles de la putain :
les pieds des morts raidis ne sont pas aussi tristes
que le chant du grand duc dans les bois
tu soulèveras la plaie pour mieux entendre
tu tenteras de voir comme j'essaie d'aimer
tu tendras vers les miens tes doigts carbonisés
tu franchiras les ronces des larmes...

Depuis un quart de siècle, l'œuvre poétique de Charles Dobzynski est fidèle à son attitude de citoyen : défendre une certaine idée de la gauche, et mettre son combat au-dessus des préoccupations esthétiques. *Capital terrestre*, qui réunit des poèmes étalés sur vingt ans, est à cet égard caractéristique : on y trouve de la véhémence, de la conviction, et une constante générosité face aux causes nobles, du Vietnam au Chili. Il ne faut pas, dans ces conditions, demander à Charles Dobzynski, ni subtilité ni bon goût : l'engagement vaut davantage par la fougue et les images fortes. Parfois, le discours a quelque chose d'un Lorca, elliptique et chantant, grave et en sourdine, mélodieux et juste.

Delta des blés, fleuve de terre
Vers les eaux veuves du matin.
Pays poreux, lèvres de pierre,
Pays blanc né du métal.
Plateaux pauvres, clés de rocailles,
Paupières noires des cristaux.
La Castille comme une lune
De sécheresse dans le soir...

La solidarité humaine marque toute la démarche de Jean Breton. Au début, elle côtoyait une manière de populisme : selon son expression, il voulait compter parmi « les hommes sans épaules ». Plus tard, il a chanté le quotidien, dans sa grisaille mais aussi dans ses espoirs honteux, ses délivrances sans tapage, ses bonheurs inattendus. Récemment, Jean Breton redécouvrait les vertus de la terre en des géorgiques simples et denses. *Vacarme au secret* inaugure une inspiration plus secrète, comme si lui venait soudain le goût du mystère. Il y gagne en autorité et en pertinence.

Sous ton chandail, le grison,
double col.
Se lève la passion d'exigence.
Nos mêlées sont toujours au-delà,
mais débutent au niveau le plus humble.
Par exemple,
dans ce jardin
où luit l'araignée nécessaire.

ALAIN BOSQUET.

Après Raymond Queneau, Antoine Blondin, Albert Simonin (« Touchez pas au grisbi »), Pauline Réage (« Histoire d'O »), René Hardy (« Amère victoire »), Michel Cournot, Loys Masson, Fernand Pouillon (« les Pierres sauvages »), Roland Topor, Bernard Frank...

LE PRIX DES DEUX MAGOTS

est décerné par un jury totalement indépendant

à

FRANÇOIS COUPRY

MILLE PATTES SANS TÊTE

(Préface de Jean-Edern Hallier.)

Du même auteur, vient de paraître :

L'ANTI-ÉDITEUR

(salué par toute la presse comme un événement)

ÉDITIONS HALLIER

(F. Coupry, 16, bd des Batignolles. — 75017 Paris, *distribution Hachette.*)

A paraître aux mêmes éditions : Elisabeth Huppert « l'Homme-chewinggum et la femme-ventre », *roman ;* Jack Thieuloy « la Geste de l'employé », *roman, anti-Goncourt, 1975.*

A l'écoute des enfants

La voix des « mômes »

★ FILLE OU GARÇON, de Madeleine Laïk. Denoël-Gonthier, coll. « Femme », 320 p., 42 F.

« UNE voix de môme, si on se met à l'écouter vraiment, c'est comme de regarder trop longtemps ses mains, on se sent devenir bizarre... » *Ces voix trop douces, trop criardes, excessives de sagesse et de révolte, Madeleine Laïk les a laissées courir au long de trente interviews où les enfants parlent d'eux-mêmes, des adultes, de la mort, de la naissance, de l'amour... comme s'ils n'avaient jamais rien pu dire — à corps perdus.*

« C'est comment pour toi d'être un enfant ? — Je ne sais pas du tout ! On ne m'a jamais expliqué... Attendez, je vais demander à ma mère. » *Enfants ignorants de ce qu'ils sont, rivés à la famille, parqués entre l'espace clos de l'école et celui de la maison. Enfants asexués et improductifs — en attente, pour être un jour, comme ils disent, le* « *maximum* » *: une grande personne. Presque tous répètent à satiété qu'ils sont bien ce que les parents croient : étourdis, incultes, tapageurs, maladroits, démunis, turbulents... La discipline y mettra bon ordre, jusqu'à l'anéantissement de toute « agitation ».* « Les enfants se préparent, les adultes vivent » *et ces derniers font des enfants* « pour ne pas retomber en enfance ». *Ainsi parlent les petits sages.*

Ingénus phallocrates

Fille ou garçon : comment vivent-ils la différence ? Le livre ici devient surprenant. Car les voilà qui tiennent les propos les plus réactionnaires. Phallocrates impitoyables et ingénus, les petits garçons affirment que « les femmes sont des hommes qui ont des enfants » ; *et ils se marieront, car* « si on est tout seul, on peut pas parler aux murs... ils nous répondent pas ». *Quant à elles, qui ont* « un zizi sans zizi » (sic), *elles sont plus que jamais soumises, anxieuses d'être abandonnées, et restent muettes quand il s'agit de décrire les avantages qu'il y a à être une fille.*

Enfants-modèles, mais de quoi ? De notre ordre culturel, dont Madeleine Laïk retrouve au fil de leur discours tous les traits. Dans leur façon de parler, leurs dénégations (« moi je m'en fiche complètement d'être une fille ») *leurs merveilleux lapsus* (« Oui ça me ferait drôle d'être un garçon à la place d'une fille, dit une môme, parce que j'aurais aimé être une fille et je suis un garçon. »), *c'est toute la hiérarchie symbolique du masculin et du féminin — et celle, parallèle, de l'adulte et de l'enfant — qui se révèle. Avec cohérence, et aussi une certaine allégresse.*

Car ce livre, si l'on peut dire, n'est pas d'une grande personne, et celle qui l'a conçu sait faire partager son bonheur d'écrire. Jouant « à la poupée avec le langage », elle donne de sa révolte, de sa gêne et de son plaisir face aux enfants, un portrait aux touches fragiles et justes. Ni bêtifiant ni mièvre : enfantin, simplement. — R.-P. D.

Quand les bébés voient rouge...

★ LES ENFANTS D'ABORD, de Christiane Rochefort, Grasset, coll. « Enjeux », 101 pages, 24 F.

QUELLE mémoire elle a, Christiane Rochefort ! Sa première claque, cette « *fessée d'accueil* » administrée *au sortir du ventre maternel* la fait encore suffoquer. Ayant tenu à jour la liste de ses griefs, ce n'est pas en adulte mais en « *ancienne enfant qui se souvient* » qu'elle lance son « *J'accuse* » à la face des parents et du système. Guerre aux « *agents techniques du service d'élevage* » dont l'autorité vous mutile et l'amour vous écrase ! *Mort à la famille*, cette « *unité de production implacablement contrôlée par l'Etat* » ! Aux armes ! esclaves en maillot, alliez-vous à vos mères, opprimées comme vous, et foncez ! Flanquez la nursery par terre, le régime suivra.

On dira que Christiane Rochefort bat la campagne d'autant plus *fougueusement* qu'elle n'a jamais eu de gosses sur les bras ni dans les jambes. On lui reprochera de prêter aux intéressés ses revendi*cations de militante gauchiste. On se gaussera en l'entendant réclamer* le droit de vote pour les bébés de trois ans, « *puisqu'ils marchent à cet âge, je les vois aussi bien aller voter qu'un autocar de bonnes sœurs* ». On se scandalisera de ses attaques contre les vaccins ; on traitera d'utopie son refus global des hiérarchies, *des responsabilités et des* mesure de protection. On lui rappellera que le docteur Spock a mis beaucoup d'eau dans son vin « *libérateur* » *et que* les *psychologues* s'accordent à tenir la démission des parents, le rejet de toute règle, pour un facteur d'insécurité. *Mais elle vous répondra qu'elle déteste* les « *psy* » et que « *si les chenilles avaient des analystes elles ne deviendraient jamais papillons* ».

Ses maîtres à penser se nomment Illich, Laing, Wilhelm Reich et Gérard Mendel. Elle en use comme d'un tremplin pour bondir le plus loin possible dans la contestation. Et c'est tant mieux. Oui, tant mieux si la générosité l'emporte sur le bon sens, si la tendresse et l'indignation vitupèrent à l'aveuglette ! Ses outrances mêmes confèrent à ce pamphlet un accent de sincérité qui force la sympathie, sinon toujours la *conviction. S'exprimant au nom des enfants, Christiane Rochefort devait* exagérer ; et d'ailleurs, sur la voie des abus, qui a commencé, qui a *montré le mauvais exemple ? Aux vertus qu'on exige d'un mineur,* connaissez-vous beaucoup d'adultes qui soient dignes de l'être ?

GABRIELLE ROLIN.

Vient de paraître

Histoire

GABRIEL BONNET : *la France et l'intolérance.* — Tome I : des sources à la Révolution de 1789. Les tomes II et III traiteront de la période allant « *de la Révolution à la deuxième guerre mondiale* puis de *la Société contemporaine*. En collaboration avec Jean Bonnet. Préface de Guy Nania. (Roblot, 225 p., 37 F.)

ELISABETH GUIBERT : *Voies idéologiques de la Révolution française.* — La naissance et les cheminements de l'idéologie antiféodale, histoire et géographie mêlées. Préface d'Yvon Belaval. (Editions sociales, 270 p., 20 F.)

FRANÇOISE DE BERNARDY : *Walewski, le fils polonais de Napoléon.* — Des trois fils de Napoléon, le seul qui fit carrière. (Librairie académique Perrin, 365 p., 55 F.)

BERNARD CHEVALIER : *Tours, ville royale* (1356-1520). — Naissance et fin d'une capitale oubliée. (Publication de la Sorbonne. Vander-Nauwelaerts, 636 p., 168 F.)

Essais

GUILLAUME HANOTEAU : *Toute la lumière.* — Sur ce sujet d'actualité (face à la crise de l'énergie, l'homme est-il appelé à retourner à la pénombre ?), l'auteur brosse un tableau... lumineux d'un mythe devenu un élément utilitaire de notre mode de vie. (J.-J. Pauvert, 180 p., 34,50 F.)

ALAIN BESANÇON : *Court traité de soviétologie à l'usage des autorités civiles, militaires et religieuses.* — Préface de Raymond Aron. L'auteur est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il a publié précédemment *Etre Russe au dix-neuvième siècle.* (Hachette, 125 p., 22 F.)

HUBERT DAMISCH : *Ruptures-Cultures.* — Un recueil d'articles parus dans *Tel Quel*, *Critique*, *les Temps modernes*, etc., qui esquissent une réflexion sur la culture. (Ed. de Minuit, coll. « Critique », 232 p., 35 F.)

Romans français

JOSE VICENTE ORTUNO : *le Nopal.* — Un enfant « made-in-révolution ». Un récit authentique par l'auteur des *Mémoires de ma haine.* Avec la collaboration littéraire de Jean-Paul d'Eaubonne. (La Table ronde, 275 p., 38 F.)

JEAN FERNIOT : *les Honnêtes Gens.* — Cinquième roman de l'auteur de *l'Ombre portée*, prix Interallié, commentateur de l'actualité politique et animateur d'émissions littéraires à la télévision. (Gallimard, 215 p., 28 F.)

Littérature

MICHEL BUTOR : *Illustrations IV.* — On trouvera dans ce recueil de l'auteur de *Mobile* des textes liquides, tels *l'Œil des Sargasses*, solides comme *l'Epître à Georges Perros* et gazeux : bulles, verbes, vapeurs. (Gallimard, « Le Chemin », 140 p., 27 F.)

Poésie

ANDRE MOREL : *Le pain des mots.* — A côté de « pensées poétiques » formulées parfois en termes abstraits ou en prose rythmée surgit soudain « le pain des mots », la poésie : *Un oiseau sous la mer s'envole en déraison.* (Les Paragraphes littéraires de Paris, 45 p.)

MAURICE GUERRINI : *Paris en vers et avant tout.* — Vu en rimes et en rythmes de la fenêtre d'un bureau de la préfecture de la Seine. (P.-J. Oswald, « Cahiers de poésie contemporaine », 75 p., 18 F.)

Récit

RENE DAVID : *les Crabes.* Désespérécit. — Georges Conchon, qui préface ce livre, du parolier de *Si tu partais pour la guerre*, grand prix de l'Académie Charles Cros, lui applique les épithètes de « chahut langagier » et « grouillebobu en Z majeur ». (Ed. Roblot, 112 p., 23 F.)

Religion

ROBERT CHAPUIS : *les Chrétiens et le Socialisme.* — Un membre du comité directeur du P.S. recherche à son tour les raisons qui ont porté tant de chrétiens à la tentation socialiste. (Calmann-Lévy, 270 p., 39 F.)

MARGUERITE HOPPENOT : *Pleins pouvoirs à l'Esprit Saint.* — Une passion évangélique de l'Unité chrétienne. (Le Centurion, 177 p., 31 F.)

Mémoires

LOUIS GAUTIER-VIGNAL : *Proust connu et inconnu.* — Par un familier de l'auteur de *Swann*, de 1913 à 1922. Aux souvenirs personnels s'ajoute une étude sur le mode d'expression de « La Recherche ». (Robert Laffont, 300 p., 35 F.)

Correspondance

FRANÇOIS MAURIAC : *Jacques-Emile Blanche. Correspondance 1916-1942.* — D'une guerre mondiale à une autre, cent trente-six lettres échangées entre le modèle et son peintre disent l'amitié et les différences. Présentation de Georges-Paul Collet, de l'Université de Montréal. (Grasset, 267 p., 40 F.)

Documents

CHARLES-ARMAND KLEIN : *Monsieur Sécurité sociale.* — Le chargé des relations publiques à la caisse régionale vieillesse de la région Centre peint avec humour le monde de la *Sécurité sociale* et donne ses conseils. (Tema, coll. « Temascope », *194 p., 30 F.)*

Littérature étrangère

JOHN COWPER POWYS : *les Enchantements de Glastonbury, la Crucifixion.* — Le second volet de la tétralogie de l'écrivain gallois disparu en 1963. Traduit de l'anglais et préfacé par Jean Queval. (Gallimard, « Du monde entier », 375 p., 49 F.)

TENNESSEE WILLIAMS : *Une femme nommée Moïra.* — Un roman, récent, du dramaturge américain. Traduit par Francis Ledoux. (Laffont, coll. « Pavillons », 198 p., 34 F.)

En marge de la Technocratie, le livre qui fera date :

TERRE, PLANÈTE MEURTRIE
de F.-E. Trestournel

Hypothèse pluridisciplinaire, passionnante et fertile, sur la formation et l'évolution de la Terre.

256 pages, 36 dessins - 34,30 F
Editions Pensée Universelle
7, rue des Carmes, 75005 PARIS
ou en Librairie.

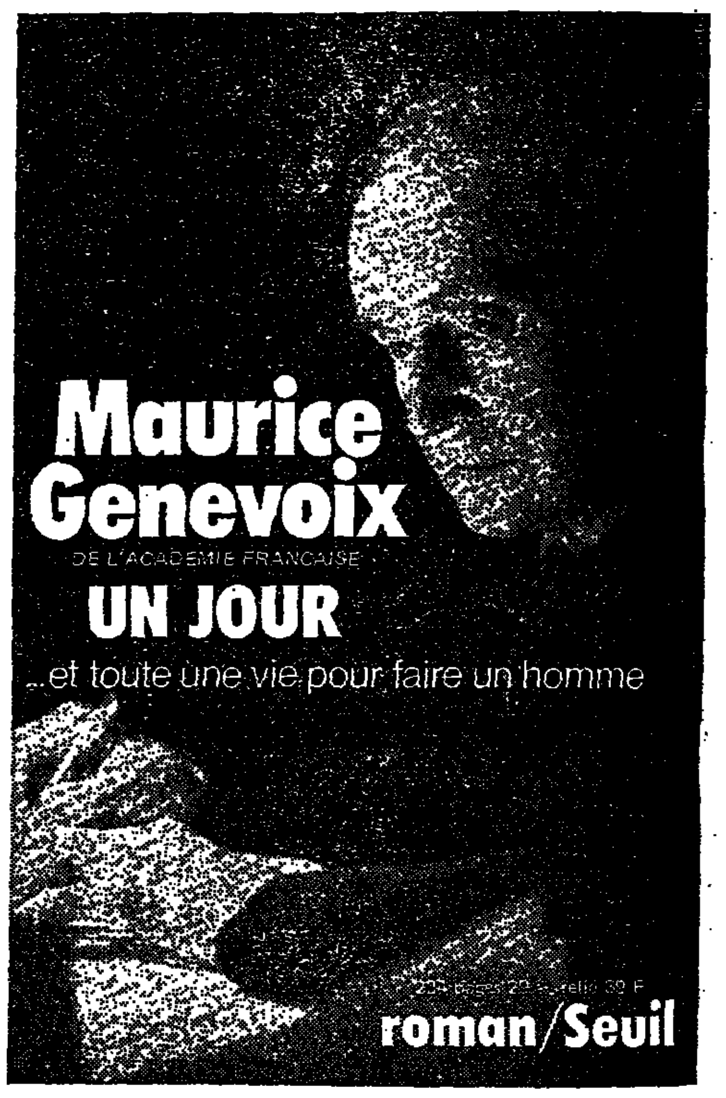

LE
RENDEZ-VOUS
AMERICAIN
CORRESPONDANCE ET JOURNAL INEDITS DE
JACQUES MARTIN
1853-1868
PREFACE DE
F.G. SLAUGHTER

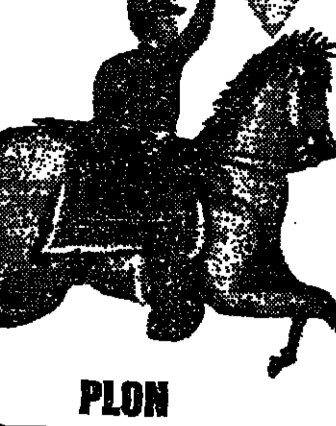

PLON

LITTÉ[...]

Cartographie des [...]

Charmes excessifs du [...]

ÉCHOS ET NOUVEL[...]

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

LITTÉRATURE NOUVELLE

Cartographie des ruines

★ PAYSAGES DE RUINES AVEC PERSONNAGES, de Danièle Sallenave, coll. Digraphe. Aubier-Flammarion, 165 pages, 35 F.

On l'a fréquemment noté, le premier livre est celui de l'autobiographie. Un nouvel écrivain commence par « se raconter », qu'il utilise naïvement le « je », ou qu'il cache son « je » sous quelque transparent pronom : « tu », « vous », ou plus transparent encore : « il » (feignant alors de faire œuvre de fiction pure, de récuser l'autobiographie).

Danièle Sallenave se plie en partie à la règle (comment douter qu'elle ne nous parle d'elle-même ?), mais en même temps s'y dérobe : elle nous parle à la première et à la troisième personne du pluriel, nous signifiant que sa propre histoire est la nôtre, et que la nôtre est la sienne (ce qui ne va pas nécessairement de soi, et fait toute la différence du « nous » au « ils »).

Premier livre, et livre moderne, exprimant ce dont nous commençons à prendre conscience : que nos vies se distinguent par des détails si minces qu'il vaut mieux les passer sous silence, et se confondent par ce qui vaut (peut-être) d'être rapporté. Ce paysage de ruines, c'est le nôtre : non seulement l'image du monde où nous vivons (un infime fragment de l'Europe occidentale), mais aussi l'image de notre culture (quelques noms, phrases, sites, etc., les mêmes pour tous).

Et nous, intellectuels occidentaux, sommes les personnages qui hantent ces ruines, ruines nous-mêmes, dans la mesure où nous sommes partie du paysage, partie des mots, faits de lui, faits d'eux.

Le livre de Danièle Sallenave permet à tous de faire la constatation amère : je suis ruines. Je suis fait de morceaux édifiés par d'autres, et qui tiennent encore plus ou moins solidement, c'est tout. Quelques pierres de Grèce, d'Italie, de Vienne, quelques fresques, inscriptions, axiomes, airs d'opéra, rognures d'ongles.

Un signe (pour employer le langage des ruines) me semble être qu'une jeune femme ait écrit, aujourd'hui, ce premier livre. Qu'un être pourvu (aurions-nous pu croire) de sensibilité et de sens neufs, apte, par conséquent, à percevoir le monde d'une manière « originale », n'ait pu relater que ce que nous savions déjà, comme si son propre corps n'existait plus. Il y a beaucoup de sensations dans ce texte, mais ce n'est pas du « senti », c'est du « su ». Du « su » exprimé avec une telle justesse que le lecteur, se rappelant certaines émotions qu'il eut à tel contact, à tel endroit, à telle lecture, constate avec effroi que ces « émotions » sont déjà codées et codifiées. Danièle Sallenave, cartographe des ruines ? Cartographe aussi de la sensualité.

C'est en poète que Danièle Sallenave voit, comprend, écrit. Tout est ruines dans son texte, sinon la langue. Celle-ci vit d'un mouvement qui lui est propre, à quoi l'on ne voit guère d'équivalent, mouvement circulaire, qui prend sa force dans la répétition, l'allitération, le tournoiement du son, du sens, des figures. Rhétorique : ultime avatar de l'autobiographie. Figures de style : dans notre paysage culturel, les seuls personnages qui vivent encore.

PIERRE BOURGEADE.

Charmes excessifs du baroque

★ L'ECRIT FAIT MASSE, texte de Michel Falempin, 112 p., Aubier-Flammarion édit., 25 F.

« *LES bougresses en haie foulent les désordres glacés des jeunes montagnes ; un rai de soleil émaille l'armoise et la rue* ». Avouons la tricherie ; dans ces première et dernière phrases de *l'Ecrit fait masse*, ce sont les bougresses qui foulent l'armoise et le soleil qui émaille les glaciers. Mais comment résister à la tentation ? Les deux mille et quelques propositions (phragments ? frasements ?) dont est fait le petit livre de Michel Falempin s'offrent au lecteur à la fois étrangement interchangeables — de l'une à l'autre et de phragment de frase à un autre — et brillamment différents. Ouverts sur le rien typographique et fermés sur le peu (un ; deux mille fois répété sépare et unit les propositions), les éclats de mosaïque de l'opus se cohèrent peu à peu pour dessiner une fresque d'un brio brouillon ; les fièvres de 1792 s'y entrelacent à celles de 1968 ; des scènes fort débraillées et débraguettées s'y peuvent passer dans l'usine occupée de mai comme au pied de la guillotine d'août ; sexe et rixe, foutre et feu, marat-sade et camarades, massacrades et mascarades ; « *les gardes du corps baisent le pont-levis et passent des gorges tranchées par les herbes aux têtes mises à prix ; leurs vénus ensucrées se lissent le poil follet tout en mangeant des mangues ; l'emmanchement les surprend au milieu de la mastication ;* »

On hésite à définir les textes de ce genre. Récit ? Poème ? Il y a beaucoup de cela, encore que le récit se dessine mal et que le poème s'encombre du récit. Mais plutôt collage, anamorphose. On hésite moins à en fixer la généalogie : *l'Ecrit fait masse* s'inscrit dans la longue, vénérable et somme toute passionnante lignée des grands rhétoriqueurs et de préciosité baroque. De celle-ci, il a le goût pour les mots chatoyants : « *ainsi armé le peuple déjoue ces nuées d'alguazils, de sbires, de barigels, d'espions et de mouchards ; la canaille met les halles à sac, partage le cheval et le mouton, la muscade et la girofle, distribue poissonnaille et fretin, lamproies et roussettes, rogne toute carne, s'en gonfle les joues, lorgne la gnole, se roule dans l'herbe à chat, la mauve musquée, la poire, la pomme douce, la cannelle, etc.* »

Et cetera, en effet, car, si le charme du procédé est indéniable, ses limites sont visibles. Le baroque se nourrit trop facilement de lui-même. Il se soutient admirablement dans le cadre fixé et restreint du sonnet ou des stances ; très bien encore dans les romans de ce maître du baroque (le mot est ici élogieux) moderne qu'est Pierre Bourgeade. Et moins bien dans le livre de Michel Falempin, dont le propos volcanique paraît à la longue un peu répétitif.

N'importe, et même si, comme l'écrit l'auteur, « *une grande quantité de textes a été convoquée* » pour aboutir à *l'Ecrit fait masse*. Ce fleuve de lave charrie quelques diamants.

JACQUES CELLARD.

Denis Roche déchaîné : la voix la mort

★ LOUVE BASSE, de Denis Roche. Le Seuil, coll. « Fiction et Cie », 248 pages, 35 F.

LA quarantaine solide et épanouie, un regard bleu d'enfant, quatre recueils de poèmes, l'appartenance à un groupe turbulent, théorique, terroriste — le groupe Tel Quel — puis le tournant est pris vers la prose, le roman (si l'on peut dire), la fiction (comme ils disent), l'autobiographie (lui le dit). Et c'est « Louve basse », un livre comme on n'en lit pas souvent : déchaîné.

Déchaîné, c'est-à-dire violent mais aussi sans chaîne : sans suite logique ni chronologique ; sans respect, ni pudeur, ni ménagement ; sans transition qui pourrait alourdir le bond d'un mot, d'une idée, d'un motif, d'un ton à l'autre. Et l'on passe sans cesse du bouffon au tragique, du burlesque à l'épique, du vécu le plus simple à la vision la plus outrée, d'un jeu de massacre à une danse sacrée. Tantôt le verbe s'emballe jusqu'au galimatias, tantôt la pensée fulgure dans une formule directe ou imagée. Là le sens se perdait dans l'avalanche des mots, on pataugeait, on se noyait. Et soudain des pages toutes claires arrivent. Le refuge souvent halluciné qu'elles offrent n'est pas de toute quiétude, mais le chaos s'ordonne. Il reprendra plus loin.

A quoi mène la course éperdue où nous entraîne cet homme assis devant sa machine à écrire et qui n'a garde de l'oublier ? Car nous assistons à l'élaboration du texte dont nous subissons les effets ; la vie, l'amour, viennent interrompre le travail ; une femme est là, toute proche, qu'on possède, qu'on caresse, ou qui lit, commente ce qui s'écrit. Lui rêve de musique. Il en écoute : Monteverdi ou Stockhausen... Il fredonne. Mais l'Hermès 3000 est le seul instrument qu'il puisse maîtriser : la machine à écrire et aussi sa propre voix parlée, chantée, hurlée. Le texte oscille entre les trois registres.

Un cynisme ravageur

L'écriture, pour Denis Roche, passe d'abord par la gorge. C'est une parole qui se délivre, née d'une tension, comme la houle déferle après s'être gonflée. Elle interpelle, discute, dispute, harangue, dialogue, se coupe, reprend son flot, se roulant dans ses sonorités. De là l'étrange début du livre : « Parlant à sa trachée (trachée, parlons-en, trachée-moi, trachée-pus). » Des notations empruntées à la musique vocale suivent cette apostrophe : « trémolos, port de voix entre 2 notes... tours de gosiers.. mordants filés heureux chahut. » Autant d'analogies avec ce que tentera le texte. Sur la page d'à côté, une tête de mort photographiée par l'auteur dans les catacombes des capucins de Palerme semble crier. D'emblée, les deux leitmotive de « Louve basse » sont donnés : le cadavre, fin dernière de l'homme, et, contre lui, la voix qui s'époumone, manifestation de la vie.

« Avant de faire retomber mes mains sur les touches de la machine, il m'aura toujours fallu faire monter : l'enjeu ou l'érection ». Pour cette poussée des enchères ou cette naissance du vertige, la mort est reconnue comme le meilleur agent. « Tout ce qui ne tire pas son coup à la mort n'a pas voix au chapitre. » Quelle mort ? Est-ce le douloureux passage ? Mort trop humaine, il semble, pour Denis Roche ! Il la conçoit plus biologique, plus matérielle, au-delà du vieillissement, de la souffrance, et même de l'appréhension que l'être peut avoir du néant. Il la prend à l'ultime étape de son processus, qui ne concerne guère que les gens bien portants : la décomposition cadavérique. « Louve basse » se termine aussi étrangement qu'il a commencé, sur la description médico-légale d'un corps exhumé neuf mois après son inhumation : un collage, parmi beaucoup d'autres, que l'auteur revendique comme sa future image : Denis Roche, mort le 26 mars 1990 à la suite d'une apoplexie foudroyante...

Nous sommes en pleine farce macabre. Ce fut jadis un genre littéraire né du « Vanitas vanitatum » et du « Quia Pulvis es ». Cette méditation n'est pas étrangère à Denis Roche, bien qu'elle le conduise, par les mêmes visions d'horreur : le pourrissement, la liquéfaction des chairs, l'effondrement du squelette, les vers rongeurs, à des conclusions tout autres que chrétiennes. Il la poursuit à travers maintes évocations de cimetières (notamment celui de Venise, où repose Ezra Pound, souvent interpellé au cours du texte), ou « lieux de mort » (la chambre de l'hôtel de Palerme où fut trouvé le corps de Roussel), ou suicides (celui du peintre Réquichot, qui se jeta du haut de son immeuble), ou meurtres (celui d'Overney). S'y affirme une conception absolument matérialiste de l'homme réduit à son corps, à son souffle, à son sexe, à ses fonctions organiques, à sa charogne enfin. Hors de ce cynisme ravageur, Denis Roche ne voit point de salut, pour la littérature au moins.

Nous en venons au second agent qui fait monter la « tension », « l'enjeu » de l'écriture et transforme le livre en un réquisitoire véhément : la lutte furieuse et sarcastique contre une tradition artistique, littéraire, politique, philosophique qui s'est permis de maquiller les brèmes, de dorer la pilule, en masquant à l'homme, pour mieux l'enchaîner, son véritable destin : « Paroles engagées, gagées, hystériques, chichiteuses, censurantes, inopérantes et inactuelles, échappant au vrai débat d'aujourd'hui qui est, plus que jamais, celui de la liberté (l'accès illimité au bonheur et aux moyens de l'approcher et d'en jouir chacun pour soi) et des entraves que la Mort lui oppose (notamment sous la forme des prêchi-prêcha que nous corent aux oreilles Chaisières et Pire Tics, Marshal et Moraux-Crapauds, Orthodoxyures de tout calibre et de toute obédience, Grands Générateurs, Flicultus, et caetecul... » Le débagoulage rabelaisien ne s'arrête pas là.

La « louve », dans tout cela ? On la voit traverser le livre en compagnie d'un étrange bestiaire, arpentant, l'échine basse, « l'autre côté du canal ». Symbole insupportable de la Mort, qui, toujours, rôde, malgré le tir nourri des mots. Symbole non moins odieux de la culture occidentale, porteuse de ces mensonges que Denis Roche, son « doigt pointant l'ordure », veut démasquer. Symbole encore, mais cette fois favorable, du travail de sape, de subversion qui s'opère à travers le texte.

Une mise à mort de la littérature ? Certains cris le laisseraient penser : « La littérature est périmée depuis longtemps, et l'écrivain lui-même est un privilège du passé. » Mais qui songerait à les prendre au sérieux quand « Louve basse » se termine sur un hymne à la Beauté et que son auteur, par accumulation de métaphores, d'allégories, de jeux sur les mots, d'effets de contraste et de ruptures, fait faire si joyeuse et si continuelle « bombance » à sa langue ? C'est bien plutôt d'une nouvelle rhétorique qu'il s'agit. Précieuse et « voyou » tout ensemble, elle réalise, par une remarquable cohérence entre les procédés et le dessein, l'inscription du corps dans l'écriture. Au lieu d'en disserter.

« Louve basse » est un livre savant et difficile, bourré de références — par citations, allusions ou pastiches — à de multiples œuvres littéraires et même aux œuvres antérieures de Denis Roche, qui sont ici reprises comme événements de la vie et qui, refondues, s'incorporent à cette étrange danse de peur, de guerre et de libération. Sans se soucier de la contradiction, il offre un bon terrain de chasse aux professeurs dont il se moque tant.

L'inspiration sexuelle, voire excrémentielle, des fantasmes qui se « lèvent en masse », le « grand mâchage de mots » crus et grossiers, cette bouffonnerie de potache appliquée à un thème grave ont de quoi choquer. Le foisonnement des motifs, la bizarrerie frénétique des images, qui rapproche Denis Roche d'un Blake ou d'un Lautréamont, déconcertent. Mais il y a là un souffle, un mouvement, une invention tels, une langue si riche et si concrète dans sa truculence et ses écarts de ton, qu'ils balayent les dégoûts, les stupeurs, et emportent l'adhésion. Un écrivain baroque, qui a beaucoup à dire et le dit de très ori_inale façon, s'affirme.

JACQUELINE PIATIER.

★ Gravure de William Blake.

ÉXTRAITS

Le cimetière de Venise

LE cimetière de Venise, l'île de San-Michele, au nord de la ville, où Pound fut enterré. (...) Accroupie sur la vase depuis deux cents ans, San-Michele déverse lentement par son fondement, comme une tortue marine exténuée, ses morts irrattrapables : béchamel humaine prenant tout doucement la mesure de son poids, gardant ses dieux pour elle. « Ego scriptor » : pleurs, hurlements. (Plus fort) : PLEURS, HURLEMENTS !

Même là, fourmi, la place manque. On exhume à dates fixes, les jours sans vent et sans chaleur. Des chalands noirs emportent les os sortis de la terre rose et noire de San-Michele et s'en vont glisser, près d'une journée durant, sur la partie de la lagune qui est au sud de la ville. Un petit îlot proche de Malamocco et qui est entouré d'un mur bas sera le dernier déversoir des morts : en effet, et directement depuis le chaland, les tas d'os passent par-dessus le muret, semant leur poussière un peu partout sur l'herbe rase et l'eau grise. Ensuite, les tas tombés reçoivent une bonne couche de chaux vive qui les dissout, et les mouettes se farcissent le restant et reviennent, gavées, se percher sur les poteaux qui sont devant le Danieli ou devant le Métropole, c'est-à-dire riva dei Schiavoni.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Associations

— AU LENDEMAIN DU VOTE DE LA LOI SUR LA SECURITE SOCIALE DES AUTEURS ET CREATEURS, le Comité du « Syndicat des écrivains professionnels », fondé en 1947 par André Armandy, s'est réuni récemment, à l'Hôtel de Massa. Il a exprimé sa satisfaction des résultats obtenus au cours des derniers mois par l'action persévérante qu'il a menée de front avec les sociétés d'auteurs et d'autres groupements professionnels qui, depuis de nombreuses années, ont lutté pour la Sécurité sociale des écrivains, l'aménagement de leur régime fiscal, l'organisation de leur retraite, l'amélioration des rapports avec les éditeurs pour achever la mise au point du contrat-type, l'aide aux jeunes écrivains et aux auteurs en difficulté par l'action commune avec le Centre national des lettres.

— L'UNION DES ECRIVAINS tiendra son assemblée générale, mardi 24 février 1976, à 20 h. 30, au siège des Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants, 11, rue du Fauconnier, Paris (4e). Rappelons que l'Union a décidé d'établir avec le Syndicat des écrivains de langue française des liens étroits, mais de conserver sa pleine et entière autonomie. Ses membres peuvent toutefois adhérer individuellement au S.E.L.F.

Édition

— LE TOME VII DES ŒUVRES COMPLETES DE GEORGES BATAILLE vient de paraître chez Gallimard. Il comprend : « la Part maudite », la « Théorie de la religion » (1948), des fragments de « la Limite de l'utile » (1939-1945), « l'Economie à la mesure de l'univers » (1946), les textes de conférences de 1947 et 1948 et des annexes qui annoncent la suite, restée inédite, de « la Part maudite » qu'on trouvera dans le tome VIII avec les « Conférences sur le non-savoir ».

fabriquer la folie
THOMAS SZASZ
du même auteur
le mythe de la maladie mentale
l'éthique de la psychanalyse
PAYOT

AJAR
la vie devant soi
“Ils méconnaîtraient le nom de justice si de telles injustices n'existaient pas.
Les hommes dans leur sommeil travaillent fraternellement au devenir du monde.
Il faut aussi se souvenir de celui qui oublie où mène le chemin.”
Héraclite d'Ephèse
Mercure de France

SCIENCES

Denis Langlois et les « assassinés de la société »

(Suite de la page 11.)

● *Si l'on vous comprend bien ces suicidés, du moins ceux dont vous parlez, qu'ils soient jeunes ou âgés, chômeurs ou prisonniers, soldats ou expulsés, auraient pu faire des militants, passer du désespoir à l'espérance et au combat.*

— Bien sûr. Qui se suicide ? Celui qui supporte l'injustice encore plus difficilement que les autres. Celui qui est plus sensible encore que les autres. Mais on ne naît pas suicidaire. Il faut un certain nombre de facteurs.

● *C'est ce qui vous a fait écrire de ces morts volontaires : « Ce sont souvent les meilleurs d'entre nous. »*

— C'est normal, non ? Ils sont morts parce qu'une injustice leur était plus insupportable qu'à tel autre qui a pu l'éprouver aussi. Mon idée, c'est que le chemin de l'espérance — pour moi du militantisme — passe par la désespérance ou pour le moins par la déception. Il y a aussi les survivants, les familles. Sur le moment, ils ne disent rien. Ils ont l'air d'accepter. Et puis, plus tard, vous les retrouvez. La réflexion a joué. De ce qu'ils subissaient ils disent maintenant : « *Au fond, ce qui s'est passé, ça n'était pas normal.* » On a tiré un fil et tout vient. C'est pourquoi je pense que le fait quotidien, le fait divers mais en raison de sa seule diversité, est beaucoup plus important, plus parlant que le discours politique. C'est à travers lui que les gens se reconnaissent. J'aurais pu me lancer dans le commentaire à n'en plus finir. Ce n'est pas dans ma nature. C'est trompeur et souvent sans risques. Avec des faits rassemblés, pour peu que l'information passe, circule, touche les militants, j'ai la possibilité de montrer qu'un suicide, une erreur judiciaire, une violence policière, ce n'est ni isolé ni à isoler.

La fin d'un certain monde

● *Que prendrez-vous maintenant pour prochain sujet ? Vous seriez, dites-vous — et, n'en doutons pas, vous êtes, — tenté par une « exploration des domaines où s'exercent l'oppression et la répression sociales ». Ainsi continueriez-vous d'apporter votre « petite contribution à un changement social ». D'où vient alors ce qui semble une hésitation ?*

— Je me demande si cela ne paraîtra pas un peu en retrait après le suicide. J'ai découvert là tant de choses... Bien sûr, en fait, tout se recoupe. Et puis nous avons de la chance. Aujourd'hui on voit bien, partout, qu'on est à la fin d'un certain monde. Alors, pour des gens comme moi, c'est plus facile qu'autrefois, où il fallait bien se dire qu'on prêchait dans le désert. »

Propos recueillis par
JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les mass médias d'autrefois

Qui lisait la « Bibliothèque bleue » ?

★ **LA BIBLE BLEUE, ANTHOLOGIE D'UNE LITTÉRATURE POPULAIRE, de Geneviève Bollème, Flammarion, 496 p., 68 F.**

LA littérature « populaire » des anciens, qu'est-ce que c'est ? Une sous-littérature, magma de contes, romans, légendes et autres récits de nourrice, venus des anciens temps et propagés oralement avant d'être écrits ? Un résidu de la grande — celle qui s'adosse à sa majuscule — dont elle reprend des thèmes pour les vulgariser ? Nul n'a encore trouvé de définition satisfaisante pour un genre situé hors des normes et le plus souvent regardé avec condescendance, dont le support fut, durant trois siècles, la « Bibliothèque bleue ».

Le seul mérite qu'on lui reconnaisse, à cette littérature « populaire », est sa prodigieuse faculté de diffusion, *mass media* d'autrefois utilisée à des fins publicitaires, commerciales, politiques ; la seule unité qu'on lui accorde tient à la couverture bleuâtre, faite de ce mauvais papier qui enveloppait les pains de sucre, dont s'habillaient les livres imprimés à la diable et brochés de même, transportés par les colporteurs dans leurs boîtes à merveilles et à malice.

« Populaire » devrait signifier écrite pour le peuple et lue par le peuple. Là encore, la définition fait carcan : le public touché par cette littérature est, autant qu'elle, insaisissable. Lus à la veillée, passant de main en main (et plus souvent qu'on ne l'imagine, des mains de la soubrette à celles des maîtresses, bourgeoises ou titrées), les petits livres bleus courent, comme le furet de la chanson. Dès la fin du dix-huitième siècle, on en repère dans les bibliothèques huppées, sous reliures armoriées. Vers 1850, plus de neuf millions de volumes sont dénombrés à travers la France, chiffre fabuleux pour une époque réputée analphabète, avant l'école publique, laïque et obligatoire, et qui force les spécialistes à se poser des questions (1). Quelle collection, aujourd'hui, se taille pareil succès autour de quelque quatre cent cinquante titres stables, avec leurs multiples rééditions et variantes ?

Tuée par la liberté ?

Lancée par des éditeurs de Troyes, bientôt suivis d'imitateurs nombreux, la « Bibliothèque bleue » disparaît presque brutalement autour de 1880, lorsque cessent les divers interdits et obligations qui ont pesé plus ou moins, selon les régimes et les époques, sur son contenu, sa fabrication, ses modes de distribution : la presse à bon marché prendra le relais. Qui l'a tuée ? Le développement de la culture, le progrès social ou, tout bêtement, la liberté en lui ôtant une partie de son piment ?

Geneviève Bollème s'interroge. Tout passionne dans la minutieuse préface par laquelle elle nous ouvre cet univers qui a déjà suscité bien des curiosités érudites (2), mais où il semble qu'on n'ait jamais pénétré aussi loin qu'avec ce guide-là ; et l'anthologie qu'elle propose respire l'intelligence, tant du côté du choix que de celui des commentaires.

Qu'y trouvons-nous ? Rien qui soit vraiment neuf, spécifique, mais l'adaptation incessante par schématisation, remodelage, coupures, transpositions, etc., de livres savants ou pseudo-savants, ceci qu'il s'agisse d'ouvrages religieux, historiques, d'imagination pure ou d'utilité quotidienne. La « Bibliothèque bleue » concentre, absorbe, englobe, se monte pièce à pièce dans le temps par un désir d'apprendre, de savoir, qui apparaît comme nécessaire, essentiel, et qui s'exerce en tous sujets, en toutes directions. C'est une bibliothèque agitée d'un mouvement interne, où l'on peut déchiffrer l'évolution des mentalités et comme une espèce de dialogue entre ceux qui écrivent et les lecteurs avides.

Là, peut-être atteint-on au plus près la vérité de cette littérature qui montre un panorama des besoins et aspirations humains probablement éternels. Récits de spiritualité, jeux, moralités, proverbes, cantiques et chansons chroniques, prédictions astrologiques, conseils de santé et recettes de cuisine (tous les genres, d'ailleurs, s'interpénètrent) ne visent qu'un seul et même but : le bonheur dans l'autre monde et, autant qu'il est possible, dans celui-ci au préalable.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) En préparation : *Histoire de l'alphabétisation en France*, par F. Furet et J. Ozouf.

(2) En particulier celle de Robert Mandrou : *De la culture populaire aux XVII[e] et XVIII[e] siècles : la Bibliothèque bleue de Troyes* (Stock, 1964 et 1971). Consulter également, de G. Bollème : *la Bibliothèque bleue* (collection « Archives », Julliard, 1971).

VIE ET MORT

La longue marche des Tupi...

★ *Dessin de V. Alczakis.*

...vers la « Terre sans mal »

★ **LA TERRE SANS MAL, d'Hélène Clastres. Le Seuil. 153 pages, 28 F.**

DES gens sans foi : c'est ainsi que les premiers conquérants, venus d'Europe, considéraient les Indiens Tupinamba et Guarani. Hélène Clastres, qui a effectué plusieurs voyages ethnologiques au Paraguay, au Brésil et au Venezuela, s'attache à prouver le contraire.

Les Européens cherchaient, parmi les Tupi et les Guarani, une théologie, c'est-à-dire un discours sur les dieux. De l'absence de ce discours et de « l'absence de culte ou de sacrifice », ils ont conclu que les Indiens n'avaient « ni croyances ni pratiques religieuses ». Certes, les Tupi ni les Guarani ne célébraient leurs dieux : Monan, le créateur, et Tupa, le destructeur ; mais, s'ils refusaient ainsi la théologie, c'est qu'ils espéraient devenir, eux-mêmes, des dieux. Et cela, en parvenant, un jour, sur « la terre sans mal », qui leur donnerait l'éternelle jeunesse et les rendrait immortels. Les Tupi et les Guarani « situaient la terre sans mal dans leur espace réel, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest », au-delà des montagnes ou des mers.

Hélène Clastres relate une très belle histoire : des villages entiers, des milliers d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants, sont partis à la recherche de l'immortalité, sous la conduite de leurs prophètes. Les migrations, qui commencèrent probablement avant la conquête européenne, se sont poursuivies jusqu'au vingtième siècle. La plus ancienne, de celles que rapportent les chroniques, date de 1539 : douze mille Tupi du Brésil entreprirent la longue marche vers « la terre sans mal ». Ce voyage se termina, dix ans plus tard, dans une ville du Pérou, Chachapoyas, où arrivèrent trois cents rescapés. Les épreuves rencontrées en chemin (les famines, les maladies, les guerres) étaient considérées comme initiatiques : elles feraient s'accomplir « la lente mutation des esprits et des corps » ; elles prépareraient les hommes à aborder cette terre opulente, ce « lieu d'abondance » qu'il n'est pas nécessaire d'ensemencer, car « le maïs y croît de lui-même », ce pays où « les flèches s'en vont seules à la chasse » et où le temps se partage entre les fêtes, les danses, les beuveries...

Pour y accéder, il fallait tout quitter : le village, le territoire, les cultures ; tout renier : les lois politiques, les « règles de mariage », « les certitudes... des existences sédentaires, comme celles des vérités établies ». « Les vies devenaient vagabondes » ; les pensées, nomades. L'exode des Tupi et des Guarani entraînait la disparition de leurs sociétés : c'était une manière de suicide.

En refusant la société et les contraintes qu'elle impliquait — le travail, la loi, le pouvoir, — les Indiens pensaient qu'ils vaincraient la mort et la vieillesse. Leur philosophie, selon l'auteur, peut se résumer ainsi : l'homme est né « pour être dieu », mais il se perd dans la société ; il détruira donc celle-ci, pour retrouver la liberté absolue, que lui promettait sa « nature divine ». Sur les chemins d'Amérique, un peuple rêveur recommença, durant des siècles, le même « voyage ascétique » vers une terre où rien, jamais plus, ne serait interdit.

FRANÇOIS BOTT.

L'EMPIRE AZTÈQUE

★ **LES AZTÈQUES, de Mireille Simoni-Abbat. Seuil, coll. « Le temps qui court », 192 p., 12 F.**

INNOMBRABLES sont les études consacrées à l'histoire et à la société des Aztèques (1). Le petit livre de Mireille Simoni-Abbat, sans prétendre en faire la synthèse, a le mérite d'offrir une image vivante de ce monde apparu tardivement dans l'ancien Mexique, mais dont le pouvoir de fascination demeure entier.

Quand, le 8 novembre 1519, Cortez entre dans Tenochtitlan — où s'élève aujourd'hui Mexico, — il découvre une ville, « *trois fois plus grande que Salamanque* » et « *plus belle que Venise* » : trois cent mille habitants vivent sur la lagune. Le luxe des maisons seigneuriales, le raffinement des mets, l'hygiène (les *temazcal*, attenant aux maisons, sont des sortes de « saunas ») frappent les soudards de l'armée conquérante. Mais l'importance de la bureaucratie, le statut particulier des esclaves, les rivalités des marchands et des seigneurs, bref toute la complexité du système social, leur échappent.

Ils ne voient, avec répugnance ou effroi, que le nombre inouï des *sacrifices humains et l'usage rituel* de l'anthropophagie. Aux yeux des Aztèques, ce flot de sang, destiné à alimenter le Soleil, maintient seul l'ordre du monde. La logique d'une religion marquée par l'instable, le précaire, la destruction toujours possible et attendue, le réclame.

Le rôle joué par cette conception du monde dans la chute de l'empire n'est pas négligeable.

(1) En langue française, on signalera notamment les ouvrages de Jacques Soustelle : *la Pensée cosmologique des anciens Mexicains* (Hermann, 1940), *la Vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole* (Hachette, 1955).

Images d'une agonie

★ **LE MEXIQUE DES INDIENS, de Marino Benzi ; Éditions du Chêne, 120 F.**

« *Laissez-nous donc mourir*
Laissez-nous donc périr
Car nos dieux déjà sont morts ! »,

chantèrent les poètes de la splendide Tenochtitlan, ville détruite par les conquistadores et dont les décombres servirent aux envahisseurs à bâtir la capitale de la Nouvelle-Espagne. Et puis remontent à la mémoire Carlos Castaneda et le *brujo* Yaqui Don Juan et *Aguirre* de Werner Herzog et la soif de puissance absolue, totalement destructrice : il en reste peu de ces Indiens, chefs-d'œuvre d'humains, merveilleux et magiques. Et l'extermination continue, sous d'autres dictatures. L'ombre de Hernan-Cortès et des sbires ibériques continue à peser.

Il ne s'agit pas de mythifier les Indiens, mais de les défendre : de les faire connaître. C'est à cela que s'emploie Marino Benzi, homme honnête. Ce n'est pas un immense photographe, et peut-être pas non plus un ethnologue de génie : ni Henri Cartier-Bresson ni Lévi-Strauss. Peu importe. Il donne à voir. « Voir » : on pense aux Yaquis, et les voilà, « *un peuple indomptable* », donc massacré. Quelle image est plus forte pour exprimer le sens profond de leur lutte que celle de ce « *Christ capturé* », une statue à la couronne d'épines ligotée, et masquée ?

Masquée : c'est surtout par le masque — les fêtes, les rites, les cérémonies — que Benzi a voulu « lire » l'indianité. Personne avant lui, à notre connaissance, n'avait montré la Semaine sainte des Yaquis, personne n'avait suivi les Huichols dans leur pèlerinage du peyotl et dans leur « défonce » religieuse. Et, de ces peuples qui se meurent, il avait su écrire : « *Des siècles de luttes et d'espoir, de tradition et de sagesse se dissolvent dans le néant. Ignorants de leur passé et de leur destinée, ils se meurent dans le silence et la solitude comme les grands arbres de la forêt. Ils s'éteignent sur les lieux mêmes où l'ancienne civilisation des Mayas disparut mystérieusement, après avoir atteint les plus hauts sommets de la perfection.* »

YVES BOURDE.

J.M. GENG
censures
« Livre exceptionnellement vif, communiquant — et j'ai presque envie d'user d'un vieux mot (ailleurs mystifiant) : fraternel. »
Roland Barthes.
« Très nécessaire, très rigoureusement joué. L'analyse du « champ », comme on dit, est impitoyablement juste. »
Jacques Derrida.
ÉDITIONS DE L'ÉPI
68, rue de Babylone, 75007 Paris

gérard gelas
le chêne noir
chants pour le delta...
CHRISTIAN BOURGOIS EDITEUR

si vous aimez LES LIVRES
si vous ne savez plus où les mettre...
Pour vous installer
ULTRA RAPIDEMENT
à des prix IMBATTABLES
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
150 modèles vitrés
Superposables - Juxtaposables
Des centaines de combinaisons d'assemblage
Spécialité de Rustique
Meubles contemporains et de style
Catalogue illustré gratuit
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS
Tél. : 633.73.33
Ouvert tous les jours, même le samedi, de 9 h à 19 h

(Publicité)
GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME...
EST-CE POSSIBLE ?
Vous le saurez en lisant la brochure n° 411, « Le plaisir d'écrire », envoyée contre 3 francs par l'École Française de Rédaction, établ. privé de l'État.
10, rue de la Vrillière, 75001 PARIS.

DEUX JOURNÉES NATIONALES DE SOLIDARITÉ
POUR LE GUATEMALA
VENDREDI 13 - SAMEDI 14 FÉVRIER
Toutes les permanences du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS dans les arrondissements et localités seront ouvertes.
Réclamez des listes de souscription
Apportez couvertures, vêtements, lait en poudre...
Souscrivez dans les comités locaux, ou au
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
9, rue Froissart, 75003 PARIS - C.C.P. 654-37 PARIS.

Pour la première fois depuis sa création La Maison du Cinéaste
SOLDE
caméras, projecteurs, accessoires
8, super 8, 9.5, 16 mm, muets et sonores
QUANTITÉS LIMITÉES · AUCUNE LISTE N'EST ÉDITÉE
Venez sur place ou téléphonez à :
DES PRIX COMME PARTOUT, DE LA TECHNIQUE COMME NULLE PART
La Maison du Cinéaste Amateur
67 rue La Fayette 75009 PARIS Tél: 878.47.06
camara

المصرف العربي عبر القارات
BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE
67, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris
Tél. 359.61.49 - Télex. 640340 BIAPA
Adresse télégraphique BIAPAR PARIS
Le Monde Arabe est notre affaire
Consultez-nous

A PARIS
UN NOUVEL EDITEUR sur la rive gauche
LA PENSEE UNIVERSELLE
recherche d'urgence
POUR CREATION ET LANCEMENT DE NOUVELLES COLLECTIONS
• Manuscrits inédits de romans, poésie, essais, théâtre, prendrait sous contrat auteurs libres de leurs droits littéraires.
"conditions d'édition fixées par contrat. Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire".
Adresser manuscrits et C.V. à :
M. LE DIRECTEUR GENERAL DE "LA PENSEE UNIVERSELLE"
3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
Tél. : 325.85.44

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

[S]CIENCES HUMAINES

DES INDIENS D'AMÉRIQUE LATINE

Vestiges d'un continent poétique

★ **LES LETTRES PRECOLOMBIENNES**, de Georges Baudot ; préface de Jacques Soustelle ; Editions Privat, 336 pages, 67 F.

UNE volute : le signe de la parole. Une volute décorée de fleurs : le signe du « poète » — l'homme de la parole fleurie. Ainsi écrivaient les Aztèques, dont la littérature fut ensevelie par l'histoire... Voici qu'un livre instruit, sans oublier d'être beau, en restitue des fragments.

Des visages retrouvent leur voix. Ainsi le roi-poète Tecayehuatzin, qui défend, à la fin du XVe siècle, sa petite principauté des hauts plateaux mexicains contre les convoitises de ses voisins, Aztèques et Tlaxcatèques. A sa cour, une antique culture semble connaître un moment de grâce. Les « chants de fleurs » s'y épanouissent, mêlant l'art de dire, de vivre et de penser — célébrations de l'éphémère, du corps quasi végétal. Chants d'angoisse aussi :

Nous quittons simplement le sommeil
nous sommes venus simplement pour rêver.
Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai
que nous soyons venus pour vivre sur terre.
Comme de l'herbe au printemps
voici notre être.
Notre cœur fait naître, elles jaillissent
les fleurs de notre chair
Quelques-unes ouvrent leurs corolles,
puis se fanent.

Des interrogations sans réponse viennent parfois inquiéter cet hédonisme du présent : « *Le pays du plus bref instant, telle est la terre. Est-ce ainsi, aussi, dans la région où l'on vit autrement ?* »... « *Où irons-nous en vérité pour ne jamais mourir ?* »... « *Puis-je ne pas aller là où il n'y a plus de corps ?* »

S'il fallait se raccrocher à nos références, on songerait sans doute à quelque Horace sous les tropiques, ou à quelque Ronsard sans artifice. Mais non : il y a là autre chose. Une langue d'abord : le *nahuatl*, dont le nom même signifie « harmonieux », « qui flatte l'oreille », en usage au Mexique depuis plus de dix siècles et encore parlée aujourd'hui par huit cent mille personnes. Sa syntaxe, qui l'apparente aux langues « agglutinantes », permet des figures de style qui nous sont étrangères. Il y a plus : l'importance extrême accordée par les cultures préhispaniques au travail sur le langage. Elle a fait naître une multitude d'œuvres et de genres d'une étonnante richesse.

Le livre de Georges Baudot, enseignant à l'université de Toulouse-Le Mirail, en offre, pour la première fois, un panorama aussi complet qu'il est possible. On y découvre les évocations poétiques « à grand spectacle » où se liaient indissociablement la danse, la musique du texte et celle des flûtes, conques et crécelles ; les « chants d'aigle » exaltant la vertu guerrière et les exploits armés, et jusqu'aux chants « chatouilleux », témoins de l'érotisme aztèque. Code des rituels religieux, récits historiques, généalogies, recueils de préceptes moraux et de conseils pratiques s'inscrivaient également, à l'encre noire et rouge, sur de longues bandes d'écorces lissée — ces livres « pliés à la façon des draps de Castille », comme diront les premiers conquérants.

Dieu agraire des Indiens Maya-Quichès. (Illustration extraite du livre de Raphaël Girard, le Popol-Vuh, édition Payot.)

Spécialiste du Mexique, où il fut plusieurs fois chargé de mission par le C.N.R.S., Georges Baudot ne limite pas son entreprise à la culture aztèque. Les Mayas et leurs divers idiomes sont largement représentés. Le célèbre *Popol-Vuh* (1), le livre du conseil des Indiens Maya-Quichés, qui retrace notamment la genèse du monde et les diverses tentatives des « Engendreurs » pour créer l'homme, y occupe évidemment une grande place. Mais divers textes moins connus éclairent de manière contrastée le legs littéraire maya. De nombreux *jaillis*, hymnes triomphaux à la louange des dieux, des extraits de pièces de théâtre, des exemples de fiction, donnent également de l'héritage des Incas une image multicolore. Un aperçu de la littérature des Guaranis, qui survit encore de nos jours, clôt cet étonnant voyage en terre méconnue.

Brûlés par les soldats d'Espagne, pourchassés par les premiers missionnaires, qui voyaient dans ces œuvres inintelligibles une « pierraille broussailleuse » où se dissimulait le diable, les textes ne nous sont parvenus, la plupart du temps, que par des chemins détournés, à travers d'innombrables avatars bibliographiques. Dèe le second quart du XVIe siècle, des historiographes espagnols — tel Frey Bernardino de Sahagun — les recueillirent tant bien que mal, inventant une transcription phonétique des langues indiennes. Les indigènes de leur côté s'emparèrent de l'instrument alphabétique pour sauver ce qui pouvait l'être, etc. Longues tribulations dont Georges Baudot démêle savamment les fils.

On peut aussi les oublier pour aller, sur ces traces arrachées à la poussière du temps, de découverte en enchantement.

ROGER-POL DROIT.

(1) L'étude, désormais classique, que Raphaël Girard consacrait il y a vingt ans à ce texte vient d'être rééditée (Petite Bibliothèque Payot, 400 pages, 15,80 F).

Dans la forêt vénézuélienne

FAITS ET GESTES DES YANOMAMI

★ **LE CERCLE DES FEUX**, de Jacques Lizot ; Editions du Seuil, coll. « Recherches anthropologiques », 256 p., 35 F.

RIEN ne manque : descriptions de la sexualité des petits Indiens, récits d'anthropophagie, regards minutieux sur la vie quotidienne, analyses des coutumes alimentaires ou guerrières, etc. La « panoplie » anthropologique est là tout entière. Mais si le livre de Lizot est émouvant presque en chaque page, c'est ailleurs qu'il faut en rechercher la cause : dans cette réelle intimité que, depuis six ans, l'ethnologue entretient, en pleine forêt vénézuélienne, avec les faits et gestes des Indiens Yanomami. Avec leurs rêves aussi. Tous lui ont dit leurs songes d'animaux et de plantes féroces, leurs difficultés affectives, leurs désirs secrets de meurtre, leurs tendances homosexuelles ou incestueuses...

Emouvant aussi, ce livre, parce que, derrière chaque phrase, on perçoit (discret, mais chaleureux), un « je » qui tient à rester masqué et affleure malgré tout, tant est forte la tendresse de Lizot pour les Yanomami.

A Karohi, dans un village proche de l'Orénoque, les Yanomami font, eux aussi, preuve d'une tendresse spontanée. Ils connaissent la violence (celle de la guerre de clans, du racisme, du combat à la massue...), mais semblent ignorer les formes occidentales de méchanceté. La légende les veut rusés, mais — sauf peut-être contre les « étrangers » — ils utilisent rarement l'arme du mensonge. Les enfants jouent librement avec leurs organes sexuels. Il arrive qu'il fassent des trous dans la terre, qu'ils humectent les parois avec leur salive et se livrent à une joyeuse masturbation collective. Il arrive aussi qu'ils aillent à la pêche et sodomisent une raie, après lui avoir coupé la queue.

La vie quotidienne, par contre, est régie par un nombre incalculable de préceptes liés à une mythologie rigoureusement transmlse de génération en génération. Chaque geste (ou quasiment) doit être « calculé ». Ainsi les femmes, à l'époque de leur menstruation, doivent vivre nues, s'interdire tout contact avec l'eau, sinon leurs dents se déchausseraient ; pour se gratter, il leur faut ne pas se servir de leurs ongles, sinon des plaies couvriraient bientôt leurs corps. Leur régime alimentaire est strict. Elles peuvent parler, mais à voix basse. Leurs maris, pendant cette période, sont contraints aux mêmes devcirs. Tous doivent sans cesse compter avec les mauvais esprits et s'ingénier à les éviter.

La drogue et l'entendement

Il faut également penser à l'au-delà. Au « pays des âmes », les généreux vivront heureusement ; les âmes avares seront conduites, elles, par un être d'une « hideur repoussante » vers un brasier où elles se consumeront lentement. Sans pécher par christiano-centrisme, on constatera une parenté certaine avec les conceptions occidentales de l'au-delà. Il reste à pointer les différences ; elles sont de taille : les Yanomami ont droit au meurtre, à la vengeance, à la concupiscence... Les mauvais esprits (les « Hekura ») ne sont pas moralistes. Ils sont simplement mauvais. D'où la nécessité d'avoir, dans le village, un ou plusieurs chamanes. Et de bons chamanes. Puissants et capables, par le seul verbe, d'annihiler les effets de la perversité naturelle des « Hekura ».

L'acquistion du verbe, du verbe qui guérit, demande un long et douloureux apprentissage. Lizot a assisté à de nombreuses initiations, et le récit qu'il en fait constitue sans doute le moment le plus fort de son livre. Rien ne lui a échappé de la complexe dramaturgie Yanomami.

Après une récolte minutieuse des plantes et des écorces hallucinogènes, après des heures passées à s'enduire le corps d'onguents, les chamanes de Karohi donnent l'ordre de purifier le territoire sur lequel ils vont officier. Des adolescents s'attachent à effacer toutes les traces d'excréments. La cérémonie initiatique peut commencer : de fortes doses d'hallucinogènes sont insufflées dans les narines du novice. Se déroule alors un combat réellement « poignant » : il oppose la drogue à l'entendement. Il s'agit, en effet, pour le novice de réussir, malgré les drogues absorbées, à répondre aux questions qui lui sont posées, de pouvoir répéter les phrases que chantent ses initiateurs. Il n'y parvient pas toujours. C'est là qu'on peut mesurer l'acuité d'attention de Lizot et sa maîtrise de la langue yanomami. D'une voix qu'on imagine difficilement intelligible, le vieux chamane chante ceci : les esprits vont se rassembler en grand nombre (« Tirirou »). Le novice, chancelant, a entendu « Tirurou » (chanter). Lizot a perçu l'erreur...

Après huit jours d'un dialogue initiatique épuisant, le novice se tait, disloqué sur le sol, des traînées de salive sur le visage et sur tout le corps. Il est chamane. La vie quotidienne reprend son rytme habituel. Et les Yanomami leurs incessantes évocations de souvenirs heureux ou amers. Et Lizot écoute. Si attentivement que chacun des personnages de son livre a une épaisseur, celle de son passé. Lizot sait le faire surgir au détour d'une page ou d'une description. Ce n'est pas le moindre de ses mérites. Un mérite proprement littéraire.

ANTOINE GALLIEN.

ROBERT LAFFONT

Qui est-il donc ce Savignac qui dessine si gros, pour être vu de loin, que sa signature passe facilement inaperçue ?

Savignac
AFFICHISTE

Vient de paraître dans la collection "Un homme et son métier"

ANTOINE SPIRE / JEAN-PIERRE VIALA
LA BATAILLE DU LIVRE
1 vol. 13 F
éditions sociales
toutes librairies

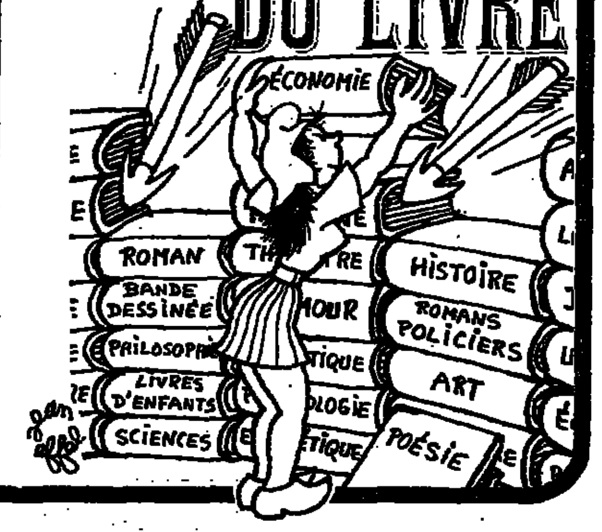

Prix Femina
Claude Faraggi
le maître d'heure

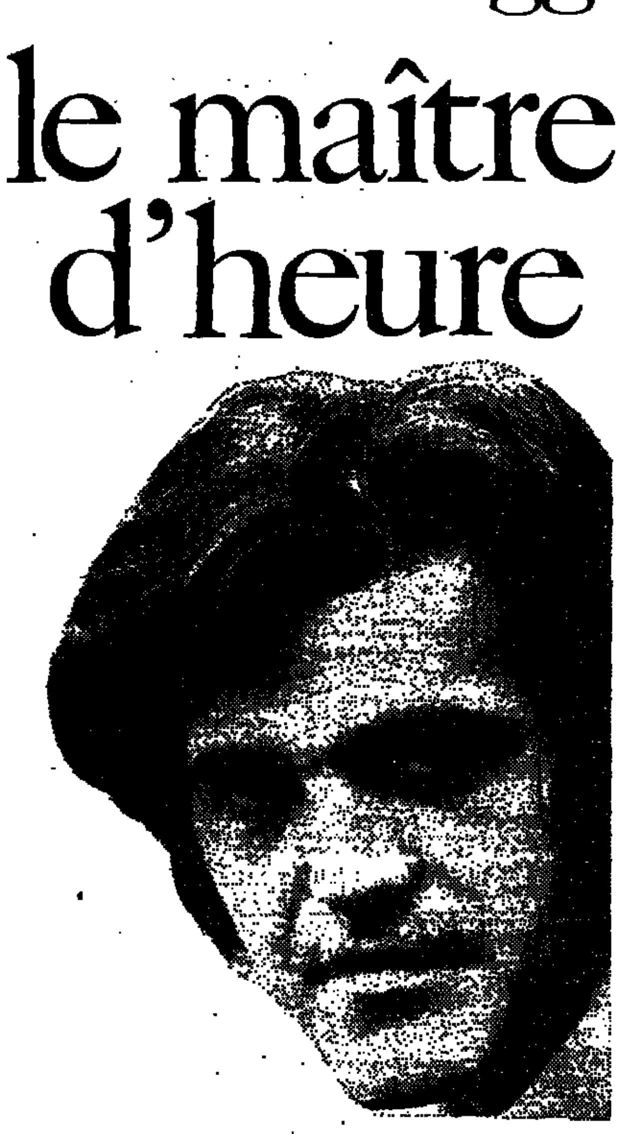

Mercure de France

Robert Debré
L'HONNEUR DE VIVRE
Une belle et grande page de l'histoire de la médecine et de l'histoire tout court
HERMANN

Un recueil édité par
Le Monde
L'actualité politique vue par
BONNAFFÉ, CHENEZ
KONK, PLANTU
« Une bande dessinée imprévue sur les grands événements politiques »
DESSINS - DOCUMENTS
74-75
EN VENTE DANS LES KIOSQUES : 10 FRANCS

LETTRES ÉTRANGÈRES

CERISY-SUR-DANUBE

(Suite de la page 11.)

Il n'y a pas de barrière de langue qui puisse résister à un certain degré de finesse et de talent. Claude Levinson, la traductrice de Preda, l'a brillamment prouvé dans son travail sur Matei Caragiale (1). Toutefois, la lecture de la version française du *Grand Solitaire* est plus difficile : il se dégage de l'original même de cette écriture comme un *malaise qui ne dit pas son nom.* La démarche souvent chancelante des personnages est aussi celle du style : rocailleuse, entêtée, un peu lente, d'une lourdeur qui rappelle les mouvements maladroits de ceux qui, ayant trop travaillé leur jardin, oublient souvent de regarder le ciel.

Il se passe le contraire avec le *texte de facture résolument moderne* du jeune Sorin Titel, bien traduit en français par *Marie-France Ionesco.* Ce jeune auteur, inconnu en France, *mais qui a déjà publié en Roumanie* deux romans et trois recueils de *nouvelles, nous permet* d'ignorer les concepts qui jalonnent les chemins sans surprise de la critique traditionnelle, « personnage », « histoire », « engagement », « forme », « contenu » ou « message ». Et pourtant, quel émerveillement ! Ces cent soixante pages tristes et impertinentes, impertinentes car elles ne doivent rien *au langage idéologique* (ou au « sociolecte », comme dirait Barthes), tristes car elles nous font entreprendre le terrible voyage, celui qui n'a pas de commencement, pas de fin, celui que nous devinons tous ; ô combien ces pages se laissent dévorer avec une facilité déconcertante, presque comme un roman *policier !*

Dans cette pérégrination de rêve, *de cauchemar, pas d'écume de langage.* Pas de « babil » dans ce texte qui vous donne à chaque instant la preuve qu'il vous sollicite, qu'il vous désire. Et qui pourtant, *malgré* sa *modernité,* se prête à l'allégorie : en effet, un prisonnier et ses deux gardiens sont contraints de se soumettre à des consignes très sévè*res, sans doute les consignes de* l'écriture, qui, chose vivante, se régénère continuellement. Ils se traînent tous les trois, interminablement, à travers des étendues sans fin parsemées de gares abandonnées, de bâtisses en ruine, comme les paysages de Delvaux ; *ils errent dans les* villes désertes, se reposent dans de *sordides commissariats de police* et repartent encore et encore jusqu'à ce qu'ils perdent leur identité et que chacun devienne, à tour de rôle, l'« autre ». Cela continue ainsi, sans doute, jusqu'à la fin du monde.

Sorin Titel se rattacherait à l'école roumaine des « oniristes », qui, délibérément, tourne le dos, dit-on, au *réalisme socialiste. Mais les jeunes* écrivains de « là-bas » se souviennent-ils encore du *réalisme* socialiste ? Ne fût-ce que pour lui tourner le dos ? On peut en douter. Le *Long Voyage du prisonnier* s'apparente moins à *la Peste* de Camus, comme timidement on nous invite à le penser, qu'à du Beckett revu par Borges, avec *peut-être, en plus,* une indéfinissable nuance de tendresse et *d'humour.*

EDGAR REICHMAN.

(1) Matei Caragiale, *les Seigneurs du vieux castel,* traduit du roumain par Claude Levinson, l'Age d'homme, Lausanne, 1971.

Colloque à Berlin

L'écrivain et les mass-media

UNE rencontre entre écrivains français et allemands a eu lieu les 6, 7 et 8 février à Berlin. Elle était organisée par la direction générale des services culturels et techniques du ministère des affaires étrangères, le Goethe Institut de Paris et le colloque littéraire de Berlin. Les participants français étaient : Nicole Casanova, Michel Chaillou, Jean-Marie Domenach, Claude Faraggi, Michel Giroud, Françoise Lefèvre, Bernard Noël, Georges Perec, Patrick Reumaux, Jean Lescure, Claude Simon, Michel Tournier. Parmi les allemands : Michael Marschall von Bieberstein, Horst Bienek, Nicolas Born, Hans Christoph Buch, Ingeborg Drewitz, Ludwig Harig, Jürgen Theobaldy.

Cette rencontre, placée sous la présidence de Pierre Emmanuel et Walter Höllerer, avait pour thème de discussion : « L'écrivain moderne devant les mass-media. » *Elle a permis d'établir les premières bases d'une revue littéraire bilingue franco-allemande qui sera imprimée par Flammarion et diffusée simultanément en France et en Allemagne.*

Vu par Richard Brautigan

UN DON QUICHOTTE DU NOUVEAU MONDE

★ LE GENERAL SUDISTE DE BIG SUR, de Richard Brautigan, traduit de l'américain par Michel Doury Bourgois, 188 pages, 30 F.

LE GENERAL. — Un certain Augustus Mellon, « *fleur de la chevalerie sudiste et lion sur le champ de bataille* ». Vérification faite dans la biographie officielle des quatre cent vingt-cinq généraux qui luttèrent vaillamment contre les Yankees pendant la guerre de Sécession, il n'y a pas de général Augustus Mellon. Qu'à cela ne tienne. S'il n'existe pas, il suffit de l'inventer. Pour rendre ce personnage plus « réel », son créateur — un certain *Lee Mellon* — se déclare descendant présumé du présumé *général. Comme son ancêtre,* il livre un combat invisible contre un ennemi invisible avec une armée invisible. Le Don Quichotte du Nouveau Monde. Lee Mellon, le général sudiste en ruine... Deux films se déroulent simultanément : *tous deux à la fois vrais et faux.* L'un en 1864, l'autre un siècle plus tard. Le scénario du général et celui de son double.

SUDISTE. — Si vous ne le saviez pas, le Sud inclut la Californie. Aujourd'hui comme hier, le Sud déborde ses frontières géographiques. Le Sud, lui aussi, est *double : c'est un territoire* réel déchiqueté par les armées du Nord ; c'est un espace magique et légendaire qui échappe à l'histoire.

BIG SUR. — Une réalité palpable : le Pacifique, ses étendues de galets, ses canyons, ses mouettes et ses baleines. Les personnages du roman de Brautigan passent devant la boîte aux lettres d'Henry Miller, qui attend le facteur, assis dans la vieille Cadillac qu'il possédait en ce temps-là. Mais Big Sur c'est aussi une colonie de fantômes : Kerouac, le pape de la première génération des exclus volontaires de l'opulence artificielle ; Walt Whitman, le poète cosmique, énorme et puissant, qui accueille toutes les contradictions ; John Donne, *le prédicateur qui* métamorphose l'amour charnel en poèmes métaphysiques ; Paul Bunyan, l'illustre idéologue de la poésie puritaine qui attend à la porte du jardin ; il n'ose pas entrer ; pourtant il aimerait bien se joindre à la compagnie des bien-vivants.

Un temps troué de spectres débordant *de vitalité. Un espace* criblé de planètes étranges et familières. Un silence plein de fureur.

Il ne s'agit pas ici de loufoquerie, de parodie, de fantaisie gratuite. Brautigan rejoint la grande tradition radicale des écrivains américains auxquels il adresse des clins d'œil discrets dans son texte : Whitman, *Mark Twain,* Sherwood Anderson, Hemingway. Tous, à leur façon, ont fait exploser les mythes fondateurs de l'Amérique — l'idéologie du travail, la mobilité sociale, l'égalité des chances, les formes innombrables de la normalisation. Tous on lutté contre l'Un et pour le pluriel, le mul*tiple et le contradictoire.*

Le roman de Brautigan est habité par un peuple de grotesques : un vieux monsieur dit bonjour le matin et bonsoir le soir ; une vieille dame devient le céleri-rave qu'elle consomme quotidiennement ; une jeune fille de dix-sept ans, la fille du roi des réfrigérateurs de Sepulveda, refuse de se faire avorter, expulsée du foyer familial, elle se transforme en une usine à fabriquer des bébés. *Le* narrateur passe ses soirées à dénombrer les « rivets » de l'Ecclésiaste — *les signes de* ponctuation qu'il ventile en virgules, deux points, interrogations, etc. Roy, « le cinglé en cavale », un milliardaire que sa femme et ses enfants veulent faire enfermer afin de disposer de sa fortune, rejoint Lee Mellon et ses troupes à Big Sur ; il abat des arbres *pour cacher* sa *voiture ; il offre* 2 000 dollars pour un baiser ; pour se débarrasser de lui, on l'attache à un arbre ; il le déracine et marche sur la route, l'arbre au dos ; le soir, on le retrouve installé dans un sac de couchage double, avec pour compagnon, son arbre.

Pas de morale, pas de philosophie, *pas de politique* (agressivement présente) dans ce déferlement d'aventures où l'amour de l'Amérique n'a pour limite que la critique de l'Amérique. Des jeux, le plus souvent pour rien. Comme dans ce dialogue entre le narrateur et une *jeune fille qu'il* vient de rencontrer dans un bar. Elle :

« *Qu'est-ce que vous faites ?*

— J'habite à Big Sur.

— *Oh ! comme c'est bien.*

— Moi, Pacific Grove.

— *Et qu'est-ce que vous faites ?*

— Je suis chômeur.

— *Et moi, je suis chômeuse. Qu'est-ce que vous faites ?*

— Je suis prédicateur.

— *Et moi, je suis bonne sœur.*

— Quand vous êtes-vous décidée *à devenir bonne sœur ?*

— *Je devais avoir dix ans.*

— Moi, j'avais cinq ans quand j'ai décidé de devenir prédicateur.

— *J'ai décidé de devenir religieuse à quatre ans.*

— J'ai décidé de devenir prédicateur à trois ans.

— *Bien. J'ai décidé de me faire religieuse à deux ans.*

— J'ai décidé de devenir prédicateur à un an.

— *Et moi, bonne sœur le jour de ma naissance. Dans la vie, il faut partir du bon pied.* »

PIERRE DOMMERGUES.

Chez Shakespeare and Co

D'UN ALMANACH A L'AUTRE

★ *Prose, poésie, de Giuseppe Recchia, 245 pages, 5 F.*

GIUSEPPE RECCHIA publie le second almanach à l'enseigne de la très vivante, de la très universelle librairie animée par G. Whit*man, face à la grande nef de* Notre-Dame. Si certains lieux *sont* des « changeurs » ainsi que l'affirme en verso de couverture Jean-Pierre Faye, « Shakespeare and Co » est sans nul doute « le Grand Echangeur » où *il était* possible de « construire une année *multilangue* de poésie ».

Arturo Arias tend la main *à Michel Deguy qui fume* avec Ludovic Janvier et Henri Meschonnic. Roberto Esposito bavarde avec David Socrate et Gérard de Cortanze accoste Antonio Porta. Un peu plus loin, Philippe Sollers et *Marcelin Pleynet font le point.* Et Jean Paris, Jacques Derrida, Jacques Bertoin ouvrent des brèches dans l'édologie, dans le corps de la langue « dominante ».

C'est un conclave de « casseurs » dudit établi. Du langage falsifié, falsifiant. Chaque texte attend ici son lecteur, et que celui-ci aille y voir de près, qu'il explore ce champ tumultueux, éclaté entre le « bégaiement génital » et les « biffures » fiévreuses de tel ou tel, acharné à gommer la face de l'aliénation, lovée cruellement dans toute écriture.

ANDRÉ LAUDE.

Carlos Fuentes, lauréat du Goncourt mexicain

L'écrivain mexicain Carlos Fuentes, actuel ambassadeur de son pays à Paris, vient de recevoir le prix Javier Villaurrutia .. l'équivalent de notre Goncourt — pour son dernier roman, « Terra Nostra », une somme de deux mille pages publiée chez Joaquin Mortiz, à Mexico.

Carlos Fuentes a décidé de remettre le montant de ce prix (2 000 dollars) au comité de soutien récemment créé à *New-York* en faveur de la romancière, cinéaste et critique américaine Susan Sontag. Un certain nombre d'amis et de confrères de Susan Sontag, parmi lesquels Arthur Miller, *Donald Barthelme,* Roger Strauss, l'éditeur, Robert Silver, le rédacteur en chef de la « New York Review of Books », viennent, en effet, de lancer un appel en faveur de la romancière, qui a subi, en octobre 1975, une grave intervention chirurgicale et se trouve actuellement dans une situation financière difficile.

Les dons peuvent être adressés à « The Other Theater Inc », Art Services - 463 West Street, New-York 14.

4200f c'est le prix d'un canapé-lit.
Le nôtre est en cuir.

Canapé-lit en cuir (différents coloris), coussins déhoussables, mousse de polyéther. Exclusivité Galeries Lafayette.

Galeries Lafayette

Haussmann-Montparnasse-Belle Epine

هكذا من الأصل

Culture

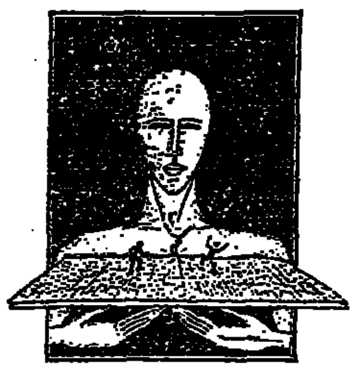

L'UNESCO fonde une «banque»

● Culture, politique, développement, argent. De plus en plus, les activités sont liées. L'UNESCO, qui avait déjà organisé des conférences — controversées — sur les « politiques culturelles », vient de créer un Fonds international pour la promotion de la culture. Le conseil d'administration, composé de quinze personnes — ministres, diplomates, fonctionnaires de la culture ou industriels, — a tenu sa première réunion les 9 et 10 février au siège de l'UNESCO à Paris.

« Banque culturelle », le Fonds doit apporter son soutien à des projets de caractère expérimental, encourager la culture vivante et « autonome » de chaque pays, faciliter la définition de « politiques culturelles » : il s'agit notamment d'aider les pays sous-développés à lutter contre « l'aliénation culturelle ». Il versera des subventions, ou des bourses, à des artistes ou des chercheurs, mais pourra aussi apporter une aide technique à la formation d'animateurs ou d'administrateurs...

● Peu de ressources sont actuellement disponibles pour cet usage. Il n'y a pas de sources de financement spécifiques : les institutions qui financent des projets de développement, comme la Banque mondiale, ne s'intéressent guère qu'au « tourisme culturel » ; les banquiers qui ont découvert le marché de l'art n'existent que dans les pays industrialisés. L'UNESCO ne dispose ni d'assez d'argent, ni d'assez de souplesse, par sa dépendance à l'égard des Etats membres. « Une de nos tâches, dit M. Felipe Hererra, ancien président de la Banque interaméricaine de développement, actuellement coordonnateur du programme d'études d'intégration économique latino-américaines, qui vient d'être élu président du conseil d'administration du Fonds, sera de persuader les financiers que l'art et la culture peuvent aussi et partout être une bonne affaire. »

● Le Fonds s'assigne comme premier objectif de recueillir des contributions d'Etats, d'institutions nationales ou internationales ou de particuliers pour le « développement culturel ». Mais *il voudrait surtout jouer un* rôle de « catalyseur » pour des projets, entraînant la participation d'Etats ou du programme des Nations unies pour le développement, comme l'UNESCO vient de le faire en suscitant en Amérique latine la création d'un institut de musicologie indienne et coloniale.

GUY HERZLICH.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait indiquer le numéro 842-18-27 pour les renseignements concernant la projection des films d'Arthur Lamothe à Bondy. Le numéro d'appel de la *Revue du cinéma*, qui organise cette manifestation, est 544-38-71.

Expositions

Florilège contemporain au Musée national d'art moderne

Depuis environ un an, le Musée national d'art moderne met ses richesses en devanture. Il parvient à donner le sentiment de se renouveler à l'intérieur de lui-même, en déménageant ses salles et en regroupant ses œuvres anciennes sur des thèmes nouveaux. Cela fait des « expositions » à peu de frais et cela met le musée en mouvement. Or le mouvement c'est la vie. Et la vie, il est important qu'elle passe dans un musée dont la nature ancienne est l'immobilité.

Aujourd'hui, avec son Art contemporain 3, le M.N.A.M. en est à l'avant-dernière présentation avant son passage à Beaubourg. C'est aussi une manière de confronter et de réévaluer ce que l'on possède sur tel ou tel peintre. Le musée devient une galerie d'exposition où chaque artiste choisi a une petite rétrospective. Mais on fait avec ce qu'on a. Au hasard des acquisitions, des donations — il arrive que tel artiste soit bien représenté et l'autre moins bien. Et c'est toute l'évaluation du peintre qui change.

Aux étages, c'est le saisissement : à gauche, dix toiles monumentales, concises, hautaines, construites sobrement, mais de main de maître par un beau peintre de bruns, Pierre Soulages. Et à droite une quasi-révélation (eh oui !) : le bon Poliakoff, dont les treize toiles forment un ensemble véritablement splendide, architecture à la fois sereine et souveraine, d'une magnifique qualité picturale, comme ce peintre avait le secret dans ses meilleurs jours. Et c'est bien le cas dans cet ensemble en majeure partie, reçu récemment en dation (paiement en droits de succession) par les collections nationales. Hélas ! les sept Estève, presque tous de la même décennie (1950-1960), semblent comparativement bien timides à côté de la monumentalité des Soulages. Ici, ils semblent appartenir à un autre âge.

C'est le revers de la médaille des collections de musées ; lorsqu'elles sont insuffisantes, elles finissent par desservir l'artiste. Olivier Debré dont on a pu voir il y a peu l'exposition au Musée d'art moderne de Paris était plus indiqué pour opposer sa monumentalité à celle de Soulages. Ses grandes peintures récentes qui le mettent de plain-pied avec l'espace américain le plus contemporain et ses très remarquables dessins en noir lui confèrent un nouveau souffle de jeunesse.

Il voisine avec le sobre Ubac dont les toiles sont des champs labourés. On montre de lui un très curieux ensemble de photographies surréalistes, qui en disent long sur l'origine de son art, sublimé. A côté, la salle de dix peintures de Zao-Wou-Ki, dominée par le monumental et tragique Souvenir de May *donné au musée, témoigne d'un moment à part de l'abstraction lyrique en France. On passe au galop à travers la salle Lanskoy, dont les faiblesses sont le tribut de la facilité de peindre, pour passer à la grande salle de deux frères en peinture : Bazaine et Manessier. Tous deux, comme Estève qui aurait été plus à l'aise à leurs côtés, viennent de cette tradition française de l'après-cubisme, qui peint abstrait d'après nature. Ils réagissaient, luttaient même contre cette abstraction géométrique dans laquelle ils ne voyaient que dessèchement : ils voulaient renouer avec la « petite sensation » de Cézanne et surtout de Bonnard devant un paysage dont ils tentent de saisir l'essence poétique et plastique plus que le paraître. A vrai dire, l'ensemble Bazaine-Manessier, qui touche au sentiment religieux, est quelque peu sévère et n'a pas le caractère d'évidence des abstraits lyriques et commande un autre regard plus introspectif.*

Le défaut d'une telle entreprise est que non seulement elle révèle les insuffisances des collections, mais peut donner des idées fausses sur des mouvements picturaux. Car bien que l'on n'ait pas désiré faire un bilan de la peinture en France après 1945, c'est un peu sur cet aperçu que l'on débouche. Et, naturellement, il y a des absents : dans la tradition française abstraite, l'un de ses pionniers l'excellent et trop souvent oublié Charles Lapicque ; parmi les lyriques abstraits, Hartung et Schneider (le premier expose actuellement au Metropolitan Museum de New-York, et le second, qui a reçu le Grand Prix national des arts, galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil). Les deux noms formaient avec celui de Soulages un trio historique.

De même que sont absents Bryen, Riopelle et Mathieu, l'avantgardiste de 1947 entré à l'Académie des beaux-arts.

C'est un peu l'Ecole de Paris de l'après-guerre qui tentait difficilement de vivre face à une autre école qui avait levé, de l'autre côté de l'Océan, à New-York, avec Pollock, Rothko, de Kooning et les autres...

Dans les salles Wilson du rez-de-chaussée, le musée enrichit cet accrochage qu'il faut aller voir par un hommage à un des derniers couples de peintres : Arpad Sznes et Vieira da Silva, qui viennent d'offrir aux collections nationales un très attachant ensemble de soixante-neuf dessins, le meilleur des feuilles soustraites à leurs œuvres tout au long de leur vie. On y retrouvera la manière tout intérieure et substantielle de Sznes, réelle et poétique, à saisir les visages, les paysages. Et chez Vieira da Silva cette tentative de décoller du réel pour le transcender dans un rythme de petits traits où l'ordre du monde devient désordre pictural. Dans la même salle, d'autres donations : une dizaine de dessins de Hajdu et autant de Luce Ferry.

Enfin, à côté, silencieux et à part, comme il a vécu, Charchoune, mort en novembre dernier, auquel le musée rend un fervent hommage avec l'accrochage des vingt-six toiles des collections qui comprennent les quinze peintures léguées par le peintre au musée. Un peintre presque inconnu et, à coup sûr, méconnu. Le catalogue de son œuvre, qui vient de paraître, témoigne d'une vie d'artiste inlassablement passionnée mais inégale.

JACQUES MICHEL.

★ Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson.

★ Charchoune. Tome premier. Catalogue établi par Raymond Creuze. Edité par l'auteur. 252 pages.

■ La Compagnie du Bois Lacté, dirigée par Stéphane Meldegg, s'installe au Théâtre d'Art - Dimitri-Kollatos, 19, avenue Victoria, et y présente pour cinquante représentations, à partir du 17 février, à 20 h. 30, « Au bois lacté », de Dylan Thomas. A partir du 2 mars, à 22 h. 30, sera créé : « Derrière la porte », de Louis Calaferte.

■ Le Centre théâtral du Limousin reprend au Théâtre municipal de Limoges : « Intermezzo », de Giraudoux, dans sa première version créée cet été au Festival de Bellac.

USA.
VOLS QUOTIDIENS.

New York
sans escale.
Le premier 747 de la journée. Vol quotidien. Départ : 12 h. Arrivée : 13 h 55.

Boston
sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 13 h 25. Arrivée : 15 h 15.

Washington
sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 11 h 45. Arrivée : 14 h 40.

Los Angeles
San Francisco.
Boeing 747. Le seul vol direct quotidien via le Pôle.
Départ : 11 h 40. Arrivée Los Angeles : 16 h 05.
Arrivée San Francisco : 18 h 45.

Trans World Service TWA.

Théâtres

« Don Juan revient de guerre » au TEP

« La guerre est finie, et nous l'avons perdue. » C'est une femme qui prononce cette phrase, dans un décor détruit, le 11 novembre 1918, en Allemagne, vingt minutes avant l'heure de l'armistice. Un homme arrive, son cœur est malade. Don Juan revient de guerre, revient de l'enfer, marqué par la lassitude, la détresse du néant, avec l'idée enfantine, pathétique, de retrouver le goût de la vie, de l'amour, de retrouver la fiancée qu'il avait abandonnée au temps de sa gloire. La jeunesse ne se recommence pas davantage que l'histoire. Un autre monde, une autre société, un autre « homme », doivent être inventés. Ce sont les femmes qui tentent de le faire — en 1918 elles commencent à prendre conscience d'elles-mêmes. Elles symbolisent une sorte de prolétariat qui se cherche, qui cherche sauvagement, avec des soubresauts, des chutes, à secouer ses jougs, encore empêtré dans ses habitudes, ses mythologies.

Don Juan (Robert Rimbaud) est le seul homme dans un univers de femmes affamées, frustrées, furieuses comme des taureaux dans l'arène. Il est l'image creuse d'une séduction démonétisée, carcasse évidée perdue dans son rêve impossible, traversant en bourreau-victime, en vainqueur éphémère, dérisoire, cette société qui veut naître et clapote engluée dans une boue pesante, dans une lave épaisse.

« Ce qui compte, écrit Renée Saurel, qui a adapté la pièce de Horvath, *c'est l'impossibilité pour l'ex-bourgeois Don Juan de se réinsérer dans ce monde de ruines, de deuil, d'inflation, où s'effondrent les valeurs traditionnelles de sa classe. »* Et elle ajoute : *« Bien qu'elle se termine par la mort, cette œuvre est passablement comique... »* Mais le metteur en scène Marcel Bluwal efface tout aspect grotesque. Il pose les figures de femmes avec un sérieux appliqué, il tombe dans le piège de la misogynie banale. Il compose des tableaux statiques, peuplés de harpies uniformément glapissantes, terre à terre, qui se battent pour un minable. Par là, il affadit considérablement la pièce. Malgré la présence de Robert Rimbaud, lourd et nostalgique comme un regret, malgré l'utilisation de l'espace scénique dans tout son volume, dans sa profondeur de gouffre, le spectacle ne décolle pas de l'anecdote : une série de scènes de ménage rancunières entre des femelles hystériques et un mâle fatigué, fuyant. La peinture au noir du drame bourgeois est beaucoup moins intéressante que les couleurs sombres mais violentes du tragique expressionniste, et on finit par s'ennuyer.

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

« Le Villageois transparent »

Avez-vous placé votre main en écran, entre vos yeux et le soleil, vers midi, un jour du mois d'août ?

Oui, forcément. Et elle est apparue, votre main, transparente aux trois quarts, toute rouge, avec les vaisseaux presque noirs et les nervures plus tendres des os.

Chaleur, joie, lumière, feu, traces d'ombre, vie et mort, le tout mêlé. Rien qu'un lampion bon enfant, le bien de tous : une main devant le soleil.

La pièce que la Compagnie la Besace présente au Théâtre de la Plaine, *le Villageois transparent*, est un peu comme cette main. Son auteur, Gil Baladou, est un dramaturge du dimanche. Timide, dans le bon sens du mot : il aime mieux dire les choses avec des images.

Un vélomoteur, une pomme, un oreiller, une planche de frêne : ça suffit pour dire la poussière des champs, le travail d'hiver, les femmes de la terre qui crèvent après avoir trimé une vie. *« Il y avait des arbres »*, dit Trenet. On en trouvera peut-être d'autres, par-delà le grand mur d'ouate, dans lesquels on pourra grimper, pour faire l'amour et dormir.

Il y a pas mal d'amertume derrière le texte du *Villageois transparent*, on sent que ces jeunes de la Besace savent ce que c'est que de soigner, la nuit, un veau malade ou de coltiner par — 10° des fouchées de foin, et qu'ils lèveraient vite le pong, même si c'est vieux jeu ; et pourtant, le dialogue a la fraîcheur des vieilles chansons, comme *Trois Jeunes Tambours* ou *Compère Guilleri*.

Les comédiens, Françoise Armel, Pascal Monge, Jacques Maire, Laurent Benoît, Blanche Rayne, ont l'accent du Midi et s'amusent comme des collégiens le soir de la Saint-Charlemagne. Ils sont frais comme des gardons. Jean Edmond, plus âgé, mime l'artiste de village, à moustaches et grand chapeau, qui s'est toujours pris pour un acteur du Théâtre de la préfecture, mais qui, par prudence, a préféré rester là, sous les platanes, montrant son bon profil aux clients du café de la place de l'Eglise. Il est parfait.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Plaine, 20 h. 30.

En bref

Théâtre

« A vos souhaits »

Un écrivain à « gros tirages » meurt quand il a soixante-seize ans. Quelle aubaine : l'amant de sa femme vient de perdre au jeu, le mari de sa fille a besoin tout de suit de 2 millions lourds s'il veut éviter Fleury-Mérogis. On appelle d'urgence le notaire.

L'écrivain sort de son coma. Le médecin s'était trompé. Tableau.

Sur ce canevas tout de finesse, M. Pierre Chesnot a « écrit » un divertissement qui trouvera, qu'y pouvons-nous, des amateurs. Comme on dispose des pièges sur le trajet des souris, l'auteur a mis en place cent dix à cent vingt « rires sûrs ».

Maurice Teynac est sobre. Madeleine Barbulée va bien. On a mijoté des répliques-chocs et des tirades vengeresses afin de permettre à Bernard Blier quelques galops. Le programme nous apprend que cet acteur de cinéma achète ses chemises place d'Espagne, à Rome. Grand bien lui fasse. — M. C.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

Après "EROTISSIMO" et "ELLE COURT, ELLE COURT LA BANLIEUE"
Attention les Yeux !
le nouveau film de GERARD PIRES

THÉATRE DE L'ŒUVRE
MICHEL BOUQUET
ANNIE SINIGALIA
dans une comédie de RENÉ DE OBALDIA
MONSIEUR KLEBS ET ROZALIE
JULIETTE CARRÉ JACQUES ROSNY

........à partir du 16 FÉVRIER...
FRANÇOIS BÉRANGER
à LA COUR DES MIRACLES
23 avenue du maine 75015 PARIS
21 H 30 TÉL. 548-85-60
LOCATION AUX 3 FNAC
avec radio france inter
vient de paraître "L'ALTERNATIVE" L'ESCARGOT

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL : Mardi 24 févr. (18 h. 30 et 21 h.) ; Dim. 29 févr. (14 h. 30). Nouvelles séances
LES MILLE ET UN CHARMES DE **MARRAKECH** VILLE IMPÉRIALE
Récit et film couleur de **Marcel TALABOT** documents sonores originaux
Féerie du Sud et des Kasbahs. Vestiges des grandes dynasties.
La place Djemaa-el-Fna. Les Souks. Traditions. Artisanat. Magie des danses

le Cinéma **LOGOS**
5, Rue Champollion — 75005 PARIS — Tél. 033.26.42
PRÉSENTE
LE NOUVEAU CINEMA PORTUGAIS
UN FILM DE
A. DE MACEDO
A PROMESSA
Prix AFCAE 1975
V.O. S/Titre Français

PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES • PARAMOUNT OPERA • MAX LINDER • MOULIN ROUGE
PARAMOUNT MONTPARNASSE • PLM ST-JACQUES • PARAMOUNT MAILLOT
Périphérie : BUXY A BOUSSY-ST-ANTOINE

HÉLÈNE DIEUDONNÉ • ROGER CAREL • CATHERINE ROUVEL
FERNAND SARDOU • ROBERT CASTEL dans
Les mémés flingueuses
ne connaissent que
LES GRANDS MOYENS
Pour vous faire MOURIR de rire !

Un film de HUBERT CORNFIELD
CHARLES EXBRAYAT

CHAILLOT
THÉATRE NATIONAL
GEMIER
VINGT-QUATRE HEURES
d'Alfredo Rodriguez Arias
PAR TSE
DERNIERES
727-81-15

4 DERNIÈRES
TT
théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36
LA PASTORALE DE FOS
de et par
lo teatre de la carriera
théâtre populaire occitan
du mardi 10 février
au samedi 14 février

THÉATRE DE PARIS
« Dépêchez-vous : c'est rare, la perfection au théâtre. »
PHILIPPE TESSON
(« le Canard enchaîné »)
des souris et des hommes
DIMANCHES
2 REPRÉSENTATIONS
15 h. - 18 h. 30

ODEON
THÉATRE NATIONAL

dernières
don juan
ou
L'AMOUR DE LA GEOMETRIE
de Max FRISCH
Mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
Tous les soirs à 20 h. 30
sauf dimanche et lundi
Matinée dimanche à 16 h.
Renseignements et location
325-70-32

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 12 février

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Odéon, 20 h. 30 : Don Juan ou l'Amour de la géométrie.
TEP, 20 h. : Cinéma.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Vingt-quatre heures. — Foyer *Passy, de 14 à 18 h. : Téléthèque.* — Grand Foyer, 18 h. 30 : Pachacamac, musique populaire. — Voir aussi Théâtre de la Renaissance.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Nouveau Carré, 21 h. : B. Ringeissen, piano ; J. F. Manzone, violon, et P. Degenne, violoncelle (Haydn) ; 20 h. 45 : Alain Giroux, folk.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Georges Moustaki.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 20 h. 30 : Lulu.
Biothéâtre-Opéra, 20 h. 30 : Abahn Sabana David.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Pastorale de Fos. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Tout ça c'est une destinée normale.
Centre culturel du 10e, 21 h. : l'Enfer cohérent.
Comédie des Champs-Elysées, *20 h. 45 : A vos souhaits.*
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : la Baraka.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : le Roi des cons.
Gymnase-*Marie-Bell*, 20 h. 30 : Simon le Bienheureux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : la Mouche qui tousse.
Lucernaire, 20 h. 30 : Ice Dream.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Moderne, 21 h. : le Neveu de Rameau.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Grand' peur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Mourir beau.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 21 h. : les Musiciens, les Emigrants. — Petite salle, 19 h. : Lazare, lui aussi, rêvait d'Eldorado.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux *folles.*
Paris-Nord, 20 h. 45 : Iphigénie.
Plaisance, 20 h. 30 : le Lai de *Barabbas.*
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Renaissance, 20 h. 30 : la Befana.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Zouc ; 23 h. 30 : François Faton-Cahen, jazz.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : les Souffrances du jeune Werther. — Grand Théâtre, 21 h. : Dom Juan. — La Galerie, 21 h. : la Mégère apprivoisée. — Maison du Portugal, 21 h. : Serafim.
Théâtre de *Dix-Heures, 20 h. 15 :* Philippe Val.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Ségur 19-76.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Athanor du Mont-Souris.
Théâtre Oblique, 21 h. : Père.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres.
— Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Théâtre de Paris, 21 h. : Des souris et des hommes.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 45 : Groupe Imago, folk.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : le Villageois transparent.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Chasseur français.
Ranch du Théâtre Présent, 21 h. 30 : Vu du kiosque.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : *Côté cuir, côté dentelle.*
Théâtre 13, 20 h. 30 : Basse Autriche.
Théâtre Tristan-Bernard, 20 h. 45 : *le Troisième Témoin.*
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Nuit des rois.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 21 h. : Entretiens avec le professeur Y.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Sept étoiles de la danse. — *M.J.C.*, 21 h. : Bernard Lavilliers, musique brésilienne.
Colombes, 14, rue Thomas-d'Orléans, 20 h. 30 : Gilles Servat.
Créteil, Maison des Arts, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. *J. Fournet (Beethoven : 9e Symphonie).*
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, *21 h. : Godspell.*
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Grandeur et échec du royaume d'Artus.
Ris-Orangis, salle Robert-Desnos, 20 h. 30 : Vous avez le bonjour de Robert Desnos.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : la Vie de Galilée.
Versailles, Théâtre Montansier, 17 h. 30 et 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, avec J.-P. Armengaud, piano (Haydn, Mozart, Mendelssohn).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, petit théâtre, 21 h. : l'Arménoche. — Grand théâtre, 21 h. : Deux pour cent.
Villiers-le-Bel, 21 h. : les Quatre Saisons.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : N. Mons ; 22 h. : Embrassons-nous, Folleville ; 23 h., l'Amant.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Patrick Font ; 22 h. 15 : La démocratie est avancée.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 21 h. 30 : Denis Wetterwald ; 22 h. 45 : Pascal Auberson.
Café d'Edgar, 19 h. 30 : Trijoums ; 21 h. : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Dominique Lavamant.
Café de la Gare, 20 h. : Pourquoi je ? ; 22 h. : *le Graphique de Boscop.*
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Coupe-chou, 20 h. : le Sang des fleurs ; 21 h. 30 : Néo-Cid.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. 30 : La golden est *souvent farineuse* ; 22 h. 30 : Douby.
Le Fanal, 20 h. 45 : la Gare de Pey-Blanc ; 22 h. 30 : le Pacte.
P'tit Théâtre, 20 h. 30 : Le fond de l'air est con ; 22 h. : La pipelette ne pipa plus ; 23 h. : Bœuf non stop.
Petit Casino, 21 h. : Montehus ; 22 h. 30 : Jean-Claude Montelis.
Sélénite, I, 20 h. 30 : la Jacassière ; *22 h. : le Transat.* — II, *20 h. 30* : la Grimace.
La Vieille Grille, 21 h. 30 : Si c'est *pas l'oule, c'est donc ton père.*

Les opérettes

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Mayflower.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 45 : Coluche.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'Osée.
Olympia, 21 h. 30 : Charles Aznavour.
Palais des congrès, salle Bleue, 21 h. : Sim.

La danse

Voir « Théâtres de banlieue ».
Palais des sports, 20 h. 15 : Rudolf Noureev et le London Festival Ballet.
Théâtre Paris-Nord, 15 h. : Ballets d'Aline Roux.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Fric Story.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Valy, François, Georges et les autres.

Les concerts

Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : L'orchestre de chambre Paul Kuentz, dir. Francis Bardot (Bach, Duruflé).
Sorbonne, 20 h. 30 : L'orchestre de chambre Bernard Thomas et la chorale Elisabeth Brasseur (Mozart : musique maçonnique).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Bruno-*Leonardo Gelber, piano (Mozart,* Beethoven, Brahms).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Jean-Pierre Marty, avec I. Arkhinova et V. Piavko (Tchaïkovsky : Jeanne d'Arc).
Faculté de droit, 21 h. : Gram Trio et l'ensemble de solistes, dir. Max Deutsch (Ahmed Essyad).
Salle Pleyel, 21 h. : Milosz Magin, piano (Chopin, Rachmaninov, Paderewski, Magin).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orgue, percussions et cuivres, dir. Bruno de Saint-Maurice.

CONCORDE PATHE - GAUMONT LUMIERE - MONTPARNASSE PATHE - CLUNY PALACE - CLICHY PATHE
QUINTETTE - GAUMONT CONVENTION
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - BELLE EPINE Thiais - MULTICINE PATHE Champigny
TRICYCLE Asnières - VELIZY 2

SERGE SILBERMAN présente

Un film produit par SERGE SILBERMAN - Ecrit et réalisé par JEAN-BAPTISTE ROSSI
avec FRANCE DOUGNAC • OLIVIER JALLAGEAS et avec MARIE DUBOIS • PASCALE ROBERTS • MARTINE KELLY • BERNARD VERLEY • JEAN GAVEN
Chef décorateur PIERRE GUFFROY • Directeur de la photographie EDMOND RICHARD • Directeur de la production ULLY PICKARD

Olympic Entrepôt
Hautefeuille - Artistic

DELPHINE SEYRIG
dans
Jeanne Dielman 23, quai du Commerce 1080, Bruxelles
un film de
CHANTAL AKERMAN

"La religion est le soupir
de la créature accablée
le cœur d'un monde sans cœur,
l'esprit d'une époque sans esprit.
Elle est l'opium du peuple".
KARL MARX

LE MESSIE
de
ROBERTO ROSSELLINI

cinémas

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
GRAND THEATRE
la cupidité, la luxure...
une mise en scène
VICTOR GARCIA
DIVINAS PALABRAS
de
VALLE - INCLAN
par la compagnie
NURIA ESPERT
à partir du 17 février
nombre de places limité
727 - 81 - 15

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Tragédie de la mine, de G.-W. Pabst ; 18 h. 30 : Anthologie 1966-1967 ; 20 h. 30 : Pilgrimage, de B. Montresor ; 22 h. 30, la Vie passionnée de Vincent Van Gogh, de V. Minnelli.

Les exclusivités

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Normandie*, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 6e (325-78-37).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BON ET LES MECHANTS (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo-Pathé, 16e (727-49-75).

LA CECILIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

CE GAMIN, LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Plaza, 8e (073-74-55).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

COUSIN COUSINE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et à 22 h. 30.

LES DENTS DE LA MER (A.) (*) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

EL CHERGUI (Mar.), v.o. : *Le Seine*, 5e (325-92-46), à partir de 15 heures.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Belg.) Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en mat.) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Méry, 18e (522-59-54).

LES GRANDS MOYENS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

HORIZON (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

LES INSECTES DE FEU (A.) (*) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JANIS JOPLIN (A.) v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (783-67-42).

LE JOUEUR DE FLUTE (Ang.) v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

KONFRONTATION (All.) v.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAMMA ROMA (It.) v.o. : Marais, (278-47-86) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It.) v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (327-71-08) ; Ermitage, 8e, en mat. ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).

LES FILMS NOUVEAUX

UN COIN TRANQUILLE, film américain d'H. Jaglom, avec Orson Welles et Tuesday Weld. V.O. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Entrepôt-Olympic, 14e (783-67-42).

SOUS LES PAVES, LA PLAGE, film allemand de Helma Sanders (*). V.O. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

LES LOLOS DE LOLA, film français de B. Dubois, avec J.-P. Léaud. La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic - Entrepôt, 14e (783-67-42).

CALMOS, film français de B. Blier (**). Berlitz, 2e (742-60 33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LES MAL PARTIS, film français de J.-B. Rossi. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37 41).

MAITRESSE, film français de Barbet Schroeder (**). A.B.C., 2e (236-55-54) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

NASHVILLE (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

ON A RETROUVÉ LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27 ; Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).

SEPT MORTS SUR ORDONNANCE Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LE SILENCE DES ORGANES (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 16 h. 15.

LE TRAIN ROUGE (Suisse, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. 20 et 20 h. 40.

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ermitage, 8e (359-15-71 ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE (It., v.o.) : Saint-Michel (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75)

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LA VILLE BIDON (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-19-93).

LE VISITEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en soirée).

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gr., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) à 15 h. et à 20 h.

LE VŒU (Port., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio M...gny, 8e (255-20-74). H. Sp.

LE CAMERAMAN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, sam et dim. perm.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

LE DICTATEUR (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (288-64-44), 20 h., mer. à 22 h., sam et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 40, sam. et dim. perm.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. 15 : les Clowns ; 17 h. : Amarcord ; 21 h. 30 : Satyricon ; 24 h. : Juliette des esprits.

P. NEWMANN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Wusa.

VIOLENCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Les hommes contre.

FANTASTIQUE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : THX 1138.

R. REDFORD (v.o.) : Boite à Films, 17e (754-51-50), 13 h. 45 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 18 h. : Nos plus belles années

P. PASOLINI (v.o.) : Boite à Films, 17e (754-51-50), 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

M. BRANDO (v.o.) : Boite à Films, 17e (754-51-50), 17 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris (sam. à 19 h. 30 et 24 h.), 21 h. 45 : la Poursuite impitoyable.

R. ROSSELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : Rome ville ouverte.

K. ANGER (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), courts métrages inédits.

Studio 28, 18e (606-36-07) : Histoire de Paul.

C. CHAPLIN : Studio J.-Cocteau, 5e (033-46-62) : le Dictateur (v.o.).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tché v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h. 05.

LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 13 h. (sauf dim.).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.

IF (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

SILENT RUNNING (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
GRAND THEATRE
la cupidité, la luxure, la mort...
une mise en scène de
VICTOR GARCIA
DIVINAS PALABRAS
de
VALLE - INCLAN
par la compagnie
NURIA ESPERT
à partir du 17 février
(nombre de places limitées)
727 - 81 - 15

MARAIS
SAINT-GERMAIN-VILLAGE

Mamma Roma
de
PASOLINI
avec
ANNA
MAGNANI
CNP à Lyon Centre
ABC à Toulouse

ÉLYSÉES-LINCOLN
STUDIO MÉDICIS

RADIO-TÉLÉVISION

M. JULLIAN DU PARLEMENT A L'ÉLYSÉE

La délégation parlementaire pour l'information, qui a entendu, mercredi après-midi, M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne-2, s'est prononcée, à l'initiative de M. Le Tac (U.D.R.), en faveur d'une neutralisation des sondages d'écoute, deux jours par semaine, vraisemblablement en fin de semaine, en raison de l'influence négative qu'exercerait la recherche du taux d'écoute maximum sur la qualité des programmes. La délégation parlementaire estime que, libérées de l'élément de pression que constituent les sondages, les chaînes pourraient se consacrer davantage à la recherche de la « qualité » et de la « création ». Une proposition analogue a déjà été repoussée par M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, chargé de l'application de la réforme de la radio-télévision.

La délégation, que présidait M. Dominique Pado (R.I.), a entendu en particulier les responsables d'A-2, MM. Jullian et Baudinat, à propos des incidents survenus autour des « Dossiers de l'écran » ; elle a examiné favorablement les décisions prises mardi par le conseil d'Antenne-2 (*le Monde* du 13 février), en soulignant toutefois le risque de voir l'autorité du président de la chaîne se diluer dans les instances prévues pour la « procédure d'urgence ».

M. Marcel Jullian a d'autre part été reçu mercredi après-midi à l'Elysée par le président de la République. Selon le P.-D. G. d'A-2, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des contacts que le président de la République souhaite avoir avec les responsables des sociétés de programme.

— *VU* —

UN MÉDECIN ET LA MORT

Ce qui est merveilleux, à la télévision, c'est l'inattendu dans le foisonnement, c'est la petite promenade du soir, au hasard des chaînes et des programmes. C'est la colère, la surprise, le plaisir, le cafard, le suspense, l'indignation, et puis, parfois, improbable, mémorable, la rencontre. Ainsi, mercredi, après la pétaradante pétaudière de Police Story *et les ardeurs distraites de* Qui j'ose aimer, *dans toute cette grisaille, à peine percée car l'éclat résumé du « cirque blanc » d'Innsbruck, on a vu surgir le visage rose et bleu d'un homme connu, le professeur Paul Milliez. Ce témoin de la défense au procès de Bobigny, on devait le connaître. Ses fréquents passages devant les caméras lui ont valu eux aussi des ennuis avec le conseil de l'ordre. On croyait le connaître, alors qu'en fait, si on en avait beaucoup entendu parler, on ne l'avait jamais croisé. Et ç'a été la découverte.*

Il y a des êtres comme cela qui fixent immédiatement l'attention. Eclairés de l'intérieur, ils retiennent et diffusent, chose rare, la lumière, la chaleur, le réconfort. Et, chose plus rare encore, il y a des médecins tombés malades qui acceptent de venir raconter, en toute honnêteté, en toute simplicité, cette expérience au carré. Un patron debout devant les barreaux d'un lit d'hôpital qui se retrouve allongé derrière. Un grand consultant radiographié, opéré, soigné, perdu, sauvé — il avait deux chances sur cent de s'en tirer, — revenu de très loin, et pour lui de tout près, des portes de la mort si souvent franchies sous ses yeux vigilants. A l'écouter, c'est ce qui nous a le plus frappé, la familiarité fascinée de qui tente de préserver la vie avec la mort, cette ennemie, la formidable impression produite sur un croyant par la façon dont un agnostique, un musulman, un catholique ou un athée acceptent de basculer dans l'au-delà.

Entré dans la Résistance, sans en être sorti ; plein d'espoir en mai 68, en juin plein de dépit ; luttant sans cesse et sans répit pour plus de justice sociale ; partisan de l'avortement et dans certains cas de l'euthanasie ; champion de l'amélioration de la condition du personnel infirmier, de la réforme de l'enseignement et de la pratique médicale ; désireux de voir un jour les médecins directement rémunérés à l'acte par la Sécurité sociale, ce mandarin, qui a bénéficié hier du système, qui pousse aujourd'hui — il l'avoue — à la roue, se déclare persuadé que la machine finira par sauter. Par quoi la remplacer ? En l'absence d'un modèle satisfaisant, il rêve d'une union féconde entre gauchistes et chrétiens, capable de susciter un nouvel humanisme. On se sentait mieux en le quittant, ou plutôt on se sentait meilleur. On avait eu la visite à domicile du docteur.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

L'INA CONSERVERA LES FILMS DE L'ADMINISTRATION

● Un accord a été signé mercredi à Paris entre la direction des Archives, la Bibliothèque nationale et l'Institut national de l'audio-visuel (INA). Désormais, les documents audiovisuels de l'administration et les œuvres vidéographiques commercialisées (à l'exception des films) seront conservées à l'INA.

TF 1 ORGANISE UN CONCOURS SCIENTIFIQUE

● TF 1 organise, sous la forme d'un concours, un festival du film et de la photographie scientifique d'amateurs, patroné par le ministère de l'éducation. Deux sections sont prévues : sciences naturelles et sciences de l'espace. (Renseignements : Festival du film scientifique, 17, rue de l'arrivée, 75015 Paris.)

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 12 FEVRIER

— *M. Michel Debré* est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach au cours du journal de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Gabriel Pallez*, directeur de l'assistance publique, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— Le *parti socialiste* expose son opinion à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— Le magazine *l'Evénement* comporte une séquence sur « *le ski et l'argent* », avec Jean-Noël Augert, et un reportage à propos de *Djibouti*, sur TF 1 à 21 h. 20.

VENDREDI 13 FEVRIER

— Notre collaborateur *Pierre Viansson-Ponté* répond aux questions de Jacques Paugam sur France-Culture à 12 h. 5.

— *M. Helmut Schmidt*, chancelier de la R.F.A., est l'invité de France-Inter au cours du journal de 13 heures.

— *MM. Jacques Médecin*, secrétaire d'Etat au tourisme, et *Jean-Pierre Cot* (P.S.) sont interrogés à propos du tourisme sur Radio-Monte-Carlo à 13 heures.

— L'Europe est le thème du magazine qui réunit *MM. J.-P. Cot, M. Foch, Y. Guéna, O. Guichard* et *A. Sanguinetti*, sur France-Inter à 19 h. 20.

— *L'Association française du fond mondial pour la nature* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

JEUDI 12 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Baretta ; 21 h. 20, Magazine d'actualité : L'événement, d'H. Marquet et Christian Bernadac, prés. J.-P. Berthet (voir Tribunes et débats) ; 22 h. 20, J.O. d'hiver (résumé filmé).

22 h. 35, Allons au cinéma ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « Jeux interdits », de R. Clément (1951), avec B. Fossey, G. Poujouly, L. Hubert, S. Courtal (N.)

Ses parents étant morts pendant l'exode de juin 1940, une petite fille de cinq ans est recueillie, pour quelques jours, par des paysans. Elle joue à la mort et au cimetière avec le jeune fils de ferme. Un grand film, très émouvant, sur l'enfance victime du monde des adultes

21 h. 52, Variétés : Juke-Box (Frank Zappa) ; 23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : Alfred Le Grand, vainqueur des Vikings, de Cl. Donner (1969), avec D. Hemmings, M. York, P. Ransome.

Au neuvième siècle, Alfred le Saxon, devenu malgré lui roi du Wessex, lutte contre les Vikings et réalise l'unité des sept royaumes de l'Angleterre du Sud. Un gros gâteau historique indigeste.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Nouveau répertoire dramatique, par Lucien Attoun : « la Bonne Place », de H. Krendlesberger, avec F. Bergé et J. Magre ; 22 h. 35, Entretiens avec Jiri Pelikan ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104..., Nouvel Orchestre philharmonique, chœur et maîtrise de Radio-France, direction J.-P. Marty, avec I. Arkhipova, G. Savova, L. Marinescu : « Jeanne d'Arc » (Tchaïkovski) ; 24 h., Non écrites : « le Brésil », par P. Kast ; 1 h., La clé : Rituel vocal et instrumental.

VENDREDI 13 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 25 (C.), J.O. d'hiver (slalom géant dames) ; de 15 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 16 h., les émissions pour les jeunes.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Lady Godiva », de J. Canolle, mise en scène M. de Ré, avec G. Casile, J. Guibal.

Un divertissement pseudo-historique évoquant la légende d'une chaste lady, qui traversa, nue et à cheval, la ville de Coventry, après que tous les habitants eurent fermé leurs volets. Tous, sauf un...

22 h. 5, J.O. d'hiver (résumé filmé) ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, J. O. d'hiver (slalom géant dames) ; de 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Fenêtre sur...

20 h. 30, Feuilleton : Simplicius Simplicissimus ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot, « Les jeux, le hasard et la chance » ; 22 h. 25, Ciné-club : « Tillie and Gus », de F. Martin (1933), avec W. C. Fields, A. Skipworth, B. Le Roy (v.o., s.-t., N.).

Gus et sa femme Tillie, joueurs professionnels, défendent un jeune couple et son bébé contre un homme de loi qui veut les spolier d'un héritage. Divertissant, même si ce n'est pas l'un des meilleurs films de Fields.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h., Pour les jeunes ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Magazine Vendredi : Service public (Gare aux garanties !).

La garantie : un argument publicitaire aux dispositions parfois énigmatiques. Que peut faire le consommateur, renvoyé du vendeur au fabricant ?

21 h. 25, Les dossiers noirs, de J.-M. Charlier : Viva la revolucion.

Le 20 novembre 1910, des paysans mal armés, mal organisés, se soulèvent, avec Francisco Madero, contre le président Diaz.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes : La revue musicale ; 22 h. 35, Entretiens avec Jiri Pelikan ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœur et orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Michaël Gielen, avec H. Holliger, hautboïste : Trois « Nocturnes » (Debussy), « Siebengesang » (Holliger), « Musique pour cordes, percussions et célesta » (Bartok) ; 22 h. 30, Dossier musique : Madrigaux, d'A. Scarlatti ; 23 h., Le cabaret du jazz ; 24 h., En marge : C. Mireanu et D. Jagodic ; 1 h. 30, Musique baroque.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location EXCLUSIVITES	26,00 / 32,00	30,35 / 37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE (PARIS)

SPÉCIALISÉE DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

CADRE COMPTABLE DE BANQUE

NIVEAU CLASSE V

POUR ETRE L'ADJOINT DIRECT DU CHEF COMPTABLE.

Le candidat devra justifier notamment :

- d'une bonne expérience dans un établissement de crédit immobilier ;
- d'excellentes connaissances dans la préparation des situations C.C.B. et du bilan, dans la gestion comptable des crédits aux acquéreurs.

Il devra en outre posséder des aptitudes certaines au commandement.

Adresser curriculum vitae + photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référ. L. 53), qui transmettra.

L'intérêt d'un poste juridique tient à l'importance de la Société dans laquelle s'exerce cette fonction et à la diversité des problèmes qui sont traités.

C'est dans un tel cadre que **COLGATE PALMOLIVE** propose le poste d'

ATTACHÉ DE DIRECTION JURIDIQUE

Le poste :
Sous la responsabilité directe DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES JURIDIQUES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES, il aura la mission de conseiller la Direction et l'ensemble des Services des Sociétés du Groupe Français.
Il recevra l'assistance de cabinets spécialisés et sera en liaison avec des responsables juridiques internationaux du Groupe.

Le candidat :
Une réussite complète dans ce poste requiert un Docteur en Droit ou diplômé d'Etudes Supérieures, de 28 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, acquise de préférence dans une entreprise industrielle internationale.
UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez prendre contact par lettre adressée au Service Recrutement - COLGATE PALMOLIVE - 92401 COURBEVOIE.

Emplois et carrières

Parfums Yves Saint-Laurent

recherche

CHEF de PRODUITS

anglais courant. Expérience 4 ans dans produits de luxe, beauté ou mode en développement de produits.

Envoyer C.V. et photo et prétentions à : Loïc DELTEIL, 107, rue du Président-Wilson. — 92300 LEVALLOIS.

ELF AQUITAINE

recherche POUR SES ACTIVITES CONTRATS TECHNIQUES

INGENIEUR

Chargé principalement de la négociation et de l'établissement en langue anglaise de contrats de services et travaux intéressant la branche exploration - production y compris secteur offshore.

- Diplômé d'une école d'ingénieurs.
- Parfaitement bilingue.
- Présentant des références industrielles en ligne avec les caractéristiques du poste et disposant de bases pratiques ou bonnes notions juridiques et commerciales.
- 7 à 10 ans d'expérience.
- Disponible pour d'éventuelles expatriations dans le cadre du développement de sa carrière.

Ecrire sous référence No 41288 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation, 7, rue Nélaton, 75739 Paris Cedex 15.

DIRECTION GESTION DES CONTRATS D'UNE SOCIETE D'ENGINEERING OFFSHORE

recherche

technicien planning

Expérience P.E.R.T. Connaissance des techniques de construction.
BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS pour établissement et suivi de planning de contrats.
Déplacements courte durée France et Etranger.
Lieu de travail : 92100 Boulogne.
Divers avantages sociaux. Restaurant d'Entreprise. Navette autocar.

Envoyer lettre de candidature *manuscrite, C.V., photo et prétentions* sous référence 40.116 M à : PRO / JETS 122 rue La Boëtie 75008 Paris.

IMPTE SOCIETE DE TRANSPORTS TERRESTRES DE HAUTE TECHNICITE RECHERCHE

INGÉNIEUR CHEF DE CENTRE

IL SERA LE FUTUR RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT CAPABLE D'ASSURER :
- contacts commerciaux,
- responsabilités techniques (mécanique, hydraulique, électrique) et administratives,
- suivi sur le terrain des réalisations,
- gestion économique et de son personnel.

Il est ingénieur (AM, IDN et ENSI), est âgé de 30 ans minimum. Le poste est en banlieue Nord de Paris, déplacements fréquents.
REMUNERATION : 60.000 F.

Adr. C.V. et photo à n° *T 083445 M REGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT DE NEGOCE PRODUITS SIDERURGIQUES PARIS

CHEF DES VENTES

Ce poste exige un professionnel connaissant les produits et le marché. Il devra animer et contrôler l'activité d'une équipe de vendeurs dans le cadre d'une politique commerciale définie, avec lui et les chefs de produits, par le Directeur du Département ACIER.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions sous n° 8.202 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e). Discrétion pleinement assurée.

---

emplois régionaux

TECHNICO-COMMERCIAL

HAUT NIVEAU

Dans notre usine de CHATEAUROUX nous produisons des tuyaux de drainage en PVC et des tuyaux plastiques pour canalisations. Notre maison mère, *la briquetterie* et usine pour produits en matières synthétiques HEINRICH OLTMANNS en ALLEMAGNE est un des producteurs leaders d'Europe. Notre production est distribuée par les grossistes en matériaux de construction.

Nous recherchons un commerçant dynamique, orienté vers le succès, ayant d'excellents contacts avec cette clientèle. Il aura la chance de participer à la croissance rapide de notre maison. Des connaissances parfaites de la langue allemande sont nécessaires. Notre politique de distribution est adaptée aux besoins du marché FRANCE et une aide importante en publicité est prévue. Dès le début, votre salaire sera intéressant. Vous recevrez une formation approfondie dans notre maison. Nous aimerions discuter avec vous dans les plus brefs délais. C'est la raison pour laquelle il sera nécessaire de nous faire connaître votre situation actuelle, votre C.V. en quelques mots manuscrits, copie de vos diplômes, vos désirs concernant votre salaire, la date à laquelle vous pourriez commencer chez nous.

Veuillez *envoyer* vos papiers à :

O.R. PLASTIQUE
OLTMANNS ET RIPKEN S.A.
rue La Fayette, Z.I. LA MARTINERIE, 36 CHATEAUROUX DEOLS. Tél. : (54) 34-89-51.

BANQUE PRIVEE recherche

CONTRÔLEUR de GESTION

directement rattaché à la direction financière

Il sera chargé de l'élaboration des tableaux de bord de la Direction, à partir d'informations recherchées, analysées et interprétées.
Il devra présenter :
- une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) assortie d'une formation comptable étendue,
- 2 ou 3 ans d'expérience dans la fonction au sein d'une banque.

Il devra faire preuve d'une grande aisance dans les contacts humains et de qualités confirmées d'analyse et de synthèse.

Adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions sous référence 13.634 à s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

ENTREPRISE INDUSTRIELLE REGION OUEST

recherche

UN INGENIEUR DE PRODUCTION

Nous proposons un poste d'avenir à un candidat de formation A.M. ou équivalent justifiant d'au moins 6 années d'expérience industrielle (usinage et assemblage tôlerie et mécanique petite et moyenne séries, méthodes, ORGANISATION de la production).

Notre préférence ira à un homme d'usine, de personnalité affirmée, rompu aux techniques de GESTION, budgétisation des activités, stocks, prix de revient, et ayant le sens des contacts humains.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous *référence 6.524 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois*, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

RECHERCHONS POUR SITUATION A PARIS comportant éventuellement voyages

SUP. DE CO

ayant expérience TECHNICO-COMMERCIALE

Anglais écrit et parlé courant. Allemand écrit et parlé souhaitable.

Ecrire n° 8.195, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Recherchons pour situation à l'étranger

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS ou similaire

ayant expérience de technico-commercial. Anglais parlé et écrit courant. Allemand parlé et écrit souh.

Ecrire n° 8196, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche

DIPLOMÉS DE GRANDE ÉCOLE

avec formation complémentaire (Licence Sciences ECO, par exemple)

POUR LE POSTE

d'ANALYSTE FINANCIER

au sein de son Bureau d'Etudes spécialisé dans l'approche des valeurs mobilières.

- avoir si possible une première expérience professionnelle (financière ou industrielle) ;
- anglais courant.

LE POSTE IMPLIQUE DES CONTACTS FREQUENTS AVEC LES SOCIETES.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous n° 42.263, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société de Services (150 personnes) INSTALLATION et ENTRETIEN *d'EQUIPEMENTS THERMIQUES* Région Ouest, 200 km de Paris recherche son

ATTACHÉ DE DIRECTION

Il sera responsable de la gestion financière et administrative et participera aux relations et négociations avec la clientèle.
Une formation supérieure et une expérience de *quelques années seraient appréciées.*
De bonnes connaissances en informatique et comptabilité sont souhaitables.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous n° 52.069, M. Lehayes, 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

IMMEDIATE OPENINGS EXIST FOR

EXPERIENCED OFFSHORE PIPELINE DESIGN ENGINEERS

RJBA

For Employment in The Netherlands

These positions require a degree in engineering and a minimum of 3 years design experience in at least one of the following areas:

- ★ submarine pipelines
- ★ land pipelines
- ★ offshore platforms, jetties and other marine structures

ADDITIONALLY WE REQUIRE ONE ENGINEER with experience oriented toward welding procedures, material engineering and non-destructive testing.

RJBA is a fast-growing international organization performing Engineering and Construction Management Services for the Oil and Gas Industry. We offer our employees challenging projects and excellent opportunities for the future.

Replies should include a detailed experience resume with salary history. All information will be treated with the strictest confidence and should be directed to:

THE PERSONNEL MANAGER

R.J. BROWN AND ASSOCIATES

Sir Winston Churchilllaan 366
Rijswijk (ZH)
The Netherlands

Exportation produits chimiques, responsable Direction commerciale recherche

ASSISTANT

pour animation filiales et développement. Minimum 5 ans d'expérience, dans vente produits chimiques avec assistance technique à la clientèle. Grande disponibilité nécessaire pour fréquents déplacements hors EUROPE.

Envoyer C.V. sous référence 7927 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, *75063 Paris cédex 02* qui transmettra.

GROUPE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION rech.
- Ingénieurs pour service études et réalisation aménagem.
- Ingénieurs ou formation sup. droit pr service construction.

Débutants ou 2 ou 3 an. d'expér. Adr. C.V. man., photo et prét. AEPRAC, Les hameaux de la Torse, bât. B. Rte du Tholonet, 13100 Aix-en-Provence. Ne p. tél.

VILLE DE HONFLEUR *(Calvados)*, 10.000-20.000 hab. en expansion, lycée, C.E.S., C.E.T. RECRUTE un CHEF DE BUR. (ou REDACTEUR à vocation de chef de bureau) très au courant de la comptabilité M 12 pour service comptable et marchés. Logement à titre onéreux. Cand. et C.V. à adr. rapid. à M. le Maire de 14600 Honfleur.

IMPORTANT CABINET de *CONSEILS JURIDIQUES* recherche pour LILLE

LICENCIÉ EN DROIT

expérience en droit social. Situation cadre. Envoyer C.V. au n° T 083.010 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Demande moniteur d'auto-école pvt ass. fonct. direct. : Landes. Ecr. Baeumler Mont-de-Marsan.

C.R.I.H. Pays de Loire rech. DEUX ANALYSTES DE GESTION. Adresser C.V., réf., prétentions : Don INFORMAT, 85, rue Saint-Jacques, NANTES CEDEX 44035.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19
(chaque mercredi et chaque vendredi)		

offres d'emploi

digital

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial de mini-ordinateurs
recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

ayant :

- *1 à 2 années d'expérience de la vente,*
- *une réelle pratique de l'anglais écrit et parlé,*
- *une formation universitaire en électronique, en informatique.*

Il travaillera dans un groupe jeune, en croissance très rapide, où il pourra réaliser un développement de carrière à la mesure de ses aspirations.

Envoyez votre C.V. sous référence OM1
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Service du Personnel
18, rue Saarinen Centre SILIC
CIDEX L 225 94533 RUNGIS
Tél. 687.23.33

Les dossiers seront traités confidentiellement.

digital

Groupe international recherche pour sa filiale française importatrice de biens d'équipement
C.A. — de 30 millions - 100 personnes - situé banlieue sud

responsable des services administratif informatique financier

rattaché au Directeur général, il aura pour mission :
- d'assurer la gestion financière de la Société en y incluant les problèmes comptables, fiscaux, trésorerie, etc...
- d'animer une équipe de 8 à 10 personnes.
- de prendre en charge les problèmes administratifs.
- de mettre en route le système informatique nouvellement créé.

De larges possibilités d'évolution à moyen terme sont envisageables pour un candidat de valeur.
L'anglais est indispensable (connaissance de la comptabilité anglo-saxonne obligatoire).

adresser C.V. + prétentions et photo à
carrières services
19, rue de la Paix - 75002 Paris

soxtant/dpa

Faites vous le poids? Terraillon

PREMIER FABRICANT EUROPEEN D'APPAREILS DE PESAGE DOMESTIQUE, recherche un jeune cadre ayant :
- une formation supérieure de préférence, mais une expérience sur le terrain sera également prise en considération.
- quelques années d'activité dans les produits grand public,
- un intérêt profond pour le travail au sein d'une petite équipe.

pour occuper la fonction :

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Il assurera pour la France la gestion d'une gamme de nos produits. Il devra concevoir et réaliser tout ce qui est nécessaire à la promotion de nos produits (ex. : emballages - catalogues...).

Ce poste doit permettre à un candidat ayant des qualités de contacts humains, une attirance pour les produits "design" et des facilités de rédaction, de s'affirmer rapidement.

Si vous êtes l'homme d'action que nous recherchons, écrivez-nous avec votre C.V. - photo et prétentions à TERRAILLON - B.P. 17 - 74103 ANNEMASSE.

Ce poste est à pourvoir à ANNEMASSE (proximité de Genève et .... pistes de ski).

Discrétion totale assurée.

SIEGE SOCIAL PARIS
GRANDE CHAINE ALIMENTAIRE
recherche

chef de groupe produits carnés

EXPERIENCE ACHAT, VENTE ET GESTION INDISPENSABLES.

Rémunération élevée pour candidat de valeur.

Fréquents déplacements Province.

Ecrire à No 41724 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche pour son Siège à Paris

CADRE INFORMATICIEN

(formation commerciale supérieure HEC - Sup. de Co. Paris - ESSEC)

Ayant au moins 2 ans d'expérience en Informatique de gestion dans l'industrie et ayant participé à des projets de bout en bout.
Il sera un des chefs de projets du service informatique de la Société.

Adresser CV sous référence 20202 à :
GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

---

ingénieur SEP

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche INGENIEUR pour conception montage et réalisation d'essais sur composants de moteurs fusées
- Quelques années expérience mécanique hydraulique.
- Formation générale type Arts et Métiers.

Adresser c.v. et prétentions sous réf. 145 à SEP, Service du Personnel, BP N° 802, 27207 Vernon.

UNE AFFAIRE DE CONSEIL AUPRÈS DES ENTREPRISES cherche

un consultant

capable de prendre, rapidement, la direction de son bureau de LILLE.

INGÉNIEUR, UNIVERSITAIRE OU PSYCHOLOGUE. Expérience : responsabilités en fabrication, relations humaines, commercial, conseil en organisation ou recherche de cadres.
Ecrire ss réf. 2986 LM à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

INFIRMIERES D.E. clinique O.R.L., 7e arrt. Tél. : 555-46-96.

Sté expertise comptable rech. 1°) EXP.-COMPTABLE STAG. 2e année ou collaborateur cabinet expérimenté. 2°) ASSISTANT conf. niv. DECS Ecr. av. C.V. et prét. SODIP, 50, r. de la Justice, Paris-20e.

Les Editions LA COURTILLE rech. : ASSISTANT (TE) DE FABRICATION expérience des techniques de fabrication du livre. Sens de l'organisation apprécié, notions dactylo souhaitées. Ecrire : 26, r. de Gramont, Paris-2e.

Pour Société Engineering
INGÉNIEUR PLANNING
EXPERIM., méthode Pert et Engineering - SFAT, 20, rue des Acacias, Paris 17e - 755-88-40.

IMPORTANT CABINET BREVETS D'INVENTION

A PARIS

cherche

UN INGÉNIEUR BREVETS
(Diplômé Grandes Ecoles)

— Electronique.
— Electrotechnique.
— Electricité.

Parlant et écrivant couramment l'anglais. Allemand lu minimum.

Pour travaux variés France et Etranger, Rédaction, Procédures, Consultations et Contentieux.

Envoyer C.V. et référ. à N° 42.042, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, Discrétion assurée.

COMPUTER VISION

Recherche pour la France au sein de sa division COBILT

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Très expérimenté, maîtrisant la langue anglaise, pour assurer la commercialisation et le service après-vente de ses équipements et systèmes de production de semi-conducteurs. Une connaissance approfondie de l'électronique à l'état solide sera exigée, avec préférence pour l'expérience des équipements de production des semi-conducteurs.
Pour premier contact, téléph. aux heures de bureau à : COMPUTER VISION S.A. M. Chiarisoli, 523-23-64 ou 584-21-25.

BOBIGNY, ville Préfecture recrute **ASSISTANTES SOCIALES D.E.** Possib. logement. Candidat. à adr. à M. le Maire.

Recherchons TECHNICIEN SUPERIEUR ou formation équivalente. Capable rédaction et rewriting articles mécanique, informatique, etc. dans revue technique. Ecr. av. CV n° 229.655 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 2e.

URGENT, CENTRE EDUCATIF garçons ch. 1 PSYCHOLOGUE plein temps, 1 EDUCATEUR spécialisé. *Ecr. av. réf. et photo* Centre de Grange-la-Dame 25209 MONTBELIARD.

Caisse Retraites recherche COMPTABLE titulaire Bac G.2 ou niveau équivalent — 5 × 8 — Emploi stable, avantages sociaux. Ecr. avec C.V. et prétentions à : C.P.P.O.S.S. 31, av. Franklin-Roosevelt 75008 PARIS.

La ville de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 20 km. de PARIS, terminus R.E.R., classée dans la catégorie des villes de 40.000 à 80.000 habitants, recrute de toute urgence

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
licence Sciences Economiques ou licence en droit, âgé de moins de 40 ans. Adresser candidature avec C.V. et photo à M. le Maire de ST-GERMAIN-EN-LAYE.

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
diplômé, âgé de moins de 40 a. Adresser candidature avec C.V. et photo à M. le Maire de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

INTER INFORMATIQUE PACT INTERIM recherchent

AIDES-COMPTABLES 1 et 2
COMPTABLES 1 et 2
81, rue REAUMUR (2e) 236-32-07 - 236-32-34
178, rue MONTMARTRE (2e) 231-17-63 - 508-45-67
6, rue ANATOLE-FRANCE PUTEAUX - 775-88-04
135, rue P.-V.-COUTURIER ARGENTEUIL - 961-39-26

IMPORT. ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SECOND. CONTRAT ASSOCIATION Région parisienne cherche

PROFESSEUR ANGLAIS
15 h Second Cycle
Remplacement jusqu'au 15 mai
Ecrire HAVAS CONTACT 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, s/référ. 67.435

Société de Services en pleine expansion
INGÉNIEURS CCIAUX ATTACHÉS CCIAUX
Salaire pouvant atteindre 120.000 F/an en fonct. résultats. C.I.S. - EUR. 95-80

EXPERT COMPTABLE
recherche
COLLABORATEURS
D.E.C.S. complet ou B.T.S.C. Ayant 3 à 5 ans minimum expérience cabinet. TEL. 200-55-71

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale

recherche

pour le service administratif et contentieux de son siège social

UN CADRE ADMINISTRATIF
- Possédant une expérience pratique :
  — des assemblées et conseils d'administration des sociétés ;
  — du contentieux.
- Formation :
  — licence en droit (option droit des sociétés) ou équivalent.

Age minimum 30 ans.

Lieu de travail LA DEFENSE. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., photo et prétentions n° 3.119, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

ORGANISME DE FORMATION recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
HAUTEMENT QUALIFIES
Envoyer C.V. détaillé + photo à I.F.E.P., 242, rue de Charenton, PARIS-12e.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE équipé d'un H.B. 6.060 (travaillant en temps réel) recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR
justifiant d'une formation universitaire et d'un ou deux ans d'expérience, de préférence sur matériel H.B. 6.060.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous référ. 497 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Agence financière de Bassins Seine, Normandie, rech. pr service assistance technique de sa division pollution

UN INGÉNIEUR et UN TECHNICIEN SUPÉR.

possédant :
— De bonnes connaissances en épuration des eaux urbaines et industrielles.
— 1 à 5 ans d'expérience professionnelle.
— Le sens du contact et des relations.
— Un esprit de synth. développé
— Le goût des opérations de terrain.

Le poste à pourvoir dans Paris nécessitera des déplacements de courte durée dans un rayon de 300 km. Env. candidature, C.V., 10, rue du Capitaine-Ménard, 75015 Paris.
Réf. Division pollution assistance technique.

IMPRIMERIE OFFSET rech. toute personne pouvant lui apporter une clientèle. Bon pourcentage. Tél. 700-72-09 et 87-80.

Imp. Sté rech. Jeune diplômé MAITRISE INFORMATIQUE connaissant anglais. Ecrire avec C.V. à n° 1.645, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807, Puteaux, qui transmettra.

Cabinet expert-comptable recherche REVISEUR D.E.C.S. minimum. J. De Chaise - 567-12-27.

Organisme d'études et de formation recherche 1 LICENCIE EN DROIT + SCIENCES POLITIQUES pour études et formation permanente secteurs maritime et littoral, poste à Paris. Libre rapidem. Envoyer C.V. manuscrit et prétentions au n° 8.011. CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

Experts comptables recherch. : 1) Réviseurs confirmés (Commissariat audit Révision) ; 2) Assistants très qualifiés (DECS-BP ou expér. cabinet pour tenue et surveillance comptabilités). Envoyer C.V. et prétentions à Fiduciaire Faury, B.P. n° 6, 93250 VILLEMOMBLE.

Cabinet vente fonds de café, restaurant, recherche :
LICENCIÉ EN DROIT
rédaction d'actes, expér. professionn. nécessaire. Téléphoner à M. SAVEAUX : 780-20-40.

Rech. NEGOCIATEUR avec voit. et référ., portefeuille assuré. - 555-28-68.

IMPTE SOCIÉTÉ MAROCAINE recherche

INGÉNIEUR GÉOLOGUE
pour études et recherches gisements métalliques
Expérience désirée
Conditions intéressantes

Adresser C.V., photo à n° 41.992, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté recherche pour SERVICE EXPORT (emploi mi-temps)
J. FME TRILINGUE
français - anglais - allemand
Suivi clients, courrier, expédit. Cet emploi exige de la méthode et une expérience des formalités douanières et bancaires de l'export.
Ecr. avec prétent. et C.V. : M.B., 8, bd de la Gare, 75013 Paris.

Société Distribution matériel photo, mécanique recherche
TECHNICIEN
— Electromécanique
— Electronique
Niveau BTS, anglais parlé souh., lu nécess. Déplacements nombreux Paris, province et étrang. Situation d'avenir si compétent et dynamique. Tél. : 357-49-06

Atelier d'architectes ch. pour projet important PROJETEUR QUALIFIE. Envoyez C.V. Lévy, 32, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e).

Sté implantée banlieue Sud-Est de Paris (94), cherche, urgent, CORRESPONDANCIER HOMME min. 30 ans, français, allemand, anglais, parlés et lus couramment. Le poste est à pourvoir très rapidement et conviendrait à trilingue dynamique désireux de participer aux problèmes d'importation de notre société. Pour un entretien, prendre rendez-vous au 207-78-40.

IMPORTANTE AGENCE MARITIME proche banlieue Nord-Ouest recherche
EMPLOYÉ TRANSIT QUALIFIE
anglais indispensable. Ecrire avec C.V. et prét. sous N° 5.080 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
crée pour l'une de ses Directions Générales :
UN POSTE DE

SECRÉTAIRE de DIRECTION
TRILINGUE anglais - allemand

Ce poste requiert :
— une première expérience des problèmes d'exportation,
— une formation supérieure ou universitaire.

Haut salaire.
Age minimum 28 ans.

Adresser C.V. et photo à n° 42.083, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ECOLE POLYTECHNIQUE récemment installée à PALAISEAU, recherche :
SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE
— titulaire Bac ou BT écon.
— connaissance ANGLAIS pour assurer la responsabilité du secrétariat d'un labo de recherche.
Cadre de travail agréable. 13 mois, 6 sem. de vacances, self-service.
Adr. C.V. et prét. ss/réf. 6.672 à SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92128 MONTROUGE.

Secrétaire

Dactylo

STÉNODACTYLO
EXPERIMENT., référ. exigées, pour gérance d'immeubles. Se prés. Vend. 13 à part. de 14 h. DEGUELDRE, 40, av. Villiers, Paris-17e, métro Malesherbes.

Secrétaires

SOCIETE DE PRESSE Qart. OPERA - PALAIS-ROYAL
recherche pour sa direction administrative
SECRÉTAIRE
excellente sténodactylo, avec expérience du secrétariat. Position cadre après période probatoire si réellement qualif. Adresser candidature à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

IMPORTANTE AGENCE MARITIME proche banlieue Nord-Ouest recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
connaissances maritimes souhaitées. Ecr. avec C.V. et prétent. sous n° 5.082 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

demandes d'emploi

DIRECTEUR CHANTIER
CONSTRUCTIONS PÉTROCHIMIQUES
Expérience 20 ans France - étranger (Est, Moyen-Orient, A.F.N., Amérique-Sud). Direction travaux, estimation, négociation contrats. Parlant anglais, espagnol, not. italien, russe, farsi. Actuellement disponible, cherche opportunité. Urgent. Accepte contrat direct avec firme. Intermédiaire s'abstenir.
Ecrire n° 1.453, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

CHEF DE PERSONNEL
43 ans - 10 ans d'expérience dans la fonction dans la métallurgie. Parf. au courant des problèmes de gestion du personnel, recrutem., sélect., cadres, mens. et hor., sens des relations hum. Habit. des contacts avec Syndic., Organismes extér., etc., rech. situation dans entrepr. Paris, rég. paris. ou prov., rég. indiff. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t. Ecr. n° 42.263, Contesse Publ.,

GESTION FINANCIÈRE
Contr. gestion Amérique latine. Licencié écon. 42 ans, longue expér. niveau direction financ. entreprise importante Afrique et Brésil, connaiss. anglais, espagnol, portugais, accepte situation CADRE SUPERIEUR Amérique latine. - Ecr. B.P. 81 8400 OSTENDE 1 - BELGIQUE.

J.F. 36 ans, Trilingue allemand, anglais, français, cherche emploi GUIDE TOURISTES Ecr. n° 33.134 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE MAITRE INGENIEUR MECANICIEN Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Dantzig (équivalence française par décret du 13 octobre 1949) SPECIALISATION : Conditions alimentaires et Pharmaceutiques Anglais, russe, polonais rech. POSTE dans région Paris (av. possib. déplacements) Ecr. n° T 83.004 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 26 ans, dynam., exp. commercialisation des céréales, exécution des contrats, marché intérieur import-export et tous problèmes afférents. Organisme stockeur. Anglais, allemand ccial parlé, cherche situation à responsabilités. Libre rapidement. Ecr. n° T 083.496 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR INFORMATIQUE H. 27 ans, pos. 3 A, 4 ans exp. Syst. et expl. IBM 370, rech. place équival. en province Ecr. n° 8.199, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Direction, expérience, bonne présentation, bonne sténodactylo, télex, notions anglais et comptabilité, cherche emploi. Ecr. Régie-Presse, n° T 83.469 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra

Homme, 28 ans, dynamique. DEUG, ECO-GESTION, cherche travaux de nuit dans bureau, banques ou sociétés privées Ecr. n° 6.172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMEDIEN 21 a., ch. petit rôle théâtre ou cinéma - 992-14-55.

EMPLOYEE MAISON disponib. de suite. Références contrôlables 770-33-78

Jne Homme dynam., 19 a., Bac G 3, capable assumer responsabilités, ch. emploi stable, région indifférente. Ecrire HAVAS ANTIBES 449

SECRETAIRE GENERAL d'un organ. professionn. de la C.E.E., Doct. en Sciences Eco., 39 ans, tr. bon. introd. auprès institutions des C.E., connaiss. approfond. des politiq. communautaires, langues : allemand, français, anglais, espagnol, ital., cherche poste de Direct. auprès organi. professionn., entreprises multination., commerce extér. ou relations publiques Ecr. Rossel Régies Publicitaires, n° 513.523 - Rue Royale 112 1000 BRUXELLES

J.F. célibat., 23 ans, diplômée EFAP, sérieuses références, ch. emploi « DOCUMENTALISTE » ou « ASSISTANTE ATTACHEE de PRESSE » - Libre de suite. Ecrire : Mlle ADAM, 12, rue Clairaut, Paris-17e, ou téléph. : (24) 32-39-20 Charleville (08).

Cadre administratif et financier 25 a., diplôme Ecole Commerce, nationalité française, actuellement à Milan. Langues : italien, anglais, allemand, français. Etudie toutes propositions Rep. REGIS ANGLEYS CORSO CONCORDIA 8 Milan (Italie)

J.F. 29 ans - Secrétaire de Direction, Cadre Formation Bac, 2 années, licence Droit, cherche poste d'Assistante dans Service Personnel ou Formation Paris-Ouest. Ecr. n° 1.806, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92 Puteaux, qui tr.

Cadre Administrat., form. maison, 48 a., licenciée cse éco., ch. sit. équival., min. net 3.700/ms. Ecrire Mme BOUSCAYROL 39, bd Pasteur, PARIS (15e)

Jne Fme, 22 ans, ch. emploi OPERATRICE IBM débutante. Ecr. : Malin, 7, av. A.-Bickart, 77500 CHELLES

capitaux ou proposit. comm.

DE TOULOUSE A PERPIGNAN
soyez présent en Languedoc
38 ans - Excellent Négociateur - Références
Dépôt de 300 m2 près de Quillan (11)
Etudierait ttes proposit. commerciales.
Ecrire ou téléphoner : Gilles ROULLET
4, Résidence du Parc, 94430 CHENNEVIERES
933-50-69

Monsieur, 67 ans, Gérant SARL familiale, saine et bénéficiaire, rech. JEUNE HOMME célibat., 30 ans minim., pour s'intégrer par possibilités successions si capacités et affinités. Ambition et sens des responsabilités. Ecr. avec C.V. personnel et professionnel dét. + photo à Havas, n° 11.866. - 34-MONTPELLIER.

propositions diverses

RESTAURANT-SERRE du Parc Floral d'Orléans - La Source
Le restaurant-serre du Parc Floral sera fermé de février à courant avril en raison de travaux entrepris pour en améliorer le fonctionnement. - Toute entreprise susceptible de s'intéresser à son exploitation à sa réouverture peut se faire connaître à la S.E.M.E.P.O., Parc Floral, 45100 Orléans-La Source. Tél. : 63-33-17, qui lui fera parvenir toutes indications utiles.

travail à domicile

Demande

Recherche FRAPPE manuscrit LITTERAIRE à domicile. Tél. : 337-42-05, à part. 18 h.

occasions

LIVRES. — Achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). — Tél. : 326-68-28.

travaux à façon

Demande

DESSINATEUR-PROJETEUR exécut. : relev., plans d'appts, villa, etc, pet. travx d'aménag. PRIX MODERES Tél., de 8 à 12 h. : 378-20-15, ou écr. n° 6.170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

Part. vd Porsche 911 S, nov. 71, glaces teintées élect., gris métal. Tél. : 478-80-90 et 631-03-53.

B.M.W. CLICHY
concessionnaire PILOTE de la région parisienne
TOUS MODÈLES
disponibles de suite.
Reprise à un prix SANS CONCURRENCE
63, boulevard Jean-Jaurès, 92 - CLICHY. — 270-09-39.

représent. offre

SOCIETE OUTILLAGE CENTRE PARIS cherche REPRESENTANT Paris - Province ainsi que correspondancier. Ecr. no 6.143, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Notre immobilier se trouve en page 22

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour leur renseignement : 233.44.21

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

PI. NATION. Imm. pierre de taille ravalé. Vaste séjour/salon, entr., 2 chbres, cuis., w.-c., s. de bns + 1 chbre serv. Soleil. Prix 450.000. T. 344-71-97.

Mº Guy-Moquet. Imm. réc., sur jard., ensol., gd studio, balc., tt cft. 120.000 F. 540-75-63.

Mº REUILLY-DIDEROT. Beau 3 P., tt cft., clair, impec., asc. 1er ét., rue calme. 266-27-55.

PRES PLACE DAUMESNIL
Bel imm., asc., tapis escalier, ch. cent., grand 3 P., tt cft. 260.000. Crédit. Après 14 h. samedi-lundi, 8, rue Cannebière.

Part. à part. 12e, 5' bois Vincennes, r. calme, petit imm. nf., gd stdg., appt., 4e étage, seul à l'étage, 75 m² + terrasse-jardin 70 m², cave, gar. s/sol. Tél. 9 à 13 h. : 224-81-40.

PARIS-16e. Appt. à 2 pas TOUR EIFFEL ds hôtel partic. de caract. Beau duplex de 140 m² habit. 4 P. de 30 m² + 2 p. cuis., s. de b. Balc. Jard. privé de 40 m². Tél. 487-24-62.

113, RUE SAINT-HONORE
PpTaire vend directement magnifique appartement 130 m² DUPLEX + terrasse 60 m², luxueuse décoration à la demande, TV, téléphone, asc. privatif. DID. 97-23.

6, rue de Milan,
beau 7 P., tt cft., park., chbre serv. 1er ordre profession libérale. 680.000 F. Vendredi.

GARE LYON. Imm. P. de taille ravalé. VERITABLE 3 P., cuis., bns, tél., cave. Impeccab. 270.000 F. - 555-84-80.

ALBONI. 320 m² + 2 chbres serv. Standing, calme, verdure. 1.250.000 F. 524-02-09.

HALLES-MARAIS
Studios, duplex et 2 pces tt cft. Rue Quincampoix, rue de la Verrerie, rue Montmartre.
Se renseig. TREVAL. 277-62-23.

AVENUE JUNOT
Voie privée, calme. Duplex hors classe 160 m², décorat. et aménagem. except. 1.200.000 F. 343-98-54.

7, RUE PIERRE-GUERIN
Luxueux duplex, récept. + 3/4 ch., terrasses, park. Jeudi 14-17 h. 553-13-43 - 333-53-03.

Prox. PLACE DES VOSGES
ds petit ensemble sur verdure beaux appartements neufs et de caractère, rénovés. 278-46-43.

NEUILLY-BAGATELLE
Ppiaire vend magnifique appt. grand standing 76 m² dans verdure. Pour R.-Vs, tél. le soir ou dimanche journée. 754-17-40.

MONTMARTRE
21, RUE CAULAINCOURT
Bel atelier d'artiste d'un peintre célèbre + logg. + 2 chbres, bs modernes + sal. d'eau, 120 m² env., ch. cent. Parf. état, moq. Tél. Bon imm. ravalé. Crédit poss. Vr ppiaire vendredi, samedi 14 h. 30-19 h.

BEL IMM. 2 P. Cuis., w-c, bns. 2e s/rue. A rénover. Exceptionnel - Calme - 544-48-44.

ETOILE - 2, RUE DU DOME
2e/rue - STUDIO, cuis., bns (38 m2), chf. indiv., entièrement rénové - 185.000 F. S.G.T. - 607-64-15

RUE FRANQUEVILLE
Lux. 4 P., immeuble gd standg. 2e étage + service. 1.100.000 F. Doressay. Lit. 43-94.

9e - AV. TRUDAINE
Bel immeuble pierre de taille, magnifique 5 p., 125 m², 5e ét., entièrement remis neuf. Ch. cent moquette. Calme, soleil, vue. 500.000 F. Part. à part. Agences et curieux s'abstenir. Tél. 284-44-28, heures bureau.

17e - FACE SQUARE
STUDIOS - 2 PIECES
Petit imm. résidentiel. Vente 34, rue Emile-Level. 627-78-84.

16e - EXELMANS - 2 PCES
Cuis., bains, wc., ch. cent., tél., balc. 182.000 F. 567-75-80.

PRES PLACE DAUMESNIL
Bel imm., asc., tapis escalier, ch. cent., grand 3 P., tt cft. 260.000 F. Crédit. 344-43-87.

BUTTES-CHAUMONT - NEUF DUPLEX 130 M2
Récept., 3 ch., 2 bns, cuis. équipée, tél., park., balcons+terrasse 60 m2. Prix justifié. 202-32-56.

BUTTE-MONTMARTRE
Propriétaire vd Studio, confort, état impecc. Placement assuré. Px tot. 65.000 F. 254-46-05

PL. VOLTAIRE (même) - Grand 5 pièces, tt cft. chambre service. - 266-92-15.

17e - 2 P. av. terrasse 20 m2, 273.400 F. Livrables été 1976 BON RAPPORT - T. 924-75-16.

Paris - Rive gauche

GOBELINS
42, rue du Banquier
Ravissant petit studio
Etat neuf, bien conçu. Calme. 76.000 F - Vendredi, 14 à 17 h.

MONTSOURIS, vue sur tt Paris. Imm. grd standing, 142 m2 + 60 m2 terrass. 2 park. 589-49-34.

MOUFFETARD-ARAGO
Appartem. d'ECRIVAIN, 60 m2. Imm. ancien, charme, cft, soleil, calme. 240.000 - 331-89-46

Mº COMMERCE et CHARLES-MICHELS, petit imm. P. de T. Stud., 2 P./Duplex terrasse. Liv. fin févr. 1976. S/pl. : 66, r. des Entrepreneurs, Paris (15e). Tous les jours, de 14 h à 19 h, dimanche, de 10 h à 18 h : 346-71-08/579-15-26, SIMEF

PARTICULIER VEND 14e arrdt très bel Appt, grand standing, 110 m2 + terrasse, hall, living, salon, 3 chambres, 2 s. bains, cuisine, cave, garage. 750.000 F. Facilités - Téléph. : 336-41-01.

Mº Convention - Beau 3 p. tout cft, balc., bel. imm. anc. 6e ét., ascens. 286.000 - Tél. 266-27-55.

22, AV. E.-ZOLA - Entr. double-livg + chbre bel. surface. cuis. équipée, wc, bains, tél., ensol. 350.000 F - Vis. vendr., 14-19 h.

6e ODEON - SAINT-GERMAIN S. DUPLEX 60 M2, 2/3 Pces. SOLEIL. G. charme. DAN. 25-42

15e CHARLES-MICHELS imm. p. de t. Récept., 1 chbre, bns, cuis., tél., impecc. 577-90-67.

SAINTS-PERES - Appt 5/6 P., 180 m2, imm. d'époque, parking ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54

MONGE - Gd 2 P., entrée, cuis., wc, débarras, ch. gaz, 1er ét., bel immeuble. Prix : 185.000 F, avec 40.000. Tél. : 607-57-15.

PROX PL. ST-MICHEL, 160 m2 ATEL. SCULPTEUR + CAVE CARACT. TT CFT - ODE. 42-70.

7e - Imm. HAUT STANDING Restauré, Superbes STUDIOS et DUPLEX, classe exceptionnelle. Directem. ppiaire : 261-29-37.

PLAISANCE - 3 Pces, cuisine, bains, 40 m2, rez-d.-ch. cour privat. 120.000 F - 567-22-88

13e MAISON 4/5 P. 110 m2, sur 3 niveaux. Prix : 520.000 F ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54

VUE PANOR. ASC. ODE. 42-70 190 M2 + TERRASSE GOBELINS-ST-MARCEL, Soleil.

PARC MONTSOURIS - Immble pierre de taille ravalé, ascens. STUDIO EN DUPLEX + jardin 4 P. TT CFT - TEL. : 526-40-28

JARDIN DES PLANTES
Gentil 2 P., cuis., s. bains, wc, très bon état
MARTIN, Dr Droit : 742-99-09.

DAUPHINE - Raviss. petit Duplex 2 P., cft. Tél. Prix intéressant. Libre de suite - 325-11-68.

QUARTIER LATIN, pr. Seine et Notre-Dame, je vends 1 appt de 3 pces et 1 appt de 4 pces, grd cft. Asc., vid.-ord. S/pl., vendr. et samedi, de 14 h à 17 h : 9, rue Maître-Albert

10' PTE ORLEANS - 10e étage Ascens. Magnif. appt 110 m2. 5 p. + balc. dble sanit. Tél. Parft état. Box. 393.000 F, av. 80.000. ACO 15, av. J.-Moulin PARIS. - Tél. 250-05-37 et 98-91.

7e Imm. grand standing. Appt impeccable état - Clair Soleil. Dble liv. 45 m2, chbre, s. de bains, cuis., entrée, 2 caves. Tél. Tt cft. - Visite vendredi, samedi, lundi, de 14 h. à 18 h., 169, rue de l'UNIVERSITE.

15e Ppiaire vend directement dans immeuble standing Tt conft. Chff. centr. radiateur. 2 PCES Moquette Avec 20.000 189.000
Solde en 20 ans. — 277-83-18.

14e Porte d'Orléans 2 PCES Cuis., w.-c., dches 4e étage. 99.500 F. - Visite de 14-18 heures, vendredi, samedi, 10, RUE BEAUNIER.

CONVENTION 4, r. F.-MOUTHON - 3-4 P. Imm. tt cft. Tél. Calme. 345.000. Vendr. après-midi - SEG. 36-17.

Mº VAVIN BON IMMEUBLE ASC. - TEL. GRAND SEJOUR + ALCOVE Entrée, cuis., s. de bns, balcon. SURFACE 55 m2. Chff. central. 115, rue N.-D.-DES-CHAMPS JEUDI, VEND., 14 h. 30-17 h. 30.

SPÉCIAL PLACEMENT
Beau studio 50 m², entrée, cuis. équipée, s. de bns., w.-c., débarras. 155.000 F. 607-08-46.

15e - RUE ST-CHARLES
Réc., 6e ét., soleil, 3 P., tél., sanitaires bleus + box. 330.000 F. TEL. 577-72-79.

PLACE DES PEUPLIERS
Pavillon 5/6 Pces, garage, jardinet, chauffage centr., grenier. Travaux à prévoir. ETUDE DES PEUPLIERS, 7, r. Henri-Pape-13e. 580-70-98.

PORT-ROYAL
Part. à part., 6e sans asc., 3 P. tt cft., calme, 50 m². Px 200.000 F. Tél. 331-55-25 ap. 18 h. 30, sam., dim. tte la jnée.

SEVRES-LECOURBE - Bel imm. 2e étage. 2 P., cuis., dches, w.-c., chauff. cent. Tél. Prix 190.000 F. - 387-27-60.

14e DENFERT - 2 pièces, cuis. équipée, w.-c., bains, 3e ét. 138.000 F - MED. 99-80.

Région parisienne

94 CHENNEVIERES
Vue magnif. s/Paris, dans très agréable résid. Bel Appt, standg 130 m² + balcon. Box. 700-49-67.

CHATOU, 5 min. R.E.R. Beau 5 P., gd séj. (40 m²), 2 bns., dern. ét., exp. Sud. C. F. Tél. : 966-16-84.

CHATOU par R.E.R., neuf, habitable suite, 6 P., 108 m², tout confort. Prix total 310.600 F ALM. 13-72.

GARE MARLY 10'
Petite résidence 3 P., 72 m². Px 180.000 F. Tél. 973-25-83.

CORENTIN-CELTON. 6 P., 2 sanitaires, 6e ét., balcons. Imm. 1962. 475.000 F. - 555-01-29.

SEGONDI S.A. 874-08-45.
NEUILLY-SABLONS
très bon imm. tt cft. R.-de-ch., 5 p. princ., cuis. agencée, sanitaires modernes, 130 m² + chbre personnel. Prix total 650.000 F. Visite vendredi 14-17 heures. 12, rue ANGELIQUE-VERIEN.

Neuilly. Résidentiel, très beau 4/5 P., 120 m² environ, tt cft., grand balcon. 266-27-55.

A vendre à HERBLAY, 15 km de Paris, BEL APPARTEMENT de 4 p. princ. Situation except. Vue impren. sur Seine. S'adres. SABOT, 4, av. Patton, ANGERS 49000. (Tél. 83-50-72.)

SAINT-CLOUD
Val-d'Or.
Appt., 4 P., 123 m². Box. Vue sur Bois de Boulogne. 650.000 F. Tél. : 602-95-06. de 11 à 13 h. et 14 à 19 h. Sinvim et Cie.

VINCENNES. Près Eglise, 10e, asc., magnifique 3 p., grand cft. Park. 200.000 F. 326-08-94.

Neuilly. Résident. Très beau 4/5 P., 120 m² environ, tt cft., grand balcon. 266-27-55.

BD MAURICE-BARRES, 3e ét. sans asc. Livg. + 2 ch. Bain. Cuis. 460.000 F. 224-00-10.

NEUILLY. Près bois,
140 m², living, 3 chbres.
110 m², living, 2 chbres.
140 m², belle récept., 2 chbres. Tél. : 223-86-88.

MAISONS-LAFFITTE
Neuf dans résidence, double séjour + 2 chbres. 277-85-88.

CHANTILLY. Centre dans imm. grand standing, appartement 90 m² tout confort. 170.000 F. Tél. : 457-30-98.

BRY-SUR-MARNE. 3 P. tt cft., résidentiel. Tél. soir : 871-12-86.

BOULOGNE PRES EGLISE S/avenue et jardin - Immeuble rénové Occupé. 2 pces, cuis., dépend. Tél. : 622-40-56, P. 26

VERSAILLES
RIVE DROITE 5' GARE
APPARTEMENT XVIIIe S.
210 m², charme, disposition originale. Réception, 6 ch., 3 s. de bns., jardin d'agrém. Cabinet Chesneau, 43, rue du Maréchal-Foch, Versailles. Tél. : 950.

NEUILLY - ST-JAMES
Magnif. 6 pièces, calme absolu. Doressay. Littré 43-94.

VINCENNES
Bel imm. entièrement rénové STUDIOS à partir de 69.000 F. 2 PIECES à partir de 119.000 F POSSIBLE CREDIT
Cuis., s. de b., tissus aux murs chauf. cent., moquette.
SPECIAL PLACEMENT
Me voir jeudi, vendredi, samedi 14 à 19 h., 31, avenue de Paris à VINCENNES.

VANVES Beau 4 P., s. de bns, tt confort, balc., tél., 215.000 F. - 539-67-52.

Province

ROUEN - Appts 2 P. livrables septembre. Prix : 132.000 F Téléph. : (35) 27-71-03

CANNES
Du soleil, du calme, du luxe. Studio au 5 pièces, ch. minim. Tennis, piscine, habit. mai 76. Ex. : 2 pces, total : 199.000 F. Brochure grat. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, Le Cannet (06)

CHAMONIX, vue imprenable sur vallée et aiguil. Chamonix. Appt stdg, hall av. gds rang., vaste séj., balc., cuis. coin rep., chb., moqu., balc., bains, wc., gren., parkg, box à ski priv. 260.000 av. 52.000. Avis Chamonix, 40, rue Joseph-Vallot. 15 (50) 53-05-60.

NICE Quai des ETATS-UNIS près Jardin A. 1er
Vue panoramique mer et relief. Splendide appart. 180 m2, living 72 m2 + 3 chbres, 2 bains, 2 wc, balcons Midi. Rare : 950.000 F. Exclusivité LIAUTIER, 21, r. P.-Déroulède, Nice - (93) 87-22-15.

Etranger

PLACEMENT EN SUISSE
Crans-Montana
A VENDRE
en bordure du grand golf
SITUATION DE 1er ORDRE
quelques appartements de 3 et 4 chambres, dès 150.000 F. Possibilité de vente aux étrangers.
TÉL. 021/20-70-11 ou 027/43-21-36.
Régie Jean Francken,
Agce Romande Immobilière S.A.
CH-1002 Lausanne.

appartem. achat

Appartement mixte professionn. 85 m2, bel immeuble, Paris-15e TELEPH. : 978-02-99

J'achète 4 Appts de fonction, 2 à 5 P., entre VENDOME et ST-PHILIPPE-ROULE, asc. exig. PASTEYER, 266-35-84 (matin).

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Sté rech. à acheter appt stand., 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14, ou écr. GIERI, 7, av. Ph.-Auguste.

PAIE COMPTANT 2/3 P. tt cft, PARIS
A particulier - 266-32-35.

appartements occupés

12e URGENT - A SAISIR
Propriétaire vend ds imm. rénové, asc. en cours, 3 pces, tt cft, avec vue s/Seine - 387-57-84.

hôtels-partic.

A LOUER - 17e
PEREIRE, BEL HOT. PARTIC. MIXTE HABIT./PROFESSION. 320 m², sur 4 niveaux, 11 pces, gar. 8.500 F mens. Installation téléphonique 2 lignes, 6 postes. Téléph. au propriétaire 256-25-05.

VERSAILLES
BOULEVARD DE LA REINE
HOTEL PARTICULIER
Salon, salle à manger, 6 chb., 2 bains, garage, jardin 450 m². Cabinet Chesneau, 43, rue du Maréchal-Foch, Versailles. Tél. : 950-14-07.

NEUILLY-Saint-JAMES. Hôtel part., double réception + 5 chbres, 3 bains, etc. 535-25-24.

Cabinet Orgadis recherche hôtel partic. 6e, 7e, 16e arr. 1.500.000 à 2.000.000 de francs. 555-01-29.

immeubles

ACHETE PARIS OU PORTE
IMMEUBLES VIDES
OU HOTELS AVEC MURS
Réalisation très rapide, règlement comptant.
Tél. 261-62-41 ou 261-69-24.

IMM. A VENDRE
PORTE DE GENTILLY
3 locaux commerciaux,
2 locaux habitation.
Excellent état - 850 m² utiles.
Loyers : 50.000 F.
Prix 580.000 F - 647-45-40.

PLACEMENT exceptionnel.
RAPPORT 18 %. Parts de MAISON DE RETRAITE.
Minimum 500.000 F - 424-30-36.

châteaux

SUD NEVERS
Petit château caractère, 14 pièces, sur propriété 124 ha., parc, dépend., élevage. Site except. Tél. Paris 757-17-01, après 18 h.

constructions neuves

STUDIOS, 2, 3 PIECES
DUPLEX
Livrable immédiatement
ASNIÈRES
65, avenue de la Marne.
Téléph. après-midi 790-26-94 et 227-04-30.

MONTAGNY
60 KM. DE PARIS
A vendre fermettes de week-end et vacances sur terrains de 700 à 3.500 m² dans site boisé avec piscine.
Prix : 200.000 à 255.000 F.
Sur place le week-end (449-15-21)

NEUILLY
TRÈS BEAUX 6 PIÈCES
CHAMBRES DE SERVICE
TRES GRAND STANDING
65, BD DU CHATEAU
Ts les jours de 14 h. 30 à 18 h.
HABITABLES DE SUITE.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
P. DOUX, TELEPH. 553-16-62.

PARIS-20e
9-11, rue du Télégraphe.
Dans petit immeuble de classe PIERRE DE TAILLE confort total électrique STUDIO AU 4 PIECES Prix ferme et définitif. Livraison avril 1976.
Appart.-témoin sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. ou GECOM, 747-59-50.

CES APPARTEM. VENDUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS.

XIe. RUE DE MONTREUIL
— Studios 31,50 m², 162.400 F.
Livrables mars 1976.

XIIe, Mº FELIX-EBOUE
— Studio + balcon, 122.800 F.
— 2 pièces + balcon, 213.600 F.
— 3 et 4 pièces.
Livrables 3e trimestre 1976.

XIIIe. RUE CH.-FOURIER
— 3 pièces 67,50 m², 330.000 F.
Livrable fin 1976.

XVIIIe. Mº J.-JOFFRIN
50 M. RUE DU POTEAU
— Chambres, confort, 84.000 F.
— Studios, 118.000 F.
— 2, 3 et 4 pièces.
Livrables 1er trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, av. de Friedland, 225-93-69.

94 - VILLEJUIF
LA RESIDENCE ELSA
36-38, rue Octave-Mirbeau,
1 km. 500 de la Porte d'Italie.
Petit immeuble de 3 étages PIERRE DE TAILLE Confort total électrique Appartements de qualité : 3 p. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison en cours.
Appart. témoin sur place ouvert samedi et dim., de 11 h. à 18 h. ou GECOM, 747-59-50.

92-VANVES
Petit immeuble
PIERRE DE TAILLE
Face Parc MUNICIPAL
STUDIOS, 2, 3, 4 PIECES
Livraison avril 1976.
Visite sur place, 54, rue de la République, ou TEL. : 604-32-08.

Ces APPARTEMENTS VENDUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS.

PUTEAUX
Petit immeuble luxueux
— 2 pièces, 205.000 F.
Habitables avril 76.

COURBEVOIE
— 2 pièces, 197.000 F,
cave et parking compris.
Livrables immédiatement.

ROSNY
5 KM. PARIS
— Studettes, 65.400 F.
— Studios, 3 et 4 pièces.
Livrables immédiatement.
Contrat location 8 % assuré.

IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, av. Friedland. 225-93-69.

20e PRES NATION
Immeubles pierre de taille massive, STUDIOS, 2-3-4 pièces, balcons et jardins. Prix fermes et définitifs. Livraison mars 76. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours, de 10 h. à 19 h., 74-76, rue des Vignoles. Se renseigner Tréval, 277-62-23.

bureaux

SAINT-AUGUSTIN
SAINT-LAZARE
A LOUER cinq bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. télex, téléphone, salle de conférences, parkings. Téléphone : 293-62-52.

Pour GROUPE BANCAIRE recherche 1.300 m² bureaux équipés. Proximité gare de Lyon. Mme Méléndreras, 267-58-24.

10e - BUREAUX à louer SANS INTERMEDIAIRE 180 m² 7 lignes téléphone. Tél. : 202-25-20.

Urgent. Editions Musicales rech. 7-8 bureaux, bon état (150 à 200 m²) avec minimum 2 lignes téléphoniques. Secteurs 7e, 15e, 17e ou Ouest Paris. Téléphone 225-38-10 ou 359-13-80.

BUREAUX TOUS QUARTIERS LOCATION OU VENTE AG. MAILLOT SAINT-LAZARE. 293-45-55 - 522-19-10.

fonds de commerce

Vends raison santé salon coiffure dames 14 places, ref. à nf, quart. Opéra-Bourse. 742-80-28.

Urgt vds pressing Toulon, C.A. 500.000. Ecr. Macary, 42 bis, rue Victor-Clappier, 83100 TOULON.

MOUFFETARD Paris-5e, boutiq. artisanat, cadeaux, bonne clientèle, bail 70.000 F. Loyer 250 F mens. - 587-38-14, 11 h. à 19 h.

maisons individuelles

78 - CLAYES-SOUS-BOIS
(La Castelleraie)
Exceptionnel, dans le parc du château, maisons standing, 4, 5 ou 6 Pièces, double garage, construction traditionnelle, chauffage électrique intégré. Prix : de 320.000 à 400.000 F. 6 minutes à pied de la gare desservant de Montparnasse en 20 minutes. Centre commercial, boutiques, écoles à proximité. Bureau de vente et maisons témoins, tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Rue Henri-Prou, 78340 Les Clayes-sous-Bois. (055-30-84)

ÉLANCOURT (78)
LES PATIOS
75 maisons individuelles de 5 et 6 Pièces.
Disponibles : trois 5 Pièces, 147 m2 habitables, sur terrain de 500 m2.
Condition traditionnelle chauffage électrique intégré prix fermes et définitifs : 354.000 francs.
Livraison : 1er trimestre 1976. Crédit P.I.C. 80 %.
Visite sur place, tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 heures à 10 h. 30, 78190 ELANCOURT. Téléphone : 050-46-28.

locaux commerciaux

14e RUE THIBAUD - LOCAL professionnel 110 m2 + 2 parkings - Dans imm. neuf. 225-74-14 - 225-93-69

18e LOCAL COMMERC. 90 m2 au fond d'une cour, pour atelier ou dépôt. Possib. accès voit. Tte ppté. Prix 100.000 F. Tél. 957-32-24 (après 18 h.).

LE SAINT-SAENS
proximité Champ-de-Mars
local 155 m² pour PROFESSIONS LIBERALES
Bureaux et activités commerciales possibles.
VENTE ou LOCATION
CORI 254, bd St-Germain (7e). 260-38-22, p. 201 - 202.

ACHETE COMPTANT à PARIS BOUTIQUE LIBRE avec murs 637-39-95 (matin)

STE d'enseignement PRIVE ch. à louer ou à acheter dans Paris ECOLE ou LOCAUX à USAGE SCOLAIRE de 600 à 1.000 m2. Faire offre : nº T 083.467 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PARIS (16e)
121, BOULEVARD MURAT, dans immeuble neuf, livraison MARS 1976,
A VENDRE
LOCAL COMMERCIAL
rez-de-chauss. 60 m², s.-sol 55 m²,
APRI,
PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR
Téléph. 885-12-30.

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique
l'agenda du Monde
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

locations non meublées Offre

Paris

SUPER 18e
Immeuble neuf, bon standing JAMAIS HABITES STUDETTES, STUDIOS cuisines aménagées, moquette, balcon, parking. Sur place tous les jours 14 h. à 19 h., sauf dimanche, 8, rue de Boucry, PARIS (18e).

BD HAUSSMANN-MADELEINE
Disposons LUXUEUX 2, 3, 4 p. cuis. equip., gd conft, à partir 2.000 F. Pour vis. l'Immobilière, 7, bd Haussmann-9e. LAF. 15-66.

PARIS 12e
Métro Michel-Bizot
SANS INTERMEDIAIRE
immeuble tout confort
2 pces, 51 m², loyer 993 F, charges 191 F, parking 98 F.
3 pièces, 76 m², loyer 1.353 F, charges 287 F, parking 98 F.
5 pièces, 125 m², loyer 1.959 F, charges 382 F, parking 98 F.
S'adresser au Régisseur, 46, rue de Fécamp, Paris (12e). Téléph. 344-12-15.

COURCELLES. Imm. résident., étag. élevé. Studio 40 m², balcon, tél. 1.600 F ch. compr. 227-07-06.

Mº Exelmans, 2 et 3 p. tt cft, 3e ét., calme, 1.150, 1.300 + ch. 553-34-24 mat., 231-04-16 apr.-m.

Mº DUPLEIX. 2 p. cuis. équ., bns, w.-c., ref. neuf. 1.100 ch. c. PLAISANCE. Stud. cuis. tt cft, asc. 770 charg. compr. 325-89-90.

EXCLUSIVITÉ
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
PARIS VIe
RUE DE SEVRES
(Première occupation)
4 P. Living double + 2 chbres, 2 bains cuisine équipée, tél., garage, balc., loggia 2.800 F + charges
Visite sur rendez-vous : 174, boul. Haussmann (8e)
924 - 93 - 33

16e près av. FOCH. Gd 4 pces, 175 m2, r.-de-ch. 3.700 F/m. SEGONDI S.A. - 874-08-45

Région parisienne

LA DEFENSE R.E.R.
3 P. 76 m2, neuf, park., tél. 1.400 F + ch. 774-53-93 (11/19 h.).

LA DEFENSE R.E.R.
STUDIO 33 m2, neuf, parking 710 F + ch. 774-53-93 (11-19 h)

RIS-ORANGIS
RESIDENCE
« LA THEUILLERIE »
27' gare Lyon. Prox. gare Grigny, très bon stdg. Tennis, parc., 4 pièces tt cft., tél. : 930 et 1.120 + charges.
5 pièces tt cft., tél. 1.190 F et 1.220 F + charges.
Tél. : 906-21-37.

locations non meublées Demande

Paris

JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
recherche pour
SA CLIENTELE
APPARTS 2 A 6 PCES
AVEC TERRASSE
Paris, Neuilly, Boulogne.
174, bd Haussmann-8e.
924-39-00

Région parisienne

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Ch. sans agence 4 à 6 pièces PARIS, quartier indifférent, ou VERSAILLES. — 742-38-18.

locations meublées Offre

Paris

14e. Charmant petit studio, kitchen. équipée, s. eau, ch. centr., tt cft. 800 F, ch. c. KLE. 04-17.

Région parisienne

A louer Mº Mairie d'Ivry 4 p. meubl. : 1.500 F. Tél. 928-33-51.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE PAR « PLURI-CONTACT » OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra. Frais abonn. 300 F. - 742-78-93.

chalets

Part. à p. chalet 30 km. Paris, jardin paysagé, vue imprenab. Prix 280.000 F. — S'adresser 4, rue Dumont-D'Urville, 92190 Bellevue-Meudon, le soir de préférence, sauf mercredi et vendredi. — Téléph. 626-15-84

locaux indust.

18e PRES GARE
Propriétaire VEND ou LOUE 3.200 m2
D'ENTREPOTS
Intermédiaire s'abstenir
Tél. 033-61-47, M. SARFATI

propriétés propriétés

EN VALLÉE DE SOMME
(à 140 km de PARIS - 20' plage)
RÉSIDENCE FERMÉE DE 3 HA 50
2 HA d'étangs fermés (brochets, sandres, carpes)
Accès direct sur rivière Somme
Embarcadère 2 bateaux
SUPERBE VILLA RÉSIDENTIELLE
6 pièces entièrement meublées style. Solarium. Terrasse. Bibliothèque. Téléphone. Jardin d'agrément. Sapinière - peupleraie. Rendez-vous chasse. Salle jeux. Chenil. Serre. Mais. gardien-jardin. 5 P. PRIX 110 U. - Larges facilités.
Tél. : (16-21) 21-21-52.
L.A.P., 8, rue des Champs - 62000 ARRAS.

FORET LYONS
Sortie village, JOLIE PPTE ANCIENNE, grand séjour, cuis., salon, 5 chbres, bains, chauff. central mazout + maison 3 pièces, dépendances, beau jardin 4.500 m². Prix 475.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fbg Cappeville, 27140 Gisors. Téléph. 620. — 16 (32) 30-91-11.

AFFAIRE A SAISIR
CAUSE DÉPART
Très belle propriété plaisance près Soissons (Aisne), 100 km. Paris, superf. 7 ha dont 6 ha plan d'eau, très poissonneux, végétation magnifique, chalet, dépendances, entièrem. clôturé. Prix 480.000 F. S'adr. Carimex Mme Barbier. T. 16 (26) 48-14-14.

12 KM OUEST RER Site résident.
DEMEURE MODERNE entièr. construite en rez-de-ch., surface habit. 240 m2, réception 85 m2. 4 chbres, 2 bains, cuis., office, cft, beau jardin boisé 1.600 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

ENSEMBLE RARE
150 km Paris Sud
250 HA seul tenant - Terres et Bois - Chasse
BELLE DEMEURE
Prix justifié
Agence Degrais Lavollée 89130 DRACY
Tél. (16-86-54-91-11)
39 Mézilles ou 16 Dracy

ISLE-ADAM. Superbe propriété, Réception 90 m² + 8 chbres, 3 s. de bs, pavillon gardien, PARC 5.400 m² clos murs. - 653.000. FONCIAL. - 266-32-35.

A CARACTERE. Tr. bel. mais., grand séjour salon, cuisine, 3 chbres, moquet., s. de bs, gren., dépend., gar. 2.200 m², jard. Px 165.000 F avec 33.000 AVIS 26, b. Turenne, FERTE-S-J. Tél. 022-00-05, même dim.

VIEUX MARLY-LE-ROI
Près forêt, sur 4.500 m², ravissante demeure, belle réc. + 6 chbres + maison 18e s. 6 pièces - 577-60-10, le matin.

AGENNAIS
Vend, cause mutation, GRAND MOULIN en cours d'aménagem. s/11 ha. 280.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Monsempron-Libos. Tél. 128 à FUMEL.

COTE D'AZUR :
A vendre, hauteurs Nice, château (1.000 m² plancher) + dépendances et 10.000 m² terrain, 25 minutes en voiture de la mer. Vue panoramique. Idéal pour séminaires, maison de repos ou hôtellerie.
Renseignements : Ag. JOHN TAYLOR S.A., 7, Promenade des Anglais, 06000 NICE. Tél. (93) 88-86-03.

CANNES. Super propriété, parc 1 ha., immense séjour + 8 ch. + logements gardiens. Piscine. Tél. (16-93) 45-70-61.

PARTICULIER A PARTIC.
Propriété en Bordelais AOC BORDEAUX SUPERIEUR, 13 ha. env., 10 ha. vignes, possibilité 3 ha. droits plant, seul tenant. Maison Maître, chai, dépendances.
Ecr. à 8.194, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PRES VERNEUIL-SUR-AVRE
ancienne ferme, excellent état, 4 gdes pièces, 2 granges, terr. 3.500 m² bordé par bief. Eau, électr., 130.000 F, crédit 80 %. SOMBIM, 15, rue de Paris, 61-LONGNY - 788-46-21.

FORET RAMBOUILLET
EN LISIERE - SITE UNIQUE
FERME ANCIENNE
aménagée, gd séj. av. cheminée, 4 chbres, bns, tt cft. Nombreus. dépend. 5 boxes. Prairie close de 8.000 m2 - Except. - 600.000 F 486-38-75 - 461-70-41

maisons de campagne

200 km PARIS
— ST-CALAIS région (SARTHE)
(à 1 h 50 de Paris). MAISON de camp. 3 p., s. de bs, wc, ch. él. intégré, dép., grenier, s/1.200 m2 Prix 110.000 F ou 10.000 F
— A 2 h de PARIS par autor.
Val du Loir, prox du LUDES, près plan d'eau, jolie PROPR. de camp., MAISON 4 p., w.-c., s. d'eau, chff. central, grenier, dép., jard. agrément et potager. Prix 160.000 F avec 16.000 F
— VAL-du-LOIR près plan d'eau.
Beau TERRAIN de week-end de 3.000 m2 constr Prix 12.000 F.
— FERMETTE Sud Sarthe
2 p., eau s/press., élect., dép. Prix 65.000 F avec 6.500 F
C.I.O. 8, rue Gambetta, Le Mans (72) Tél. (43) 28-79-16

fermettes

95 KM. SUD-OUEST
Fermette 3 p., cellier, grenier am. Terr. 1.100 m². Eau, électr. 95.000, crédit 80 %. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, Rambouillet. 483-10-37 ou 700-46-21.

RÉGION CLOYES
Sur 2.500 m² terrain FERMETTE très bon état, 2 pièces, grande écurie aménageable, remise, eau, électricité. Prix 180.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS, 41-VENDOME. Tél. (39) 77-35-91.

LES BOIS-NEMOURS
Fermette, sort. hameau verdoy. pl.-p., 3 p. hab. + c., eau, élec., dépend. atten. 100 m² + grenier amén., cave, verg. 1.600 m² clos (+ 4.000 m²). 193.000 avec facil. G.I.M. NEMOURS, 428-03-09.

villas

HOUILLES BELLE VILLA Parfait état - 5 pces, 2 s. bns, cuis., 2 w.-c. Surface habitab. 100 m2 env. Ss-sol tot. Secteur calme et résidentiel Prix : 340.000 F. - T. 913-07-44.

SEVRES RESIDENT. - VILLA récente - 2 réceptions + 10 P. Terras. Jardin. Vue s/bois. 900.000 F. - 825-99-39.

VAUCRESSON. Villa, réception 54 m², cuis., 6 chb., 2 s. bains, cab. toil., sous-sol partiel. Parc de 1.400 m². Prix 1.100.000 F. J.M.B., 970-79-79.

CELLE-ST-CLOUD. Résidentiel, récept. 5 ch., parc 1.400 m², 750.000. Larges fac. 027-57-40.

ST-GERMAIN. Belle villa de caractère ds parc de 1.300 m², Récept. + sal. bibliot. + bur., 5 ch., 3 s. de bs, cuis. équipée. S-S. compl. av. lingerie et 1 ch. 460-35-60 après 18 heures.

viagers

Propriétaire, renseignez-vous à
CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrétion

BEAUSOLEIL MONACO. Placement appartem. 3 chbres, living, salle de bains, proximité CASINO, VIAGER occupé 1 têt. 77 ans. Comptant : 72.000 F Rente mensuelle : 1.000 F Tél. CANNES (93) 90-23-73

Conseil expertise indexation gratuite. Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris - 700-00-99 Nice, 37, av. Foch - 80-69-85

pavillons

12 km SUD ARPAJON
Sur 1.200 m2 clos, PAVILLON excellent état. Vaste entr., cuis., salon/séj., 2 chbres, s. d'eau, w.-c., ch. cal, gren. possib. 2 p. Prox. gare, commerces. 320.000. ACO 53, Grande-Rue, Arpajon. 490-12-61, même dimanche.

PAVILLON NEUF SAINT-MAUR VARENNES
Hall, liv. dble, cuis., 3 chbres, bns, w.-c. (finitions soignées), sous-sol (gar., buanderie, cave). Sur 400 m2 terrain - 465.000 F. Avec 100.000. — T I C, 32, avenue M.-Thorez, Champigny. 706-58-16.

COLOMBES Sur 800 m2 terrain Av. PISCINE CHAUFFEE. Pav. gd standing. 9 grandes P. Cuis., cft, sous-sol, grenier (prox. gare, commerce). Px 800.000. ACL, 30, r. A.-France LEVALLOIS. — Tél. : 757-15-85.

Maurepas. Pavillon récent, liv. + 3 ch., garage, jardin. Prix : 195.000 F + C.F. - 051-38-02.

12 KM. R.E.R. ST-GERMAIN
10' GARE (SAINT-LAZARE).
Villa récente, 600 m² terrain, séjour 35 m², 6 chambres, gar. Pressé, 400.000 F - 788-49-00.

terrains

TRES RARE...
Terrain à bâtir boisé, situé à 6 km. de FONTAINEBLEAU, superf. 7.580 m², façade 40 m. PRIX 265.000 F. — AGENCE DU PARC, 13, rue du Parc, 77300 Fontainebleau. — 422-25-37.

TOURAINE
plusieurs terrains, caravanes : 300 à 4.000 m², 6 et 5 F le m2, boisé ou non.
Téléph. : (47) 05-38-82, le lundi.

1.000 m², près Biarritz-Anglet, 2 km. de la mer, toutes viabil. Ecr. nº 6.171, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. terrains à bâtir région parisienne, paiement comptant. Tél. 901-41-60, même week-end.

Groupe Libanais ach. comptant lotissement 2 à 15 ha. 387-96-50

125 km. Paris, autoroute Sud, région Montargis, sortie village
3.600 m2 : 22.000 F
traversés par ruisseau sur 70 m.
POSSIBILITÉ ÉTANG
ROCHET, 5, rue du Longeard, 45200 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

forêts

HAUTE-SAONE, région LURE, sur route, 125 ha essences chênes. Px 1.050.000 F. SONJOUR, 2, r. de Monceau-8e. 227-07-46.

chasse-pêche

Cherche 14 fusils participation frais, chasse gardée 200 hectares dont 2/3 forêt, 2 étangs, pavillon de chasse, petit et gros gibier, plein cœur de Sologne. Téléphone : 686-61-75, Heures de Bureau.

villégiatures

POUR VOS VACANCES
Louez en Languedoc Roussillon :
Mer - Soleil - Campagne
abonnez-vous à :
« Central du Particulier »
(inscription 50 francs)
qui vous enverra des listes complètes de locations de notre région.
4, rue de la République, 34-Montpellier. T. : 67-58-38-68.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Mariages

— Mireille Goldfarb
et
Christian Emorine
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 17 janvier 1976.
33, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

— M. et Mme Michel Hausser,
M. et Mme Pierre Duclos,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Isabelle et Michel,
qui a eu lieu à Bordeaux, le 2 février.

— M. et Mme Albert Leclercq,
Mme Henri Thomas,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants
Anne et Michel,
qui sera célébré le samedi 14 février, à 16 h. 30, en l'église de Talant, à Dijon.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Robert GHESQUIERE,
née Henriette Chevalier,
survenu le 10 février 1976, munie des sacrements de l'Église, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 février, à 10 h. 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), 6 bis, boulevard Carnot, suivies de l'inhumation au cimetière de Vaugirard, dans la sépulture familiale.
De la part de
M. l'abbé Pierre Ghesquière,
M. et Mme André Ghesquière, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Klein, leurs enfants et petits-enfants.

— Ses anciens élèves, collaborateurs, collègues et amis
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Moïse HAISSINSKY,
directeur de recherche
au C.N.R.S., en retraite,
survenu le 10 février 1976.
On se réunira pour la levée du corps 31, rue du Lycée, Sceaux, jeudi 12 février, à 16 heures.

— Nous apprenons le décès de
M. Armand MARC.
[Né le 24 mai 1903, M. Armand Marc était depuis 1931 P.-D.G. de la société Armand Marc et Frères. Président du Syndicat des entrepreneurs du Finistère et administrateur de la Fédération nationale des travaux publics depuis 1951, il était également administrateur de la Fédération nationale du bâtiment (depuis 1954) et administrateur de la Banque de Bretagne (depuis 1960).]

— Avignon - Villeneuve-lès-Avignon.
Mme Pierre Masquin,
Docteur et Mme Henri Masquin et leurs enfants,
Docteur et Mme Michel Masquin et leurs enfants,
Docteur et Mme Louis Masquin et leur fils,
Mlle Anne-Marie Masquin,
M. et Mme Paul Masquin, leurs enfants et petits-enfants,
Docteur Jean Masquin, ses enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme Jacques Masquin, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Fillaux-Godlewski,
Docteur Michel-Godlewski et sa famille,
Docteur Stanislas Godlewski, professeur agrégé, Mme, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Maurice,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-seizième année, du
docteur Pierre MASQUIN,
fondateur
de la clinique Belle-Rive.
La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle Saint-Pierre de Belle-Rive, à Villeneuve-lès-Avignon, le mercredi 11 février 1976, à 9 h. 30.
Inhumation au cimetière de Saint-Didier, Vaucluse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[Né à Carpentras le 21 octobre 1900, le docteur Pierre Masquin, ancien chef de clinique à la faculté de Paris, a publié, en collaboration avec le professeur de neurologie Trelles, un « Précis d'anatomo-physiologie normale et pathologique du système nerveux central ». Peintre amateur, le docteur Masquin a exposé régulièrement au Salon des indépendants d'Avignon des paysages de Provence, des marines et des natures mortes.]

— M. Jacques Rosselin,
Mme Renée Rosselin,
M. Gabriel Eugène Rosselin et ses enfants,
M. et Mme Andrivet et leurs enfants,
M. et Mme Weber et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne ROSSELIN,
survenu dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 4 février 1976, à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
74, rue Pierre-Le-Guen,
78700 Conflans-Saint-Honorine.

— M. Isaac Rubin, son époux,
Mme Simone Gerber, sa fille,
M. Jean Gerber,
Mme Gesselson,
M. et Mme Claude Gesselson,
M. et Mme Gordon,
M. et Mme Ullamperl,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Mery RUBIN,
née Gesselson,
survenu le 6 février 1976, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
67, rue de La Courneuve,
Aubervilliers.
17, rue de Dorlisheim,
Strasbourg.

— La vicomtesse de Truchis,
Le comte Guillaume de Truchis,
Le baron et la baronne Jean de Lauriston,
Le comte et la comtesse François de Truchis,
ont la douleur de faire part du décès du
vicomte DE TRUCHIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur
de la Croix-Rouge française,
survenu, le 18 janvier 1976, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques ont été célébrées le 23 janvier à Terrans (Saône-et-Loire).

Remerciements

— Mme Lucien Vacher, très sensible aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Lucien VACHER,
son époux, vous prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Sidney DUPORGE,
née Jacqueline Martin,
une messe sera célébrée, le samedi 14 février, à 18 heures, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Sceaux.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de sa mort à Koumra (Tchad), une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé le docteur-vétérinaire
Michel DRONNE.

Soutenances de thèses

— Samedi 14 février, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Robert Favre : « La mort dans la littérature et la pensée françaises au dix-huitième siècle ».

Communications diverses

— L'Association des élèves et anciens élèves de l'Institut de droit des affaires de l'université de Paris-II célébrera le trentième anniversaire de la fondation de l'institut au cours du repas annuel qui aura lieu le vendredi 5 mars, à 20 heures, sur la péniche du Touring club de France, au port des Champs-Elysées (pont Alexandre-III, rive droite). La participation (70 francs) est à adresser au trésorier de l'association I.D.A., 27, rue de la Fraternité, 77450 Esbly.

— M. Jean Gallois, président de l'Association nationale des sociétés par actions (ANSA), a offert une réception à l'occasion du départ de M. André Plas, délégué général de l'ANSA.

— M. Norbert Ségard a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au docteur Jacques Servier, président du conseil central de la section B de l'ordre des pharmaciens.

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Le Bitter Lemon original.

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT - RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Vendredi

VENTES

S. 1. - Importante collection d'armes anciennes. — MM. Charles et Glain. S.C.P. Couturier, Nicolaÿ.

S. 2. - Bel ensemble d'instruments de musique : XVIIIe au XXe siècle. M. Vatelot. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 5. - Timbres. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.

S. 8. - Miniatures. Estampes. Tableaux XIXe. Bronzes. Objets d'art. Garnitures de cheminée en marbre. Piano Pleyel. Meubles rustiques et de style. Me Libert.

S. 11. - Gravures. Bibelots. Mobilier. Mes Godeau, Solanet, Audap.

(Publicité)

6 jours de math, phys...

Rattrapage intensif pour la mise à niveau des élèves de la 3e à la terminale. Une formule « à la carte » proposée par D. GUERMONPREZ
S.O.S. - MATH - 87, bd St-Michel
Tél. 326-93-54 - 326-30-75

SUISSE
Valais - Lac de Genève
A vendre : CHALETS - APPARTEMENTS - STUDIOS
entièrement équipés
dès 55.000 francs.
Hypothèque, facilités et discrétion, inscription au Registre Foncier en nom propre, rendement 5-7 %, service de location.
Mme BURN, Petit-Chasseur 100, CH-1950 Sion, tél. 19-41/27/23 33 26

(Publicité)

BAGNALL, née LEY
MARTHE BAGNALL, née LEY
veuve
Dernièrement domiciliée à 38 Kings Walk, Grays Thurrock, Thurrock, Essex, Angleterre, décédée à Orsett, Essex, le 11 mai 1972 (succession 225 £ environ).
Les parents de la susnommée sont priés de s'adresser au Treasury Solicitor (notaire du Trésor public) (B.V.) 12 Buckingham Gate, London SW1E 6LJ, faute de quoi le notaire du Trésor public pourrait prendre des mesures pour l'administration de la succession.

OFFRE SPÉCIALE INTER-SAISON
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle
850 francs
Jacques DEBRAY
31, boulevard Malesherbes

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

La station du R.E.R. « Châtelet-Les Halles » ouverte fin 1977

La station du Réseau express régional Châtelet-Les Halles n'accusera pas de retard dans le « trou des Halles ». C'est en effet en novembre 1977 que la station ouvrira ses portes comme prévu, joignant ainsi les branches est et ouest du R.E.R. et préparant l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P.

Le tunnel permettant cette interconnexion, long de 5,6 kilomètres, comporte trois tronçons : Châtelet - Les Halles - Bourse, Châtelet - Les Halles-Gare de Lyon et Gare de Lyon - Nation. Les fouilles, commencées en 1971, ont été terminées en 1975. La pose des voies et l'équipement électrique, qui sont en cours, seront achevés en 1977.

La future station Châtelet-Les Halles, située à l'angle de la rue des Innocents et de la rue des Halles, comportera deux niveaux : les quais, avec sept voies (quatre pour la R.A.T.P., trois pour la S.N.C.F.), et la « salle d'échange » débouchant sur le forum souterrain des Halles et sur les lignes de métro urbain. La station Halles de la ligne n° 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) sera déplacée pour assurer cette correspondance. Les lignes n° 1 (Vincennes-Neuilly), n° 7 (Mairie d'Ivry-Porte de la Villette) et n° 11 (Châtelet-Mairie des Lilas) seront également raccordées au réseau à la station Châtelet.

La station se trouvera au carrefour des lignes de R.E.R. La jonction est-ouest sera ainsi réalisée, reliant Boissy-Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye. Les rames de la ligne de Sceaux y aboutiront également en 1977.

Dans cette station se fera la première interconnexion des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. C'est en 1982 que la ligne de Sceaux atteindra la gare du Nord, permettant aux trains en provenance de la banlieue nord d'aboutir jusqu'au Châtelet, où les quais R.A.T.P. et S.N.C.F. se côtoient déjà. Il faudra « inventer » des rames adaptées aux deux réseaux.

La station Gare de Lyon, pour sa part, construite en bordure de la rue de Bercy, sera mise en service en 1978.

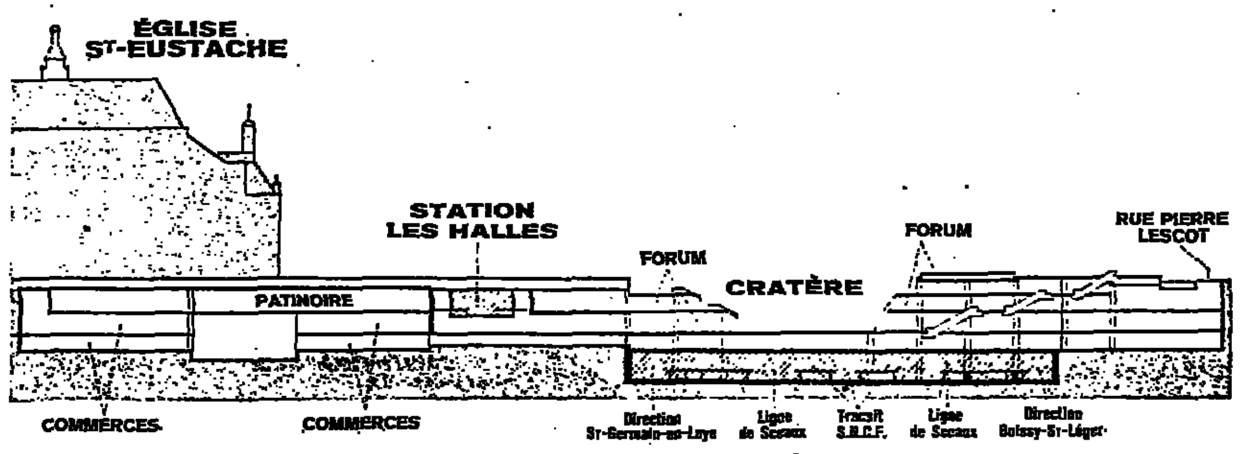

STATION CHÂTELET-LES HALLES
R.E.R.

Bretagne

Le remplacement prochain de M. Pleven à la tête du conseil régional ouvre une vive bataille politique

De notre correspondant

Rennes. — Les assemblées régionales de Bretagne se trouvent déjà à un moment important de leur brève existence. Avec M. Jean Rouyer, président du Comité économique et social, qui ne briguera pas un troisième mandat, elles vont perdre un leader passionné, qui n'a jamais épargné ses critiques aux pouvoirs publics. Et à cause du renoncement à la vie politique de M. René Pleven, ancien ministre de la justice de Georges Pompidou, le conseil régional va voir partir un des « chefs historiques » de la régionalisation. M. Pleven l'a déclaré lui-même avec humour, mercredi 11 février, après sa réélection à la présidence (*le Monde* du 12 février). Mais il ne s'agit que d'un treizième mois à la tête du conseil régional.

Agé de soixante-quatorze ans, M. René Pleven représente le conseil général des Côtes-du-Nord. Or, il a décidé de ne pas être candidat aux prochaines élections cantonales. De ce fait, il devra quitter le conseil régional à la fin du mois de mars. Les conseillers de la majorité ont voulu *« lui manifester une dernière fois leur reconnaissance »*. Cet intérim permettra également d'attendre de connaître le nouveau visage du conseil régional. Vingt-neuf de ses membres sont soumis à réélection dans leur canton. Logiquement, une session extraordinaire du conseil régional devrait permettre ensuite de procéder rapidement au choix d'un président. M. René Pleven a d'ailleurs indiqué que c'est son successeur qui participera à une réunion inter-régionale le 4 avril prochain au Mont-Saint-Michel avec les représentants du Poitou-Charentes, des Pays de la Loire et de Basse-Normandie.

Le remplacement de M. René Pleven sera très délicat. L'ancien garde des sceaux, par sa personnalité, a été, sans conteste, un élément fédérateur des différentes tendances de la majorité. Il a su, à l'occasion, joindre ses protestations à celles de M. Rouyer pour mieux faire entendre la voix de la Bretagne à Paris. Il s'est fait respecter par les neuf conseillers de l'opposition en empêchant notamment la majorité de les brocarder dès qu'ils prennent la parole.

« J'ai toujours été réservé à l'égard de la formule « pouvoir régional » a affirmé M. Pleven. *A la conception de pouvoir régional je donnerai toujours la préférence à celle de libertés régionales. »* Il juge positif le bilan de l'application de la loi du 5 juillet 1972.

Un signe que le conseil régional se trouve à la veille d'une belle bataille : on n'avance même plus de noms de prétendants au fauteuil présidentiel. Pas seulement par pudeur à l'égard du président Pleven ; l'opposition paraît décidée à présenter un candidat à chaque tour. Elle n'apporterait donc pas le poids de ses voix (qui seront précieuses) à un candidat de la majorité. Elle persiste à réclamer deux sièges au bureau. Le 10 février 1975, un seul siège de vice-président avait été attribué au parti socialiste. Celui-ci l'avait refusé exigeant que les partis soient représentés de manière proportionnelle, ce qui impliquait, selon lui, l'admission du seul représentant du parti communiste au sein du bureau.

Au cours de sa session le conseil régional a préféré Guingamp à Lorient, Pontivy et Mur-de-Bretagne pour la création d'un institut culturel de Bretagne, organisme de recherches et d'échanges dont les structures sont à l'étude.

DANIEL MORNET.

A PROPOS DE...

LES DÉPARTS EN VACANCES

Compartiments jeunes

Pour les vacances dites du Mardi gras, la S.N.C.F. mettra en ligne, du vendredi 13 au dimanche 15 février, au départ des six gares parisiennes, mille trains, dont deux cent dix-sept supplémentaires. Un bel effet. Mais les « enfants non accompagnés » restent des oubliés du rail.

Il y aura toujours des enfants qui voyageront seuls parce que les parents n'ont pas toujours le temps de leur tenir la main. Alors à qui donc les confier ? Bien sûr, il y a l'avion, mais l'avion coûte cher et ne dessert que quelques villes. On peut aussi s'arranger entre soi, confier Pierre ou Paul à des amis qui « descendent » en train ou en voiture vers Marseille ou Bordeaux.

Le plus simple — tout le monde y pense — ce serait de s'entendre avec la S.N.C.F. Mais, pour le moment, celle-ci ne veut pas en entendre parler : pas de service de surveillance pour les enfants non accompagnés. « La présence d'une hôtesse a été jugée trop onéreuse pour une demande de transport sans doute relativement limitée », *répond la société nationale. Mais comment juger d'une demande lorsque l'offre est inexistante ?*

Le Comité des usagers de l'administration des transports a suggéré, au mois de décembre dernier, que la S.N.C.F. revienne sur son refus. Réponse prudente de celle-ci : « Une expérience pourrait être tentée en 1976 à bord du train spécial 2000, affrété par Vacances 2000. » *On attend.*

Un service public comme la S.N.C.F. doit-il se poser autant de questions ? A bord de quelques trains de prestige — le Mistral, le Rhodanien et le Cisalpin — la société nationale n'a pas hésité à mettre une hôtesse à la disposition de ses bons clients. Les hommes d'affaires mériteraient-ils mieux que les enfants ?

Au moment des grands départs en vacances et des grands retours — c'est-à-dire environ cinq fois par an, — la S.N.C.F. devrait sélectionner quelques trains au départ de Paris et de certaines villes de province. Elle réserverait, à bord de ses rapides à destination de la mer et de la montagne, plusieurs compartiments « jeunes ». Les parents confieraient leurs enfants à une hôtesse sur le quai de la gare de départ ; des correspondants les récupéreraient sur le quai de la gare d'arrivée. C'est tout simple. Ce service-là, la société nationale le doit à ses usagers.

JACQUES DE BARRIN.

Air France à Roissy: chaque semaine 83 vols vers l'Allemagne.

Roissy: l'Allemagne à votre porte.
Chaque semaine, au départ de Roissy-Charles de Gaulle, Air France assure
83 vols vers l'Allemagne :
25 vols vers Francfort,
13 vers Berlin via Cologne,
13 vers Düsseldorf, 13 vers Hambourg,
13 vers Munich et 6 vers Stuttgart.

Province: des liaisons régionales vers Francfort.
Que vous habitiez Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille ou Toulouse, Air France est la seule compagnie à vous assurer plusieurs fois par semaine, des liaisons régulières vers Francfort. Ces vols permettent d'excellentes correspondances vers les principales villes d'Allemagne.

Air France: 1re classe sur tous les vols.
Vous vous déplacez fréquemment en avion. Vous voulez être détendu à l'arrivée pour traiter vos affaires, alors voyagez en 1re classe Air France.

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France. Ils vous en diront davantage.

AIR FRANCE
Le réseau le plus dense vers l'Allemagne.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES QUESTIONS AGRICOLES

La France n'a pas encore décidé de participer au Fonds de développement

De notre correspondant

Rome. — Le Fonds international de développement agricole est en bonne voie. Cet organisme, dont la création avait été décidée en novembre 1974 à Rome, par la conférence mondiale de l'alimentation, verra officiellement le jour en mai prochain.

Les représentants des soixante-quatre pays qui viennent de se réunir deux semaines dans la capitale italienne, se sont en effet entendus sur un projet de statut qui a été transmis au secrétaire général des Nations unies. En outre, les pays donateurs se sont déclarés prêts à fournir au fonds un montant initial de 1 milliard en droits de tirages spéciaux (D.T.S.), soit près de 1,25 milliard de dollars.

Les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP ont présenté un plan de financement qui permettra à leur organisation de participer en tant que telle à la mise en route du fonds. De leur côté, les pays développés, qui constituent la deuxième catégorie de donateurs, ont confirmé leur participation, sept d'entre eux précisant déjà le montant des contributions : États-Unis (200 millions de dollars), Pays-Bas (40), Grande-Bretagne (30), Suède (25), Norvège (12), Suisse (8). La France n'a pas encore pris de décision définitive. Elle voudrait que le rôle de la Communauté européenne soit précisé. D'autres pays, comme le Japon et l'Italie, feront connaître d'ici le 15 avril le montant de leur participation.

Au siège romain du Conseil mondial de l'alimentation, on se félicite des décisions adoptées, en y voyant le premier résultat concret de la conférence mondiale de l'alimentation. C'est aussi, souligne-t-on, un élément positif dans le cadre plus général du dialogue Nord-Sud. — R. S.

LES JEUNES AGRICULTEURS DEMANDENT UNE « EUROPE PLUS FRATERNELLE ET MOINS MARCHANDE »

« Monsieur le commissaire, votre mépris pour tous ceux qui discutent et critiquent, dans un esprit constructif, votre travail n'a jamais été aussi accepté, écrit M. Louis Lauga, président du C.N.J.A., dans une lettre ouverte à M. Lardinois. *Il est inutile de vous dépenser en paroles pour demander de cultiver notre esprit communautaire,* poursuit M. Lauga, qui reproche au commissaire européen de *« freiner les ardeurs fécondes des jeunes agriculteurs ».*

Invitant le commissaire européen *« à venir se promener dans nos campagnes »,* M. Lauga affirme : *« Vous vous apercevrez alors que les responsables professionnels ont raison de lutter pour garder au fond du cœur des paysans l'espoir d'un monde plus juste à partir d'une Europe plus fraternelle et moins marchande. Ou alors, il vous faudra partir, monsieur le commissaire. »*

POUR « SAUVEGARDER L'AGRICULTURE FRANÇAISE »

Les parlementaires communistes déposent une proposition de loi-cadre

Les parlementaires communistes viennent de déposer, sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat, une proposition de loi-cadre « visant à sauvegarder et à développer l'agriculture française ».

Estimant que *« les fruits de la croissance de la productivité du travail des agriculteurs ont été acceptés par les grandes sociétés industrielles et bancaires qui dominent les activités situées en amont et en aval de l'agriculture »* et que la politique suivie dans le cadre du Marché commun ne peut qu'aggraver *« la crise agraire »,* les parlementaires communistes préconisent *« une politique agricole nouvelle, nationale ».* Le projet de loi-cadre qu'ils viennet de déposer comporte trois orientations principales :

● GARANTIR UN REVENU DECENT et en progression aux agriculteurs, notamment par l'assurance de prix minima correspondant aux coûts de production. La proposition de loi précise que les prix maxima sont assurés par des organismes publics (avec la garantie financière de l'État), qui ont la responsabilité de l'orientation des productions. Des mesures de protection contre les importations peuvent être prises.

Le texte indique que *« la garantie du prix minimum s'applique au volume de production que peut obtenir un exploitant familial. Les quantités produites en sus, notamment par les plus grandes exploitations, pourront supporter une charge de résorption en fonction du volume des excédents et du coût de leur élimination ».* Enfin, de *« nouvelles relations »* seront instaurées entre les producteurs et les industries d'amont et d'aval *« dans le cadre de la nationalisation démocratique des grands groupes industriels et bancaires prévue par le programme commun ».*

● AMELIORER LES CONDITIONS DE PRODUCTION des exploitations familiales en solutionnant le problème foncier, en aidant à la modernisation et au développement de la coopération. La proposition indique que *« la terre (...) est soustraite à la spéculation »* grâce à un renforcement des pouvoirs des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). La réglementation des cumuls *« est renforcée tant en ce qui concerne les plafonds de superficies que le cumul des professions ».* Il s'agit d'*« empêcher la concentration des grosses exploitations au détriment des petits et moyens agriculteurs ».* Un système de remplacement sera mis en place *« afin de permettre aux exploitants agricoles (...) de prendre des congés de formation ou des vacances ».*

● CREER UN CADRE DE VIE NOUVEAU pour les paysans et les ruraux en ce qui concerne le développement des activités économiques et sociales, la protection des familles, les équipements collectifs et individuels, ainsi que la possibilité de formation générale et professionnelle de chacun.

Une surtaxe

Le financement des diverses mesures prévues par le texte s'effectuerait dans le cadre budgétaire, avec notamment *« la perception d'une surtaxe appliquée aux bénéfices réalisés par les sociétés industrielles capitalistes fournisseurs de l'agriculture et transformatrices de la production agricole employant plus de cent salariés ».*

[Cette proposition de loi-cadre constitue la reprise de seize propositions déjà déposées par le groupe communiste. A noter que M. Georges Marchais en est le premier signataire. Au plan économique, s'opposant à la « politique structurelle », qui a lié ces quinze dernières années amélioration de la situation paysanne et concentration de la production, le P.C.F. propose un modèle ordonné autour du maintien à la terre des exploitants familiaux, dont une définition précise n'est cependant pas donnée. Au plan politique, il s'agit de convaincre les exploitants que leurs difficultés sont inhérentes au système capitaliste afin qu'ils participent « au rassemblement du peuple de France ».

A. G.]

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

Mme FRANÇOISE GIROUD INTERVIENT EN FAVEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES DE GARE

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, vient d'adresser une lettre à son collègue, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, pour attirer son attention sur la situation des bibliothécaires de gare. Ces emplois sont, en effet, tenus généralement par des femmes, et les bibliothèques de gare relèvent de l'inspection du secrétariat d'État aux transports.

L'intervention de Mme Giroud est consécutive aux incidents qui eurent lieu le 29 janvier à la gare du Nord (*le Monde* du 31 janvier) et aux protestations des syndicats des bibliothèques Hachette. Selon Mme Françoise Giroud, les bibliothécaires de gare *« devraient bénéficier de l'ensemble des dispositions du code du travail — notamment en matière de congé, de représentation du personnel et d'application du SMIC — et des conventions collectives conclues par la librairie Hachette ».*

De leur côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de cette entreprise ont rappelé, au cours d'une conférence de presse tenue le 11 février, les conditions de travail des bibliothécaires de gare : rémunération sur la base de quarante heures, aolrs que, selon eux, les temps de présence sont supérieurs, manipulations pénibles des arrivages, responsabilité en cas de vols, etc. Les chiffres de rémunération indiqués par les syndicats sont contestés par Hachette.

N.D.L.R. — Les bibliothécaires de gare ont certainement droit à leur congé : les lecteurs, eux, ont droit à leur journal. Des mesures doivent donc être prises pour qu'ils puissent trouver le dimanche leur quotidien ou leur hebdomadaire, alors que de nombreuses bibliothèques de gare sont indûment fermées.

● GREVE A UTA. — Le Syndicat national du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) de la compagnie UTA a lancé pour ce jeudi 12 février une consigne d'arrêt de travail d'une durée de dix-huit heures — de 6 heures du matin à minuit — sur les vols à destination de l'Afrique. Les grévistes entendent ainsi protester contre leurs mauvaises conditions d'hébergement lors des escales africaines.

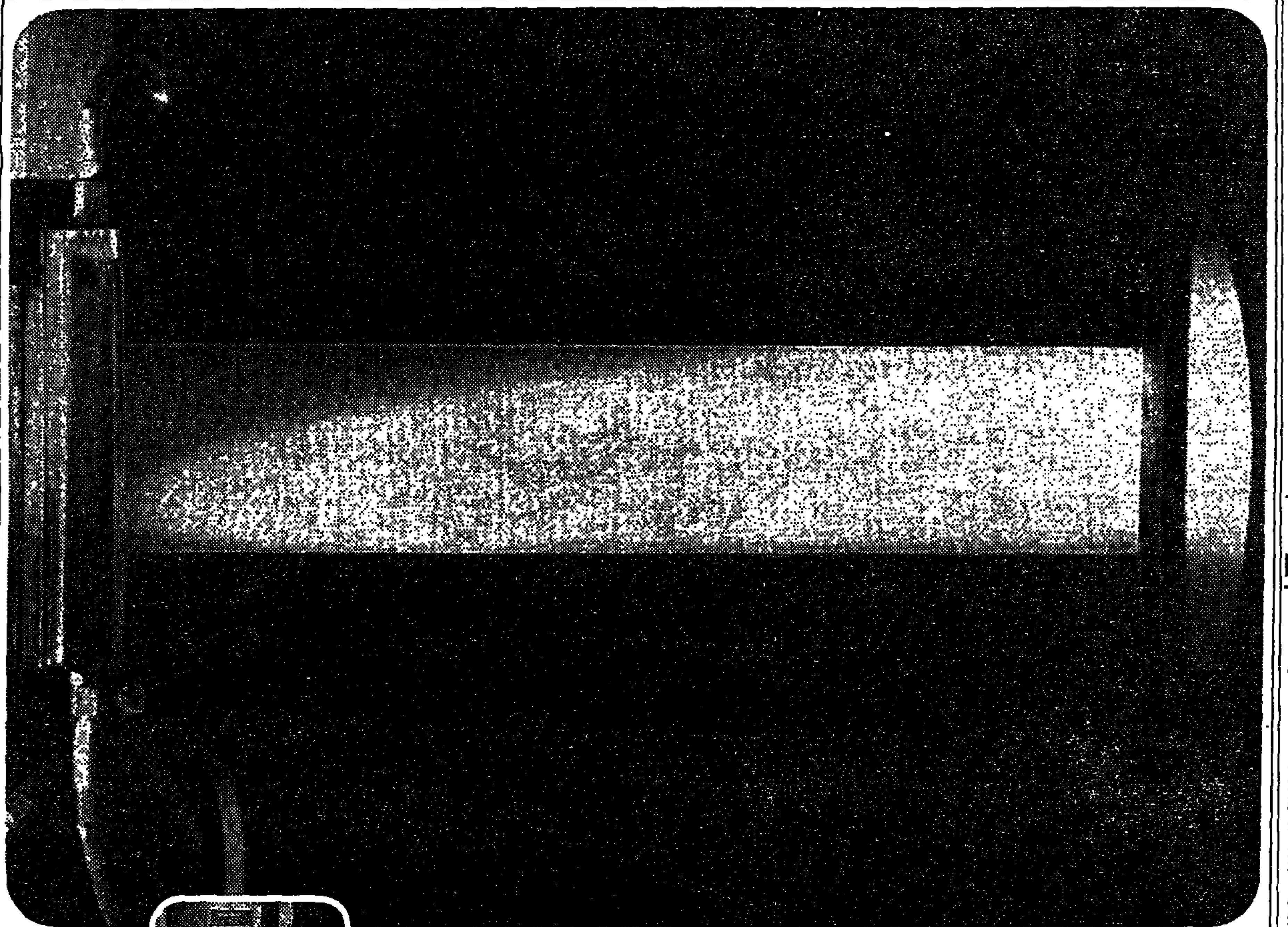

L'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA) effectue des essais en soufflerie sur tous les phénomènes régissant l'inflammation du mélange air-combustible et le développement de la combustion. Les résultats de cette expérimentation sont obtenus en temps réel grâce à un système d'acquisition de données 9600 Hewlett-Packard qui les analyse, les traite et les stocke sur bande magnétique ou imprimante. (ci-dessus : développement d'une flamme dans un foyer de visualisation.)

Le matériel informatique Hewlett-Packard contribue au progrès de la recherche aéronautique.

La gamme des produits informatiques Hewlett-Packard va des calculateurs de poche aux systèmes informatiques les plus sophistiqués, en passant par les calculateurs de table programmables, chaque catégorie répondant à de multiples utilisations.

Au total, Hewlett-Packard a mis au point et commercialise plus de 3000 produits. En France, l'usine de Grenoble assure la fabrication d'un certain nombre d'entre eux.

Si vous désirez recevoir une brochure d'information sur les activités de la société, écrivez à M. J. Marquizeau, Hewlett-Packard France, B.P. n° 70, 91401 Orsay.

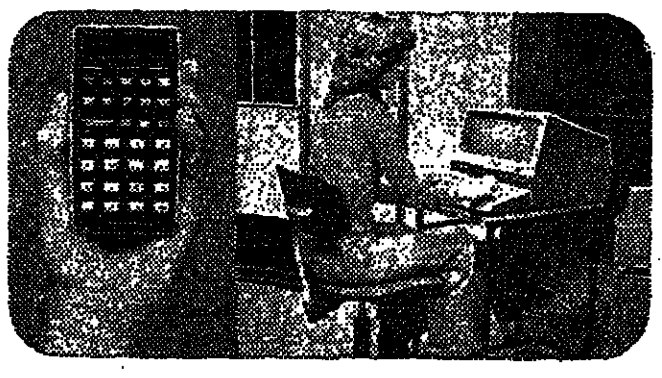

Deux autres exemples de la technologie informatique chez Hewlett-Packard : à gauche le HP-21, calculateur de poche scientifique à fonctions multiples ; à droite, l'ordinateur HP 3000 CX qui utilise les divers langages informatiques et n'occupe qu'une superficie de 13 m2.

HEWLETT hp PACKARD

172 points de vente dans 65 pays assurent le service après-vente

D. et G.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

BILLET

Le retour du fonctionnaire « budgétivore »

Baudruche régulièrement regonflée, autrefois par les stratèges financiers du café du Commerce, le fonctionnaire « budgétivore » va-t-il reprendre du service sous les ordres de M. Fourcade ?

Le conseil des ministres du 11 février a décidé que les budgets de fonctionnement en 1977 seront soumis à trois règles : réduction de moitié, au minimum, du nombre des créations d'emplois par rapport à 1976, actualisation des crédits de personnels et de rémunérations, et maintien, en valeur absolue, des autres crédits non évolutifs.

Coûte que coûte, le budget doit être équilibré. Celui de 1976 (293 milliards de francs au total) est, théoriquement, en excédent de 1,44 milliard. Celui de 1975 s'était soldé par un déficit de 37,44 milliards. On avait alors créé 30 000 emplois nouveaux *dans la fonction publique, dont les effectifs totaux englobent quelque 2 325 000 personnes.*

En 1976, les crédits dégagés correspondent à 55 986 emplois nouveaux sur le papier, car, déduction faite des 15 000 agents recrutés par anticipation et des titularisations de 11 760 postes d'auxiliaires, il n'y aura, en fait, que 30 000 emplois nouveaux, dont plus des deux tiers seront créés à l'éducation nationale et une bonne proportion du reste aux P.T.T.

Depuis 1969, la croissance moyenne des effectifs avait été de 60 000 agents par an. Pour l'exercice en cours, le recrutement est donc réduit de moitié, et représente un accroissement des effectifs de moins de 1,5 %.

Le ministre de l'économie et des finances affectionne le style laconique. « Dévaluation, connais pas », *disait-il mercredi. Les orientations qu'il a fait prévaloir quant à la politique de l'Etat patron s'expriment-elles pour lui sur le même mode spartiate,* « Chômage, connais pas. »

Considère-t-on, au gouvernement, que tous comptes faits le pays s'accommode d'un million et demi de demandeurs d'emplois et que l'Etat, « qui doit donner l'exemple », *n'a pas à répondre, pour son compte, à l'appel de ceux qui cherchent du travail ?*

« La décision du gouvernement est scandaleuse, contraire aux intérêts du pays, c'est une provocation », *a dit à la tribune du congrès de Grenoble, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Il n'est pas un responsable syndical qui ne pense de même. Et, indépendamment des porte-parole directs des salariés, une conviction s'affirme de plus en plus parmi tous ceux qui, en techniciens ou en observateurs, se préoccupent de la lutte contre le chômage.*

Pour de longues années, et même avec un sensible redressement du taux de croissance, la France, comme les autres grands pays industrialisés, ne parviendra pas à absorber toute la main-d'œuvre disponible, si on conserve les normes actuelles *de travail. Pour parvenir non pas* au plein emploi, *mais à un* meilleur emploi, *il est urgent de créer des postes de travail nouveaux et de redistribuer le travail disponible entre un plus grand nombre de gens.*

A l'heure où les allocations aux chômeurs et aides similaires représentent des dépenses considérables, mais qui ne sont que des palliatifs, les mêmes crédits peuvent être utilisés au reclassement définitif de ceux qui sont sans travail. L'amélioration de la qualité des services publics, celle des équipements sociaux et collectifs (santé, enseignement, habitat, environnement loisir), qui passe par la création d'emplois, n'est-elle plus un des objectifs de la société libérale avancée si souvent promise ?

JOANINE ROY.

La C.G.T. réunira le 11 mars à Paris les « états généraux » des jeunes chômeurs

La C.G.T. réunira, le 11 mars, à Paris, des *« états généraux des jeunes sans emploi »*. C'est ce qu'a annoncé mercredi 11 février, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), M. Georges Séguy, à l'issue des travaux de la commission exécutive de la C.G.T.

Sept cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans sont actuellement au chômage, estime la C.G.T. Ce chiffre pourrait atteindre un million à la fin de 1976.

Ces *« états généraux »* réuniront en principe des représentants de six cents comités. Lancés le 4 octobre 1975, au cours de la journée nationale d'action organisée à Paris par la C.G.T. et la C.F.D.T. sur le thème *« droit au travail, droit au métier »*, ces comités ne sont actuellement qu'au nombre de cent cinquante. *« Mais leur phase active de création commencera dans la seconde quinzaine de février »*, déclare la C.G.T.

Selon Mme Jeanine Marest, secrétaire confédérale chargée des problèmes de la jeunesse, ces comités rencontrent, dès qu'ils sont connus, un accueil extrêmement favorable. Mais ils sont lents à se mettre en place, dans la mesure où les jeunes au chômage sont, par définition, difficiles à contacter. La C.G.T. vient de lancer une campagne par voie d'affiches et a pris diverses initiatives susceptibles de faire connaître ces comités. Elle dispose, notamment dans le Sud-Ouest, d'une caravane itinérante appelée *« agence C.G.T. pour l'emploi »*, chargée de mettre l'accent sur les problèmes du chômage des jeunes.

« Les portes de ces « états généraux », a souligné la C.G.T., *sont largement ouvertes à tous ceux et toutes celles qui, préoccupées par cette situation, désirent mieux connaître sa réalité, et veulent apporter leur contribution à l'action que nous avons entreprise. »*

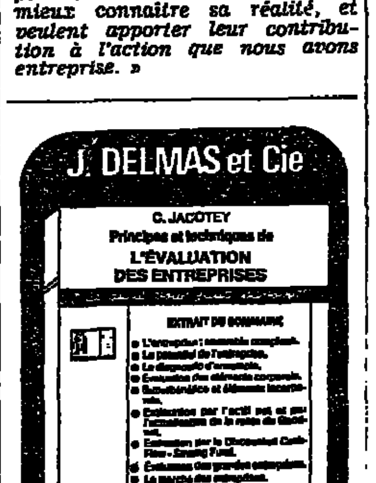

ENTREPRISES

LE PATRONAT FRANÇAIS REFUSE DE DISCUTER DE LA PARTICIPATION affirme un membre de la Commission de Bruxelles

« Le seul refus de dialogue sur la participation que j'ai reçu en Europe vient du patronat français. Dans tous les autres pays, on discute des modalités et non du principe », a déclaré, le 10 février, à la presse, M. Finn Olav Gundelach, membre de la Commission européenne.

M. Gundelach était invité par le bureau d'information des Communautés européennes pour présenter à Paris, lors d'un déjeuner-débat, un rapport qui fait le point sur « la participation des travailleurs et la structure des sociétés » en Europe.

« Cette attitude défensive de l'organisation patronale ne reflète pourtant pas la position des industriels français que j'ai pu rencontrer », a ajouté le diplomate danois. Ce rapport paraît en France au moment où les dossiers relatifs à la réforme de l'entreprise semblent « *techniquement* » prêts, et où l'on attend de connaître la position du gouvernement sur les grandes orientations du projet.

Le C.N.P.F. avait déjà fait connaître son point de vue lors de son assemblée générale, mi-janvier. S'il accepte un certain nombre de modifications des règles de fonctionnement de l'entreprise, il rejette par principe la cosurveillance et la cogestion.

● AUX ETATS-UNIS, les ventes au détail sont restées sans changement en janvier par rapport à décembre 1975 (51,1 milliards de dollars, après ajustement saisonnier). Ces ventes sont en hausse de 12 % par rapport à janvier 1975. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

Les grossistes envisagent d'accroître sensiblement leurs commandes

La progression de l'activité industrielle « devrait se poursuivre à un rythme assez soutenu jusqu'à la fin du premier semestre », indique l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) dans sa dernière note de conjoncture. Toutefois, en raison de la forte baisse de la productivité depuis un an, les entreprises, tout en prévoyant une hausse de leur production, « n'envisagent pas d'accroître immédiatement l'embauche », sauf dans l'automobile et l'équipement ménager.

Sur le plan financier, après la forte dégradation enregistrée en 1974, l'INSEE note, dans une autre étude, une nette amélioration, surtout au second semestre de 1975, de la situation de trésorerie, qui « a profité aux entreprises de toutes tailles et a été particulièrement sensible dans les secteurs produisant des biens d'équipement et des biens de consommation ».

Cependant, d'après l'enquête industrielle de l'INSEE dans le commerce de gros, les commerces « apparaissent de plus en plus confiants... Leurs stocks se dégarnissant progressivement, ils ont l'intention d'accroître nettement leurs passations de commandes au cours des prochains mois ». Le renforcement des ventes a entraîné une diminution des difficultés de trésorerie. Dans la plupart des secteurs, les grossistes sont plus nombreux à prévoir des hausses de prix qui « pourraient marquer une sensible accélération » dans les branches des biens intermédiaires industriels et des biens de consommation non alimentaire.

Enfin, toujours selon l'INSEE, le nombre des règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites pour l'ensemble des activités s'est élevé, en France, à 1 179 en janvier contre 1 788 un an plus tôt (118 contre 225 pour le seul tribunal de commerce de Paris).

HABITAT

La réforme de la politique du logement
Le mouvement H.L.M. réaffirme sa volonté d'être un interlocuteur privilégié du pouvoir

Une trentaine de voix « contre » et une dizaine d'abstentions sur plus d'un millier de participants : un joli score pour les auteurs de la très longue motion présentée par le comité directeur de l'Union des H.L.M. en congrès extraordinaire réuni le 11 février à Paris pour se prononcer sur le rapport Barre.

Quatre aspects « positifs » du projet de réforme de la politique du logement, qui ne sont autres que les points de convergence entre le rapport Barre et le Livre blanc des H.L.M., sont relevés dans cette motion : nécessité d'une politique globale de l'habitat et de la lutte contre la ségrégation par le logement ; ampleur des objectifs sociaux : aide plus importante aux plus modestes grâce à une aide à la personne élargie et mieux adaptée ; élargissement de la vocation des organismes d'H.L.M. aux opérations d'aménagement et d'amélioration de l'habitat ancien ; meilleure distribution des aides au logement grâce à la diminution des avantages fiscaux jusqu'ici dispensés aux plus fortunés.

Mais cette approbation de certaines orientations du rapport Barre s'accompagne de l'énumération de cinq points de vigoureux désaccord :

● LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT. — La disparition des aides à la pierre *« réduirait à presque rien le rôle du Parlement dans la définition de la politique de l'habitat, déposséderait l'Etat et les collectivités locales de la nécessaire maîtrise de l'urbanisme et de la construction, livrerait l'activité du bâtiment aux fluctuations du marché financier, paralyserait la poursuite d'une politique de qualité et de productivité et signifierait la disparition du secteur témoin dont les constructeurs sociaux ont toujours été le support »*.

● L'INSUFFISANCE DE SECURITE DE L'AIDE PERSONNELLE. — *« L'absence de mécanismes susceptibles de prévenir une dégradation dans le temps du pouvoir d'achat de l'aide personnelle enlève sa crédibilité au dispositif proposé. Une telle dégradation, déjà constatée dans le passé pour des transferts sociaux de même nature, ramènerait la politique de l'habitat à un catalogue de bonnes intentions contredites en permanence par les faits. »*

● LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES CONSTRUCTEURS SOCIAUX. — Fonder une politique du logement sur une telle capacité constituerait un « pari », que limitent *« l'absence de fonds propres, l'épuisement des capacités de péréquations et le caractère non lucratif des organismes »*.

● L'IRREALISME DE L'AMPLEUR DES HAUSSES DE LOYERS envisagées, ainsi que la multiplicité des affectations prévues du produit de ces augmentations.

● LA DETERIORATION DE L'ACCESSION A LA PROPRIETE pour les familles de condition modeste.

Le tout s'assortit d'un catalogue de propositions précises pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique du logement.

Le vote de cette motion va bien au-delà de la traditionnelle démonstration d'unité du mouvement, malgré la diversité des « familles » qui le composent (offices, sociétés anonymes, coopératives, sociétés de crédit immobilier). Ce texte, venant après la mise au point du Livre blanc, constitue une sorte de charte des exigences de praticiens prêts à se remettre en cause, mais soucieux que la nouvelle politique de l'habitat ne soit pas « *sociale* » que de nom.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement, qui de conseils restreints en conseils de planification va devoir faire les choix politiques que suppose une réforme en profondeur. Ce congrès a donné au mouvement H.L.M. la crédibilité et le poids nécessaires pour être entendu et — qui sait ? — écouté.

JOSÉE DOYÈRE.

(Publicité)

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

OFFRES D'EMPLOIS

La Banque Islamique de Développement est une institution internationale fondée le 20 octobre 1975. Son but est le renforcement du développement économique et du progrès social des pays membres ainsi que des communautés musulmanes installées dans les autres pays.

La Banque Islamique de Développement assurera le financement de projets de mise en valeur ou participera à des activités d'entreprises agricoles ou industrielles selon les principes de la « Charia ».

Pour réaliser sa mission, la Banque Islamique de Développement souhaite le recrutement de cadres compétents, originaires des pays membres, particulièrement ceux possédant les titres et l'expérience professionnelle dans les différentes branches indispensables à son bon fonctionnement.

La Banque n'est liée à aucun statut régional ou national et le choix de ses employés se fera parmi les candidats les plus qualifiés. Ce choix tiendra compte notamment de la représentation géographique. Il est fait appel aussi aux jeunes diplômés des universités ou grandes écoles spécialisées, désirant faire carrière dans cette institution dont le siège est à DJEDDAH, en Arabie Saoudite.

La priorité sera accordée aux candidats âgés de moins de 50 ans, maîtrisant deux des trois langues pratiquées : l'arabe, l'anglais, le français ; une attention particulière est réservée à ceux ayant déjà travaillé dans des organismes similaires ou dans plusieurs pays.

Actuellement, les postes suivants sont disponibles :

1. — **AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
a) Secrétaire Général de la Banque ; b) Responsable des relations publiques et de l'information ; c) Responsable de la traduction, de préférence dans les trois langues.

2. — **A LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES**
a) Conseiller juridique principal ; b) Juristes pour l'étude des projets.

3. — **A LA DIRECTION DES OPÉRATIONS ET PROJETS**
a) Directeur des opérations et projets ; b) Responsable des opérations ; c) Ingénieurs pour l'étude des projets agricoles ou industriels ; d) Analyste financier ; e) économistes.

4. — **A LA DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DE LA PLANIFICATION**
a) Directeur des études et de la planification ; b) Economistes ; c) Ingénieurs en statistique ; d) analystes financiers.

5. — **A LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION**
a) Directeur administratif ; b) Responsable de la gestion des personnels ; c) Responsable du budget ; d) Responsable du matériel.

6. — **A LA DIRECTION DU TRÉSOR**
a) Un Trésorier ; b) Comptables ; c) Caissier.

7. — **A LA DIRECTION DU CONTROLE**
Un Contrôleur financier.

Les emplois sont classés par catégorie et la rémunération annuelle est de :

1re Catégorie : Directeur de 25.000 à 30.000 dollars U.S.

2e Catégorie : Cadre expérimenté de 18.000 à 25.000 dollars U.S.

3e Catégorie : Cadre de 8.000 à 15.000 dollars U.S.

En plus du salaire, la Banque offre de nombreux avantages : logement ou indemnité, prime de scolarité pour les enfants mineurs, soins médicaux gratuits, transport, assurance, congés, etc.

Les candidats possédant la qualification et l'expérience, désirant servir cette institution islamique sont priés d'écrire avant le 8 mars 1976 à l'adresse suivante :

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT
BOITE POSTALE 5.925 DJEDDAH
ARABIE SAOUDITE

COOPÉRATION

LE DIALOGUE NORD-SUD

Accord sur les observateurs admis dans les commissions

Lors de leur première réunion, mercredi 11 février, les commissions du dialogue Nord-Sud se sont mises d'accord sur le nombre des institutions internationales admises à participer, à titre d'observateur, à leurs travaux.

Ces institutions sont les suivantes :

● POUR LA COMMISSION DE L'ENERGIE : l'ONU, l'OPEP et l'A.I.E., à titre d'observateurs permanents ; la CNUCED, l'O.C.D.E. et l'Agence internationale de l'énergie atomique, à titre d'observateurs *ad hoc* ;

● POUR LA COMMISSION DES MATIERES PREMIERES : l'ONU, la CNUCED, l'O.C.D.E., le SELA (1), la F.A.O. (2) et le GATT, à titre d'observateurs permanents ; le F.M.I., à titre d'observateur *ad hoc* ;

● POUR LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT : l'ONU, la CNUCED, l'O.C.D.E., le SELA, la F.A.O., le GATT, la Banque mondiale, le PNUD (3) et l'ONUDI, à titre d'observateurs permanents ; le F.M.I., la Banque interaméricaine de développement et le Comité de développement conjoint à la Banque mondiale et au F.M.I., à titre d'observateurs *ad hoc* ;

● POUR LA COMMISSION DES AFFAIRES FINANCIERES : l'ONU, la CNUCED, l'O.C.D.E., le SELA, le F.M.I. et la Banque mondiale, à titre d'observateurs permanents ; le PNUD et la Banque interaméricaine de développement, à titre d'observateurs *ad hoc*.

D'autre part, les différentes commissions ont commencé à discuter de leur programme de travail.

(1) Le rythme économique latino-américain.
(2) Organisation pour l'agriculture et l'alimentation.
(3) Programme des Nations unies pour le développement.

BOURSE

LE MOUVEMENT DE REVENDICATIONS LANCÉ PAR LES SYNDICATS A ÉCHOUÉ

La Bourse de Paris a fonctionné normalement mercredi 11 février, et ce malgré les consignes d'arrêt de travail données par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. en vue d'organiser un vote sur le déclenchement d'un mouvement général de grève destiné à faire aboutir leurs revendications salariales.

En raison de l'opposition manifestée par une part très importante du personnel, peu réceptive ou carrément hostile aux mots d'ordre reçus, non seulement la consultation n'a pas été rendue possible, mais les délégués montés à la passerelle de la corbeille n'ont pas même pu se faire entendre.

C'est la première fois dans l'histoire de la Bourse que les syndicats essuient un tel échec. Le terrain, il est vrai, était miné. Une vingtaine de charges d'agent de change ne font plus leurs frais et sont déjà en déficit. Au risque de licenciement, qui pèse déjà sur une large fraction du personnel, s'est encore ajoutée la menace de sanctions pécuniaires agitées par M. Yves Flornoy, nouveau syndic en place depuis le 1er janvier, qui avait interdit la tenue de cette consultation durant les heures de Bourse. C'est une victoire pour le nouveau syndic. Mais les problèmes de fonds n'en restent pas moins à régler. Une négociation est prévue pour le début avril.

En attendant, et dans l'hypothèse où les circonstances ne permettraient pas le déroulement normal des transactions en Bourse, la chambre syndicale a décidé d'expérimenter, le cas échéant, une procédure de cotation exceptionnelle, qui serait appliquée par les charges spécialistes. — A. D.

● LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE a été excédentaire, en 1975, de 100 millions de francs, après avoir été déficitaire de 28,7 milliards en 1974 et de 3 milliards en 1973. Le solde négatif du poste « transferts » (10,6 milliards de francs) a été plus que compensé par les soldes positifs des postes « marchandises » — y compris les courtages des opérations de négoce internationales — (8,2 milliards) et « services » (2,5 milliards).

Ensemble à peindre, structure en bois massif, intérieur, côtés et portes en panneaux de particules (230 × 247 × 38).

Bibliothèques sur mesure
Chacune ne coûte que
livrée-installée : 1.780 F
prête-à-monter : 1.100 F

C'est un exemple des possibilités que vous offre Arestyl.
Visitez notre exposition "Meubles-boiseries et rangement décoratif".
ARESTYL
5 rue du Renard 75004 Paris
(Métro Hôtel de Ville)
Tél. : 887.66.50 et 48.14

Etude gratuite de tout projet personnel. Larges facilités de paiement.

(Publicité)

Suis Apporteur
IMPORTANTE AFFAIRE IMMOBILIÈRE
130 Appartements +
170 Maisons individuelles
Banlieue Ouest de Paris
Permis construire accordé
Terrain payable en 3 ans

J.-P. CLÉRY
43, bd Gambetta, 78300 Poissy
Tél. : 965-27-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GIMIXTE

SIEGE SOCIAL : 12, rue de Castiglione, 75001 PARIS

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

EMPRUNT 10,20 % FÉVRIER 1976 de 227.600.000 F

AVEC LA GARANTIE DE 29 COLLECTIVITÉS LOCALES

Emission de 227 600 obligations de 1 000 F nominal

Prix d'émission : *995 F* par obligation.
Jouissance : 9 février 1976. — Durée : 17 ans et 9 mois.
Intérêt annuel : 10,20 %, soit 102 F par obligation, payable le 9 novembre de chaque année. Par exception, le premier coupon représentera l'intérêt couru du 9 février 1976 au 8 novembre 1976 inclus et s'élèvera à 76,50 F par obligation.

Amortissement : en 15 ans à partir du 9 novembre 1978, en huit tranches égales remboursables tous les deux ans, soit les 9 novembre 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991 et 1993, soit par tirages au sort, soit par rachats en Bourse.

Amortissement anticipé uniquement par rachats en Bourse, le Groupement s'interdisant l'amortissement anticipé par remboursement sauf le cas de remboursement anticipé de prêts, en application de l'article 1188 du code civil.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : **10,29 %** (crédit d'impôt compris)

GARANTIES :

Le service de l'emprunt est garanti inconditionnellement et pendant toute sa durée par les sociétés bénéficiaires sans solidarité entre elles, mais solidairement avec le « GIMIXTE » dans la limite de leurs quotes-parts respectives.

La quote-part de garantie de chacune des sociétés d'économie mixte est garantie inconditionnellement et pendant toute la durée de l'emprunt par les collectivités locales dans le ressort desquelles s'exerce leur activité.

Visa COB n° 76-16 — BALO du 9 février 1976.

FONCINA

Société Immobilière d'Investissement

Société anonyme régie par l'ordonnance du 24 septembre 1958 et la loi du 15 mars 1963 au *capital de 178 000 000 francs*

Nouvelle adresse du siège social : 124, rue Réaumur - 75002 PARIS

R. C. 6020 18 236 B Paris
N° INSEE : 820.75.102.0254.111111
N° SIRENE : 602018236.00011.APE.7903

EXERCICE SOCIAL : 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1975
LOYERS ACQUIS COMPARÉS

	Exercice 1974	*Exercice 1975*
1er trimestre de l'exercice	4 493 420,85	5 235 172,43
2e trimestre de l'exercice	4 662 497,99	5 401 790,38
3e trimestre de l'exercice	4 735 205,12	5 491 111,89
4e trimestre de l'exercice	4 864 935,64	5 504 784,19
TOTAUX	*18 761 059,40*	*21 632 858,89*

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR	BLANC NUANCÉ		LÉGÈREMENT TEINTÉ		MANIÈRE
PURETÉ	V.V.S.	Lég. piqué	V.V.S.	Lég. piqué	en 10e de %
1 carat : 0 g 20 .	13.700 F	8.100 F	6.400 F	4.200 F	65/10e
2 carats, le carat	17.500	10.900	8.100	4.800	84/10e
3 carats, le carat	20.800	13.300	9.000	5.100	95/10e
4 carats, le carat	26.800	16.200	10.000	5.200	104/10e
5 carats, le carat	30.400	19.500	11.400	6.200	114/10e

Ce barème étant forcément incomplet, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur le cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PAS. 34.90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - PARTAGES
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Algérienne de Génie Civil et de Constructions
(FILIALE SONATRACH)

ALGEC

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un Appel d'Offres International est lancé pour la fourniture de matériel de travaux publics et d'usinage. Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges à la Direction Technique d'ALGEC, Cité Boumerdès, ALGER, à compter du 28 janvier 1976.

Les offres doivent être envoyées sous double enveloppe cachetée et devront porter la mention « Appel d'Offres International ».

Les soumissions doivent parvenir au plus tard le jeudi 4 mars 1976 (4-3-76) au Siège d'ALGEC - Cité Boumerdès, à 16 heures.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

Situation au 2 Janvier 1976

La situation au 2 Janvier 1976 s'établit à 144.612 millions contre 133.082 millions au 2 Décembre 1975.

Au passif, le poste Institut d'Émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 37.012 millions. Les Comptes d'Entreprises et divers totalisent 23.852 millions et les Comptes de Particuliers 39.262 millions. Les Bons de Caisse se situent à 18.394 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille atteignent 51.770 millions et les Comptes débiteurs à 22.755 millions.

Les Crédits mobilisés, hors-bilan, s'inscrivent pour 9.227 millions.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 1975 du groupe Dumez *s'élève à 604* millions de francs hors taxes. Les travaux exécutés par le groupe au cours de l'année 1975 représentent 2 226 millions de francs hors taxes.

L'activité, en progression de 72 % par rapport à l'an dernier, se partage à raison d'un quart en métropole et de trois quarts à l'extérieur. Les travaux restant à exécuter après le 31 décembre 1975 sont de l'ordre de 5 400 millions de francs.

Les résultats consolidés de l'exercice 1975 présenteront une sensible *augmentation par rapport à 1974.*

KUBOTA LTD

Le conseil d'administration, réuni le 4 février 1976, a arrêté les modalités de l'emprunt convertible qui *doit être émis par la société sur le* marché américain.

Montant : US $ 75 millions.

Intérêt : 6,75 % l'an, versé par semestrialités.

Date de règlement : 19 février (heure de New-York).

Conversion en actions : Sur la base de 359 yen par action, et d'un taux de change fixe de 303 yen = US $ 1.

Ajustement éventuel des bases de conversion : en cas d'émission d'actions nouvelles à un prix inférieur au cours de Bourse, d'attribution *gratuite, de versement de dividendes* en actions, division de la valeur nominale des actions, fusion, notamment.

Période de conversion : à tout moment jusqu'au 14 avril 1991.

Bonne fin de l'opération : la *totalité de l'émission a été prise ferme* par un groupe de placement qui offrira les obligations au public à l'étranger, et principalement aux U.S.A.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises de la société et de ses filiales, en janvier 1976, s'élève à 90 192 000 F contre 77 126 000 F en janvier 1975.

SIMMONDS S.A.

Le conseil d'administration de la Société Simmonds S.A. a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1975.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 63 462 609 F, hors taxes, en augmen*tation de 18 %, grâce à l'activité* soutenue du département aéronautique et au développement de nouveaux produits.

Après 3 223 453 F d'amortissements (contre 2 814 236 F l'an dernier), le bénéfice d'exploitation ressort à *8 875 854 F (contre 8 195 898 F)*. Le bénéfice net est en amélioration plus sensible puisqu'il se monte à 4 760 333,83 F (contre 3 634 892,23 F).

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire une majoration du dividende. Le coupon *serait porté de 10 F* (plus 5 F d'impôt déjà payé au Trésor) à 12 F (plus 6 F d'impôt déjà payé au Trésor).

LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

AGF

ENTRE A LA BOURSE DE PARIS LE 16 FÉVRIER 1976

· LE GROUPE A.G.F. EST LE DEUXIÈME GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES

AVEC :

- *14 000 collaborateurs.*
- Un chiffre d'affaires mondial consolidé (1975) de 5 700 millions, 20 % de l'assurance Vie française. *1 million de véhicules assurés.*
- Une activité dans plus de cinquante pays.
- 1 700 agents généraux qui mettent partout en France leur expérience à votre service.

LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES A.G.F. EST DE 145 MILLIONS DE FRANCS

divisé en un million d'actions nominatives de 145 francs (valeur nominale).

Dans la limite d'un quart au maximum de ce capital, les actions peuvent, depuis 1973, être cédées par l'État.

Au 31 décembre 1975 : 71 987 actions ont été distribuées gratuitement au personnel.
16 516 actions ont été cédées à titre onéreux.

Les actions cédées à titre onéreux sont immédiatement négociables ; les actions cédées gratuitement le seront au bout d'un délai de 5 ans suivant la distribution, sauf dans certains cas particuliers où elles sont immédiatement négociables.

Les actions négociables peuvent être acquises : par les personnes physiques françaises (maximum *250 actions par personne) ; par un certain nombre de grands établissements financiers du secteur* public, et par les sociétés d'investissement, les sociétés ou organismes d'assurance, de prévoyance *ou de retraite (maximum 10 000 actions pour chaque personne morale).*

Chaque action de la Société Centrale des A.G.F. a reçu en 1975 :

un dividende de 14 francs auquel s'est ajouté un avoir fiscal de 7 francs, soit au total 21 francs.

La notice légale a été publiée au B.A.L.O. du 2 février 1976.

Une note d'information ayant reçu le visa n° 76-14 de la C.O.B. est à la disposition du public :

S'adresser à M. JARRAUD, Secrétaire général, A.G.F., 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Les Sicav du Groupe SOCIETE GENERALE

Situation au 31 décembre 1975	Sogévar Une large diversification	Soginter Un portefeuille international	Soginco Un équilibre entre valeurs françaises et étrangères	Sogépargne Un placement obligations	Intercroissance Un choix de valeurs de croissance	Intersélection Une sélection de titres de premier plan	Convertimmo Un placement en valeurs immobilières et en obligations *convertibles*
Valeur liquidative (F)	291,28	371,84	113,96	251,17	146,01	129,75	116,97
Coupon global (F) *(date de paiement)*	12,94 (envisagé)	18,42 (envisagé)	5,71 (envisagé)	21,67 (1.10.75)	5,65 (2.1.76)	6,34 (2.1.76)	7,21 (1.7.75)
Actif net total *(MF)*	*598,31*	*792,24*	*176,49*	*1 766,20*	*164,40*	*119,30*	*185,80*
France : - obligations *classiques*	*21,85 %*	*21,60 %*	*26,90 %*	*71,54 %*	*29,71 %*	*31,15 %*	*23,32 %*
- actions obligations convertibles et indexées	34,29 %	11,00 %	23,30 %	20,70 %	22,00 %	30,30 %	54,74 %
Etranger :	41,25 %	62,60 %	44,10 %	6,26 %	43,27 %	34,43 %	18,66 %
Liquidités et divers :	2,61 %	4,80 %	5,70 %	1,50 %	5,02 %	4,12 %	3,28 %

Foire de Leipzig

République Démocratique Allemande

14-21 Mars 1976

Pour aujourd'hui et pour demain...

...La Foire de Leipzig vous permet d'obtenir informations, contacts et affaires.

C'est là que 9000 entreprises venues de 60 pays présentent les techniques les plus avancées et les biens de consommation les plus modernes.

C'est là que les pays du Conseil d'Entraide Economique des pays socialistes font apparaître les résultats de leur croissante coopération.

Des groupes spécialisés mettent particulièrement en valeur les secteurs importants de l'exposition.

Réunions et conférences portent sur les tendances de développement et sur les nouvelles réalisations.

Un demi-million de visiteurs spécialisés en provenance de 100 pays.

Vous aussi devriez être parmi eux

Renseignements et Cartes de Légitimation
Représentation en France de la Foire de Leipzig
137, Bd Malesherbes, 75017 Paris
Tél. : 924.98.40 et Chambres de Commerce de 16 villes de France ou aux points de passage de la frontière de la R.D.A.

DUNLOP S.A.

Les ventes du quatrième trimestre 1975 ont atteint 287 142 000 F contre *261 167 000 F au cours de la période* correspondante de 1974, soit une augmentation de 10 %.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1975 a été en progression de 2,60 %. Il s'élève à 1 035 679 000 F contre 1 009 204 000 F l'année précédente.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
12 FEVRIER : 41.992 F T.T.C. commission 4,90 % +
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél. 359-83-96

Pour vos vacances d'hiver louez une voiture chez
europcar
645.21.25

BIS S.A.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le quatrième trimestre 1975 a enregistré une augmentation du chiffre d'affaires de 12,18 % comparé à la même période de 1974, soit 122 785 850 F, hors taxes (chiffre provisoire) contre 109 452 213 F, hors taxes.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, provisoire de l'exercice 1975, s'élève donc à 484 121 733 F contre 516 208 657 francs pour l'exercice 1974, ce qui représente une baisse de 6 %.

RÉSULTATS

Les comptes définitifs ne sont pas arrêtés, mais la société BIS prévoit que le résultat avant impôts et provisions pour participation et investissements sera sensiblement équivalent de celui de l'an dernier. En ce qui concerne le résultat net après impôts et provisions pour participation et investissements, il sera supérieur à celui de l'exercice 1974.

DIVIDENDE

Si ces prévisions, notamment au niveau du bénéfice distribuable, se confirmaient, le conseil d'administration de la société, compte tenu de la tendance favorable qui se dégage en ce début d'année 1976, *pourrait proposer* à l'assemblée générale des actionnaires la répartition d'un dividende de 12 F net par action assorti d'un avoir fiscal de 6 F, soit un revenu global de 18 F par action.

Le dividende de l'exercice 1974 était de 10 F net par action + avoir fiscal de 5 F, soit au total 15 F.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 FÉVRIER

Marché mieux orienté

Menacée d'une suspension des cotations, la Bourse de Paris a fonctionné normalement, ou presque, le mercredi 11 février. C'est un échec, le premier même, pour les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., qui avaient décidé d'arrêter le travail de 11 h. 30 à 15 h. 30 pour organiser un vote sur le déclenchement éventuel d'un mouvement de grève destiné à faire aboutir leurs revendications salariales.

C'est aussi une victoire pour M. Yves Flornoy, nouveau syndic de la Compagnie des agents de change, en place depuis le 1er janvier, qui avait interdit, sous peine de sanctions, la tenue de cette consultation durant les heures de Bourse et proposé un autre moment.

En fait, le vote n'a même pas eu lieu, en raison de l'opposition manifesté par une part importante du personnel, peu réceptive ou carrément hostile aux mots d'ordre des syndicats.

Une négociation sur le fond est prévue pour le début d'avril.

Les opérateurs ayant pris leurs dispositions en prévision de cet arrêt de travail, les ordres ont été peu nombreux. Malgré tout, le marché a été mieux orienté dans l'ensemble, les cours s'améliorant même au fil des transactions. Le bâtiment, les grandes surfaces et, dans une moindre mesure, les établissements bancaires et la construction électrique ont bénéficié d'un regain d'attention. Au total, l'on a dénombré près de quarante hausses. Ce qui n'est pas si mal étant considéré que de nouvelles ventes étrangères ont été enregistrées au comptant.

La publication des résultats relativement satisfaisants du dernier sondage I.N.S.E.E. sur le commerce de gros n'est sans doute pas totalement étrangère à ce phénomène.

Sur les indications de Londres, l'or est remonté. Le lingot a gagné 175 F et le napoléon 4,10 F à 227 F (après 227,50 F). Le volume des transactions a un peu augmenté : 7,82 millions de francs contre 6,53 millions de francs.

LONDRES

Recul à peu près général des cours jeudi matin, à l'ouverture. Les industrielles perdent plusieurs pence, de même que les pétroles. Tassement des fonds d'Etat. Seules, les mines d'or restent bien tenues.

OR (ouverture) (dollars) : 130 .. contre 130 85

VALEURS	CLOTURE 11/2	COURS 12/2
War Loan 3 ½ %	26 5/8	26 1/2
Beechamps	339 ...	336 1/2
British Petroleum	590 ...	584 1/2
Shell	384 ...	384 ...
Vickers	159 ...	159 ...
Imperial Chemical	375 ...	373 ...
Courtaulds	158 ...	157 ...
De Beers	316 ...	314 1/2
*Western Holdings	25 1/4	25 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	197 ...	196 ...
*West Driefontein	29 3/4	30 1/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	10 févr.	11 févr.
Valeurs françaises	104,8	105,4
Valeurs étrangères	106,6	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78	78,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LABORATOIRES SARBACH. — L'O.P.A. lancée par la Soparphar, filiale du groupe chimique belge Solvay, sur les actions de la société a réussi ; 97 826 titres ont été présentés, soit 97,8 % du capital.

PIERREFITTE-AUBY. — Le bénéfice net pour 1975 est de l'ordre de 21 millions de francs. En comprenant les plus-values et les moins-values à long terme, il atteint 27 millions de francs environ. Aucune comparaison n'est possible avec les résultats de l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de six mois. Dividende global de 9 F. Pour le demi-exercice 1974, les actionnaires avaient encaissé 3 F net par action (4,50 F avec l'avoir fiscal).

CIT-ALCATEL. — Bénéfice net pour 1975 : 74 millions de francs contre 48,37 millions. Le bénéfice du groupe atteint 106 millions de francs pour 1976. M. Ambroise Roux table sur 90 millions de francs de bénéfice pour la société seule (130 millions de frnacs consolidé).

GROUPE LAFARGE. — Le bénéfice pour 1975 serait voisin de 120 millions de francs contre 101 millions de francs. Le dividende global sera au moins maintenu à 15 F.

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Des ventes bénéficiaires intervenues vers la fin de la séance de mercredi ont quelque peu réduit la nouvelle et forte avance initiale des cours. En clôture, l'indice des industrielles n'enregistrait plus qu'un gain de 3,15 points à 971,90. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 980,24. Le nombre des hausses (963) n'en a pas moins encore très largement dépassé celui des baisses (563), 397 valeurs ne variant pas.

Une très forte activité a régné : 32,30 millions de titres ont changé de main contre 27,66 millions la veille.

En dépit des appréhensions soulevées par les remous sur les marchés des changes et par le risque inflationniste pouvant découler d'une mauvaise récolte céréalière — ces deux facteurs ont été en bonne partie à l'origine des ventes enregistrées durant la seconde moitié de la séance — l'optimisme reste malgré tout de rigueur. Presque tous les experts s'accordent à penser que 1976 sera une bonne année pour les entreprises américaines dont les bénéfices devraient augmenter d'au moins 25 %.

Parmi les compartiments les plus favorisés, citons : les pneumatiques, les papiers, les magasins, les mines d'or et les produits chimiques.

Indices Dow Jones : transports : 202,73 (+ 2,32) ; services publics : 89,31 (— 0,29).

VALEURS	COURS 10/2	COURS 11/2
Alcoa	44 7/8	46 ...
A.T.T.	54 3/4	54 7/8
Boeing	29 1/4	28 7/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 ...
Du Pont de Nemours	158 ...	156 1/2
Eastman Kodak	111 1/8	112 3/8
Exxon	88 3/4	88 1/2
Ford	50 7/8	50 3/4
General Electric	53 1/4	52 5/8
General Foods	30 3/8	30 7/8
General Motors	64 ...	63 7/8
Goodyear	24 1/8	24 5/8
I.B.M.	257 1/2	256 ...
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Kennecott	33 3/8	33 1/8
Mobil Oil	53 3/8	54 1/8
Pfizer	29 1/2	28 7/8
Schlumberger	78 ...	78 3/8
Texaco	25 7/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	27 3/4	27 1/2
Union Carbide	70 7/8	72 1/8
U.S. Steel	82 1/4	81 ...
Westinghouse	16 ...	15 3/4
Xerox	63 1/2	63 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/2	12/2
1 dollar (en yens)	Clos	300 35

BOURSE DE PARIS — 11 FÉVRIER — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 480	4 458	4 455
Canada ($ can. 1)	4 502	4 485	4 475
Allemagne (100 DM)	175 350	175 320	174 75
Belgique (100 fr.)	11 423	11 422	10 975
Danemark (100 krd.)	72 700	73 020	72 50
Espagne (100 pes.)	6 746	6 728	6 65
Grande-Bretagne (£ 1)	9 088	9 057	9 10
Italie (1 000 lires)	5 862	5 882	5 525
Norvège (100 k.)	81 170	81 800	80 50
Pays-Bas (100 fl.)	168 375	168 200	167 50
Portugal (100 esc.)	16 455	16 485	13 25
Suède (100 krs.)	102 500	102 220	101 75
Suisse (100 fr.)	174 025	174 100	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	19150 ..	19350 ..
Or fin (kilo en lingot)	19210 ..	19385 ..
Pièce française (20 fr.)	227 90	227 ..
Pièce française (10 fr.)	174 80	176 10
Pièce suisse (20 fr.)	190 10	192 ..
Union latine (20 fr.)	184 50	183 ..
Souverain	188 .	190 ..
Pièce de 20 dollars	956 ..	900 60
Pièce de 10 dollars	474 80	474 ..
Pièce de 5 dollars	284 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	780 50	769 ..
Pièce de 10 florins	191 ..	189 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. AFRIQUE
— LE CONFLIT ANGOLAIS : déroute des adversaires du M.P.L.A.
— *La manifestation de Djibouti a démontré la maturité de l'opposition.*

3. PROCHE-ORIENT
— *Après la conférence islamo-chrétienne : « Paradoxes à Tripoli », par A. Mand..ze.*

4-5. EUROPE
— L'ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN : « Rêves et réalités », une libre opinion de P. Lefranc.

5. ASIE
— « La bataille diplomatique du Pacifique » (III), par R. Guillain.

6. L'AFFAIRE LOCKHEED
— « Pornographie politique », une libre opinion de P. Marcilhacy.

6-7. POLITIQUE
— Après le vingt-deuxième congrès du P.C.F.

8. JUSTICE
— *La grâce de Bruno T...*

8. SCIENCES
— *La conférence de l'UNESCO sur les risques sismiques.*

9. SPORTS
— JEUX OLYMPIQUES D'HIVER : *une avalanche de chutes pour une montagne de médailles au slalom spécial.*

LE MONDE DES LIVRES
(Pages 11 à 16.)
LE FEUILLETON, de B. Poirot-Delpech : deux ouvrages de Françoise Mallet-Joris.
LITTERATURE NOUVELLE : Denis Roche déchaîné.
SCIENCES HUMAINES : Denis Langlois et les « assassinés de la société » ; Vie et mort des Indiens d'Amérique latine.
LETTRES ETRANGERES : romanciers roumains d'aujourd'hui ; Un Don Quichotte du Nouveau Monde.

17 à 19. ARTS ET SPECTACLES
— EXPOSITIONS : Florilège contemporain au Musée national d'art moderne.

23. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
— TRANSPORTS : les départs en vacances et les jeunes voyageurs.

24-25. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— CONJONCTURE : selon l'INSEE, les grossistes envisagent d'accroître sensiblement leurs commandes.
— HABITAT : le mouvement H.L.M. réaffirme sa volonté d'être un interlocuteur privilégié du pouvoir.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (19)
Annonces classées (20 à 22) ; Aujourd'hui (10) ; Carnet (23) ; Bulletin d'enneigement (10) ; « Journal officiel » (10) ; Loterie nationale (10) ; Météorologie (10) ; Mots croisés (10) ; Finances (27).

RELAIS GASTRONOMIQUE
PARIS EST ★★★★
Son cadre entièrement rénové. Sa cuisine et ses spécialités renommées - 10 médailles d'or : LONDRES - FRANCFORT BERNE - AMSTERDAM
Sa carte des vins vraiment extraordinaire
5 salons de 10 à 400 couverts pour réceptions et séminaires
Tél. 607-72-23 et 607-81-63
Fermé le dimanche
Parking assuré

A B C D ' F G H

En Italie

La plupart des ministres démocrates-chrétiens du précédent cabinet sont restés à leur poste

De notre correspondant

Rome. — Le nouveau cabinet *Moro sera complété*, dans les prochains jours, par la désignation *des sous-secrétaires d'Etat*. La quasi-totalité des ministres *démocrates-chrétiens du précédent* gouvernement sont restés en place. Deux « techniciens » ont été nommés : M. Francesco Paolo Bonifacio au ministère de la justice, M. Gaetano Stammati aux finances. Le premier aura la tâche délicate de conduire le débat sur l'avortement, qui recommencera à la Chambre des députés dès que le cabinet aura obtenu la confiance. Et M. Stammati sera aux prises avec la réorganisation interminable du système fiscal.

Le refus provisoire de M. Luigi Gui de diriger le ministère de l'intérieur a contraint M. Aldo Moro à des modifications de dernière heure, *finalement résolues* par l'attribution de l'intérim au *ministre de la défense, M. Forlani*. Mais, après que l'annonce officielle en eut été faite, celui-ci s'est finalement refusé à assurer cet intérim. M. Luigi Gui, âgé de *soixante et un ans*, n'est pas exactement ce qu'on appelle un *« animal politique »*. *A la démocratie* chrétienne, il a toujours *occupé une place de second rang*, malgré des fonctions ministérielles *souvent* importantes. Il a passé près de quatorze ans dans les gouvernements de la République depuis 1951. Au ministère de l'intérieur, M. Luigi Gui a tenu la balance égale entre les violents de droite et les violents de gauche, tout en se gardant de reprendre à son compte la thèse des « extrémismes opposés », rejetée par les socialistes, les communistes et les syndicats. — R. S.

LA LISTE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement démocrate-chrétien homogène, présidé par M. Aldo Moro, a la composition suivante :

Affaires étrangères : M. Mariano Rumor ;
Finances : M. Gaetano Stammati (non parlementaire) ;
Justice : M. Franco Bonifacio (non parlementaire) ;
Intérieur : provisoirement sans titulaire.
Budget et programmation économique : M. Giulio Andreotti ;
Trésor : M. Emilio Colombo ;
Défense : M. Arnaldo Forlani ;
Agriculture : M. Giovanni Marcora ;
Instruction publique : M. Franco Maria Malfatti ;
Travaux publics : M. Antonio Gullotti ;
Transports : M. Mario Martinelli ;
Postes : M. Giulio Orlando ;
Industrie : M. Carlo Donat Cattin ;
Travail : M. Mario Toros ;
Commerce extérieur : M. Ciriaco de Mita ;
Marine marchande : M. Giovanni Gioia ;
Participation d'Etat : M. Antonio Bisaglia ;
Santé : M. Luciano dal Falco ;
Tourisme : M. Adolfo Sarti ;
Biens culturels : M. Mario Pedini.

Le gouvernement comprend en outre deux ministres sans portefeuille : MM. Tommaso Morlino et Francesco Cossiga.

Les nouveaux ministres

● M. GAETANO STAMMATI, ministre des finances. — Professeur d'économie politique à l'université de Rome, il assumait jusqu'à présent les fonctions de président de la Banca Commerciale Italiana. Né le 5 octobre 1908, à Naples, il a été, de 1962 à 1967, directeur général du ministère du Trésor, après avoir occupé des postes importants au ministère du commerce extérieur et au ministère des finances.

● M. FRANCISCO PAOLO BONIFACIO, ministre de la justice. — Il est né le 3 mai 1923, à Castallamare-di-Stabia, dans la province de Naples. Docteur en droit, il a été élu en 1963 à la Cour constitutionnelle, dont il assume la présidence depuis le 23 février 1973. Sous sa présidence, plusieurs sentences concernant notamment les rapports Etat-région et la légalité du monopole de la R.A.I. ont été rendues.

● M. LUCIANO DAL FALCO, ministre de la santé. — Il est docteur en droit. Né le 10 *mai* 1925, à Vérone, il est sénateur démocrate-chrétien depuis les élections de 1968. — *(A.F.P.)*

En Israël

La nomination d'une « colombe » comme directeur du ministère des affaires étrangères provoque de vifs remous

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que les esprits commençaient à se calmer *après la tempête provoquée* par les propos tenus par M. Rabin à Washington, au sujet des listes de matériel militaire soumises aux Américains, un nouvel orage s'est levé dans la nuit de mercredi à jeudi 12 février sur le monde politique israélien.

La décision de M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, de désigner comme directeur général de son administration le professeur Shlomo Avinéry a provoqué de profonds remous dans les partis.

M. Avinéry, dont la *nomination* doit être soumise dimanche 15 février à l'approbation du conseil des ministres, est incontestablement une « colombe ». Au cours d'une récente causerie à la radio — laquelle s'est vu reprocher vivement de ne lui avoir pas opposé un contradicteur, — le futur directeur général du ministère des affaires étrangères s'est déclaré favorable à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et il a préconisé la reconnaissance de tous les groupes palestiniens, y compris *l'O.L.P.*, qui admettraient l'existence d'Israël dans ses limites territoriales de 1967.

M. Avinéry est doyen de la faculté des sciences politiques de l'université de Jérusalem et n'a *jamais occupé de fonctions dans* l'administration. On ne lui *connait pas d'affiliation à un* parti.

Au sein même du gouvernement, le ministre des affaires sociales, M. Zévouloun Hammer, membre du parti national religieux et chef du Goush Emonnim (le Bloc de la foi, dans lequel militent les « colons sauvages »), a déjà crié à la provocation. *« Il n'y a pas d'autres mots pour qualifier cette nomination*, a-t-il déclaré jeudi à la radio, *car le gouvernement a décidé de ne pas admettre la création d'un troisième Etat entre Israël et la Jordanie, et de ne pas reconnaître l'O.L.P. »* Cependant, un autre ministre religieux, M. Itzhak Raphaël, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'opposer à la désignation de M. Avinéry, *« qui ne sera qu'un exécutant de la politique du gouvernement »*.

Le groupe d'opposition de droite Likoud a déjà saisi la Knesset d'une demande urgente de débat, tandis que le député du parti d'extrême gauche Moked, M. Meïr Paîl, et M. Yossi Sarid, du parti travailliste, demandaient eux aussi une réunion de la Knesset pour s'opposer à l'offensive de la droite.

La désignation du professeur Avinéry va sans doute provoquer des débats passionnés. Mais cette désignation témoigne-t-elle davantage des intentions du gouvernement que le choix du général Sharon, chef du Likoud, comme conseiller du premier ministre, ou l'entrée dans le cabinet de M. Hammer, qui s'oppose à tout repli israélien en Cisjordanie ?

ANDRÉ SCEMAMA.

Des organisations de gauche dénoncent les activités d'une amicale marocaine en France

Au cours d'une conférence de presse *organisée le mercredi* 11 février à la bourse du travail de *Gennevilliers (Hauts-de-Seine)*, des représentents de l'Association des Marocains en France, du P.C.F. et de l'union *locale C.G.T. ont dénoncé* les activités de l'Amicale des travailleurs *et des commerçants* marocains, *« organisation fantoche »* proche de l'ambassade du Maroc à Paris, et dont les tâches, *affirment-ils*, aussi bien *que* les méthodes, sont *« purement policières »*.

M. Louis Chedemois, au nom de l'union locale C.G.T., a fait état de la recrudescence, ces dernières semaines au Maroc, de mauvais traitements subis par certains ouvriers marocains de retour dans leur pays. C'est ainsi que, très récemment, cinq travailleurs des usines Chausson ont été arrêtés par la police chérifienne et longuement *interrogés sur leurs activités* syndicales en France. L'un *d'eux, gravement malade* et père de plusieurs enfants, aurait été *retenu au secret pendant* un mois et demi, selon la C.G.T.

Selon un responsable de l'Association des Marocains en France (organisation créée à Asnières en 1961 avec l'appui de la C.G.T.), c'est sur la base de rapports établis par l'Amicale des travailleurs et des commerçants marocains, avec la collaboration de la C.F.T., que ces ouvriers ont été inquiétés au Maroc, notamment lors de leurs congés.

Dans une déclaration commune, l'Association des Marocains en France et les sections d'Asnières-Gennevilliers de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), de la C.G.T., de la C.F.D.T., du P.C.F., du P.S. et du P.S.U., affirment que l'amicale *« intervient à l'usine et au lieu de l'habitat pour intimider les travailleurs marocains et les forcer à renoncer à leurs justes revendications. Dans le même sens, elle fournit régulièrement des rapports au ministère de l'intérieur du Maroc »*. Les organisations signataires réclament la *« dissolution de l'amicale mise en place pour collaborer avec les services policiers marocains, avec le ministère de l'intérieur français et avec la C.F.T. »*.

Dans un communiqué publié à Paris

LES AUTORITÉS COMORIENNES SE DÉCLARENT « PRÊTES A REPRENDRE LE DIALOGUE AVEC PARIS »

Dans un communiqué publié mercredi 11 février à Paris, la haute représentation des Comores indique que les autorités comoriennes *« sont prêtes à reprendre le dialogue avec Paris en vue de trouver une solution juste et équitable garantissant l'unité et l'intégrité de l'Etat comorien, formé des îles d'Anjouan, Mayotte, Mohéli et Grande-Comore »*. Ce texte précise que *« tant que la France n'aura pas renoncé à ses visées colonialistes sur l'île comorienne de Mayotte, aucune forme d'aide ou de coopération entre la France et les Comores ne peut être envisagée »*.

Le procès du « marché du siècle »

LE PROCUREUR DEMANDE L'ACQUITTEMENT DE M. BOTTERMAN

Amsterdam (A.F.P.). — Le procureur de la reine a demandé jeudi matin 12 février l'acquittement, « faute de preuves », de M. Jan Botterman, représentant de l'Office français d'exportation de matériel aéronautique aux Pays-Bas.

Le procureur royal, M. F.H. von Meyenfeldt, a reproché aux députés George Keja et Piet Dankert, qui ont accusé M. Botterman d'avoir tenté de leur verser des pots-de-vin *pour les influencer* en faveur du Mirage, de ne pas avoir mis au *courant de cette affaire*, dès son début, le président de la Chambre des députés, M. Anne Vondeling, ou la justice.

Nouvel échec des négociations à Fos

PLUS DE QUATRE MILLE SALARIÉS DE LA SOLMER EN CHOMAGE TECHNIQUE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Après l'échec des négociations qui avaient repris le mardi 10 février entre la direction et les syndicats, quatre mille trois cents salariés sur six mille cinq cents de l'usine sidérurgique Solmer à Fos-sur-Mer sont désormais en chômage technique. Le conflit est entré, ce jeudi, dans son vingt-troisième jour.

La direction avait proposé un plan de reprise du travail en six points excluant l'indemnisation des jours perdus et *limitant* l'aménagement du chômage *conjoncturel — trente-six heures* par semaine au lieu de trente-deux — *pour l'ensemble des* personnels postés *« aux périodes restantes de février »*. Une assemblée générale du personnel de l'entreprise, qui réunissait, à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. environ un millier de salariés, s'est prononcée, ce jeudi matin, pour la poursuite du mouvement. De leur côté, les syndicats minoritaires C.G.C. et F.O. ont écrit à l'inspecteur du travail pour lui demander d'organiser d'urgence une nouvelle réunion de conciliation entre toutes les parties et *« suite à celle-ci, de faire procéder à l'organisation d'un vote à bulletin secret par lequel l'ensemble du personnel serait appelé à se prononcer face à la grève »*. — G. P.

A Reims

UN VOISIN DES PARENTS DE NATHALIE AVOUE AVOIR TUÉ LA FILLETTE

Un voisin de M. et Mme Parelle, les parents adoptifs de la petite Nathalie, neuf ans, retrouvée étranglée lundi 9 février, dans un sous-sol du quartier Wilson, à Reims, où elle habitait, a avoué être l'auteur du meurtre. Il a été écroué mercredi 11 février.

Il s'agit d'André Magonars, lui-même père de deux enfants. M. [illegible] travaillait de nuit dans une fabrique de papier. On aurait retrouvé chez lui la ficelle avec laquelle il est soupçonné d'avoir étranglé la petite fille, ainsi que, dans sa poche, un bouton appartenant à l'enfant.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une quarantaine d'étudiants tunisiens ont été interpellés* par la police, ce jeudi 12 février, à la Maison du Mexique de la Cité universitaire internationale de Paris. Parmi eux se trouvaient dix-huit personnes qui, depuis une semaine, faisaient une grève de la faim pour protester contre les mesures répressives qui, selon elles, sont actuellement appliquées à l'université de Tunis. Des réunions d'information sur ce sujet sont prévues pour la fin de la semaine à la Cité universitaire.

● *Inculpés pour démoralisation de l'armée* par M. Christian Gallut, *juge d'instruction* à la Cour de sûreté de l'Etat, MM. Gérard Jussiaux, vingt-sept ans, secrétaire permanent de la C.F.D.T. à Besançon, incarcéré depuis le 4 décembre, et Bertrand Jullien, vingt et un ans, membre du bureau national d'information pour les droits du soldat, écroué depuis le 17 décembre, ont été remis en liberté, mercredi 11 février. Sur cinquante-trois inculpés, trois sont encore détenus. Il s'agit de trois civils.

● *Après la sanction disciplinaire à l'encontre* de M. Christian Raoult, un appelé du contingent à la base de Villacoublay, frappé de soixante jours d'arrêts de rigueur et menacé de comparution devant le tribunal permanent des forces armées (*le Monde* du 10 février), le bureau du parti socialiste a fait savoir qu'*« il ne peut accepter que la volonté de voir mettre en application une mesure de démocratisation raisonnable et nécessaire soit ainsi sanctionnée. M. François Mitterrand déposera une question écrite sur ce sujet au ministre de la défense »*.

● *Local incendié à Villetaneuse.* — Un groupe d'une douzaine de personnes masquées et armées de barres de *fer* a fait irruption, mercredi 11 février, un peu avant *21 heures*, à l'université Paris-XIII (Villetaneuse). Arpès avoir neutralisé *le gardien, ils ont* enfoncé la porte d'un local attribué *aux étudiants de la Ligue* communiste révolutionnaire, et y ont mis *le feu* avant *de se retirer. Le* président de l'université, qui avait appelé *la police*, a porté *plainte*, et le bureau du conseil, réuni ce jeudi matin, a *condamné* l'*« agression »* et envisagé des mesures de protection et une protestation.

● *Sept nouvelles inculpations ont été prononcées* mercredi 11 février, à Strasbourg, dans l'affaire des résidences secondaires Aurelia pour le troisième âge (*le Monde* du 31 janvier). Ces inculpations visent notamment M. André Muth, vingt-neuf ans, gérant de la société Aurelia promotion et M. Marcel Maybium, cinquante et un ans, qui en est le conseiller économique. Tous les deux sont poursuivis pour infractions aux législations sur les agents d'affaires de constructions et les sociétés, ainsi que d'abus de confiance, de complicité et recel.

Les autres inculpations visent *des tiers ayant travaillé pour le* compte de la chaîne.

MORT DE L'ACTEUR AMÉRICAIN LEE J. COBB

L'acteur américain Lee J. Cobb vient de mourir à Los Angeles. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Né à New-York, Lee J. Coob s'était fait connaître en 1949 en jouant au théâtre *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller Bien qu'il ait surtout tenu des seconds rôles au cinéma dans des films comme *Sur les quais, Exodus, Douze hommes en colère, les Frères Karamazof, l'Exorciste*, son physique, son caractère, l'aspect « quotidien » de son personnage lui ont valu une réelle popularité, qui se traduisait par une bonne cote au « box office ».]

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1976 a été tiré à 566 269 exemplaires.

BLASE?
Alors vivez au moins une fois l'incomparable massage thaïlandais.
C'est une expérience inoubliable. Un massage tout en raffinement et subtilité, pratiqué en bain d'eau tiède et parfumée, par de jolies et délicates masseuses aux mains de rêve.
A découvrir de toute urgence. Comme un nouvel art de vivre pour l'homme d'affaires.
Traitements spéciaux et tous autres types de massages sportifs ou de relaxation.

CM
Institut Corporel Claude Massard
Tél.: 261 27 25 - 261 27 26
6 rue de la Paix 75002 Paris

BMW : POZZI
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
10, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris
les nouvelles 6 cylindres
754.91.64
754.91.65
755.62.29
IMPORTANTS ATELIERS SPÉCIALISÉS

du 31 Janvier au 28 Février
offre spéciale d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 850 F
avec gilet 950 F
NICOLL LA TRADITION ANGLAISE DU VETEMENT MASCULIN
29, RUE TRONCHET / PARIS 8e

هكذا من الأصل